Les Études du CEPED n° 19

Cris BEAUCHEMIN

L'ÉMERGENCE DE L'ÉMIGRATION URBAINE EN CÔTE D'IVOIRE

Radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)

CEPED

INS
Côte d'Ivoire

2001

L'ÉMERGENCE DE L'ÉMIGRATION URBAINE EN CÔTE D'IVOIRE

Radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)

Déjà parus dans la collection "Les Études du CEPED" :

n°1 : *De l'homme au chiffre, réflexions sur l'observation démographique en Afrique*, par Louis LOHLÉ-TART et Rémy CLAIRIN (1988).

n°2 : *MORTAL, logiciel d'analyse de la mortalité*, par Jean-Michel COSTES et Dominique WALTISPERGER (1988).

n°3 : *Mobilité spatiale et mobilité professionnelle dans la région nord-andine de l'Équateur*, par Jean PAPAIL (1991).

n°4 : *Un siècle de démographie tamoule. L'évolution de la population Tamil Nadu de 1871 à 1981*, par Christophe GUILMOTO (1992).

n°5 : *Croissance urbaine, migrations et population au Bénin*, par Kossi Julien GUINGNIDO GAYE (1992).

n°6 : *La traite des esclaves au Gabon du XVIIe au XIXe siècle. Essai de quantification pour le XVIIIe siècle*, par Nathalie PICARD-TORTORICI et Michel FRANÇOIS (1993).

n°7 : *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, par Valérie DELAUNAY (1994).

n°8 : *La crise de l'asile politique en France*, par Luc LEGOUX (1995).

n°9 : *La maternité chez les Bijago de Guinée-Bissau. Une analyse épidémiologique et son contexte ethnologique*, par Alexandra DE SOUSA et Dominique WALTISPERGER (collab.) (1995).

n°10 : *Conséquences démographiques du sida en Abidjan, 1986-1992*, par Michel GARENNE, Maria MADISON, Daniel TARANTOLA, Benjamin ZANOU, Joseph AKA et Raymond DOGORÉ (1995).

n°11 : *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*, par Lhaocine AOURAGH (1996).

n°12 : *Sauver les enfants : le rôle des vaccinations*, par Annabel DESGRÉES DU LOÛ (1996).

n°13 : *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, sous la direction de Jean COUSSY et Jacques VALLIN (1996).

n°14 : *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, par Véronique HERTRICH (1996).

n°15 : *Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Marc PILON, Thérèse LOCOH, Émilien VIGNIKIN et Patrice VIMARD (1997).

n°16 : *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, par Marie-Paule THIRIAT (1998).

n°17 : *Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge préscolaire. Étude réalisée à Niakhar (Sénégal) 1983-1986*, par Michel GARENNE, Bernard MAIRE, Olivier FONTAINE, Khady DIENG et André BRIEND (2000).

n°18 : *Régulations démographiques et environnement*, sous la direction de Laurent AUCLAIR, Patrick GUBRY, Michel PICOUËT et Frédéric SANDRON (2001).

Les Études du CEPED n° 19

Cris BEAUCHEMIN

L'ÉMERGENCE DE L'ÉMIGRATION URBAINE EN CÔTE D'IVOIRE

Radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)

Préface de Benjamin Zanou

Centre français sur la population et le développement
Institut national de la Statistique de Côte d'Ivoire

Décembre 2001

Éléments de catalogage :

L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993), par Cris BEAUCHEMIN. – Paris, Centre français sur la population et le développement/Institut national de la Statistique de Côte d'Ivoire, 2001, 310 p. ; 24 cm. (Les Études du CEPED, n° 19).

Comité éditorial :

Philippe BOCQUIER — Maria COSIO
Benoît FERRY — Michel GARENNE
Christophe LEFRANC — André QUESNEL
Laurent TOULEMON — Jacques VÉRON

Directeur de la publication : Alain LERY
Responsables scientifiques : Michel GARENNE et Benoît FERRY
Réalisation technique : Maud POUPARD et Valérie MARY

Couverture : motifs issus d'un tissu réalisé par Amidou Coulibaly (maître tisserand malinké, président de l'UGAN, BP 163, Korhogo, Côte d'Ivoire). Ses ouvrages, ainsi que ceux de nombreux autres artisans africains, peuvent être découverts sur le site web "www.africancraft.com".

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement l'opinion de son organisme d'appartenance, ni celle du CEPED ou de l'INS de Côte d'Ivoire.

ISBN : 2-87762-138-3 ISSN : 0993-6157

© Copyright CEPED/INS Côte d'Ivoire 2001
Centre français sur la population et le développement
15, rue de l'École de Médecine - 75270 Paris Cedex 06 - FRANCE
Téléphone : 01 44 41 82 30 – Fax : 01 44 41 82 31
Téléphone international : 33 1 44 41 82 30 – Fax international : 33 1 44 41 82 31
Web : http://www.ceped.ined.fr

Le CEPED, *Centre français sur la population et le développement*, est un "groupement d'intérêt scientifique" (GIS) créé en 1988 par l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Université Paris VI et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), pour conjuguer leurs efforts en matière de recherche, de formation et de coopération avec les pays du Sud dans le domaine de la population et de ses relations avec le développement. Ses activités de recherche portent essentiellement sur les facteurs de la dynamique des populations (santé, famille, fécondité, migrations), leurs relations avec les divers aspects du développement économique et social (éducation, emploi, activité économique, structures sociales...) ainsi que les méthodes d'observation et d'analyse appropriées. Ses travaux sont définis et conduits en étroite relation avec les organismes partenaires des pays du Sud (offices statistiques, centres de recherche, universités). Le CEPED accueille régulièrement à Paris des chercheurs de ces pays et met à la disposition du public un important centre de documentation sur les thèmes de sa compétence. Pour toutes ces tâches, le CEPED reçoit un large concours du ministère des Affaires étrangères (DGCID).

* *

*

L'Institut national de la Statistique (INS) est la structure centrale de l'appareil statistique national de Côte d'Ivoire. En tant que tel, sa création remonte au mois de juillet 1946. Il a connu plusieurs évolutions. Il a d'abord été un simple service de statistique. Ensuite, il a été érigé, après l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, en une direction de l'administration centrale, puis en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) en 1991 avec l'appellation d'"Institut national de la Statistique". Enfin, le 18 décembre 1996, l'Institut national de la Statistique est transformé en une société d'État.

Placé sous la responsabilité du ministère de la Planification du développement, l'Institut national de la Statistique a pour missions, entre autres, i) d'assurer au plan national la mise en cohérence, la centralisation et la synthèse des données statistiques, économiques et démographiques ; ii) d'élaborer les comptes de la nation et la centrale des bilans ; iii) de réaliser le programme annuel ou pluriannuel des recensements et enquêtes ; iv) de développer les activités au niveau régional.

Pour accomplir ses missions, l'Institut national de la Statistique s'est doté de cinq départements : i) le département des Statistiques économiques ; ii) le département de la Démographie et des statistiques sociales ; iii) le département de la Coordination, coopération, ingénierie et diffusion ; iv) le département des Ressources humaines, des affaires juridiques et sociales ; v) le département des Affaires financières. Enfin, l'Institut national de la Statistique est représenté en régions par dix directions régionales.

SOMMAIRE

Remerciements XI

Préface XIII

Résumé XVII

Summary XIX

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. L'émergence de l'émigration urbaine 1
2. Radioscopie d'une enquête démographique 2

PREMIÈRE PARTIE
L'INVERSION DES FLUX VILLE-CAMPAGNE : UN RÉSULTAT SURPRENANT MAIS CONFIRMÉ

Introduction 9

Chapitre 1. Les contraintes du sondage : l'échantillon est-il représentatif ? 11

1. Les espaces enquêtés sont-ils représentatifs des milieux urbain et rural de la Côte d'Ivoire ? 11
   a) Les références spatiales du plan de sondage 11
   b) Les périphéries urbaines récentes négligées 14
   c) La croissance migratoire du milieu rural est-elle celle des périphéries urbaines ? 15
   d) La mesure des migrations internationales 16
2. Les migrants enquêtés sont-ils représentatifs ? 17
3. Au-delà du sondage, le recours à la comparaison 18
   a) Le recensement (1988) : une source fiable et convergente 18
   b) Le recensement : une source comparable 19

Chapitre 2. De l'influence des déplacements internes aux sous-préfectures 23

1. La migration : problèmes de définition 23
2. L'état des connaissances sur les déplacements internes aux sous-préfectures 25

3. Les déplacements internes aux sous-préfectures à travers l'EIMU : volume et direction 27

Chapitre 3. Le retour... au bourg ou au village ? 31

1. Une nécessaire révision de la définition du milieu urbain 31
   a) D'une liste nominative de villes... 31
   b) ... à la définition du milieu urbain 32
   c) Une hypothèse : le dynamisme migratoire des bourgs 34
2. Le reclassement des étapes migratoires 35
   a) Conséquences pratiques du changement de définition 35
   b) Des villages à Abidjan : des catégories urbaines inégalement représentées 36
   c) Les bourgs : un échantillon représentatif 37
   d) Dynamique démographique comparée de l'échantillon et des villes de Côte d'Ivoire 39
3. Les résultats à l'épreuve du reclassement 40
   a) De la précaution dans les extrapolations 40
   b) Un résultat permanent : le dynamisme migratoire du milieu rural 42

Conclusion. Pour en finir avec le mythe de "l'exode rural" 47

1. Première période (1965-1975) : l'émigration urbaine, un phénomène non mesuré 48
2. Seconde période (1978-1988) : l'émigration urbaine, un phénomène non reconnu 49

DEUXIÈME PARTIE
IMMIGRATION RURALE ET ÉMIGRATION URBAINE : UNE NOUVELLE DONNE RÉGIONALE ?

Introduction 55

1. Un découpage régional discutable 56
2. Questionnements et hypothèses de recherche 60

Chapitre 4. Régionalisation du dynamisme migratoire du milieu rural 63

1. Une croissance migratoire rurale quasi généralisée mais différenciée 63
2. La part des émigrants urbains dans l'immigration rurale : une opposition nord-sud 65
3. La contribution de l'émigration urbaine à la croissance rurale 67
   a) Les grandes régions d'accueil des émigrants urbains 69
   b) Le renouveau des anciennes régions d'émigration (Centre, Nord, Nord-Ouest) 70
   c) Une bande orientale dépressive (Nord-Est et Centre-Est) 71

Chapitre 5. L'émigration urbaine, essai de localisation 73

1. La répartition régionale de la décroissance migratoire urbaine 73
2. La part de l'immigration rurale dans le déficit migratoire urbain 75

Chapitre 6. Des villes vers les campagnes : migrations de proximité ou migrations de retour ? 79

1. La migration de retour ne domine pas l'émigration urbaine 80
   a) Problèmes de définition de la migration de retour 80
   b) Les migrants de retour, les migrants passifs et les autres... 81
2. Migrations de retour et migrations de proximité : analyse régionale 84
   a) Le poids des retours 85
   b) Les migrations de proximité : vers la rurbanisation des campagnes ivoiriennes ? 89

Conclusion. Le renouvellement des schémas d'analyse régionale 93

TROISIÈME PARTIE
À LA RECHERCHE D'UNE EXPLICATION

Introduction 97

Chapitre 7. Théories explicatives et observations empiriques : hypothèses sur l'émigration urbaine 101

1. L'application des théories explicatives au cas ivoirien de l'émigration urbaine 101
   a) Les théories psycho-culturalistes : les "lumières de la ville" se sont-elles éteintes ? 102
   b) Cycle de vie et effet de génération 103
   c) Le modèle coût-bénéfice face au resserrement des écarts ville-campagne 104
   d) La théorie marxiste des migrations face aux plans d'ajustement structurel 106
   e) Des théories totalisantes... à l'échec des théories explicatives 106
   f) L'hypothèse de la transition de la mobilité 107
2. Une typologie empirique de l'émigration urbaine 110
   a) Le retour au village : une forme traditionnelle d'émigration urbaine 111
   b) Une nouvelle émigration urbaine : le poids de la conjoncture 113
   c) Les retours "politiques" 115

Chapitre 8. Quitter la ville : les émigrants urbains en 1993 121

1. Qui sont les émigrants urbains ? 122
   a) L'âge et le sexe 122
   b) L'émigrant urbain dans sa famille 127
   c) Les émigrants urbains face à l'instruction et au travail 128

2. Les motivations "individuelles" des émigrants urbains 136
a) La famille au centre de l'émigration urbaine 137
b) Le travail entre ville et campagne 141
c) La campagne comme dernier séjour ? 141
d) La campagne : un lieu de scolarisation ? 143

3. Pour une vue synthétique et rétrospective 144

Chapitre 9. Essai d'analyse rétrospective : conjoncture et émigration urbaine, une relation incertaine 147

1. Avantages et limites d'une approche rétrospective : problèmes de méthode 148
a) Les défauts inhérents à la collecte biographique 148
b) Les villes et le temps : le traitement rétrospectif de l'urbanisation 150
c) Analyse transversale et analyse longitudinale 152

2. L'inversion des flux de migrations : le fruit d'une évolution progressive 157
a) Convergence des résultats des analyses transversale et longitudinale 158
b) Essai d'interprétation 162

3. Le poids des déterminants individuels 163
a) Analyse des effets de période, d'âge et de génération... 163
b) L'effet des caractéristiques individuelles sur le risque de migrer 170

Conclusion. Entre temps long et temps court 177

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. D'un mythe à l'autre ? 181

2. Émigration urbaine et mutations du monde rural 181

3. L'insertion rurale des émigrants urbains 183

4. Un enjeu de développement rural 184

Annexes 187

Liste des tableaux 289

Liste des figures 295

Références bibliographiques 299

Les publications du CEPED 311

REMERCIEMENTS

Les deux Philippe, Antoine et Bocquier, m'ont appris à la fois à critiquer et à exploiter une enquête démographique, moi qui ne suis pas démographe. Je les remercie de m'avoir encouragé autant que critiqué dans l'élaboration de cette étude. Après Paris, l'un est aujourd'hui à Dakar, l'autre à Nairobi ; même loin, ils n'échappent pas à mes sollicitations. Je les remercie de continuer à y répondre.

Alain Dubresson est à l'origine de cette recherche sur l'émigration urbaine. Je le remercie de m'avoir encadré et de m'avoir confié ce sujet qui s'éloigne des idées reçues.

En Côte d'Ivoire, je remercie Benjamin Zanou de m'avoir aidé à comprendre l'enquête et de m'avoir encouragé à poursuivre cette étude. Eugène Yapo et son équipe se sont montrés d'une rare disponibilité pour me donner accès aux données, sous toutes leurs formes : je n'oublierai jamais les caisses de questionnaires ! Je les remercie de m'avoir ouvert les portes de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire ; et je remercie cette institution pour le financement qu'elle m'a accordé et pour sa participation à la présente édition.

Enfin, je remercie mes relecteurs : Ronan Balac, si pointilleux et constructif ; et mon Estelle qui ne se lasse presque pas de ma mauvaise littérature.

Décembre 1999

PRÉFACE

Dès le titre "l'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire", le travail de Cris Beauchemin suscite l'intérêt. Le sujet peut sembler insolite quand on sait que le thème traité va à l'encontre des idées préconçues que se font la plupart des personnes sur les mouvements migratoires internes à la Côte d'Ivoire. En effet, depuis les années 1960, date de l'indépendance de la plupart des pays africains, on parle surtout de l'exode rural qui vide les campagnes au profit des villes, ce qui a d'ailleurs participé à l'accroissement rapide des réseaux urbains d'Afrique. Mais on oublie qu'une part importante des citadins fait le chemin inverse.

Mais revenons à la genèse de ce travail de recherche qui s'inscrit dans un ensemble de travaux conduits par l'Institut national de la statistique et d'autres institutions ivoiriennes de recherche dans le cadre des enquêtes du Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) coordonnées par le Centre d'études et de recherches sur la population et le développement (CERPOD).

Les besoins en données fiables sur les migrations s'étaient fait sentir dès la fin des années 1970, quand il s'était agi d'éclairer les planificateurs sur l'évolution future de la population de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'esquisse du plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1981-1985. En effet, l'importance des mouvements migratoires internes et internationaux était telle qu'il était devenu indispensable d'en tenir compte dans la planification du développement. À l'époque, les seules données disponibles sur les migrations provenaient du recensement général de la population de 1975. Seules deux informations permettaient d'appréhender les parcours migratoires : le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du recensement, c'est-à-dire ce qu'on appelle, en jargon de démographes, les "migrants-durée de vie". Ce type de données a le défaut de masquer toutes les migrations de retour. En outre, on ne disposait d'aucune information au plan national sur les causes des migrations et les stratégies qui les sous-tendent, ainsi que l'impact de ces mouvements sur le développement.

C'est dans ce contexte qu'il avait été envisagé de prévoir au cours de l'enquête démographique à passages répétés de 1978-1979, un passage destiné à la collecte de données rétrospectives sur les migrations. Cette tentative n'a pas abouti faute de moyens financiers supplémentaires. Cependant, des informations sur le lieu de naissance et les lieux de résidence antérieure et actuelle ont permis de mesurer

quelques stocks et flux de migrants. Mais les motivations et les conséquences des déplacements n'étaient toujours pas connues.

C'est pour combler cette lacune que l'Institut national de la statistique, lors de la programmation du deuxième recensement général de la population, a choisi de faire une enquête post-censitaire sur les migrations. Celle-ci devait intervenir un an après le dénombrement de la population. À la même période, le bureau régional du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), basé à Dakar, proposait et impulsait la création du Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) comprenant huit pays. L'adhésion de la Côte d'Ivoire à ce réseau d'études sur les migrations et l'urbanisation s'est imposée par sa situation de pays d'accueil des migrants en provenance de la sous-région et son souci de mieux connaître les fondements de ces mouvements, tant il est vrai que la saisie des événements à la fois au lieu de départ et en zone d'installation donne plus d'éclairage à l'explication du phénomène.

Ce réseau proposait un projet d'études qui devait se dérouler en deux phases. La première devait conduire après la collecte des données, à la publication d'un rapport national, donnant les indicateurs classiques de migration avec quelques ébauches d'explications. Ce rapport devait permettre aux décideurs d'avoir une vue générale sur la manifestation du phénomène. La deuxième phase devait être celle des analyses approfondies où divers sujets de recherche seraient conduits par des chercheurs de différents domaines.

C'est dans ce second volet que s'inscrit le travail de Cris Beauchemin qui a répondu à un appel d'offre de recherches lancé par l'INS qui proposait de conduire des recherches complémentaires à partir de l'analyse des données de l'enquête ivoirienne. Ce travail est parti des premiers résultats de l'enquête ivoirienne qui montraient que, sur la période 1988-1993, les migrations internes ville-campagne étaient plus nombreuses que les traditionnelles migrations rural-urbain. On pouvait penser qu'il s'agissait d'un phénomène conjoncturel dans la mesure où cette période correspondait à une période d'intensification de la crise de l'économie ivoirienne. Cris Beauchemin a inscrit son travail sur une durée plus longue et cherche à mieux comprendre la dynamique de ces migrations de "retour".

Après avoir rappelé les définitions utilisées et la méthodologie de l'enquête et leurs limites, Cris Beauchemin passe au peigne fin, chapitre après chapitre, les migrations à destination du milieu rural. Il se livre à un véritable travail d'enquête sur l'enquête, vérifiant chaque concept et méthode utilisés. Sa première interrogation est celle de la représentativité de l'échantillon : son objectif étant de montrer que le solde migratoire entre les villes et la campagne est en faveur de cette dernière, il fallait qu'il s'assure que l'échantillon était bien réparti entre les milieux rural et urbain. Dans le même ordre d'idée, il s'est ensuite interrogé sur l'influence de la localisation en périphérie urbaine des unités de sondage enquêtées sur la croissance migratoire du milieu rural. Il aurait pu s'arrêter là, mais il a poussé les réflexions plus loin en s'interrogeant sur l'impact des échanges internes aux sous-préfectures sur l'immigration dans les villages. Après toutes ces

investigations, il a conclu que les mouvements migratoires confèrent un solde positif au milieu rural et ce, quel que soit le mode de calcul utilisé. À des degrés divers, cette situation est valable pour toutes les régions du pays.

L'étude nous apprend que l'émigration des villes vers les campagnes n'est pas le seul fait des personnes nées dans les villages, mais elle concerne également des citadins de naissance qui vont s'installer en milieu rural. Ce qui est une nouveauté, l'idée que les mouvements vers les campagnes sont seulement des migrations de retour étant largement répandue. Cette surprenante inversion des flux migratoires conduit Cris Beauchemin à s'interroger sur les motifs de départ des villes. Ceux-ci sont aussi variés que la typologie des émigrants urbains. Mais la crise économique qui a été plus durement ressentie dans les villes qu'à la campagne sous-tendrait en partie les départs.

L'un des résultats importants auxquels l'auteur aboutit est que malgré la concomitance de la crise économique des années 1980 et le retournement des flux migratoires, l'émigration urbaine vers les villages n'est pas un simple fait conjoncturel. Il s'agit d'un phénomène plus ancien qui jusqu'à présent avait échappé à la plupart des observateurs.

Somme toute, ce travail montre l'ampleur des migrations vers les campagnes au cours des années 1980 en même temps qu'il indique la richesse des données de l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation. Cris Beauchemin a su en tirer profit pour produire l'une des études nationales les plus approfondies en Côte d'Ivoire sur les migrations.

Les résultats concernant l'ampleur des migrations de "retour" vers les campagnes interpellent les gouvernants et les décideurs, qui devront en tenir compte dans leur perception des rapports ville-campagne en Côte-d'Ivoire.

Benjamin ZANOU,
démographe,
chef du projet EIMU.

RÉSUMÉ

Alors que la croissance urbaine des pays africains attire encore largement l'attention sur "l'exode rural", les résultats de l'*Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation* (EIMU, 1993) montrent, au contraire, que les flux d'émigration urbaine dominent désormais en Côte d'Ivoire. Ce résultat est surprenant et inattendu, mais cette étude montre que l'inversion des flux migratoires entre villes et campagnes n'est pas un fait soudain : l'émigration urbaine est un mouvement ancien qui a lentement progressé depuis le début des années 1960 et qui n'a pas été perçu plus précocement faute de mesure adéquate.

En réalité, cette inversion des flux est un fait si surprenant qu'il incite d'abord à la prudence. La première partie de cette étude est donc consacrée à une mise à l'épreuve de ce résultat. On y explore "les dessous" de l'enquête qui a révélé l'inversion des flux pour s'assurer de sa fiabilité : les méthodes de mesure, les définitions sont "décortiquées" et critiquées, et des mesures alternatives sont proposées. Mais, quelle que soit la méthode de mesure, les résultats convergent toujours pour montrer l'inversion des flux ville-campagne entre 1988 et 1993.

La deuxième partie est une étude régionalisée de l'émigration urbaine et de l'immigration rurale. On y montre que la traditionnelle opposition entre le nord et le sud de la Côte d'Ivoire doit être réévaluée : certes les régions forestières présentent des taux de croissance migratoire globalement supérieurs à ceux des régions de savane, mais c'est dans le Centre-Nord que l'on enregistre la contribution record de l'émigration urbaine à la croissance de la population rurale. En outre, l'étude spécifique de l'émigration urbaine à destination rurale montre que les villes du sud sont plus sévèrement touchées que les villes du nord, comme si s'amorçait un rééquilibrage de l'armature urbaine. On montre par ailleurs que les migrations des villes vers les campagnes ne sont pas seulement des migrations de retour vers le lieu d'origine.

Enfin, la troisième partie est consacrée à la recherche d'une explication de l'émergence de l'émigration urbaine. La concomitance entre l'inversion des flux ville-campagne et la dégradation de la conjoncture économique laisse penser qu'il existe un lien de causalité entre ces deux phénomènes. C'est l'hypothèse qu'examine cette partie d'abord par une lecture des théories explicatives de la migration, puis par une identification des émigrants urbains et de leurs motivations et, enfin, par une analyse rétrospective des migrations ivoiriennes sur la période 1962-1992.

SUMMARY

Whereas urban growth in African countries still largely draws the attention on "rural migration", the results of the Ivory Coast Survey on migrations and urbanization (1993) show, on the contrary, that the flows of urban emigration dominate henceforth in Ivory Coast. This result is surprising and unexpected, but this study shows that the inversion of migratory flows between urban and rural areas is not a sudden fact: the urban emigration is an old movement. It has slowly progressed since the beginning of the sixties and has not been forecasted for lack of appropriate measure.

Actually, this inversion of the flows is such a surprising fact that it first urges to be on the watch. The first part of this study is thus devoted to a testing period of this result. "The underside" of the survey that revealed the flows inversion is being explored in order to check its reliability/dependability: the measurement methods, the definitions "are peeled" and criticized, and alternate measures are suggested. But, whatever the measurement method is, the results always converge to point to an inversion of urban-rural flows between 1988 and 1993.

The second part is a regional study of urban emigration and rural immigration. It shows that the traditional opposition between northern and southern Ivory Coast must be reassessed: it is admitted that the forest areas present migratory growth rates that are overall higher than those of the savanna areas. But the top contribution of urban emigration to rural population growth is recorded in the northern center. Moreover, the specific study of urban emigration towards rural areas demonstrates that the southern cities are more severely concerned than those of the north area, as if the re-balancing of the urban infrastructure had been initiated. In addition, it is shown that the migrations from cities towards the countryside are not only return migrations towards the original place.

Finally, the third part is devoted to find an explanation to the emergence of urban migration. The concomitance between the urban-rural flows inversion and the worsening of economic conditions lead to the thought that there exists a causality link between the two phenomena. But this part shows that the launch of urban emigration is not a simple fact of the economic situation, even if the "crisis" has undoubtedly supported youth departure towards the countryside.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En matière de migrations, "l'exode rural" captive l'attention. En Côte d'Ivoire spécialement, la croissance urbaine, extrêmement rapide jusqu'au début des années 1980, a encouragé la multiplication des études sur ce thème. Mais, depuis le milieu des années 1980, les échanges entre villes et campagnes sont favorables au milieu rural. On assiste en effet à l'inversion des flux de migrations entre milieux urbain et rural : l'émigration rurale n'est plus dominante et l'on observe l'émergence des flux d'émigration urbaine. Un tel résultat est surprenant, précisément parce que les flux d'émigration urbaine n'ont jamais été mis en valeur. Ce type de migration est quasiment absent des bibliographies [170] (Sénéchal). Et, il n'apparaît presque pas non plus dans les travaux de synthèse sur les migrations africaines. En fait, l'émigration urbaine n'a jamais constitué un objet de recherche autonome. Elle a parfois été étudiée, mais à la marge, à travers l'analyse des migrations de retour, qui reconduisent les émigrants vers leur région d'origine. Pourtant l'émigration urbaine ne se réduit pas seulement à ces migrations de retour.

1. L'émergence de l'émigration urbaine

L'inversion des flux de migrations prend place dans un contexte de conjoncture économique particulièrement dégradée. À la fin des années 1970, la Côte d'Ivoire, grand pays d'exportation, doit faire face à la baisse des prix du café et du cacao. Cette chute des cours met fin au "miracle ivoirien" et conduit à l'application d'une succession de plans d'ajustement structurel (1981, 1983, 1986, 1990). Ceux-ci ont pour principal effet de dégrader les conditions de vie en ville, et par là-même de réduire les écarts entre milieux urbain et rural. L'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU), qui permet de mettre en évidence l'émergence de l'émigration urbaine, est réalisée en 1993, au pire moment de la conjoncture. Cette concomitance entre l'inversion des flux de migrations et la dégradation de la conjoncture économique incite à penser que, au-delà de la coïncidence temporelle, il y a peut-être, dans la conjoncture, un élément

d'explication de l'émergence de l'émigration urbaine. L'inversion des flux migratoires entre milieux serait ainsi un fait conjoncturel.

Précisément, c'est l'hypothèse principale qu'examine cette étude. On y montre, en définitive, que la mise en avant de l'émigration urbaine dans les échanges entre villes et campagnes est le fruit conjoint d'une évolution au long cours, à caractère structurel, et d'une évolution conjoncturelle, inscrite dans un pas de temps plus resserré. Depuis le début des années 1960, les flux d'émigration rurale ("d'exode rural", comme on dit bien souvent de manière abusive) n'ont cessé de régresser, tandis que le poids des flux d'émigration urbaine a augmenté très régulièrement, au point de prendre le dessus au milieu des années 1980. Alors que l'émigration urbaine concernait traditionnellement des individus plutôt âgés, la récession économique, quant à elle, a favorisé le départ vers les campagnes des jeunes citadins. Dans cette mesure, elle est responsable de l'inversion des flux parce que les jeunes ont migré en grand nombre, au point d'inverser la balance des échanges (en 1993, les trois quarts des émigrants urbains ont moins de 30 ans).

S'il est vrai que l'émergence de l'émigration urbaine est le fruit d'une évolution lente et progressive alors elle aurait pu être perçue plus tôt. Or, l'émigration urbaine n'a jamais été mise en valeur dans les analyses des migrations, pourtant nombreuses, en Côte d'Ivoire. Comment expliquer que le poids croissant de l'émigration urbaine n'ait pas été perçu plus précocement ? Deux facteurs d'explication se combinent. Premièrement, jusqu'à l'EIMU, aucune collecte démographique n'a permis, pour des raisons techniques, de mesurer les migrations des villes vers les campagnes. Deuxièmement, jusqu'au recensement de 1988, la croissance démographique des villes était telle qu'elle attirait toute l'attention sur l'émigration rurale au détriment de l'émigration urbaine. Finalement, ce contexte de rapide urbanisation, combiné à l'insuffisance des mesures, a conduit à une forme d'aveuglement devant l'émergence progressive de l'émigration urbaine.

2. Radioscopie d'une enquête démographique

L'ensemble de cette étude sur l'émigration urbaine repose sur l'exploitation de l'EIMU. Il s'agit d'une enquête démographique nationale : réalisée par l'Institut national de la statistique, elle a porté sur environ 60 000 individus. C'est la première enquête qui, en Côte d'Ivoire, permet de mesurer réellement les flux migratoires. Et elle est d'une extraordinaire richesse : sept questionnaires ont été renseignés (questionnaire ménage ; biographie migratoire ; questionnaires migrant, non-migrant, migrant de retour ; questionnaire migration et exploitation agricole ; questionnaire migration et transfert de revenus). Tous les résultats présentés dans cette étude sont tirés uniquement des questionnaires ménage et des biographies migratoires (les questionnaires figurent en annexe 8).

L'EIMU a été réalisée dans le cadre du Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) : à la même époque, une enquête identique a été mise en œuvre dans sept autres pays de la sous-région (Burkina-Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal). Si partout le rythme de l'urbanisation semble faiblir [10] (Bocquier et Traoré), la Côte d'Ivoire est le seul pays qui enregistre une inversion des flux ville-campagne. Cette originalité ivoirienne renforce la surprise suscitée par l'émergence de l'émigration urbaine dans ce pays. En réalité, la mise en avant des flux ville-campagne par rapport aux flux d'émigration rurale est si inattendue qu'elle suscite un sentiment de méfiance : ce résultat tellement étonnant n'est-il pas le fait d'un défaut de mesure ?

Notre démarche a consisté à repérer toutes les sources d'erreurs, tous les biais possibles de l'enquête. Grâce à cet examen minutieux, grâce à cette "radioscopie" de l'EIMU, les défauts de l'enquête ont été mis à jour ; et on a systématiquement cherché à en évaluer les effets. Les résultats présentés dans cette étude ne sont pas le fruit d'une confiance aveugle dans les données statistiques disponibles. La source principale, l'EIMU, a fait l'objet d'une constante critique : on a multiplié les contrôles internes et l'on a cherché les rares sources externes de comparaison. Finalement, même si l'enquête, par certains aspects, peut paraître insatisfaisante, ses résultats nous semblent présentables pour deux raisons : d'une part, ils ont été contrôlés autant que faire se peut ; d'autre part, ils permettent d'accéder à une vision actualisée des migrations à l'échelle nationale, dans un pays où, précisément, les flux migratoires importent particulièrement dans l'organisation du territoire.

Dans le souci de contrôler la validité des données de l'EIMU, on a consacré toute la première partie de cette étude à la vérification de l'inversion des flux de migrations. Des choix de définitions jusqu'aux extrapolations, tous les aspects de l'enquête ont été examinés. On montre dans cette partie que, quels que soient les modes de mesure des flux, les résultats de l'EIMU vont toujours dans le sens d'une inversion des échanges ville-campagne entre 1988 et 1993. Et cette validation des résultats, par le jeu des contrôles internes à l'EIMU, est par ailleurs confirmée par la convergence des résultats de l'enquête et du recensement de 1988. Au terme de cette analyse critique de l'EIMU, l'inversion des flux ville-campagne s'avère être un fait confirmé, au moins sur la période 1988-1993.

L'émergence de l'émigration urbaine étant mise en évidence, la deuxième partie de l'étude est consacrée à une analyse régionale des résultats de l'EIMU. On cherche à identifier les régions qui bénéficient le plus de la croissance migratoire du milieu rural (chapitre 4) et, en même temps, celles dont les villes sont les plus affectées par la nouvelle émigration urbaine (chapitre 5). On y examine plus spécifiquement les migrations des villes vers les campagnes en s'interrogeant sur leur nature (chapitre 6). On montre qu'il ne s'agit pas simplement de migrations de retour. On montre également que, sauf dans la région d'Abidjan, la croissance migratoire du milieu rural ne se réduit pas à la croissance des périphéries urbaines.

Enfin, la troisième partie est consacrée à la recherche d'une explication de l'inversion des flux ville-campagne. C'est d'abord dans la bibliographie que l'on a

cherché des éléments d'explication (chapitre 7). Les théories généralement élaborées pour expliquer l'émigration rurale sont réinterprétées dans le nouveau contexte d'émergence de l'émigration urbaine. Et les études empiriques qui évoquent, de près ou de loin, le thème de l'émigration urbaine sont confrontées pour élaborer une typologie des émigrants urbains. Exploitant les résultats de l'EIMU, on décrit ensuite les émigrants urbains (âge, sexe, niveau d'instruction, situations matrimoniale et professionnelle) et leurs motivations déclarées (chapitre 8). Finalement, le chapitre 9 est consacré à une analyse rétrospective des migrations entre milieux urbain et rural en Côte d'Ivoire : on y montre que l'émergence de l'émigration urbaine est indépendante de la dégradation de la conjoncture économique.

LEXIQUE

Bourg : localité du milieu rural comptant de 5 000 à 10 000 habitants (population totale, comprenant le noyau et les campements).

Dernière migration : mesure de la migration qui s'obtient par comparaison du lieu de dernière résidence (résidence au moment de la collecte démographique) et de l'avant-dernière résidence.

Émigration rurale : flux migratoire au départ du milieu rural et à destination du milieu urbain. Expression préférée à celle "d'exode rural".

Émigration urbaine : flux migratoire au départ du milieu urbain et à destination du milieu rural.

Migration de proximité : migration effectuée dans les limites d'une région administrative.

(Im)migration rurale : flux migratoire d'entrée en milieu rural, quelle que soit la provenance des migrants.

(Im)migration urbaine : flux migratoire d'entrée en milieu urbain, quelle que soit la provenance des migrants.

Migrant passif : membre d'un groupe migrant sans motivation propre, autre que celle de suivre l'individu qui décide de migrer (migrant actif).

Migration : déplacement ayant pour effet de transférer la résidence d'un individu d'un lieu à un autre. Dans le cadre de l'EIMU, six mois de résidence sont requis pour considérer qu'il y a effectivement changement de résidence. Par ailleurs, seuls sont comptabilisés les déplacements hors des limites de la sous-préfecture d'origine.

Migration de retour : migration d'un individu qui, ayant effectué une ou plusieurs migrations, revient dans sa sous-préfecture de naissance. On se limite dans cette étude aux migrations de retour vers le milieu rural. Une migration de retour n'est pas nécessairement définitive.

Migration-durée de vie : mesure de la migration qui s'obtient par comparaison des lieux de naissance et de dernière résidence (résidence au moment de la collecte démographique).

Migrations internationales : par opposition aux *migrations internes*, flux migratoires entre la Côte d'Ivoire et d'autres pays, quelle que soit la nationalité des migrants. Les migrations entre pays étrangers ne sont pas mesurées.

Migrations internes ou **ivoiriennes** : flux migratoires effectués à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, par opposition aux migrations internationales, et quelle que soit la nationalité des migrants.

Migrations inter-rurales : flux migratoires entre différentes localités du milieu rural.

Migrations inter-urbaines : flux migratoires entre différentes localités (villes) du milieu urbain.

Migration primaire : première migration effectuée par un individu.

Milieu rural : ensemble des localités, *villages* et *bourgs*, comptant moins de 10 000 habitants.

Milieu urbain : dans cette étude, sauf mention contraire, le milieu urbain désigne, à tout moment, l'ensemble des localités de plus de 10 000 habitants (voir *ville*). Cette définition diffère de celle retenue par l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire, pour lequel le milieu urbain correspond, en fait, à une liste nominative de 68 villes établie en 1975 et légèrement aménagée en 1988.

Néo-rural : individu né en ville (citadin de naissance) venu résider en milieu rural.

Village : localité du *milieu rural* comptant moins de 5 000 habitants (population totale, comprenant le noyau et les campements).

Ville : localité du *milieu urbain* comptant plus de 10 000 habitants (voir *milieu urbain*).

PREMIÈRE PARTIE

L'INVERSION DES FLUX VILLE-CAMPAGNE : UN RÉSULTAT SURPRENANT MAIS CONFIRMÉ

INTRODUCTION

La rapidité de l'urbanisation en Afrique, et spécialement en Côte d'Ivoire, a très vite et très durablement attiré l'attention sur l'émigration rurale (migrations des villages vers les villes). Ce type de migration a focalisé une bonne part des travaux de recherche démographique et est apparu comme l'un des points récurrents de tous les rapports traitant des questions de développement et d'aménagement. Si bien que le mouvement inverse, l'émigration urbaine, est toujours passé inaperçu.

Dans ce contexte, les résultats de l'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, qui ont révélé une inversion des flux ville-campagne, ont unanimement suscité la surprise, et assez souvent la méfiance et l'incrédulité. L'inversion des flux de migrations constituait un fait si étonnant qu'il ne pouvait résulter que d'une erreur. L'objet de cette première partie est précisément de vérifier cette inversion des flux. On y explore donc les "dessous" de l'enquête (sa conception, sa mise en œuvre), à la recherche de tous les biais susceptibles d'expliquer l'inversion des flux de migrations. Il apparaît que deux aspects de l'enquête peuvent influencer de façon importante les résultats : d'une part la mise en œuvre du sondage, et d'autre part le choix des définitions (de la migration elle-même, mais aussi de la ville).

En première instance (chapitre 1), puisque l'EIMU n'est pas exhaustive, il se pourrait que le solde migratoire du milieu rural soit le résultat d'un défaut de sondage. Les espaces et les individus enquêtés sont-ils effectivement représentatifs de l'ensemble de la Côte d'Ivoire ? Cette question du sondage est abordée et critiquée de deux points de vue. D'une part, reprenant les travaux de Philippe Antoine [7], on s'est interrogé sur la représentativité des individus enquêtés, du point de vue de leurs caractéristiques individuelles (sexe, âge, situation matrimoniale...). D'autre part, on s'est interrogé sur leur représentativité du point de vue de leur localisation : des individus, prétendument enquêtés en milieu rural, ne résident-il pas en réalité dans des périphéries urbaines ? En dernier ressort, pour achever l'analyse critique du sondage, les résultats de l'EIMU sont confrontés à ceux du recensement de 1988.

En deuxième instance, le dynamisme migratoire du milieu rural, révélé par l'EIMU, pourrait bien être le fait des choix de définition de la migration et des milieux (urbain et rural). Nous avons ainsi mis en évidence deux biais éventuels de définition :

- premier biais : la migration est définie, dans le cadre de l'EIMU, comme un changement de sous-préfecture. Les résultats ne tiennent donc pas compte des déplacements internes aux sous-préfectures. Or, on pense

communément que les migrations de proximité sont plutôt favorables aux villes. On a donc élaboré l'hypothèse selon laquelle la prise en compte des déplacements internes aux sous-préfectures pourrait influer fortement sur le volume et surtout sur l'orientation des flux. Le chapitre 2 est consacré à cette question ;

- deuxième biais : le milieu urbain est défini par l'Institut national de la statistique (INS) comme l'ensemble des localités de plus de 10 000 habitants (ou de plus de 4 000 habitants avec une population active majoritairement non agricole). Cette définition pose deux problèmes. D'une part, son application n'a pas été actualisée : l'INS a repris en 1993 la liste des villes de 1975 plutôt que d'appliquer la définition aux nouveaux effectifs recensés en 1988 [9] (Dureau, p. 4-6). D'autre part, quand bien même la définition du milieu urbain aurait été respectée, elle fait du milieu rural un ensemble très vaste et disparate. Et il se pourrait alors que le dynamisme migratoire du milieu rural soit en fait celui de petites localités à caractère urbain ; c'est ce qu'infirme partiellement le chapitre 3.

CHAPITRE 1

LES CONTRAINTES DU SONDAGE : L'ÉCHANTILLON EST-IL REPRÉSENTATIF ?

Dans un contexte de forte urbanisation, l'inversion des flux entre milieux urbain et rural peut sembler *a priori* aberrante. Puisque l'enquête n'est pas exhaustive, l'objet de ce chapitre est de chercher si cet étonnant résultat de l'EIMU peut être lié à un défaut de sondage. À la recherche d'éventuels biais, on s'interroge donc successivement sur la représentativité des espaces enquêtés, puis sur celle des individus. Il s'agit non seulement d'identifier les défauts de représentativité mais aussi d'exposer la façon dont ils ont été corrigés. En dernière instance, c'est le recours à la comparaison avec une source externe et indépendante (le recensement de 1988) qui confirme au moins la validité des résultats de l'EIMU, sinon la qualité de son sondage.

1. Les espaces enquêtés sont-ils représentatifs des milieux urbain et rural de la Côte d'Ivoire ?

a) Les références spatiales du plan de sondage

Le sondage de l'EIMU a été établi à partir d'une double stratification à référence spatiale. Les onze strates du sondage correspondent aux dix grandes régions administratives de la Côte d'Ivoire, auxquelles s'ajoute la ville d'Abidjan qui a été considérée comme une strate à part entière (figure 1). Chaque strate est divisée en deux sous-strates, l'une urbaine, l'autre rurale. Le plan de sondage compte cependant deux exceptions. Premièrement, la strate d'Abidjan est divisée en neuf sous-strates, correspondant chacune à une commune de la métropole (à cause de son exiguïté, la commune du Plateau a été rattachée à celle d'Adjamé). Deuxièmement, la strate Centre-Nord a été divisée en trois sous-strates, Bouaké en constituant une à part entière, en plus des deux autres (urbaine et rurale).

Finalement, à l'intérieur de chacune des sous-strates, on a procédé au tirage d'une dizaine de districts de recensement (huit au minimum), selon la méthode des sondages aléatoires. Les districts sont homogènes du point de vue de leur poids démographique (environ 1 000 habitants par district), mais ils prennent des dimensions spatiales très variées. En milieu rural, un district est composé d'un ensemble de villages. En milieu urbain, il correspond à un "morceau" de ville, qui n'est pas nécessairement homogène en termes d'habitat, et qui ne correspond généralement pas à un quartier.

Concrètement, les milieux urbain et rural sont représentés dans l'enquête par des portions d'espace. En particulier, le milieu urbain de chacune des dix grandes régions administratives est représenté (seulement) par un ensemble d'une dizaine de "morceaux" de villes, toutes les villes de la région n'étant d'ailleurs pas représentées (figure 1). Même si ces "morceaux" ont été tirés conformément à la méthode des sondages aléatoires, on peut s'interroger sur leur capacité à représenter effectivement l'ensemble du milieu urbain. On peut se demander si, par les hasards du sondage, l'enquête a privilégié des "morceaux" de ville particulièrement peu dynamiques sur le plan migratoire. En réalité, on ne dispose pas de moyen valable pour vérifier cette hypothèse. Les documents cartographiques disponibles n'apportent à cet égard que peu d'information[1], et on ne dispose pas de monographies suffisamment précises sur les villes pour évaluer le dynamisme démographique des espaces enquêtés.

Finalement, force est de reconnaître que la représentativité des districts enquêtés est un peu incertaine à l'échelle régionale : la dizaine de "morceaux" de villes ne recouvre peut-être pas la diversité des situations urbaines dans chaque région. En outre, la prise en compte de telle ville et l'absence de telle autre dans le tirage peut influencer les résultats, et par là-même en limiter la portée (chapitre 5). À l'échelle nationale, la représentation du milieu urbain est certainement mieux assurée : la multiplication des districts de recensement assure davantage de diversité et de représentativité.

[1] Les documents cartographiques de l'INS (Institut national de la statistique) permettent de localiser les districts de recensement mais comportent très peu d'informations sur les caractères des espaces enquêtés. La qualité de l'information cartographique est très variable : dans certains cas, les grands équipements ou les grandes implantations industrielles sont mentionnés, parfois le bâti est représenté mais, dans bien des quartiers, les îlots sont représentés sans aucune information, malgré des échelles de représentation assez précises (de 1/2 000 à 1/5 000). Tout au plus peut-on repérer si le district enquêté se situe dans le centre-ville (repérable au marché principalement) ou en périphérie. Il n'est pas possible de juger du caractère plus ou moins dynamique des districts enquêtés.

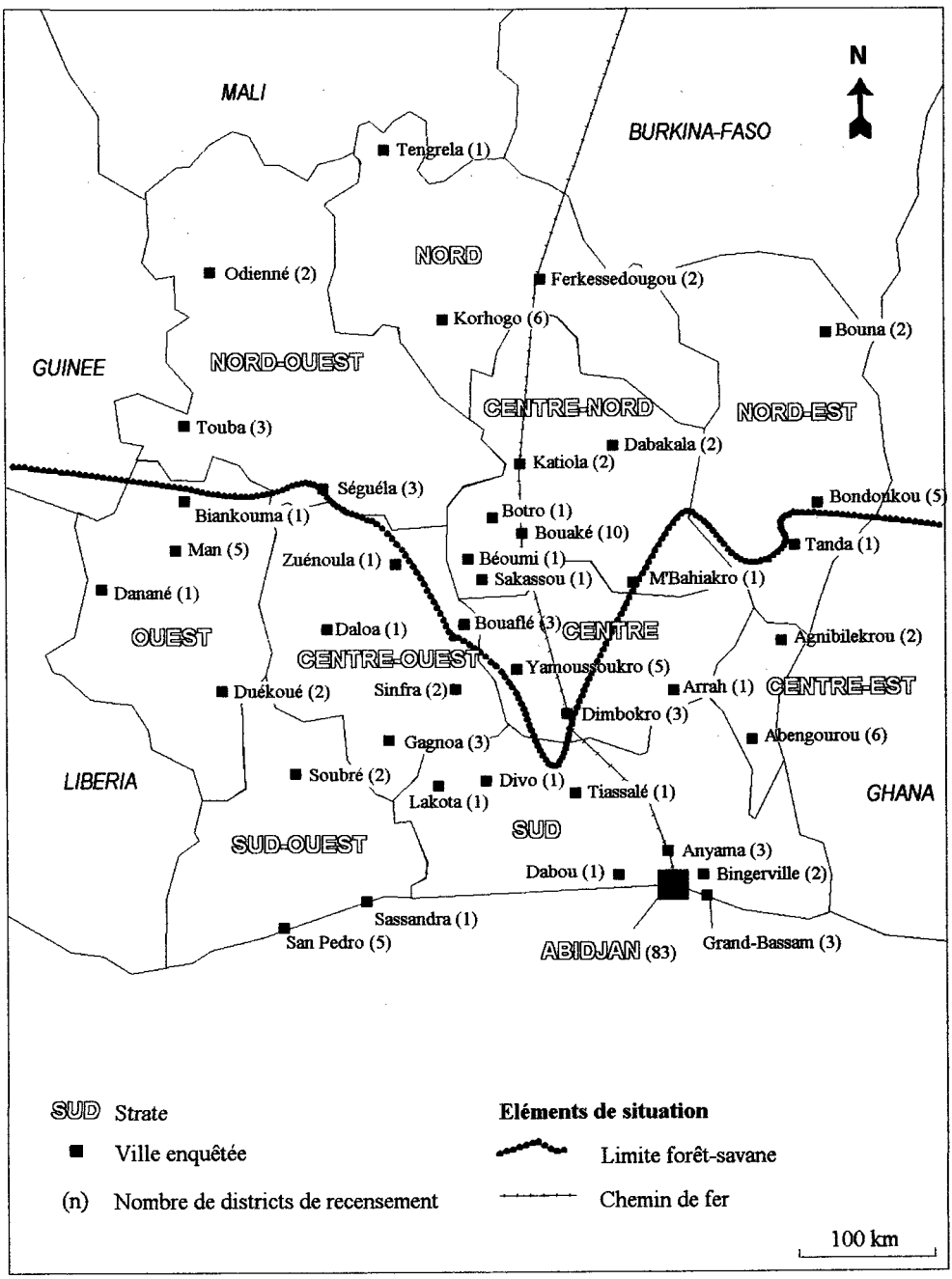

Figure 1. Localisation des villes enquêtées (EIMU, 1993)

b) Les périphéries urbaines récentes négligées

Avec la méthode des sondages aléatoires, la condition *sine qua non* de la sélection d'un échantillon représentatif est de disposer d'une base de sondage complète et à jour (c'est-à-dire actualisée, sans omission ni répétition). Pour l'EIMU, c'est le recensement de la population et de l'habitat de 1988 (RGPH88) qui a servi de base de sondage. Cinq années s'étant écoulées entre le RGPH et l'EIMU, l'INS a procédé à une actualisation de la base de sondage : les districts de recensement (DR) ont été remodelés pour compter chacun une population équivalente ; et, dans chaque DR tiré, les effectifs ont été réactualisés par dénombrement. En réalité, cette actualisation n'est pas tout à fait satisfaisante.

C'est le classement *a priori* (c'est-à-dire avant tirage et dénombrement) des DR en milieu urbain ou rural qui constitue un défaut important dans la méthode de sondage. Dans ces conditions, on ne tient pas compte des extensions urbaines réalisées entre 1988 et 1993 : des espaces anciennement ruraux, urbanisés depuis 1988, restent classés en milieu rural et ne peuvent donc pas être tirés à titre de DR urbain. Tout se passe donc comme si l'EIMU n'était pas en mesure de prendre en compte la croissance urbaine des dernières années, fait inquiétant lorsqu'on cherche à mesurer les migrations entre milieux urbain et rural. Dans quelle mesure ce défaut de sondage fausse-t-il effectivement la mesure des migrations ? Dans quelle mesure contribue-t-il à abaisser artificiellement le taux de croissance migratoire du milieu urbain ? Ces questions reviennent à s'interroger sur la dynamique migratoire des quartiers périphériques : ces quartiers accueillent-ils des migrants externes, issus en particulier du milieu rural ?

Les idées reçues sur l'émigration rurale véhiculent l'image selon laquelle les migrants viennent s'entasser aux portes de la ville et constituent ainsi les extensions, toujours plus lointaines, de cette ville. Par delà cette vision réductrice, plusieurs recherches[2] sur les mobilités résidentielles donnent une connaissance fine des dynamiques migratoires urbaines à Abidjan. Elles ont montré d'une part que les extensions périphériques d'Abidjan ne sont pas seulement le fait de nouveaux arrivants mais aussi largement d'anciens citadins qui viennent achever en périphérie leur parcours résidentiel : ils trouvent dans ces périphéries les conditions qui leur permettent de devenir propriétaires (aussi bien dans les zones non loties que dans les zones loties). D'autre part, elles ont montré que l'arrivée des migrants externes se

[2] Voir en particulier les thèses de Jean-Marie Gibbal [129], Alphonse Yapi-Diahou [147] et Christèle Soumahoro [141].

fait préférentiellement dans les quartiers centraux[3]. Ces nuances étant établies, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que la non prise en compte des extensions urbaines périphériques, dans le cas d'Abidjan, n'affecte pas grandement la mesure de son taux de croissance migratoire. Le même raisonnement est sans doute applicable aux villes de l'intérieur. Mais encore faut-il que ces périphéries urbaines n'aient pas été enquêtées et comptabilisées au bénéfice du milieu rural. C'est ce que l'on examine maintenant.

c) La croissance migratoire du milieu rural est-elle celle des périphéries urbaines ?

On l'a vu, par défaut d'actualisation, les récentes extensions urbaines ont été classées en milieu rural. On peut donc formuler l'hypothèse suivante : la localisation en périphérie urbaine des DR ruraux enquêtés pourrait expliquer la forte croissance migratoire du milieu rural et masquerait en fait une réelle croissance urbaine. On a cherché à vérifier cette hypothèse en examinant la localisation des DR dans les régions qui ont enregistré les plus fortes croissances rurales en liaison avec l'émigration urbaine : le Sud-Ouest, le Centre-Nord et le Sud, où la suspicion d'une croissance péri-urbaine est la plus forte (chapitre 6).

Deux critères ont été pris en compte pour tenter de savoir si les DR ruraux enquêtés relevaient en réalité de dynamiques urbaines : on a cherché premièrement, sur les cartes de l'INS, s'il y avait continuité spatiale entre les DR ruraux enquêtés et les villes ; deuxièmement, si les DR enquêtés appartenaient à des localités situées dans le périmètre communal d'une ville.

Dans tous les cas observés, il n'y a pas de continuité spatiale entre les DR enquêtés et les villes. En revanche, certains DR sont localisés, tout ou partie, sur le territoire d'une commune urbaine. Pour autant, s'agit-il d'un territoire urbain ? En Côte d'Ivoire, les communes prennent généralement une extension qui dépasse largement les cadres de l'urbain, si bien que l'appartenance à une commune n'est finalement pas un critère d'urbanité pour un DR. Pour tous les DR en position ambiguë (c'est-à-dire appartenant à une commune), on a cherché l'importance relative de la population migrante afin de voir s'ils contribuent plus que les autres à la croissance du milieu rural. Il en ressort que les DR ruraux situés dans des

---

[3] La même dynamique a été observée à Dakar : Marc Vernière [173] a montré que le peuplement de Pikine, au moment où cette banlieue s'étendait, était largement lié à l'installation d'anciens citadins qui avaient transité préalablement par les quartiers centraux et anciens de Dakar, et non pas de nouveaux arrivants en ville. Les mêmes observations ont été faites au Cameroun [83] (Franqueville). Cependant, on observe depuis peu l'évolution de ces dynamiques migratoires internes : plusieurs travaux menés dans des métropoles d'Asie ou d'Amérique latine ont montré que, face à la saturation des centres (loyers trop onéreux, manque d'équipement, etc.), les "têtes de réseau migratoire" migrent vers les périphéries où elles accueillent désormais les nouveaux migrants (colloque "Métropoles en mouvement : mobilités et recompositions urbaines à l'épreuve de la comparaison internationale", Paris, IRD-CNRS, 2-4 décembre 1998).

périmètres communaux ne sont jamais ceux qui enregistrent la plus forte proportion de migrants dans la population enquêtée.

d) La mesure des migrations internationales

Évidemment, le sondage de l'EIMU a porté sur le seul territoire ivoirien. Cette contrainte, inévitable, a conduit à sous-estimer l'émigration internationale : puisqu'il a quitté le territoire ivoirien, l'émigrant international ne peut être enquêté. Pour contourner cette difficulté, dans chaque ménage, un questionnaire "émigré" devait être rempli grâce aux informations livrées par les chefs de ménage enquêtés. Cependant, cette méthode ne permet pas une mesure tout à fait satisfaisante de l'émigration internationale : certains émigrés peuvent être omis par les chefs de ménage ; et, surtout, lorsque tous les membres du ménage sont partis, l'information sur les émigrés internationaux est perdue. Dans ces conditions, l'EIMU aurait omis presque 520 000 départs vers l'étranger entre 1988 et 1993 [12] (INS, CIRES, IGT, IES, p. 102).

Ces omissions jouent-elles un rôle différencié dans les balances migratoires des milieux urbain et rural ? Le dynamisme migratoire du milieu rural pourrait-il être le fait, au moins en partie, d'une sous-évaluation particulièrement marquée de l'émigration internationale dans ce milieu ? On ne dispose malheureusement d'aucune donnée faisant la part, dans les omissions, des migrations d'origine urbaine et d'origine rurale.

* *
*

En somme, l'étude de localisation des lieux d'enquête montre que la mise en œuvre du sondage ne contribue ni à surestimer la croissance migratoire du milieu rural ni à sous-estimer celle du milieu urbain. Si les échantillons constitués par les districts de recensement ne sont peut-être pas assez vastes pour être représentatifs à échelle régionale, on peut considérer néanmoins que le milieu urbain est correctement représenté à l'échelle nationale. Par ailleurs, la décroissance migratoire du milieu urbain n'est pas due à un défaut de classement des périphéries urbaines. Enfin, la sous-évaluation des migrations internationales, dont on ne connaît pas l'origine (rurale ou urbaine), ne permet pas d'expliquer le dynamisme migratoire des campagnes ivoiriennes. Finalement, l'inversion des flux ville-campagne, révélée par l'EIMU, ne semble pas être due à un défaut de représentativité des espaces enquêtés. Qu'en est-il des individus dont on a recueilli les cheminements migratoires ?

2. Les migrants enquêtés sont-ils représentatifs ?

L'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation a porté sur environ 73 000 personnes, censées représenter l'ensemble de la population résidant en Côte d'Ivoire, soit 13 044 000 individus en 1993. Cela signifie qu'un individu enquêté (questionnaire ménage) représente à lui tout seul, en moyenne, 179 personnes. Par ailleurs, chaque personne ayant répondu au questionnaire biographique[4] représente, en moyenne, 502 personnes. On voit là à quel point il est important que les individus interrogés soient représentatifs et à quel point il est essentiel que les informations soient correctement collectées.

Contrairement aux recommandations faites aux équipes nationales du REMUAO, la Côte d'Ivoire ne s'est pas contentée de recueillir les biographies migratoires des migrants âgés de plus de 15 ans : les services statistiques ont pris la décision d'enquêter l'ensemble des personnes de plus de 6 ans (pour saisir les migrations scolaires, particulièrement importantes en Côte d'Ivoire). Devant le nombre élevé de biographies que cela impliquait, ils ont décidé d'enquêter au maximum deux personnes (migrantes) par ménage. En principe, ces deux personnes auraient dû être tirées aléatoirement par les enquêteurs (recommandation du manuel de l'enquêteur). En pratique, ce principe n'a pas été respecté. En effet, Philippe Antoine [7] (1995, annexe 9) a montré que les différentes catégories de population n'ont pas été également enquêtées :

- les résidents absents, en principe éligibles au questionnaire biographique, n'ont pas répondu, pour une raison évidente, au questionnaire des biographies migratoires ;
- les chefs de ménage, au contraire, ont été sur-représentés (ils sont enquêtés trois fois plus souvent que les enfants de chefs de ménage), de même que les épouses ou les chefs de noyau[5] ;
- les individus de plus de 29 ans ont été d'autant moins interrogés qu'ils étaient plus vieux ;

---

[4] C'est à partir des questionnaires biographiques que sont élaborées les matrices migratoires qui fondent notre réflexion. La façon dont elles ont été recueillies nous intéresse donc particulièrement.

[5] On appelle "noyau familial", la plus petite cellule familiale pouvant exister dans un ménage. Exemple : le mari et l'épouse ; *ou* le mari, l'épouse et les enfants non mariés ou n'ayant pas d'enfants dans le ménage ; *ou* la mère et les enfants non mariés ou n'ayant pas d'enfant dans le ménage ; *ou* le père et les enfants non mariés ou n'ayant pas d'enfants dans le ménage ; *ou* le domestique qui a un enfant ou son époux(se) avec lui. Pour plus de détails, [6] (INS, CIRES, IGT, IES, p. 151).

- les ressortissants de la strate d'Abidjan ont été sous-enquêtés par rapport aux ressortissants de l'intérieur du pays ;
- les monogames ont été plus interrogés que les autres catégories.

On voit bien que les migrants enquêtés ne sont pas représentatifs parce que le principe du tirage aléatoire n'a pas été respecté. Et, l'on imagine très bien que cela pourrait influencer le volume et le sens des migrations mesurées. Ce problème de représentativité des individus a été résolu par le calcul de coefficients correcteurs, systématiquement appliqués aux migrants dans les calculs, pour pondérer leur importance relative[6]. Tous les résultats présentés dans ce rapport tiennent compte de ces corrections. Cette méthode correctrice redresse l'inégalité des chances des migrants devant le tirage de l'enquête, mais elle a l'inconvénient d'empêcher le calcul d'intervalles de confiance des résultats, puisque les coefficients d'extrapolation ne sont pas purement probabilistes.

3. Au-delà du sondage, le recours à la comparaison

La méfiance qu'ont suscitée les résultats de l'EIMU, en matière d'inversion des flux ville-campagne, vient principalement de ce qu'il s'agit précisément d'une enquête par sondage et non pas d'une source statistique exhaustive. Dans ces conditions, seule la convergence des résultats de l'EIMU avec ceux d'une autre source démographique indépendante, si possible exhaustive, pourrait confirmer, sans ambiguïté, l'inversion des flux ville-campagne en Côte d'Ivoire. C'est précisément cette confirmation que nous apporte l'examen des résultats du recensement de 1988.

a) Le recensement (1988) : une source fiable et convergente

D'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1988, entre mars 1987 et mars 1988, le milieu rural a enregistré une croissance migratoire positive, tandis que le milieu urbain déclinait du point de vue migratoire (tableau 1).

Le recensement étant exhaustif par nature, l'inversion des flux ne saurait être attribuée ici à des défauts de sondage. Cependant, on sait bien que les recensements souffrent parfois de défauts de collecte. Qu'en est-il pour celui de 1988 : les données qui permettent de mesurer les migrations sont-elles fiables ?

---

[6] Sur la méthode de calcul des pondérations, voir le rapport de mission de Philippe Antoine [7] (1995, annexe 9).

Tableau 1. Matrice des migrations internes selon les milieux (1987-1988)

Milieu d'origine	Milieu de destination		
	Rural	Urbain*	Total
Milieu rural	89 974	37 491	127 465
Milieu urbain*	153 005	171 577	324 582
Total	242 979	209 068	452 047
Solde migratoire	115 514	-115 514	-
Population de référence	6 595 159	4 220 535	10 815 694
Taux annuel de croissance migratoire	1,75 %	-2,74 %	-

* Le milieu urbain correspond dans ce tableau à une liste nominative de 68 villes établie par l'Institut national de la statistique.

Source : INS, 1992. – *Recensement général de la population et de l'habitat : analyse des résultats définitifs. Tome 2 : Répartition spatiale de la population et migrations.* – Abidjan, INS, tableaux 4.5 (p. 147) et 4.8 (p. 151).

C'est la comparaison des lieux de résidence au moment du recensement (mars 1988) et un an avant (mars 1987) qui permet de calculer les flux de migrations dans le cadre du recensement de 1988. Si le lieu de résidence au moment du recensement ne prête pas à erreur, en revanche, la qualité des données relatives à la résidence antérieure peut être mise en cause. À cet égard, Ronan Balac [26] a observé que les résultats migratoires du recensement ne coïncidaient pas avec les résultats des enquêtes ENSEA-ORSTOM réalisées dans les sous-préfectures de Méadji et de Sassandra. Mais, cette observation, très localisée, ne permet pas de disqualifier les données sur la résidence antérieure à l'échelle de tout le pays.

En tout état de cause, il faut retenir que le recensement (RGPH 88) et l'enquête (EIMU), deux sources indépendantes, convergent pour montrer que les flux d'émigration urbaine sont, pour les périodes d'observation considérées, supérieurs aux flux d'émigration rurale.

b) Le recensement : une source comparable

Dès lors, il devient intéressant de comparer plus précisément les résultats de ces deux sources statistiques indépendantes. Dans les deux collectes, la méthode de mesure des migrations varie en plusieurs points :

- les dates d'observation divergent légèrement : les matrices issues de l'EIMU comptabilisent les migrations de janvier à janvier, le RGPH les comptabilise entre mars 1987 et mars 1988 ;
- l'EIMU mesure toutes les migrations effectuées en une année (pourvu qu'il y ait minimum 6 mois de résidence), alors que le RGPH mesure une seule migration dans l'année (résultante de la comparaison entre les lieux de résidence au moment du recensement et un an avant). Dans ces conditions, le volume des migrations peut être plus important dans les

résultats de l'EIMU. Mais le biais est limité car les cas de double migration annuelle sont rares ;

- la population observée diffère légèrement : l'EIMU prend en compte les individus de 6 ans et plus, tandis que le RGPH tient compte de la population totale, à l'exclusion des moins de 1 ans (qui n'étaient pas nés en mars 1987). De ce point de vue, le recensement peut surévaluer les volumes migratoires par rapport à l'EIMU.

Toutes ces divergences sont d'une portée assez limitée parce que les deux collectes ont, de toutes façons, adopté les mêmes définitions de la migration et de la ville. De la migration d'une part, puisque d'une collecte à l'autre, on a maintenu les mêmes seuils spatio-temporels : les déplacements internes aux sous-préfectures ne sont pas mesurés et, dans les deux cas, la durée de résidence est au moins de 6 mois. En outre, les migrations internationales sont exclues dans les deux cas : seuls les déplacements effectués à l'intérieur du pays sont comptabilisés ici, quelle que soit par ailleurs la nationalité des migrants (les migrations des non ivoiriens sont donc mesurées). De la ville d'autre part : pour les deux collectes, dans le tableau suivant, le milieu urbain est constitué d'une même liste nominative de villes établie en 1975 et légèrement complétée en 1988 (annexe 1).

Tableau 2. Répartition des flux de migrations internes : résultats comparés de l'EIMU et du recensement général de la population et de l'habitat de 1988

Types de flux	EIMU 1993						RGPH 1988	
	1er janvier-31 décembre 1987			1er janvier-31 décembre 1988			mars 1987/ mars 1988*	
	Effectifs (1)	%	(3)/(1)	Effectifs (2)	%	(3)/(2)	Effectifs (3)	%
Urbain/urbain	347 251	*45*	0,5	278 161	*48*	0,6	171 577	*38*
Urbain/rural	148 008	*19*	1,0	110 166	*19*	1,4	153 005	*34*
Rural/urbain	121 056	*16*	0,3	94 175	*16*	0,4	37 491	*8*
Rural/rural	153 188	*20*	0,6	91 642	*16*	1,0	89 974	*20*
Total	769 503	*100*	0,6	574 144	*100*	0,8	452 047	*100*
Solde rural/urbain	26 952	-	4,3	15 991	-	7,22	115 514	-

Note : Le milieu urbain correspond dans ce tableau à une liste nominative de 68 villes établie par l'Institut national de la statistique.

* Source : INS, 1992. – *Recensement général de la population et de l'habitat : analyse des résultats définitifs. Tome 2 : Répartition spatiale de la population et migrations.* – Abidjan, INS, tableaux 4.5 (p. 147) et 4.8 (p. 151).

L'examen comparé des résultats du recensement et de l'EIMU met bien en évidence, dans tous les cas, la supériorité des flux d'émigration urbaine (urbain/rural) sur les flux d'émigration rurale (rural/urbain) : le solde migratoire entre villes et campagnes est toujours favorable à ces dernières.

Cependant, on observe que les volumes migratoires mis en jeu peuvent varier considérablement d'une collecte à l'autre. Globalement, l'EIMU semble sous-évaluer le solde des échanges migratoires. Ce résultat s'explique mal car seule l'EIMU peut

enregistrer des cas de double migration. Dans le détail, on s'aperçoit que l'EIMU surévalue systématiquement les migrations inter-urbaines et les migrations intra-rurales. Enfin, on observe un écart considérable dans les soldes urbain-rural : calculé d'après le recensement, le solde du milieu rural est quatre et sept fois supérieur à ceux obtenu par l'EIMU pour les années 1987 et 1988. Cet écart est principalement dû à une forte surévaluation des flux d'émigration rurale (flux rural-urbain) par l'EIMU. Il est difficile d'expliquer ces écarts de volume, mais il faut retenir que les résultats de l'EIMU ne tendent pas à exagérer le solde migratoire positif du milieu rural.

Dans la mise en évidence de l'inversion des flux ville-campagne, la convergence du recensement de 1988 et de l'EIMU est rassurante, cependant elle n'ôte pas tout doute sur la validité de l'inversion des flux entre milieux. Certes, les résultats de ces deux collectes reposent sur des définitions identiques ; mais précisément, ces définitions, aussi bien de la migration que de la ville, prêtent à discussion. Le chapitre 2 s'intéresse spécifiquement à la définition de la migration et à l'effet, en termes de flux, de l'exclusion des déplacements internes aux sous-préfectures. Le chapitre 3 s'intéresse, quant à lui, à la définition du milieu urbain et à l'effet, toujours en termes de flux, d'une définition restrictive de la ville.

CHAPITRE 2

DE L'INFLUENCE DES DÉPLACEMENTS INTERNES AUX SOUS-PRÉFECTURES

En matière de statistiques, il convient de définir rigoureusement ce que l'on mesure, car la moindre différence peut entraîner des écarts considérables dans les résultats. Dans le cas de l'EIMU, qui évalue la dynamique migratoire des différents milieux, il convient de s'interroger sur la limite donnée entre la ville et la campagne (chapitre 3) et sur la définition de la migration elle-même (c'est l'objet de ce chapitre).

1. La migration : problèmes de définition

La migration est habituellement définie comme "un déplacement ayant pour effet de transférer la résidence d'un individu d'un lieu d'origine à un lieu de destination" [84] (Gendreau, p. 295-296). Cette définition en appelle d'autres.

Deux critères sont généralement utilisés pour définir la résidence. Premièrement, la durée de résidence : s'agissant du REMUAO, la durée a été fixée à 6 mois. Ce choix, qui correspond d'ailleurs à une norme internationale, comporte une limite importante : les déplacements temporaires ne sont pas pris en compte alors qu'ils influent sur la compréhension de la migration. L'influence est à la fois quantitative (plus la durée choisie est longue et moins on enregistre de migrations) et qualitative (les déplacements de courte durée servent à entretenir les réseaux de relations et peuvent ainsi constituer la trame de migrations futures) ; d'autre part, ils peuvent s'inscrire dans un système relativement stable de pluri-résidence [80] (Dupont et Dureau, p. 73-84). Deuxièmement, l'intention de résidence : il s'agit de mesurer non pas la durée effective de résidence, mais la durée intentionnelle de résidence (elle permet de comptabiliser en un lieu les personnes qui y résident depuis peu). L'EIMU a pris en compte l'intention de résidence dans sa définition du migrant. La définition de la résidence n'influe pas directement sur la mesure des échanges entre milieux. Ce n'est pas le cas de la définition du déplacement.

La définition du déplacement pose un problème d'échelle : faut-il considérer qu'il y a déplacement quand il y a changement de logement ? de quartier ? de localité ? de circonscription administrative ? Généralement, on ne prend en compte dans les migrations que les déplacements d'une localité à une autre, ou d'une circonscription administrative à une autre. Dans le cas de l'EIMU, l'unité géographique de comptage est la sous-préfecture :

> "*On appelle migration le changement de résidence d'un individu d'une sous-préfecture à une autre pour une durée supérieure ou égale à six mois. Le déplacement entre deux localités d'une même sous-préfecture n'est pas une migration.*" [5] (INS/CIRES/IGT/IES, p. 8).

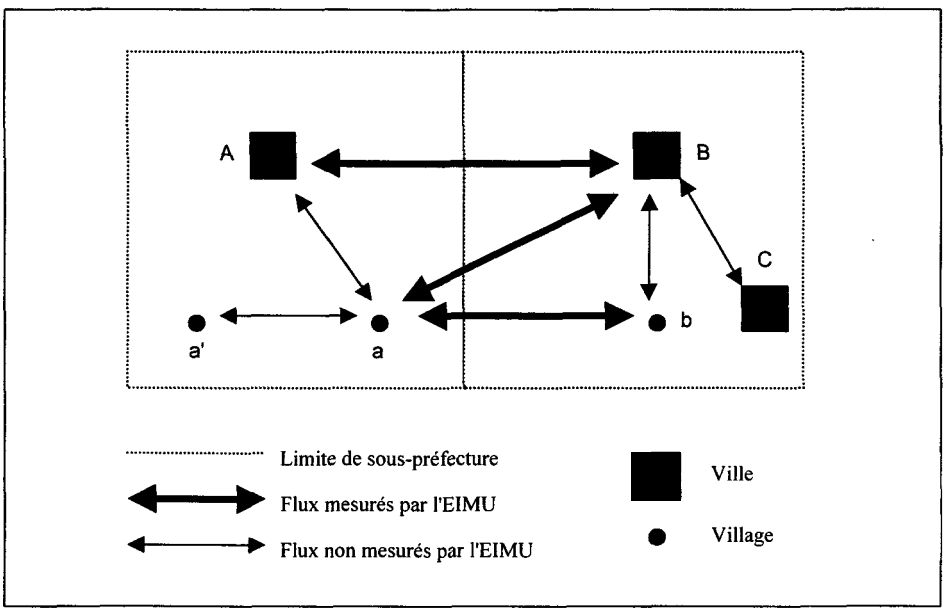

Figure 2. La mesure des migrations selon l'EIMU

Selon la définition de l'INS, les flux du village a vers la ville A ne sont pas pris en compte ; en revanche, les flux du village a vers la ville B sont enregistrés, parce qu'il y a changement de sous-préfecture.

Cette définition restrictive a deux conséquences. Premièrement, elle influence le volume des flux en réduisant le nombre de migrations observées (plus l'unité de comptage est petite, plus on enregistre de migrations). C'est d'ailleurs pour limiter le nombre d'observations que l'INS a fait le choix de cette restriction. Deuxièmement, elle est susceptible de fausser la mesure des migrations entre milieux dans la mesure où elle néglige les migrations de proximité. En effet, on pense communément que ces migrations de courte distance sont plutôt favorables à la ville (les flux aA

seraient supérieurs aux flux Aa). On peut donc formuler l'hypothèse selon laquelle la non-prise en compte des déplacements internes aux sous-préfectures est responsable d'une sous-estimation de l'émigration rurale ("l'exode rural"). Dans ces conditions, l'inversion statistique des flux ville-campagne serait le fruit d'un défaut de mesure des migrations. Et, en dernier ressort, la prise en compte des déplacements internes aux sous-préfectures permettrait de retrouver un bilan migratoire plus habituel, c'est-à-dire positif pour les villes et négatif pour les campagnes. Ce chapitre est consacré à la vérification de cette hypothèse.

2. L'état des connaissances sur les déplacements internes aux sous-préfectures

Aucune étude ne renseigne de manière générale sur l'importance relative des déplacements internes aux sous-préfectures. Les informations dont on dispose en la matière concernent toujours des catégories de personnes qui correspondent à des types particuliers de migration (migrations matrimoniales des femmes, migrations scolaires des jeunes, migrations de travail des salariés de l'industrie).

Les migrations féminines semblent constituer une part essentielle des migrations de proximité : "*en zone rurale, la mobilité des femmes est supérieure à celle des hommes, mais c'est surtout une mobilité de courte distance (intra-départementale dans deux cas sur trois)*" [42] (Fargues, p. 28). Dans un contexte traditionnel d'exogamie et d'application du principe de virilocalité, il s'agit de migrations matrimoniales qui s'effectuent de village à village. En 1975, on remarque une surféminité des migrations intra sous-préfectorales à destination rurale [38] (Dureau, p. 124). Ce fait semble concerner l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Il est souvent évoqué dans les études régionales des migrations (Michel Lesourd pour le pays baoulé, Jean-Claude Arnaud pour le pays malinké). Récemment encore, en étudiant les migrations baoulé dans la région de Soubré (région Sud-Ouest), Ronan Balac [26] a montré que les migrations de proximité sont pour l'essentiel des migrations féminines : il a même observé la constitution de ce qu'il appelle un "*marché matrimonial*" baoulé dans le Sud-Ouest, qu'il considère comme le "*signe d'une autonomisation des Baoulé du Sud-Ouest par rapport à leur région d'origine*" (p. 225).

Les migrations scolaires constituent un autre cas-type de migrations de proximité, non pas de village à village, mais plutôt du village à la ville. Quelle est la part des migrations intra sous-préfectorales dans l'ensemble des migrations scolaires ? Arthur Achio [23] a étudié les destinations des élèves parvenus à la fin du cycle de l'école primaire : parmi eux, 30 % quittent leur village d'origine pour rejoindre une autre localité de leur sous-préfecture (les deux tiers se dirigent vers le chef-lieu de sous-préfecture et le tiers restant se dirige vers d'autres localités). À la fin du cycle primaire, seuls 25 % des élèves demeurent dans leur village, et ce sont

finalement 45 % des élèves qui migrent au-delà de la sous-préfecture. Ces migrations assez lointaines s'expliquent par le fait que les élèves de l'enseignement secondaire peuvent être envoyés n'importe où en Côte d'Ivoire lors des entrées en sixième ou seconde, si bien que, contre toute attente, les migrations scolaires ne se font pas nécessairement vers la ville la plus proche. Par exemple, au lycée de Bingerville, en 1976-1977, 40 % des élèves provenaient de l'extérieur de la sous-préfecture [56] (Saint-Vil).

Enfin, les travaux d'Alain Dubresson [124] (p. 356-451) nous renseignent sur le poids des déplacements internes aux sous-préfectures dans le recrutement des usines textiles des villes du chemin de fer (Agboville, Dimbokro, Bouaké)[7]. Il en ressort une large diversité des relations entre les unités industrielles et leur environnement local. À Bouaké, dans la plus ancienne unité Gonfreville, les salariés issus des villages de la sous-préfecture représentent 28 % des effectifs (taux exceptionnellement fort) ; mais dans la dernière unité installée, ils représentent seulement 5 %. L'écart se justifie par l'évolution du recrutement en liaison avec l'évolution du matériel industriel : plus sophistiquée, la nouvelle unité requiert un niveau de formation plus élevé et favorise donc le recours à une main-d'œuvre moins locale et plus urbaine. À Dimbokro (usine UTEXI), 31,5 % des salariés sont issus du département et parmi eux la majorité sont issus du milieu rural. En revanche, à Agboville (usine COTIVO), parmi les salariés issus du département (26,4 % des effectifs), presque tous sont originaires de la cité préfectorale. Le faible poids du recrutement rural de proximité s'explique sans doute, pour partie, par la relative proximité d'Abidjan qui constitue une destination urbaine plus attractive. Mais il s'explique aussi par les rapports historiquement hostiles entre les populations rurales Abés et Agboville, la cité étant considérée comme un corps étranger incarnant la violence coloniale. Toutefois, dans ce même contexte d'hostilité, Gonfreville a su effectuer à Bouaké un recrutement local. On voit bien là qu'il n'y a pas d'automatisme, de règle quant au poids des recrutements locaux dans les entreprises industrielles. Et il en va probablement de même du peuplement des villes : l'attraction des villes sur les villages voisins varie probablement beaucoup selon les contextes locaux.

Dans ces observations, on voit bien que la migration n'est pas forcément un processus par étape qui conduirait progressivement le migrant de son village d'origine vers la ville la plus proche, puis successivement vers des villes de plus en plus importantes. De nombreuses études, en démographie [80] (Dupont et Dureau), en géographie et en histoire [82] (Fauré) ont montré que, en Europe comme en Afrique, les itinéraires migratoires sont complexes, divers, et rarement linéaires : "*on a pu ainsi établir que la migration n'était pas généralement une série de 'sauts de puces' suivant un ordre petite ville – ville moyenne – grande ville, comme on l'a longtemps cru*" [73] (Chevallier, p. 324). Ces travaux montrent que les migrations ne doivent pas être réduites à un schéma linéaire simpliste qui accorde une place

[7] La documentation qu'Alain Dubresson a réunie et analysée sur les complexes sucriers (Katiola, Ferkessedougou, Zuénoula) ne renseigne pas sur le poids des migrations internes aux sous-préfectures, mais seulement sur le poids du recrutement départemental.

trop importante aux migrations de proximité, et singulièrement aux déplacements internes aux sous-préfectures.

Enfin, les migrations entre les villages et les villes à l'intérieur d'une même sous-préfecture sont le plus souvent des migrations de courte durée, de visite et non pas d'installation. On se rend en ville pour bénéficier des services spécifiques qu'elle offre : services commerciaux, administratifs, etc. Ces déplacements de courte durée ne concernent même pas l'ensemble de la population villageoise : Michel Lesourd [52] signale ainsi que "*38 % des migrants* [dans son échantillon, ce sont seulement des hommes baoulé ayant migré dans le Sud-Ouest] *ont déclaré avoir voyagé un peu ou notablement, c'est-à-dire au moins une fois par an, jusqu'à la sous-préfecture dont dépend leur village*" (p. 142).

Finalement, on ne dispose pas de données précisant, à l'intérieur d'une sous-préfecture, la part des différents flux. Cependant, l'orientation des flux connus de migration à l'intérieur des sous-préfectures suggère que l'émigration rurale est dominante. Reste à savoir si, dans le souci de vérifier les résultats de l'EIMU, ces flux sont suffisamment nombreux pour inverser la balance migratoire des milieux en Côte d'Ivoire. De manière contournée et avec de nombreuses précautions méthodologiques, l'EIMU permet de répondre à cette interrogation.

3. Les déplacements internes aux sous-préfectures à travers l'EIMU : volume et direction

Toutes les matrices migratoires[8] présentées dans les documents de l'EIMU ont été établies à partir des questionnaires biographiques, dans lesquels une migration était enregistrée seulement s'il y avait changement de sous-préfecture. Le questionnaire ménage renseigne lui aussi, quoique d'une manière moins précise, sur les flux migratoires puisqu'il permet de comparer les lieux de naissance, de résidence antérieure et de résidence actuelle. Dans ce questionnaire, les résidences devaient être enregistrées qu'il y ait eu ou non changement de sous-préfecture. Nous l'avons donc utilisé pour mesurer l'influence des déplacements internes aux sous-préfectures. Pour tester notre hypothèse du rééquilibrage des flux par les déplacements internes aux sous-préfectures, nous nous sommes concentrés sur les dernières migrations, c'est-à-dire sur les migrations entre les résidences antérieure et actuelle. Parmi les migrants, combien ont changé de localité tout en restant dans la

[8] Une matrice migratoire est un tableau qui croise les zones d'origine et les zones de destination des migrations à l'intérieur d'un territoire donné. Chaque cellule de la matrice représente un type de flux donné (croisement zone de départ/zone de destination). La diagonale centrale représente les migrants qui ne changent pas de zone mais qui, à l'intérieur d'une même zone, peuvent effectuer une migration.

même sous-préfecture ? Et quelle est l'orientation de ces flux internes aux sous-préfectures : sont-ils favorables au milieu rural ou au milieu urbain ?

Alors que les questionnaires biographiques permettent de mesurer, de façon exhaustive, les migrations sur un temps relativement long, les dernières migrations obligent à limiter la période d'observation. En effet, plus la période est longue, plus on compte de dernières migrations, mais aussi plus on néglige les migrations effectuées avant les dernières migrations. Nous avons donc choisi de limiter la mesure à une seule année, la plus récente dans l'enquête : l'année 1992. Cette année-là, 8 % des personnes recensées par le questionnaire ménage ont effectué une migration (soit 4 481 derniers migrants sur 56 192 enquêtés de plus de 6 ans). Le questionnaire ménage ne permet pas d'évaluer le nombre de migrations négligées en 1992 par la seule prise en compte des dernières migrations. Le questionnaire biographique nous permet d'évaluer ce biais.

Tableau 3. Taux de croissance (1992) et volumes migratoires selon les milieux et les modes de calcul (migrations internationales comprises)

	Selon le questionnaire ménage		Selon le questionnaire biographique	
	(1) Dernières migrations incluant les déplacements internes aux sous-préfectures	(2) Dernières migrations excluant les déplacements internes aux sous-préfectures	(3) Dernières migrations (excluant les déplacements internes aux sous-préfectures)	(4) Toutes migrations (excluant les déplacements internes aux sous-préfectures)
Abidjan	+2,16 %	+2,16 %	+2,56 %	+2,66 %
Villes principales*	-1,33 %	-1,25 %	-2,52 %	-2,40 %
Villes secondaires	-3,84 %	-3,67 %	-4,04 %	-4,09 %
Milieu rural	+2,20 %	+2,14 %	+2,44 %	+2,40 %
Nombre de migrations	737 174	725 652	770 384	789 622

* Villes principales : Abengourou, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Divo, Gagnoa, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro et Yamoussoukro. La catégorie "villes secondaires" regroupe toutes les autres villes du milieu urbain, hors Abidjan.
Remarque : le milieu urbain est ici défini par l'INS et correspond à une liste nominative de villes établie en 1975 et légèrement remaniée en 1988 (voir la liste des villes en annexe 1).

La comparaison des colonnes 3 et 4 (tableau 3) montre que, en termes de volume, la prise en compte des seules dernières migrations conduit à négliger seulement 2,5 % des flux migratoires (les dernières migrations représentant 97,5 % de l'ensemble des migrations en 1992). En conséquence de quoi, les taux de croissance migratoires ne varient pas de manière significative. Même si l'on ne tient pas compte dans ces calculs des déplacements internes aux sous-préfectures, il semble pertinent de tester l'influence des déplacements internes aux sous-préfectures sur les seules dernières migrations.

La comparaison des colonnes 2 et 3 (tableau 3) met en évidence la relativité des résultats que l'on peut présenter. Ces deux colonnes auraient dû présenter des résultats identiques puisque l'on mesure le même objet (les dernières migrations effectuées en 1992, à l'exclusion des déplacements internes aux sous-préfectures).

Cependant, on observe un écart de presque 6 %, entre les deux colonnes, dans le nombre de migrations mesurées. Cet écart peut s'expliquer diversement. Il peut être lié au biais de sélection des individus migrants, malgré les redressements. Il peut aussi être lié à la méthode de collecte : le questionnaire biographique est rempli à partir des déclarations du migrant lui-même, tandis que le questionnaire ménage est rempli à partir des déclarations du chef de ménage. Dans ces conditions, il peut se produire assez aisément des erreurs de déclaration qui expliquent la différence des volumes de migrations et des taux de croissance migratoire des différents milieux.

Malgré ces écarts, le fait frappant de ce tableau est bien dans la constance de l'ampleur et des sens de variation des taux de croissance. Quel que soit le mode de calcul (avec ou sans migrations internes, toutes migrations confondues ou dernières migrations seulement, avec le questionnaire biographique ou avec le questionnaire ménage), ils conservent toujours le même ordre de grandeur. La tendance favorable au milieu rural est maintenue : son taux de croissance reste toujours nettement positif (toujours supérieur à 2 %).

La comparaison des colonnes 1 et 2 (tableau 3) permet d'évaluer l'influence des déplacements internes aux sous-préfectures, aussi bien en termes de volume qu'en termes d'orientation des flux. En première approximation, on voit que les taux varient très peu avec la prise en compte des déplacements internes aux sous-préfectures.

Cette faible variation s'explique en premier lieu par le faible poids des déplacements internes aux sous-préfectures : en 1992, elles représentent seulement 1,5 % de l'ensemble des dernières migrations (11 522 déplacements internes aux sous-préfectures, pour un total de 737 174 dernières migrations dans l'année). En fait, cette année-là, leur poids semble exceptionnellement faible : sans restriction de date, d'après l'EIMU, les déplacements internes aux sous-préfectures représentent 5 % des dernières migrations. En fait, il semble que ces migrations de proximité perdent de leur importance relative à partir de 1988. Fait réel ou biais d'enquête ? Nous ne disposons d'aucune explication. Et aucune autre source n'est directement comparable aux résultats de l'EIMU. Toutefois, K.C. Zachariah [109] (p. 43) signale que les migrations de courte distance sont moins importantes en Côte d'Ivoire que dans les autres pays et que, en particulier, elles sont moins importantes que les migrations de longue distance. Par ailleurs, exploitant le recensement de 1975, Françoise Dureau [38] (p. 118) estime que 9,4 % des individus résident dans leur sous-préfecture de naissance, dans une localité dans laquelle ils ne sont pas nés. Dans tous les cas, il existe bien un consensus sur le faible poids des migrations de proximité, spécialement dans le cas des flux ville-campagne.

Les faibles volumes en jeu font très peu varier les taux de croissance migratoire. Pour autant, même si les écarts entre les taux sont très faibles, la comparaison des colonnes 1 et 2 (tableau 3) révèle une surprise : contrairement à ce que l'on attendait, en 1992, les déplacements internes aux sous-préfectures sont favorables au milieu rural (le taux de croissance migratoire est très légèrement supérieur avec les déplacements internes aux sous-préfectures). Depuis quand les

déplacements internes aux sous-préfectures sont-ils favorables au milieu rural ? On a cherché l'orientation des flux de dernières migrations depuis le début des années 1950. Les résultats sont seulement indicatifs parce que les effectifs sont très faibles ce qui rend les résultats aléatoires : les soldes migratoires des milieux urbain et rural varient beaucoup d'une année à l'autre. L'examen des soldes pour chaque année permet cependant de distinguer trois grandes périodes. La première (1950-1970) ne donne pas de résultats significatifs tant sont petits les effectifs des individus ayant effectué leur dernière migration dans cette période à l'intérieur d'une sous-préfecture (presque jamais plus de 10 migrants par an). Au cours de la deuxième période (1970-1982), les échanges migratoires, à l'intérieur des sous-préfectures, sont nettement favorables aux villes. Le retournement des flux de déplacements internes aux sous-préfectures se situe au début des années 1980 : dans la troisième période (1982-1992), le solde migratoire du milieu rural devient positif.

Finalement, la prise en compte des déplacements internes aux sous-préfectures confirme l'orientation des flux migratoires. Et leur volume ne remet pas fortement en cause le calcul des taux. Nos conclusions sont tirées pour la seule année 1992. Sont-elles généralisables à la période 1988-1993, période de référence pour la mesure des migrations dans la cadre de l'EIMU ? Trois éléments militent en faveur de cette généralisation. Premièrement, les flux intra sous-préfectoraux sont favorables au milieu rural pour toute la période qui nous intéresse. Deuxièmement, le même calcul des taux réalisé sur les dernières migrations de l'année 1988 donne des résultats semblables à ceux que nous avons présentés. Troisièmement, dans la matrice qui concerne la période 1988-1993, il est un cas d'échange dont les flux ne sont pas influencés par la prise en compte ou non des déplacements internes aux sous-préfectures : toute entrée ou sortie d'Abidjan constitue nécessairement un changement de sous-préfecture car, pour les besoins de l'enquête, les communes de la métropole sont considérées comme des sous-préfectures. Or, entre Abidjan et le milieu rural, les flux sont favorables à ce dernier. Finalement, avec ou sans déplacements internes aux sous-préfectures, on observe bien un mouvement d'immigration rurale aux dépens des villes de l'intérieur.

CHAPITRE 3

LE RETOUR... AU BOURG OU AU VILLAGE ?

Il est désormais admis que le milieu rural, tel qu'il est défini par l'INS, connaît un solde migratoire effectivement positif. Ni les défauts de sondage, ni les défauts de définition de la migration n'obèrent ce résultat. Cependant, il reste à examiner ce que recouvre précisément ce milieu rural, en s'interrogeant sur les limites fixées, par définition, entre ville et campagne. C'est l'occasion de se demander si le dynamisme migratoire du milieu rural n'est pas davantage le fait de localités intermédiaires entre milieux rural et urbain (les bourgs) que des villages eux-mêmes.

Ce chapitre est consacré à un examen critique de la définition du milieu urbain retenu par l'Institut national de la statistique : on y montre que cette définition n'est pas apte à rendre réellement compte des dynamiques différenciées des villes et des campagnes. On est ainsi conduit à recalculer les résultats de l'EIMU en tenant compte d'une définition strictement démographique de la ville. Finalement, le reclassement des étapes migratoires relevées dans les biographies de l'EIMU permet de décomposer la décroissance du milieu urbain (quelles sont les localités en dépression migratoire ?) et de trouver une réponse à l'hypothèse du dynamisme migratoire des bourgs.

1. Une nécessaire révision de la définition du milieu urbain

a) D'une liste nominative de villes...

En 1993, dans le cadre de l'EIMU, l'INS a retenu une liste de 68 localités pour constituer le milieu urbain. En réalité, cette liste reprend avec quelques menus "aménagements" la liste des 66 villes établie à partir du recensement de 1975 (on y a ajouté deux localités, devenues chef-lieux de préfecture en 1985 : Bangolo et Sakassou). Tout se passe donc comme si l'urbanisation n'avait pas progressé en 18 ans, sinon par la seule croissance des localités déjà retenues comme villes. Or,

l'urbanisation est un processus à double composante : d'une part la croissance démographique des villes identifiées en tant que telles, d'autre part la multiplication des localités accédant au statut de ville. Entre 1975 et 1993, sauf par promotion administrative (érection en chef-lieu de préfecture), aucune localité n'a été élevée au rang de ville. Dans ces conditions, le milieu urbain semble singulièrement sous-estimé et, par là-même, tout porte à croire que le milieu rural comprend des localités à caractère urbain.

En 1993 pour l'EIMU, comme en 1988 pour le recensement, l'INS a repris la définition énoncée à l'occasion du recensement de 1975 : est considérée comme ville toute localité comprenant plus de 10 000 habitants, ou toute localité de plus de 4 000 habitants dont la population active est majoritairement employée dans des secteurs non-agricoles. Mais, en réalité, cette définition n'a pas été appliquée. À l'issue du recensement de 1988, l'INS a présenté une liste de 68 villes. Parmi elles, 57 seulement comptent plus de 10 000 habitants. Or, d'après le recensement de 1988, 73 localités dépassent ce seuil de 10 000 habitants. Ce sont donc 16 villes, comptant au total 219 425 habitants, qui ont été négligées. À celles-là devraient certainement s'additionner de nouvelles localités de plus de 4 000 habitants, dont la population active est majoritairement non-agricole ; mais nous ne disposons pas des sources nécessaires pour en établir la liste. On voit bien là que le milieu urbain a été largement sous-estimé et que de nombreuses villes (au moins 16) ont été assimilées au milieu rural[9]. Dans ces conditions, les premiers résultats bruts de l'EIMU, s'agissant de la croissance migratoire du milieu rural, semblent quelque peu douteux. Il est donc nécessaire de redresser les résultats en tenant compte d'une nouvelle définition du milieu urbain, afin de réévaluer la balance des échanges entre les villes et la campagne. Mais, quelle définition retenir ?

b) ... à la définition du milieu urbain

On pourrait se contenter de réactualiser la liste des villes en appliquant aux effectifs du recensement de 1988 la définition du milieu urbain retenue par l'INS. En réalité, cette option rencontre deux obstacles : un obstacle pratique, d'une part, puisque les données exhaustives sur la répartition de la population active ne sont pas disponibles ; un obstacle théorique, d'autre part, parce que la définition retenue par l'INS ne semble pas la plus opérationnelle.

---

[9] C'est cette sous-estimation de l'urbanisation qui a conduit Jean-Louis Chaléard, Ousmane Dembele et Alain Dubresson [118] à poser la question "qui est fou ?". Ils ont montré à cette occasion à quel point le choix des définitions du milieu urbain conditionne la perception de l'urbanisation.

Tableau 4. Définitions du milieu urbain employées dans les principales sources de données démographiques en Côte d'Ivoire

Source de données	Critère de taille	Critère administratif	Critère d'activité économique	Exceptions	Nombre de villes
Répertoire des localités 1955	...	Chef-lieu de cercle ou de subdivision	...	- Touba, - Toulépleu	48
Villages de la Côte d'Ivoire 1960	Plus de 5 000 habitants	...	...	...	21
Enquêtes régionales 1962-1965	Plus de 5 000 habitants OU	Chef-lieu de sous-préfecture	...	...	107
Évaluations démographiques ORSTOM pour l'atlas de CI 1966	Plus de 4 000 habitants OU	Chef-lieu de sous-préfecture	...	+ Bouna + Toulépleu + Touba + Abobo + Rubino + Afféry + Akoupé	61
Recensement de 1975	Plus de 10 000 habitants	...	...	- Bonon + Dabakala + Grand-Lahou	66
Enquête à passages répétés 1978-1979	OU Plus de 4 000 habitants	ET	Plus de 50 % des chefs de ménages ayant une activité non agricole		

Source : Dureau [39] (p. 163).

Françoise Dureau [39] a analysé l'évolution des définitions de la ville en Côte d'Ivoire. Le tableau 4 montre bien la discontinuité des définitions successivement retenues : le critère administratif a d'abord prévalu (1955), le critère démographique l'a remplacé (1960) ou s'y est adjoint (1962-1965), enfin le critère économique a été introduit (1975) ; parallèlement, certaines localités ont été nominalement supprimées (1955) ou ajoutées (1966 et 1975). L'existence d'exceptions aux règles énoncées tend à prouver l'inapplicabilité des critères stricts proposés. Françoise Dureau fait par ailleurs la démonstration que les critères successivement retenus témoignent de l'influence de théories importées : ce sont les théories fonctionnalistes[10] qui ont conduit à tenir compte successivement de critères administratifs puis économiques, en plus du critère démographique pour définir les villes. Elle montre que ces critères sont impropres dans le contexte africain et que

[10] Pour une mise au point sur l'application des théories fonctionnalistes au terrain ivoirien, voir Alain Dubresson [124] (p. 638-641).

ces définitions ne sont pas aptes à rendre compte de la réalité urbaine[11]. Elle propose finalement de prendre en compte simultanément le niveau d'équipement (maternité, centre de santé, boutique moderne et marché) et un critère démographique (seuil minimum de 5 000 habitants).

En l'absence d'autres données plus exhaustives, on se contentera ici d'appliquer strictement un seuil démographique. Mais ce critère suffit pour plusieurs raisons. Premièrement, c'est le plus neutre, comme le soulignent Koffi Attahi et Véronique Dupont [63], "*le critère à privilégier est celui de la population, la ville se présentant en premier lieu comme une accumulation d'hommes en un point donné de l'espace. Ce critère semble en effet le moins normatif et le plus opérationnel*" (p. 233). Deuxièmement, le nombre d'habitants est l'indicateur le plus synthétique, parce qu'il est corrélé au plus grand nombre d'autres variables caractéristiques du fait urbain [166] (Moriconi-Ébrard, p. 41)

Il faut bien le reconnaître, le choix d'un seuil est toujours arbitraire. Rappelons qu'il y a un consensus sur les seuils de 5 000 et 10 000 habitants. Celui de 5 000 a été retenu par Françoise Dureau qui y voyait une limite a peu près constante dans le temps (entre 1955 et 1975) entre milieux urbain et rural. C'est aussi le seuil choisi par Frédéric Giraut et François Moriconi-Ébrard [159] pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, et par Hardoy et Satterthwaite [162]. Le seuil de 10 000 habitants a aussi été repéré par Françoise Dureau comme seuil possible de délimitation entre les deux milieux ; c'est le seuil international choisi par François Moriconi-Ébrard [166] ; c'est celui choisi par l'INS. Plutôt que de trancher entre ces deux seuils, considérons qu'ils constituent les bornes d'une classe de localités intermédiaires entre la ville et le village. On appellera bourgs, ces localités semi-urbaines qui comptent de 5 à 10 000 habitants. Les villages, eux, comptent au plus 5 000 habitants. Ces deux types de localités constituent le milieu rural. Et, au-delà de 10 000 habitants, on entre dans le milieu urbain.

c) Une hypothèse : le dynamisme migratoire des bourgs

En redéfinissant les milieux urbain et ruraux, on se donne les moyens de vérifier si les campagnes (villages et bourgs) enregistrent bien un solde migratoire positif entre 1988 et 1993. Mais, on se donne aussi les moyens de vérifier si le dynamisme du milieu rural est le fait des villages ou celui des bourgs.

---

[11] Cette réflexion sur la nécessité de prendre en compte la spécificité du terrain africain pour définir le milieu urbain n'est pas isolée. Jacques Champaud [70] (p. 455) a également pris position : "*Nous ne pensons pas qu'il faille refuser le qualificatif d'urbain soit à des agglomérations qui contiennent une forte proportion de personnes travaillant dans l'agriculture [...], ou bien à des localités modestes [...] où la dispersion des équipements n'a pas donné naissance à une véritable agglomération. Ce ne sont peut-être pas des villes au sens complet ou occidental du terme, mais elles n'en participent pas moins à l'urbanisation, soit par le niveau d'équipement dont elles disposent, soit parce que ses habitants sont bel et bien des 'consommateurs' urbains, même s'ils demeurent des producteurs agricoles*".

Précisément, les recherches des quinze dernières années portent à croire que la croissance migratoire du milieu rural est largement portée par celles des bourgs. Partout en Afrique de l'Ouest, des travaux ont montré le dynamisme économique et démographique de ces localités semi-urbaines. Dans l'ensemble ouest-africain, Frédéric Giraut [158] a montré l'accélération de la croissance démographique des petites villes dans un contexte de légère régression de la croissance urbaine, régression touchant les villes moyennes, grandes et primatiales. En Côte d'Ivoire en particulier, Jean-Louis Chaléard, Ousmane Dembele et Alain Dubresson [118] ont montré à la fois la multiplication et la forte croissance démographique des bourgs entre 1975 et 1988.

Les petites villes et les bourgs sont identifiés comme des lieux privilégiés d'accueil des migrants. Sans étudier spécifiquement le phénomène, Frédéric Giraut observe l'importance accrue des retours dans ces localités [158] (p. 398). Par ailleurs, on sait que les néo-citadins (migrants en ville susceptibles de revenir dans leur région d'origine) investissent plus volontiers dans la localité semi-urbaine proche de leur village d'origine que dans leur propre village[12].

2. Le reclassement des étapes migratoires

a) Conséquences pratiques du changement de définition

Les matrices migratoires sont construites à partir des questionnaires biographiques qui relèvent toutes les étapes de la vie du migrant (annexe 8). Chaque étape a été directement codée par l'INS en milieu urbain ou rural dans le fichier des biographies. Pour appliquer à chacune des étapes des biographies la nouvelle définition des milieux, il n'existait pas d'autre alternative que de retourner aux exemplaires originaux des questionnaires pour relever le nom de chacune des localités traversées par les migrants, dans le but de les reclasser. Ce sont donc plus de 60 000 étapes migratoires (soit plus de 19 000 biographies) qui ont été retranscrites, reclassées puis recodifiées dans le fichier. On voit là les limites d'une codification *a priori* des étapes migratoires : si les localités avaient elles-mêmes été codifiées, on aurait pu les reclasser automatiquement sans avoir besoin de retourner examiner chacun des questionnaires remplis. Cette expérience rappelle une nouvelle fois qu'il ne faut pas codifier les étapes *a priori* mais transcrire une information complète (le code ou le nom de la localité) qui peut être traitée *a posteriori* selon tous les critères possibles.

---

[12] Sur cette question, voir la partie de cette étude intitulée "Problèmes de définition de la migration de retour" (chapitre 6).

Afin d'affiner les résultats, les étapes ont été reclassées en fonction de huit catégories et non pas simplement selon la distinction urbain/rural. Pour vérifier l'hypothèse relative au dynamisme des bourgs, on conserve la distinction villages/bourgs au sein du milieu rural. Et pour mieux identifier les sources de l'émigration urbaine, on distingue cinq catégories : les villes de 10 à 20 000 habitants, de 20 à 40 000 habitants, de 40 à 80 000 habitants, de plus de 80 000 habitants, et Abidjan. Enfin, l'étranger constitue une catégorie à part dans laquelle on ne peut distinguer valablement les milieux urbain et rural : le caractère urbain ou rural de l'étape était laissé à l'appréciation du migrant lui-même (on a vu des localités telles que Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso classées en milieu rural !).

La pertinence des nouvelles classes choisies est acquise en termes d'analyse (tester l'hypothèse relative au dynamisme des bourgs, identifier les villes d'émigration), cependant il reste à vérifier leur validité en termes statistiques. Sont-elles correctement représentées par l'échantillon de l'enquête, échantillon qui a été tiré pour une classification initiale moins précise (milieu rural, villes secondaires, villes principales, Abidjan) ? Deux points de vue éclairent cette question. Un point de vue purement quantitatif : chacune des classes bénéficie-t-elle d'un nombre de districts de recensements (DR) suffisant pour être représentatif ? Et un point de vue qualitatif : l'échantillon des localités enquêtées est-il significatif, dans le sens où il représente la diversité des situations et des évolutions des localités qu'il représente ?

b) Des villages à Abidjan : des catégories urbaines inégalement représentées

En première approche, la répartition des DR selon les classes de taille montre une nette inégalité de représentativité des classes (tableau 5). Deux classes sont particulièrement bien représentées dans l'enquête : Abidjan (83 DR) et les villages (moins de 5 000 habitants : 101,75 DR). Ceux-ci ont tiré vers eux l'essentiel des DR du milieu rural tel qu'il est défini par l'INS (115 DR). De ce fait, il reste seulement 15,25 DR pour représenter la classe des bourgs, qui se trouve ainsi fortement sous-estimée d'un point de vue quantitatif : 12 bourgs enquêtés représentent 123 bourgs recensés dans le pays en 1988. Enfin, l'ensemble des classes urbaines se trouve mieux représenté, le rapport localités enquêtées/localités recensées augmentant avec la taille, jusqu'à atteindre l'unité pour les villes de plus de 80 000 habitants (6 villes recensées, 6 villes enquêtées).

Tableau 5. Localités enquêtées et localités recensées selon les classes de taille

Classes de taille (1988)	(1) Nombre de DR enquêtés (1993)	(2) Nombre de localités enquêtées (1993)*	(3) Nombre de localités recensées (1988)	(4)=(2)/(3) Taux de sondage
Moins de 5 000 habitants	101,75**	260	8 354	3 %
5 à 10 000 habitants	15,25	12	123	10 %
10 à 20 000 habitants	11	10	30	33 %
20 à 40 000 habitants	38	17	30	56 %
40 à 80 000 habitants	18	5	6	83 %
Plus de 80 000 habitants	30	6	6	100 %
Abidjan	83	1	1	100 %
Total	297	310	8 549	4 %

* Les noms des localités enquêtées de plus de 5 000 habitants sont livrés en annexe 1.
** La plupart des districts de recensement ruraux couvrent plusieurs localités. Il est arrivé que dans un même district de recensement se trouvent à la fois un bourg et un village. C'est ce qui explique les fractions de DR.

c) Les bourgs : un échantillon représentatif

Ce sont finalement les bourgs qui souffrent du plus gros défaut de représentativité. Peut-on néanmoins considérer que les douze bourgs enquêtés constituent un échantillon représentatif ? Sont-ils porteurs de la diversité des situations et des évolutions de l'ensemble des bourgs de Côte d'Ivoire ? L'analyse des résultats du dernier recensement nous donne un cadre de référence indispensable pour montrer la représentativité de notre échantillon. De fait, on y retrouve tous les types régionaux de bourgs [118] (Chaléard, Dembele, Dubresson, p. 11-12).

Les bourgs à croissance record du sud-ouest : ce sont des bourgs de création récente, liés au développement du système d'organisation et de production de l'arboriculture marchande. Leurs taux de croissance (naturelle et migratoire) atteignent souvent, voire dépassent, 10 % par an. On distingue deux types de peuplement selon que l'habitat est concentré dans un noyau semi-urbain ou dispersé en campements.

Le premier type est représenté, dans l'échantillon, par Méagui dont le noyau regroupe plus de 80 % des 7 684 habitants. Carrefour situé sur la route San-Pédro–Soubré, Méagui est un centre de collecte et de distribution des productions agricoles.

Le second type est représenté, dans l'échantillon, par Mabehiri (département de Soubré) dont le noyau administratif concentre seulement 516 des 7 631 habitants. Gabia (département de Oumé) est une variante de ce type : son peuplement est dispersé mais plus ancien. Sa croissance s'en trouve atténuée (entre 1975 et 1988, +3,5 % par an, contre 18 % à Mabehiri). Elle représente les bourgs de l'ancien front pionnier du Centre-Ouest.

Les noyaux de peuplement de la savane : dans le nord, les bourgs sont moins nombreux mais se caractérisent par la concentration de leur peuplement : les noyaux eux-mêmes regroupent presque toujours plus de 5 000 habitants.

À la rencontre de la forêt et de la Savane, le pays baoulé est représenté par deux bourgs : Botro (département de Bouaké) et Sakassou (chef-lieu de département). Le

premier illustre la stagnation de la croissance urbaine du pays baoulé (entre 1975 et 1988, +2 % par an à Botro contre une croissance urbaine moyenne nationale de plus de 6 %). Le second, Sakassou, est une exception dans le pays baoulé : c'est la seule localité qui a dépassé le seuil des 5 000 habitants dans la dernière période intercensitaire.

Dans l'échantillon, Kolia (département de Boundiali) représente un groupe très concentré de bourgs émergents du Nord-Ouest (Minignan, Kolia, Gbon, Kouto, M'Bengué). Toutes ces localités ont dépassé le seuil de 5 000 habitants dans la première moitié des années 1980 et ont acquis le statut de sous-préfecture. En dehors de cet ensemble, les bourgs de la savane sont très dispersés.

Enfin, Dabakala représente un cas original : c'est le seul bourg de l'échantillon que l'INS considère comme une ville. C'est sans doute la rapidité de sa croissance qui a attiré l'attention : elle dépasse l'accroissement démographique moyen depuis 1963, même si elle s'est atténuée entre 1975 et 1988 (+6,9 %).

Le vieux sud-est et la périphérie abidjanaise : le sud-est est marqué par une double tendance. D'une part, une stagnation liée au déclin de l'économie forestière ; d'autre part, un dynamisme économique relancé par l'influence d'Abidjan. Les bourgs de l'échantillon illustrent cette double tendance.

Yakasse (département d'Abengourou) et Abongoua (département de Bongouanou) représentent les bourgs stagnants du vieux sud-est forestier. Le premier a passé le seuil des 5 000 habitants au milieu des années 1980, grâce à une faible croissance (+1,9 %). Le second, en revanche, est un vieux bourg : Abongoua a connu une forte croissance dans les années 1960, au moment du développement de l'économie forestière. Depuis, il stagne avec une croissance annuelle de 0,7 % entre 1975 et 1988.

Ananguié (département d'Agboville) et Sikensi (département d'Abidjan) représentent la seconde tendance, celle du renouveau des périphéries abidjanaises. Ananguié est un bourg récent (seuil de 5 000 habitants dépassé à la fin des années 1980), de petite taille (5 037 habitants en 1988, dont 4 007 dans le noyau) dont le développement est très certainement lié au développement des cultures vivrières : il se situe dans la sous-préfecture de Rubino, là-même où Jean-Louis Chaléard [116] a mis en évidence l'essor du secteur vivrier. Sikensi, nettement plus proche d'Abidjan, très accessible (desservi par l'autoroute), est un bourg plus ancien et plus étoffé : de 1975 à 1988, il croît de 7,4 % par an, passe le seuil des 5 000 habitants vers 1980, et affiche en 1988 une population de 8 312 habitants (dont 97 % sont concentrés dans le noyau).

En somme, tous les types de bourgs sont représentés dans l'échantillon de l'EIMU. On y trouve, comme dans toute la Côte d'Ivoire, une majorité de bourgs émergents, c'est-à-dire ayant passé le seuil des 5 000 habitants pendant la dernière période intercensitaire (9 bourgs sur 12 dans l'échantillon, 103 sur 123 dans tout le pays). Finalement, si la classe "5 à 10 000 habitants" n'est pas très bien représentée d'un point de vue quantitatif, son échantillon semble néanmoins globalement représentatif.

d) Dynamique démographique comparée de l'échantillon et des villes de Côte d'Ivoire

Pour vérifier le caractère significatif des autres classes de taille, mieux représentées en termes quantitatifs, nous avons cherché à comparer les dynamiques démographiques des villes enquêtées à l'ensemble des villes de chacune des classes. Pour l'ensemble des localités de Côte d'Ivoire, seuls les effectifs sont disponibles de manière exhaustive. Cette étude comparée des dynamiques démographiques se limite donc à l'étude des croissances comparées pour la période 1975-1988.

La figure 3 permet de distinguer trois ensembles :

- pour les villes de plus de 80 000 habitants (y compris Abidjan), toutes les localités ayant été enquêtées, il n'y a pas d'écart de croissance entre les villes enquêtées et l'ensemble des villes ;
- les villes de 40 à 80 000 habitants de l'échantillon, en revanche, montrent un surcroît de croissance. Il s'explique par l'absence d'Agboville dans l'échantillon, ville qui connaît une croissance faible (+4,2 %) par rapport à l'ensemble de la classe (5,4 %) ;
- toutes les classes de taille inférieure sont affectées, au contraire, par un léger déficit de croissance démographique des villes de l'échantillon.

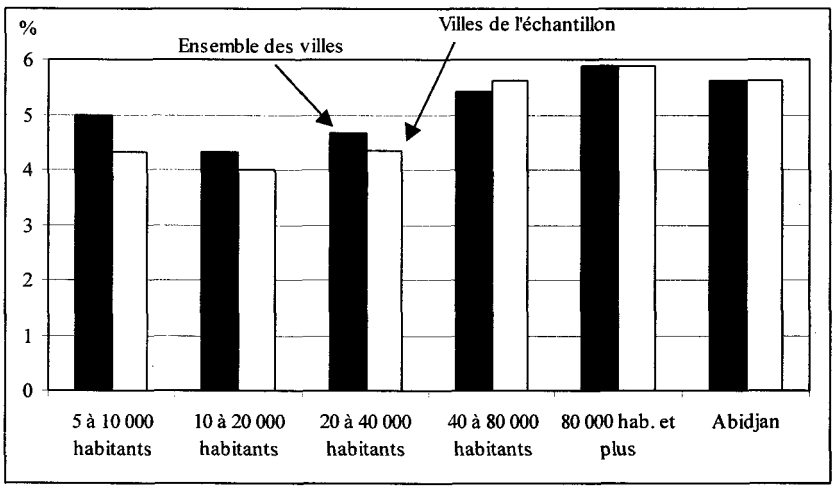

Figure 3. Croissance démographique annuelle comparée (1975-1988) des villes de l'échantillon (EIMU) et de l'ensemble des villes de Côte d'Ivoire

Quelles peuvent être les effets de ces écarts sur la mesure des flux migratoires ? La croissance démographique est une mesure trop générale ; il eût été

préférable de comparer les croissances migratoires pour tirer des conclusions fiables. Cependant, en supposant que la croissance naturelle[13] est identique d'une colonne à l'autre, alors, dans les matrices migratoires :

- les flux dirigés vers les villes de 40 à 80 000 habitants, dont l'échantillon est en sur-croissance, seraient surévalués ;
- tandis que les flux orientés vers les classes de taille inférieure, pour lesquelles l'échantillon est en déficit de croissance, seraient sous-évalués dans les matrices. Ceci est vrai, en particulier, pour les bourgs qui appartiennent au milieu rural : on voit là que la constitution de l'échantillon ne va pas dans le sens d'une exagération de la croissance migratoire rurale.

Quoi qu'il en soit, les écarts de croissance sont si faibles (ils ne dépassent pas 0,66 %), que le biais est sans doute très réduit. Mais, en tout état de cause, ce paragraphe sur la représentativité des classes doit avertir le lecteur de l'exactitude toute relative des résultats, même s'il ne nous est pas possible de présenter des intervalles de confiance.

3. Les résultats à l'épreuve du reclassement

a) De la précaution dans les extrapolations

Même si toutes les classes de localités sont représentées dans l'échantillon, on a vu la nécessité de prendre avec précaution les résultats qui tiendraient compte de ce découpage. On a donc effectué un exercice de contrôle. En toute rigueur, pour chacune des classes, il devrait y avoir concordance entre les effectifs extrapolés à partir de l'EIMU et les effectifs attendus en 1993. Or, le tableau 6 montre un décalage entre les effectifs attendus et les effectifs obtenus à partir de l'enquête (colonnes 1 et 2). Ce décalage est mineur pour les villages et pour les villes de plus de 40 000 habitants, mais il est flagrant pour les plus petites villes (10 à 20 000 habitants).

[13] En 1988, à l'échelle nationale, taux d'accroissement global moyen : +3,8 %, taux d'accroissement naturel : +3,3 %, taux de croissance migratoire : +0,5 %.

Tableau 6. Répartition de la population selon les classes de localités et selon les modes de calcul (1993)

	(1) Effectifs attendus (d'après le RGPH88)		(2) Effectifs extrapolés (d'après l'EIMU)		Coefficient de redressement (3)=(1)/(2)	Effectifs redressés (4)=(2)*(3)	
	Effectifs	%	Effectifs	%		Effectifs	%
Moins de 5 000 habitants	6 815 727	*52*	6 871 823	*52*	0,9918	6 815 809	*52*
5 à 10 000 habitants	1 015 920	*8*	874 133	*7*	1,1622	1 015 495	*8*
10 à 20 000 habitants	494 698	*4*	157 250	*1*	3,1459	494 168	*4*
20 à 40 000 habitants	1 017 404	*8*	1 095 156	*8*	0,9290	1 017 447	*8*
40 à 80 000 habitants	423 175	*3*	557 342	*4*	0,7593	422 891	*3*
Plus de 80 000 habitants	628 685	*5*	728 775	*6*	0,8627	628 359	*5*
Bouaké	405 729	*3*	457 380	*3*	0,8871	405 562	*3*
Abidjan	2 356 819	*18*	2 352 275	*18*	1,0019	2 356 294	*18*
Total	13 158 158	*100*	13 094 134	*100*	1,0049	13 156 025	*100*
Sous-total urbain	5 326 511	*40*	5 348 178	*41*	0,9959	5 324 721	*40*
Sous-total rural	7 831 647	*60*	7 745 956	*59*	1,0111	7 831 304	*60*

Pourquoi cet écart entre les effectifs attendus et les effectifs extrapolés ? Les effectifs attendus correspondent à une projection réalisée à partir des effectifs du recensement de 1988 : on a appliqué un taux annuel de croissance constant à chacune des classes (+4,03 %, taux communiqué par l'INS, correspondant aux taux nationaux de croissance entre 1988 et 1993). La distribution des effectifs selon les classes de localités est donc strictement la même qu'en 1988. Cette projection est élémentaire et assez peu satisfaisante ; elle pourra être substantiellement améliorée quand on disposera des résultats du recensement de 1998[14]. Même si cette projection est élémentaire, les résultats extrapolés s'en écartent trop (en particulier pour la classe des villes de 10 à 20 000 habitants : elle représente 4 % des effectifs attendus et seulement 1 % des effectifs extrapolés) pour que l'on puisse considérer comme fiables les extrapolations de l'EIMU[15]. On a donc cherché à redresser les extrapolations en introduisant un coefficient correcteur pour chacune des classes : ce coefficient (3) correspond au rapport entre les effectifs attendus et les effectifs extrapolés.

Cette manœuvre statistique, rudimentaire, permet de retrouver des effectifs à peu près satisfaisants, conformes – évidemment – aux effectifs attendus. Par ailleurs, l'application des coefficients de redressement ne perturbe pas les résultats

[14] En prenant pour référence la répartition de la population de 1988, on s'empêche précisément de mesurer les transformations induites dans la répartition de la population par les migrations. C'est pourquoi, il sera bien plus satisfaisant de procéder rétrospectivement en reconstituant les effectifs de 1993 à partir de ceux de 1998.

[15] Les coefficients d'extrapolation ont, en principe, été calculés à partir du plan de sondage. Cependant, le vieillissement de la base de sondage fait obstacle à un calcul tout à fait fiable des coefficients d'extrapolation. Le problème que l'on rencontre ici pour la répartition des effectifs de population selon les classes de localités a déjà été soulevé pour la répartition régionale des effectifs. Mais il a été montré que, quels que soient les coefficients d'extrapolation retenus, l'orientation générale des flux de migrations est maintenu [7] (Antoine, p. 12-14, annexe 9).

de l'EIMU. On a, par exemple, contrôlé la répartition des effectifs selon les régions : ils restent pratiquement inchangés lorsqu'on applique les coefficients correcteurs.

b) Un résultat permanent : le dynamisme migratoire du milieu rural

Sans redéfinition des milieux, les résultats de l'EIMU donnaient à voir une décroissance migratoire des villes de l'intérieur (principales et secondaires), une faible croissance de la ville d'Abidjan (acquise notamment par l'immigration internationale) et une très nette croissance migratoire du milieu rural. On a vu que la prise en compte des déplacements internes aux sous-préfectures ne remet pas ce résultat en cause. Ces tendances se maintiennent-elles quand on corrige la définition des milieux ? Dans le détail, vérifie-t-on que le dynamisme migratoire du milieu rural est surtout lié à celui des bourgs ? Et peut-on identifier avec plus de précisions les sources de l'émigration urbaine ?

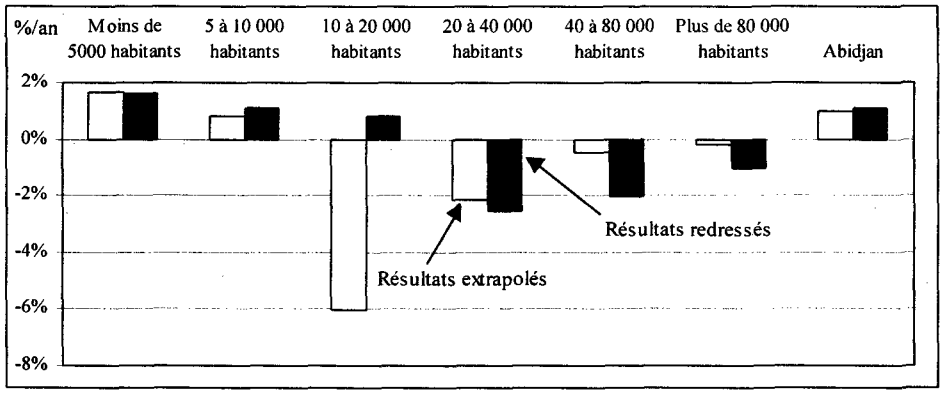

Figure 4. Taux annuels de croissance migratoire (1988-1993) selon les classes de localités et les modes de calcul (migrations internationales incluses)

La comparaison des résultats obtenus avec ou sans redressement montre le maintien des tendances lourdes du paysage migratoire ivoirien : malgré la redéfinition des milieux, quel que soit le mode de calcul, le milieu rural conserve une croissance migratoire positive (+1,56 %), Abidjan également (environ +1 %), tandis que les villes de l'intérieur conservent leur déficit migratoire (-1,31 % selon les résultats extrapolés et -1,43 % après redressement).

Des villages et des bourgs...

Dans le détail, au sein du milieu rural, les villages et les bourgs ne se distinguent pas grandement. Les deux classes connaissent une croissance migratoire positive et, dans tous les cas, celle des villages est supérieure à celle des bourgs. Ainsi, le dynamisme migratoire du milieu rural est largement lié à l'attraction que les villages exercent sur les populations urbaines. Les bourgs profitent dans une moindre mesure de l'émigration urbaine : leur taux annuel de croissance migratoire est environ de +1 % quand celui des villages atteint environ +1,6 %. La proposition est également vraie quand on examine les volumes : les bourgs accueillent 140 000 migrants, quand les villages en accueillent plus de 900 000 (voir, en annexe 3, le détail des volumes et des taux de migration selon les classes de localités). Cette supériorité des villages sur les bourgs est liée à une contribution plus importante des migrants venant d'Abidjan et des villes moyennes (20 à 40 000 habitants) – la contribution de ces localités à la croissance des bourgs est nulle. Par ailleurs, l'immigration internationale contribue à gonfler le bilan migratoire de l'ensemble du milieu rural, mais, là encore, sa contribution à la croissance démographique est plus forte dans les villages que dans les bourgs.

Abidjan : une croissance migratoire assurée par les migrations internationales

Comme ceux du milieu rural, les résultats d'Abidjan sont très stables : ils varient fort peu avec les redressements. Chaque année, avec l'immigration, la ville gagne l'équivalent de 1 % de sa population. En réalité, cette croissance migratoire est entièrement due aux migrations internationales : sans apports étrangers, Abidjan enregistrerait une croissance migratoire nulle. Un tel résultat peut sembler surprenant tant il est vrai que perdure l'image d'Abidjan comme une espèce de pompe aspirante, de mégalopole dévorante et étouffante pour le reste du pays : "*[...] on peut dire qu'Abidjan est presque l'unique but de l'exode rural. Après deux décennies de dislocation des réseaux pyramidaux de la période coloniale, une capitale omnipotente, proportionnellement démesurée et sans cesse croissante, écrase une poussière de villes petites et moyennes, naguère hiérarchisées et maintenant toutes réduites au même niveau local*" [165] (Marguerat). Mais Françoise Dureau [39] (p. 210) a déjà montré que, depuis les années 1950, la croissance d'Abidjan est largement due aux migrations internationales. Et, plus récemment, dans son analyse des résultats du recensement de 1988, Benjamin Zanou [22] a signalé que le solde d'Abidjan, entre 1987 et 1988, était légèrement négatif quand on prenait en compte les seules migrations intérieures (51 730 immigrants contre 64 920 émigrants).

Hormis les migrations internationales, quel est le bilan des échanges migratoires d'Abidjan avec l'intérieur du pays ? La métropole participe au mouvement général d'émigration urbaine à destination rurale. En cinq ans, de 1988 à 1993, elle a perdu environ 73 000 habitants qui, pour la quasi-totalité, ont rejoint

des villages (et non pas des bourgs)[16]. Elle a gagné un nombre équivalent de migrants issus des villes de l'intérieur, et plus spécialement des villes moyennes (20 à 40 000 habitants).

En réalité le bilan migratoire d'Abidjan est faussé par une acception trop restrictive de l'espace abidjanais. Dans le cadre de l'EIMU, on s'en tient à un espace réduit aux dix communes de la ville d'Abidjan. Mais, en matière de migrations, il vaut mieux raisonner à l'échelle de l'agglomération, quitte à dépasser les limites administratives. On a donc cherché à agglomérer statistiquement les villes périphériques (Anyama, Bingerville, Grand-Bassam) à la ville d'Abidjan pour créer un "grand Abidjan". La croissance migratoire d'Abidjan passe ainsi de 1 à 1,5 %. Les villes périphériques contribuent assez largement à la croissance migratoire de l'agglomération parce qu'elles accueillent en forte proportion des migrants des villes de l'intérieur, et plus spécialement des villes de 40 à 80 000 habitants.

Les villes de l'intérieur : une décroissance migratoire nuancée

En dehors d'Abidjan, le milieu urbain se décompose en quatre classes qui enregistrent, toutes mais dans une proportion variable, une décroissance migratoire. Au contraire du milieu rural ou d'Abidjan, les résultats des villes de l'intérieur varient parfois considérablement en fonction du mode de calcul, ce qui doit inciter à la prudence dans l'interprétation.

Les résultats de la classe des villes de 10 à 20 000 habitants présentent une variation particulièrement forte. Sans redressement, le taux de migration nette de cette classe est si fortement négatif qu'il est nécessairement aberrant. Il justifie à lui seul la tentative de redressement des résultats. Avec redressement, le taux devient positif. Cet écart entre résultats simplement extrapolés et résultats redressés s'explique par la faible représentation de cette classe dans l'échantillon (10 localités enquêtées en 1993, pour 30 localités recensées en 1988). Il est d'une telle ampleur que le résultat de cette classe est sans valeur. L'évolution migratoire des villes de 10 à 20 000 habitants reste, dans le cadre de l'EIMU, une énigme.

Les résultats des autres classes de villes varient dans une bien moindre mesure : les tendances des résultats extrapolés sont conservées avec les résultats redressés. Les trois classes enregistrent une décroissance migratoire. Mais, confrontée aux taux de croissance naturelle, la décroissance migratoire n'est pas telle qu'elle remette en cause l'accroissement des villes de l'intérieur : en tenant compte des résultats extrapolés, on peut même considérer que la croissance migratoire des villes de plus de 40 000 habitants est nulle, et non pas négative.

---

[16] D'un point de vue statistique, le bilan des échanges entre Abidjan et le milieu rural n'est pas contestable pour deux raisons. D'une part, la question des migrations internes aux sous-préfectures n'intervient pas car toute migration impliquant Abidjan est une migration de sous-préfecture à sous-préfecture (Abidjan étant elle-même constitué de dix communes qui sont autant de sous-préfectures). D'autre part, il n'y a pas d'ambiguïté quant à la définition des milieux.

Dans tous les cas, les villes de 20 à 40 000 habitants conservent un déclin migratoire assez marqué (environ -2 % par an), alors même que cette classe semble particulièrement dynamique sur le plan démographique au regard des évolutions intercensitaires (renforcement du nombre de localités et de leur poids relatif dans l'ensemble de la population urbaine). Ce déclin est dû à des échanges particulièrement déficitaires à la fois avec les villages et avec Abidjan (voir, en annexe 2, les matrices migratoires détaillées). Il n'en reste pas moins difficile à expliquer.

CONCLUSION

POUR EN FINIR AVEC LE MYTHE DE "L'EXODE RURAL"

La première partie de cette étude a montré que, mise à l'épreuve, l'EIMU conduit invariablement au même résultat : quelles que soient les définitions de la migration (avec ou sans flux internes aux sous-préfectures) et de la ville, entre 1988 et 1993, le milieu rural a bien accueilli plus de migrants qu'il n'en a perdu. Ce résultat doit mettre fin aux doutes que les résultats de l'EIMU ont initialement suscités. Il faut désormais admettre qu'il y a, au moins entre 1988 et 1993, une inversion des flux migratoires entre villes et campagnes en Côte d'Ivoire. Ce résultat doit permettre d'en finir avec le mythe de "l'exode rural".

Pourquoi parler d'un mythe de "l'exode rural" ? C'est que "l'exode rural" est une représentation déformée des échanges entre villes et campagnes. Mal défini, il désigne tantôt le simple flux des campagnes vers les villes, et tantôt le solde net des migrations en faveur des villes. Mais dans tous les cas, le terme "exode" suggère un déplacement massif, contraint, et presque irrémédiable ; il suggère que les campagnes se dépeuplent, voire se "désertifient" et que ce mouvement conduit à une croissance excessive des villes. Or, la réalité est bien plus nuancée. D'une part, les campagnes ne se vident pas car le volume des départs est modeste au regard de la croissance de la population rurale. C'est vrai de la Côte d'Ivoire, mais aussi de nombreux autres pays. D'autre part, l'apport en ville de ces migrations peut paraître marginal par rapport à la capacité de reproduction de la population urbaine : presque partout dans le monde, la croissance urbaine est aujourd'hui bien davantage le fait de la croissance naturelle que de la croissance migratoire [167] (Moriconi-Ébrard).

Cette vision déformée des échanges ville-campagne, véhiculée par la thématique toujours prégnante de "l'exode rural", est révélatrice de l'emphase avec laquelle est souvent traitée la question des migrations : sauf quand ils sont directement encouragés, les déplacements sont dramatisés parce qu'ils remettent en cause de prétendus équilibres sociaux et territoriaux, parce qu'ils sont sources de

désordre[17]. Cette vision déformée est par ailleurs la cause d'un aveuglement persistant face aux mutations démographiques : l'idée d'un "exode rural" dominant est si prégnante, qu'elle a dissimulé tout résultat tendant à montrer l'émergence de l'émigration urbaine.

L'analyse des différentes collectes de données démographiques, réalisées en Côte d'Ivoire depuis le milieu des années 1960, confirme cette idée. En s'interrogeant sur la façon dont sont traitées les migrations entre milieux dans toutes ces collectes, on est conduit à distinguer deux périodes : la première période pendant laquelle, par défaut de méthode, l'émigration urbaine n'a pas été mesurée, couvre les résultats des enquêtes régionales de 1965 et du recensement général de la population de 1975 (RGP75) ; la seconde période pendant laquelle l'émergence de l'émigration urbaine a été partiellement repérée sans être jamais pleinement reconnue, couvre les résultats de l'enquête à passages répétés de 1978-1979 (EPR) et du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 (RGPH88).

1. Première période (1965-1975) : l'émigration urbaine, un phénomène non mesuré

Jusqu'à la fin des années 1970, les études qui ont exploité les résultats des collectes démographiques nationales n'ont jamais évoqué le thème de l'émigration urbaine. La synthèse des enquêtes de 1965 tente une estimation des migrations entre milieux entre 1960 et 1965 : elle conclut à l'existence d'un "exode rural plutôt modéré" [19] (Roussel, p. 158), mais ne traite pas de l'émigration urbaine. Quant aux résultats du recensement de 1975, qui ont pourtant été abondamment exploités[18], ils ne sont jamais traités en termes de migrations entre milieux. Les auteurs mettent en évidence les grands mouvements migratoires qui animent le pays mais ne s'intéressent pas aux contre-courants. Ils insistent sur l'inégalité des échanges entre les régions soudaniennes (du nord) et les régions forestières (du sud), ils mesurent l'importance de l'immigration internationale, ils évaluent la part des migrations dans la croissance urbaine ; mais ils n'évoquent jamais les migrations de retour, ces mouvements qui reconduisent les migrants vers leur milieu d'origine, et en particulier les immigrants en ville vers le milieu rural[19].

---

[17] Marc Le Pape [50], s'appuyant sur les travaux d'Albert Hirschman (*Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, 1991) et analysant les discours de responsables économiques ou politiques, montre bien que la migration est un sujet d'inquiétude dès lors qu'elle n'est pas strictement orientée comme le souhaiteraient ces responsables.

[18] Ils ont fait l'objet de cinq études directement consacrées aux migrations ; dans l'ordre chronologique : Zachariah [57], Dittgen [123], Marguerat [53], Fargues [42] et Dureau [38], qui fait un très bon inventaire critique des études qui ont précédé la sienne (p. 9-52).

[19] En revanche, à la même époque, grâce à des enquêtes qualitatives, plusieurs chercheurs ont signalé – sans en donner de mesure – l'existence de ses migrations de retour : Gibbal [129], Monnier [137], Étienne [41].

De fait, le recensement de 1975 ne permet pas de mesurer ces contre-courants. En réalité, il ne permet pas de comptabiliser véritablement les migrations, il permet seulement de compter les migrants-durée de vie ; c'est-à-dire qu'il donne simplement à voir la résultante du cheminement des migrants par comparaison des lieux de naissance et de résidence. C'est une mesure extrêmement réductrice de la migration. D'une part, elle ne se rapporte pas à une durée fixe, puisqu'elle se réfère à la durée de vie des migrants. D'autre part, elle sous-évalue considérablement le nombre de migrations : un individu peut avoir fait dix déplacements entre son lieu de naissance et son lieu de résidence, mais on ne compte qu'une migration. Enfin, et surtout pour ce qui nous concerne, si le lieu de résidence coïncide avec le lieu de naissance, quel que soit le cheminement de l'individu entre ces deux étapes, il est compté non-migrant ; ainsi, les migrants de retour ne sont pas comptabilisés puisqu'ils sont considérés non-migrants. Dans ces conditions, l'émigration urbaine est singulièrement négligée puisqu'elle correspond largement à une migration de retour.

On voit bien finalement que les mesures dont on disposait jusqu'en 1975 pour évaluer les migrations ne permettaient pas de s'intéresser à l'émigration urbaine. Mais ce défaut de mesure semblait négligeable dans un contexte où l'attention était surtout attirée par le caractère spectaculaire de la croissance urbaine (Abidjan avait un taux annuel de croissance démographique de 10 %). Les collectes démographiques suivantes ont permis d'affiner la mesure des migrations.

2. Seconde période (1978-1988) : l'émigration urbaine, un phénomène non reconnu

L'enquête à passages répétés de 1978-1979 offre des possibilités de mesure nettement supérieures à celle du recensement de 1975 : elle autorise cinq mesures différentes de la migration, par croisement des différentes variables recueillies sur les lieux de résidence (lieu de naissance, lieu de résidence aux différents passages de l'enquête, lieu de résidence en 1975 (date du RGP), dernière résidence avant l'enquête). Conformément au schéma attendu de l'émigration rurale, les migrations internes, mesurées entre 1978 et 1979, sont favorables aux villes ivoiriennes aux dépens du milieu rural aussi bien en région de savane qu'en région de forêt [39] (Dureau, p. 296). Dans le bilan démographique de la Côte d'Ivoire [15] (p. 200), une autre mesure de la migration, la comparaison des lieux de résidence de 1975 et 1978, montre que seul Abidjan et le milieu rural forestier enregistrent un solde positif, les autres villes enregistrant un déficit (migrations internationales exclues). En réalité, ce résultat doit être considéré avec précaution, car les données sur les migrations issues de l'EPR sont réputées peu fiables – raison

pour laquelle elles ont d'ailleurs été peu exploitées[20]. En réalité, ce qui nous intéresse ici, c'est moins la qualité de ces résultats, que la façon dont ils ont été restitués. Ils n'ont jamais été mis en valeur, n'ont jamais été reconnus : le rapport qui présente ces données n'en commente même pas l'originalité, il reste cantonné aux thèmes obsessionnels de "l'exode rural" et de la macrocéphalie abidjanaise, quand il faudrait souligner le déclin des villes de l'intérieur.

Le traitement réservé aux résultats du recensement de 1988 prolonge cette tendance à ne pas reconnaître l'émergence de l'émigration urbaine. À l'échelle de la métropole abidjanaise, Benjamin Zanou [22] a mis en évidence que la ville enregistrait un solde légèrement négatif dans ses échanges avec le reste du pays entre mars 1987 et mars 1988. Le résultat a été publié mais il n'a jamais été largement diffusé et n'a pas été intégré dans les documents de prospective et de planification. En la matière, les autorités ivoiriennes construisent ainsi un paradoxe : l'émigration rurale, singulièrement orientée vers Abidjan, est dénoncée ; des politiques sont définies pour l'endiguer, mais on ne reconnaît pas qu'elle s'atténue. Analysant spécifiquement la façon dont sont perçues les migrations vers Abidjan depuis les années 1930, Marc Le Pape [50] a rapproché cet état d'esprit de la thèse de l'inanité, selon laquelle, dans la "rhétorique réactionnaire", toute tentative rénovatrice est illusoire. L'idée que "l'exode rural" est irrémédiable est si fortement ancrée, que lorsqu'elle est objectivement remise en cause par les statistiques, les services de planification et de prospective n'intègrent pas les nouveaux résultats sur les migrations à leur réflexion. Ils proclament leur espoir de voir aboutir quelques modestes résultats aux politiques de développement rural et régional mais ils ne voient pas les signes, pourtant démontrés, d'un rééquilibrage des migrations ville-campagne.

Par ailleurs, les services statistiques propagent parfois eux-mêmes l'idée d'une émigration rurale irrémédiablement dominante. À l'échelle nationale, les migrations entre milieux ont été mesurées dans le cadre du recensement de 1988, mais les entrées et sorties d'un même milieu n'ont pas été mises en regard. De sorte que, les résultats étant disponibles, les services statistiques n'ont pas mis en évidence que le solde migratoire du milieu rural était positif, tandis que celui du milieu urbain était négatif entre mars 1987 et mars 1988, comme on l'a montré au chapitre 1. Tout se passe comme si le schéma de "l'exode rural" était si bien intériorisé, qu'il n'a pas semblé utile de vérifier s'il se poursuivait en calculant le solde migratoire des différents milieux. À l'échelle nationale, l'inversion des flux de migrations est donc passée inaperçue.

Cependant, tous les contrôles internes à l'EIMU, et en dernier ressort, le recours à la source externe que constitue le recensement, confirment l'inversion des flux de migrations en Côte d'Ivoire. Pour autant, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus d'émigration rurale : les migrations des campagnes vers les villes subsistent même si elles sont devenues minoritaires. Par ailleurs, il serait excessif de parler "d'exode urbain" car les villes ne se vident pas de leur population : leur croissance naturelle

---

20 Philippe Antoine, communication personnelle.

compense encore largement leur décroît migratoire. Finalement peut-on parler de "la fin de l'exode rural" ? Oui, du point de vue démographique, au moins pour la période 1988-1993. Mais rien n'assure que le retournement des flux de migrations est définitif, et la mesure faite entre 1988 et 1993 pourrait témoigner d'un mouvement conjoncturel ou accidentel. Du point de vue idéologique, il demeure sans doute précoce d'annoncer la "fin de l'exode rural" : l'idée que "l'exode rural" est dominant est encore si prégnante, que l'émergence de l'émigration urbaine n'est jamais reconnue. D'ailleurs, toute l'attention ici déployée pour vérifier la validité des résultats de l'EIMU peut être considérée comme un nouvel avatar des difficultés à remettre en cause "l'exode rural". Il faudrait qu'il en soit le dernier afin que les politiques de population et d'aménagement du territoire se fondent sur des réalités démographiques observées et actualisées et non plus sur le mythe de "l'exode rural".

DEUXIÈME PARTIE

IMMIGRATION RURALE ET ÉMIGRATION URBAINE : UNE NOUVELLE DONNE RÉGIONALE ?

INTRODUCTION

Le modèle de développement de la Côte d'Ivoire repose sur une importante mobilité des populations. À l'indépendance, le choix fut fait de privilégier l'agriculture d'exportation, c'est-à-dire les plantations de café et cacao de la zone forestière, et de développer l'agro-industrie. Ce choix de développement a conduit à l'accentuation et à l'accélération d'un double mouvement migratoire engagé dès les années 1920. Il s'agit d'une part d'un mouvement méridien conduisant la main d'œuvre agricole des zones soudanienne et sahélienne vers la zone forestière (figure 5), non seulement en provenance des régions septentrionale et centrale de la Côte d'Ivoire, mais aussi en provenance des pays voisins (Burkina Faso, tout particulièrement). Il s'agit d'autre part d'un glissement du front pionnier vers l'ouest : lorsque les plantations vieillissent et que la ressource foncière est saturée, les populations se déplacent vers de nouvelles terres à mettre en valeur.

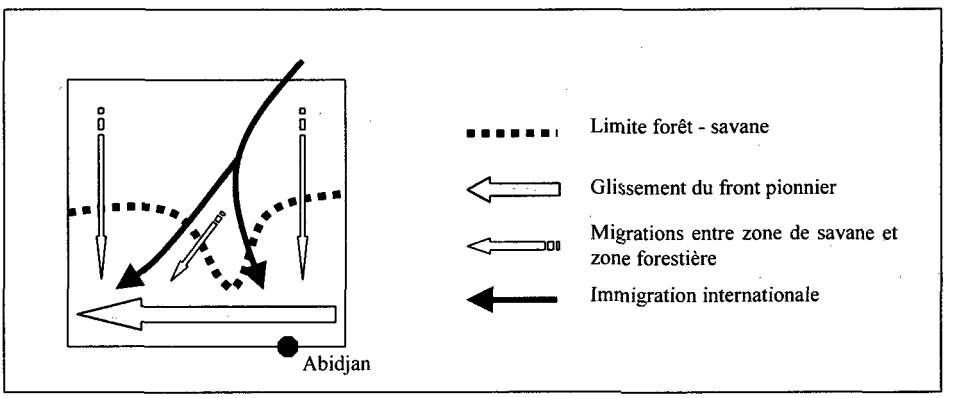

Figure 5. Les migrations dans l'espace ivoirien

Le développement de l'arboriculture marchande, encouragé dans le sud-ouest par de grands efforts d'aménagement sous l'égide de l'ARSO (Autorité pour l'aménagement de la région Sud-Ouest), a rendu attractives les régions méridionales et a favorisé la densification de leur peuplement. L'urbanisation a suivi ce mouvement : le réseau urbain est beaucoup plus développé dans le sud que dans le nord (figure 6). Françoise Dureau [39] a, par ailleurs, montré que le développement urbain a suivi l'avancement du front pionnier : les villes se sont spontanément développées, en tant que centres de distribution et de collecte, à mesure que se

développait l'arboriculture marchande[21]. En même temps, dans les anciennes régions pionnières, les villes perdent de leur dynamisme et tendent même à décliner (cas de l'ancienne "boucle du cacao").

Le modèle ivoirien de développement fondé sur la mise en valeur extensive de la forêt et sur l'avancement du front pionnier est aujourd'hui remis en cause : le front a atteint les limites occidentales du pays. Par là-même, toute la logique de distribution régionale des migrations ivoiriennes est bouleversée. Cette nouvelle donne, conjuguée à l'inversion des flux ville-campagne, ouvre de nouveaux questionnements. Assiste-t-on à une redistribution régionale de la croissance migratoire rurale ? Quelles sont les régions affectées par le déclin du milieu urbain ? En somme, d'où partent et où vont les émigrants urbains ? Et, au-delà de la répartition régionale des migrations, les migrations ville-campagne sont-elles des migrations de retour ? Ne sont-elles pas aussi (ou plutôt) des migrations de proximité, comme on a pu l'observer dans d'autres régions du monde ?

1. Un découpage régional discutable

Pour des raisons de fiabilité statistique, toute l'analyse régionale des migrations doit suivre les contraintes du plan de sondage de l'EIMU. Une double stratification a été mise en œuvre : le pays a été divisé en onze strates, elles-mêmes divisées en vingt sous-strates. Un découpage plus fin pour l'analyse n'est pas envisageable : en-deçà des sous-strates, le nombre des observations recueillies serait trop petit pour être représentatif et les extrapolations seraient faussées. Avant d'entrer dans l'analyse des résultats, il importe de connaître les limites des découpages imposés par la stratification.

Les strates correspondent aux dix grandes régions administratives de l'ancien découpage administratif, Abidjan constituant, à elle seule, la onzième strate (figure 6). Ce découpage, pourtant incontournable dans la production des résultats, n'est pas tout à fait satisfaisant : les régions sont très vastes et ont des contenus très disparates, si bien que les résultats présentent souvent une synthèse de situations locales contrastées. L'usage systématique des points cardinaux pour les désigner (région sud, région nord, etc.) montre combien elles sont détachées du milieu géographique, aussi bien humain que physique. Certaines ne présentent aucune unité de peuplement (ethnie, densité). La région Centre, à titre d'exemple, est constituée de deux ensembles très individualisés du point de vue des dynamiques migratoires : à l'est, une partie de l'ancienne boucle du cacao, dont les villes

[21] Divo, à l'extrémité occidentale de la région Sud, est un exemple-type de cette urbanisation "spontanée", qui ne dépend en rien des interventions de l'État. Plus récemment, car elle est située plus à l'ouest, la ville de Soubré constitue un autre exemple de développement urbain extrêmement rapide en liaison avec le développement de l'arboriculture marchande.

déclinent (Dimbokro et Daoukro) et, à l'ouest, la région de Yamoussoukro, dont le milieu urbain est plutôt dynamique.

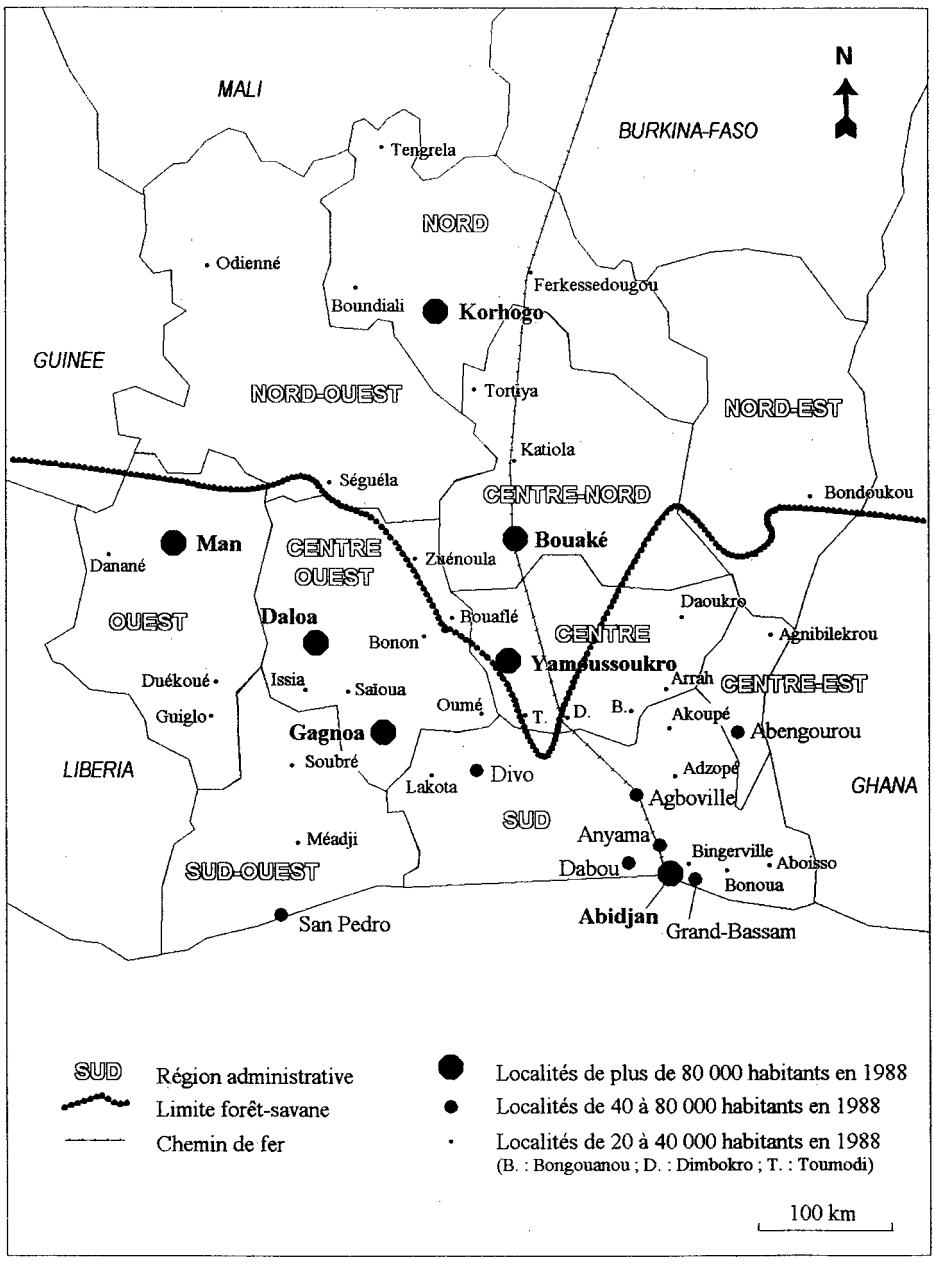

Figure 6. Carte de situation : régions administratives et principales villes (plus de 20 000 habitants en 1988)

Les régions administratives de Côte d'Ivoire

- Le **Nord-Ouest** correspond à peu près à l'aire d'extension malinké. C'est une région de culture vivrière, dans laquelle se développe, au sud-est, un important front cotonnier, attractif en particulier pour les populations sénoufo du Nord [148] (Zanga). Bien qu'assez peu densément peuplée, cette région a longtemps été identifiée comme un foyer de forte émigration, surtout vers les villes de la forêt [25] (Arnaud). Mais, en 1988, la région enregistre un solde globalement positif, ses échanges demeurant négatifs avec les seules régions Ouest et Sud-Ouest. Il pourrait s'agir de migrations de retour [22] (Zanou, p. 74).
- Le **Nord** est une région d'élevage et de cultures vivrières, dans laquelle ont été développées des cultures commerciales et industrielles (sucre, coton, riz). Il correspond principalement au pays sénoufo et intègre la zone très dense des alentours de Korhogo. Du point de vue migratoire, on doit distinguer deux mouvements. Le premier, lié à la recherche de terres disponibles, est un glissement des populations des zones les plus denses vers les zones de moindre densité de la savane [37] (Duchemin *et al.*). Le second est un mouvement classique d'émigration rurale vers les villes ou vers les régions d'économie de plantation.
- Le **Nord-Est** s'étend à l'est de la Comoé jusqu'à la frontière ghanéenne. Dans l'ensemble, c'est une région peu densément peuplée et très peu urbanisée ; elle est d'ailleurs largement occupée par un vaste parc national. Là encore, on peut distinguer deux types de mouvement migratoire. Un puissant mouvement interne qui conduit progressivement les populations lobis, toujours à la recherche de nouvelles terres à cultiver, du nord vers le sud [44] (Fiéloux). Et un mouvement classique d'émigration rurale soit à destination des villes (principalement Bouna et Abidjan) soit à destination des régions de plantations [37] (Duchemin *et al.*). En 1988, les échanges du Nord-Est sont ainsi négatifs avec toutes les autres régions de Côte d'Ivoire, à l'exception du Centre [22] (Zanou).
- Le **Centre-Nord** couvre à la fois le sud du pays sénoufo et le nord du pays baoulé. Dans sa partie septentrionale, moins densément peuplée, un front pionnier cotonnier exerce son attraction sur les Sénoufo du nord. Dans le sud, plus densément peuplé, Bouaké est un pôle d'attraction, mais le milieu rural baoulé est connu comme un puissant pôle d'émigration vers les fronts cacaoyers du sud-ouest et vers les villes du sud.
- Le **Centre** est très disparate. Sa partie orientale correspond au versant ouest de l'ancienne "boucle du cacao" : région de plantations anciennes et de saturation foncière, tout à fait déprimée sur le plan démographique (émigration rurale, déclin des villes...). La moitié occidentale de la région présente le profil migratoire classique de la savane baoulé, marqué par une forte et ancienne émigration rurale, à destination des fronts pionniers de l'ouest [52] (Lesourd) et à destination urbaine [41] (Étienne). Dans cette région, Yamoussoukro, depuis sa création, constitue un important centre d'attraction (35 585 habitants en 1975, 110 013 en 1988). D'après le recensement de 1988, le Centre entretient des échanges négatifs avec toutes les régions de Côte d'Ivoire, sauf le Centre-Nord dont elle reçoit des migrants [22] (Zanou, p. 72).

- Le **Sud** : on l'appelait autrefois la "Basse-Côte". Région très vaste et disparate, elle tire son unité de son très fort niveau d'urbanisation : en 1988, hors Abidjan, elle compte 18 des 60 villes de plus de 10 000 habitants. Par ailleurs, c'est une zone de plantations anciennes et de saturation foncière, on y cultive de plus en plus de produits vivriers marchands destinés aux marchés urbains voisins [116] (Chaléard).
- Le **Centre-Est** s'individualise par son exiguïté. Ses caractéristiques se rapprochent de celles de la région Sud, à laquelle il était raccrochée dans la typologie des régions migratoires de Philippe Fargues [42]. Il couvre seulement une partie du pays agni. Du point de vue agricole, c'est une région de grandes plantations vieillissantes et en cours de reconversion. Le long de la frontière ghanéenne, des petites villes (Niabley, en particulier) profitent du commerce de contrebande [142] (Stary). Depuis les années 1970 (le mouvement est confirmé en 1988), la région est animée d'un double mouvement migratoire : émigration vers les autres régions forestières -vers les villes principalement- et immigration en provenance des régions de savane et surtout de l'étranger [37] (Duchemin *et al.*).
- La région **Centre-Ouest** correspond à la deuxième génération du front pionnier cacaoyer. Dans les années 1970, elle se caractérisait par un double mouvement : un mouvement assez important d'émigration des jeunes bété vers les villes du sud et, parallèlement, un mouvement d'immigration en provenance principalement du pays baoulé et de l'actuel Burkina. La ressource foncière est désormais épuisée, si bien que, en 1988, elle reçoit encore des populations de toute la moitié orientale du pays, mais perd des migrants au profit du Sud-Ouest principalement (glissement du front pionnier), mais aussi de l'Ouest et du Nord-Ouest [22] (Zanou, p. 74).
- La région **Sud-Ouest** : c'est la dernière avancée du front pionnier. La région est donc identifiée comme le pôle d'immigration le plus puissant du pays. Mais, c'est aussi une région d'émigration des autochtones vers les villes du Sud. La strate correspond au périmètre, légèrement amputé au nord, de l'ARSO (Autorité pour l'aménagement de la région Sud-Ouest). Aujourd'hui, le front pionnier semble avoir atteint les limites occidentales du pays [26] (Balac).
- La région **Ouest**, dans les années 1970, était perçue dans son ensemble comme "*une zone plutôt de rejet que d'attraction migratoire*" par Philippe Fargues [42] (p. 57). En 1988, au contraire, la région Ouest présente des échanges positifs avec toutes les autres régions du pays [22] (Zanou, p. 74). Mais en réalité, cette région apparaît comme un ensemble disparate : sa moitié méridionale, initialement peu peuplée, se rattache en effet à la dynamique migratoire du Sud-Ouest (forte immigration rurale en liaison avec le développement des cultures cacaoyères). Malheureusement, on ne dispose d'aucune information sur les dynamiques récentes de la moitié septentrionale de la région (Man, Danané).

Par ailleurs, les unités pertinentes d'analyse régionale du système migratoire ivoirien sont souvent éclatées. Aucune référence n'est faite à l'ancienne boucle du cacao. Le pays baoulé, grande zone d'émigration rurale, est écartelé entre les régions Centre et Centre-Nord. À l'autre bout de la chaîne migratoire, la région

d'immigration des fronts pionniers du Sud-Ouest est amputée : la strate Sud-Ouest exclut le département de Guiglo qui connaît pourtant une dynamique migratoire de front pionnier. Enfin, il n'est pas non plus fait référence au découpage entre les grandes zones écologiques : la limite forêt-savane traverse indifféremment les régions, alors même que ces deux zones connaissent des modes de peuplement et de mise en valeur agricole très contrastés. Tout ceci rend délicats les essais d'interprétation des résultats régionaux.

2. Questionnements et hypothèses de recherche

Tenant compte des contraintes du sondage, il est quand même possible de chercher si l'inversion des flux ville-campagne contribue à mettre en place une nouvelle donne dans les dynamiques régionales. À cet égard, plusieurs hypothèses peuvent être émises.

- Le dynamisme migratoire du milieu rural, du point de vue des migrations ville-campagne, ne se répartit sans doute pas également sur l'ensemble du territoire ivoirien :
  - on s'attend à ce que les dernières régions de front pionnier, classiquement dynamiques sur les plans économique et migratoire, accueillent un grand nombre d'émigrants urbains (aussi bien dans le Sud-Ouest avec les fronts cacaoyer et caféier que dans les nords avec les fronts cotonniers) ;
  - en même temps, la traditionnelle opposition ivoirienne entre les savanes du nord (terres d'émigration) et les forêts du sud (régions d'immigration) pourrait être remise en cause, comme le suggère Jean-Louis Chaléard [116] : "*alors que pendant très longtemps on a opposé les campagnes 'importatrices d'hommes et dévolues aux cultures industrielles' à celles qui 'produisent des hommes et des vivres pour les régions de culture industrielle et les villes', il convient de faire une place à une nouvelle catégorie de campagnes, orientées vers le vivrier marchand, éventuellement importatrices d'hommes et qui s'étendent parfois au détriment des zones d'économie de plantation*". Dans ce sens, des travaux récents signalent le renouveau de certains espaces septentrionaux. L'analyse des résultats du recensement de 1988 révèle un solde migratoire positif de la région Nord-Ouest [22] (Zanou). Par ailleurs, une étude sur l'évolution du peuplement dans le nord de la Côte d'Ivoire a mis en évidence l'extraordinaire dynamisme de quelques départements (Ferkessédougou, Katiola, Mankono) qui enregistrent à la fois une très forte croissance démographique entre 1975 et 1988 et une forte proportion de migrants [24] (Aka, Lassina, Zanou). Ce renouveau démographique des régions septentrionales pourrait bien être associé au

développement des cultures vivrières marchandes destinées aux marchés urbains : le manioc, dans la région de Bouaké ; le riz en pays mahou (région de Touba) ; l'igname en pays lobi [120] (Chaléard, Pélissier, Feckoua) ;

- enfin, s'il y a effectivement redistribution régionale des dynamiques migratoires, est-ce simplement lié au développement de l'émigration urbaine ? N'y a-t-il pas aussi une redistribution des migrations inter-rurales et des migrations internationales ?

- Par ailleurs, l'émigration urbaine, très marquée au plan national, ne se distribue certainement pas non plus de manière homogène dans le pays. On a déjà décrit les déséquilibres de l'armature urbaine (nord/sud, en particulier) et les dynamiques qui l'animent (développement urbain en accompagnement du front pionnier). Dans le contexte nouveau d'une puissante émigration urbaine, ces logiques se maintiennent-elles ? Et là encore, outre l'émigration urbaine, quelle est la part des migrations internationales et des migrations inter-urbaines dans une éventuelle redistribution régionale des dynamiques migratoires ?

- Enfin, spontanément, on tend à considérer les migrations des villes vers les campagnes comme des migrations de retour. Mais s'agit-il seulement de cela ? L'émigration urbaine ne se fait-elle pas aussi vers des régions qui ne sont pas les régions d'origine des migrants ? En particulier, l'émigration urbaine n'est-elle pas, en Côte d'Ivoire comme dans d'autres régions du monde, une migration de proximité, une forme de rurbanisation[22] ?

Pour vérifier ces hypothèses et répondre à ces questionnements, cette deuxième partie étudie successivement les migrations du point de vue rural (chapitre 4) puis du point de vue urbain (chapitre 5). Pour chacun des milieux, les raisonnements s'appuient sur une cartographie des volumes et des taux de croissance migratoire (les données chiffrées relatives à ces cartes sont livrées en annexe 3). En dernier lieu, on étudie plus spécialement les migrations entre villes et campagnes en cherchant à déterminer ce qui relève de migrations de retour ou de migrations de proximité (chapitre 6).

---

[22] On distingue la rurbanisation de la périurbanisation : la seconde se fait en continuité spatiale avec les espaces urbains préexistants, tandis que la première s'organise autour de noyaux d'habitat rural, en discontinuité avec les espaces urbanisés.

CHAPITRE 4

RÉGIONALISATION DU DYNAMISME MIGRATOIRE DU MILIEU RURAL

Globalement, le milieu rural ivoirien enregistre un excédent migratoire qui fait croître sa population de +1,9 % par an. Mais cette croissance n'affecte évidemment pas toutes les régions dans les mêmes proportions. N'y a-t-il pas des régions dont le milieu rural continue à décroître ? Et parmi celles qui accueillent un nombre important de migrants, quelle hiérarchie peut-on établir ? Enfin, quelle est la part des migrations d'origine urbaine dans l'excédent migratoire des régions ? Quelles sont celles qui accueillent le plus d'émigrants urbains ?

1. Une croissance migratoire rurale quasi généralisée mais différenciée

En première approche, l'observation des taux régionaux de croissance migratoire du milieu rural (figure 7) montre que le milieu rural présente un bilan migratoire excédentaire dans pratiquement toutes les régions. Il n'y a qu'une région dont les campagnes se dépeuplent du fait de l'émigration : le Nord-Est (dont les échanges étaient déficitaires avec presque toutes les régions du pays en 1988). Partout ailleurs, les taux sont positifs. Par contre, ils se différencient nettement.

Sans surprise, parce qu'elles sont déjà connues comme de puissants pôles d'attraction grâce au développement de l'économie de plantation, les campagnes du Sud-Ouest et de l'Ouest présentent les taux de croissance migratoire les plus élevés (supérieurs à 3 %). Les campagnes du Sud viennent immédiatement derrière, avec un taux proche de 3 %. Il faudra expliquer pourquoi elles demeurent si attractives alors qu'elles se caractérisent par le vieillissement des plantations et l'épuisement des ressources foncières.

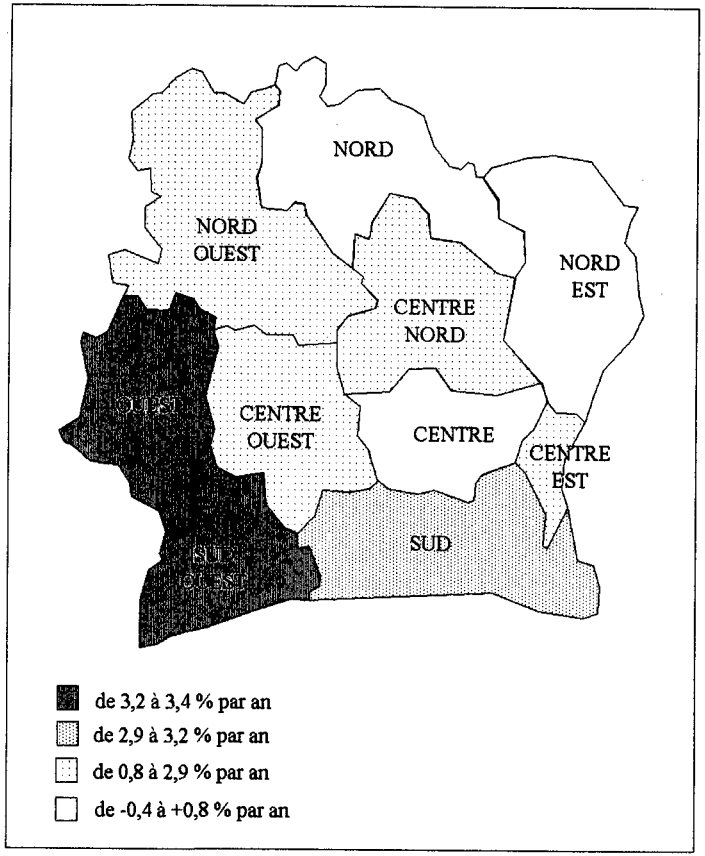

Figure 7. Taux de croissance migratoire du milieu rural des régions ivoiriennes (1988-1993)

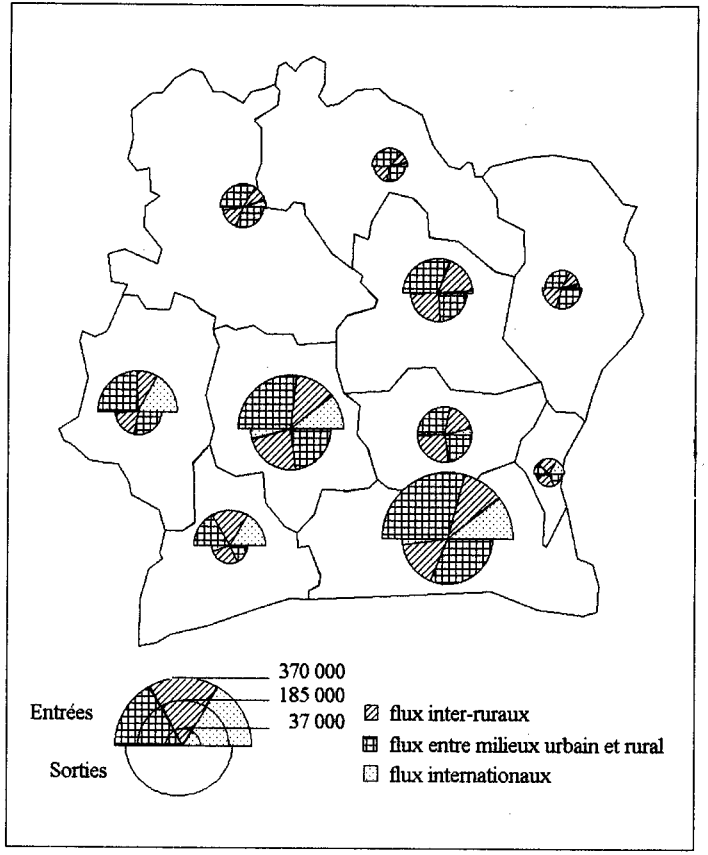

Figure 8. Distribution régionale du volume des migrations rurales (1988-1993)

Derrière ces régions "de tête" dans le classement des taux de croissance migratoire, on peut distinguer deux groupes. D'une part, les régions au bilan quasi nul : le Centre et le Nord. Dans ces régions connues pour la force de leur émigration rurale, c'est peut-être la nouvelle émigration urbaine qui compense le traditionnel déficit migratoire. D'autre part, les régions Centre-Ouest, Centre-Nord et Nord-Ouest forment un groupe intermédiaire (taux variant de +0,8 à +2,9 %). Dans le Nord-Ouest, l'EIMU confirme les résultats du recensement qui avait déjà décelé un bilan migratoire globalement positif. Dans le Centre-Nord, en revanche, la croissance migratoire relativement importante du milieu rural (+2 % par an) surprend tant est forte l'image "d'exode rural" que véhicule cette région. Comme dans le Nord-Ouest, on peut évoquer l'hypothèse d'un retour des émigrants.

Finalement, que retenir de la distribution régionale des taux de croissance migratoire du milieu rural ? Premièrement, le fait surprenant que les campagnes de presque tout le pays accueillent plus de migrants qu'elles n'en perdent. Deuxièmement, le fait que cette distribution prend une forme relativement classique en faisant ressortir en tête de liste les régions de forêt. On sait bien que ces régions accueillent très largement des migrants issus des régions rurales de savane, de Côte d'Ivoire comme de l'étranger. Dans ces conditions, il n'est pas sûr qu'elles arrivent en tête des régions d'accueil des émigrants urbains.

2. La part des émigrants urbains dans l'immigration rurale : une opposition nord-sud

La carte des volumes migratoires (figure 8) montre, en première approximation, que ce sont les régions forestières qui drainent le plus de migrants, et singulièrement la région Sud (entre 1988 et 1993, 367 000 entrées et 191 000 sorties). Mais la part prise par les différentes sections de camembert montrent bien que les flux inter-ruraux et internationaux gonflent les volumes de ces régions. Le diagramme triangulaire (figure 9) systématise cette simple observation visuelle.

Les volumes d'entrées, dans chaque région, ont été distribués en fonction du milieu d'origine des migrants. On distingue ainsi immédiatement la part prise par l'un ou l'autre des types de flux. On peut distinguer trois types de région en fonction de l'importance relative de tel ou tel flux (figure 10) :

- **type 1** (Nord-Ouest, Nord, Nord-Est, Centre-Nord) : dans les régions de la moitié septentrionale du pays, l'immigration rurale est très majoritairement alimentée par des migrations d'origine urbaine (elles constituent plus de 60 % des flux) ;

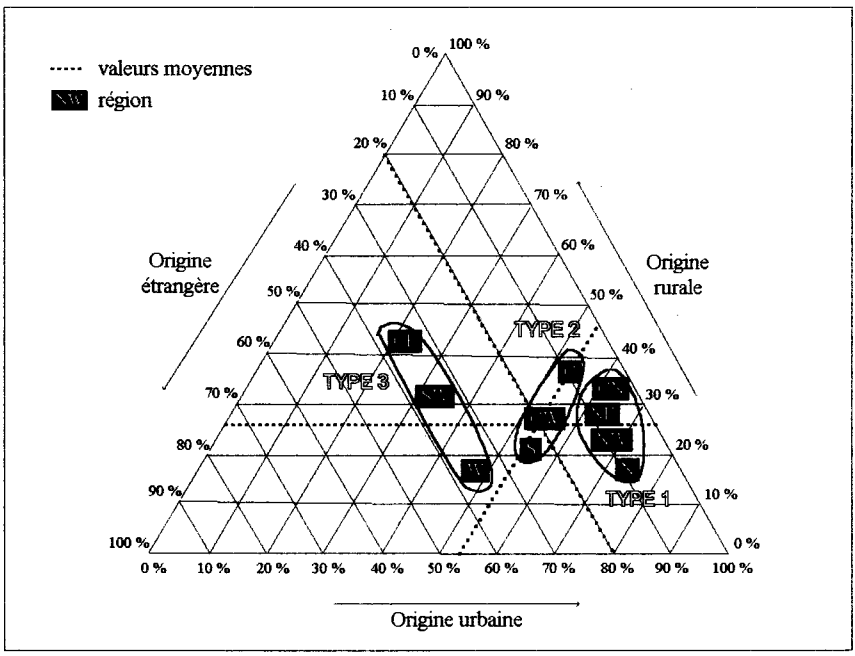

Figure 9. Distribution des entrées en milieu rural selon le milieu d'origine (1988-1993)

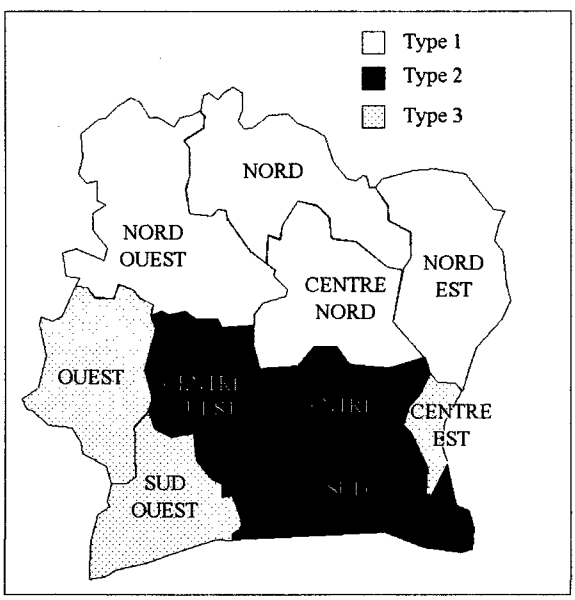

Figure 10. Typologie régionale de l'immigration rurale

- **type 2** (Centre, Centre-Ouest, Sud) : les arrivées en milieu rural sont encore majoritairement issues des villes (entre 50 et 60 %), mais les autres flux prennent de l'importance. Lorsqu'ils n'arrivent pas du milieu urbain, les migrants qui arrivent dans le Centre viennent principalement du milieu rural. Et dans le Sud et le Centre-Ouest, ils viennent principalement de l'étranger ;
- **type 3** (Centre-Est, Sud-Ouest, Ouest) : les migrations internationales sont importantes (elles représentent un tiers des entrées). Ce niveau de l'immigration étrangère ne doit rien à la position frontalière de ces régions [53] (Marguerat, p. 308). Les migrants sont principalement issus du Burkina-Faso et, secondairement, du Mali [37] (Duchemin *et al.*). Entre elles, les trois régions de ce type se distinguent par le poids plus ou moins important de l'immigration d'origine urbaine : dans le Centre-Est, les villes alimentent moins d'un quart de l'immigration rurale ; elles participent pour le double à l'immigration rurale dans le Centre-Ouest.

En somme, l'EIMU confirme les schémas connus quant aux sources de l'immigration rurale. Les campagnes du sud accueillent largement des populations issues de l'étranger ou d'autres régions rurales ivoiriennes. Au contraire, les régions du nord sont "spécialisées" dans l'accueil des émigrants urbains, dans le sens où elles accueillent très peu de migrants en provenance du milieu rural ou d'autres pays. Cependant, le volume des arrivées de citadins demeure assez restreint (figure 8) : dans le Nord, où elles représentent les trois quarts des entrées, on compte seulement 24 000 entrées d'origine urbaine ; dans le Sud-Ouest, on en compte 41 000 (où elles représentent seulement un tiers des entrées). En fin de compte, on voit bien qu'il est nécessaire de rapporter ces volumes de migrations à la population des régions pour voir dans quelle mesure ils contribuent effectivement à leur croissance.

3. La contribution de l'émigration urbaine à la croissance rurale

Les taux de croissance ont l'avantage, d'une part, de tenir compte à la fois des sorties et des entrées et, d'autre part, de rapporter ces volumes à la population des régions. Ils peuvent être décomposés en fonction des types de flux qui les constituent. Dans chaque région, on peut ainsi faire la part, dans la croissance du milieu rural, de ce qui est dû à l'immigration internationale (flux étranger/rural), aux migrations inter-rurales (flux rural/rural) ou à l'émigration urbaine (flux urbain/rural). Les flux d'émigration urbaine sont ainsi relativisés par rapport aux autres types de flux et par rapport à la population totale de chaque région : on voit précisément dans quelle mesure ils contribuent à la croissance de la population rurale régionale.

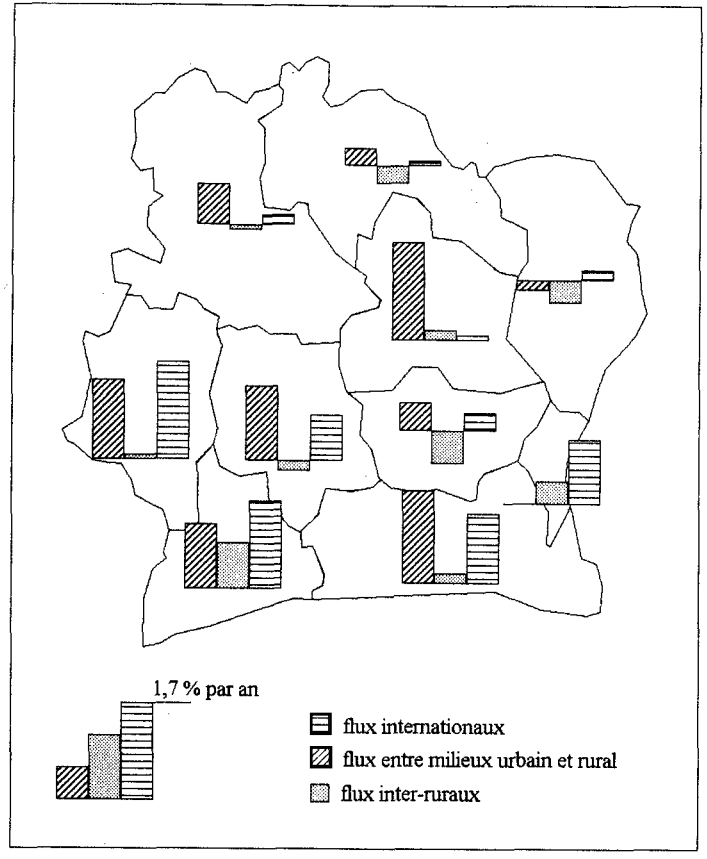

Figure 11. Taux de migration nette du milieu rural selon les régions et les types de flux (1988-1993)

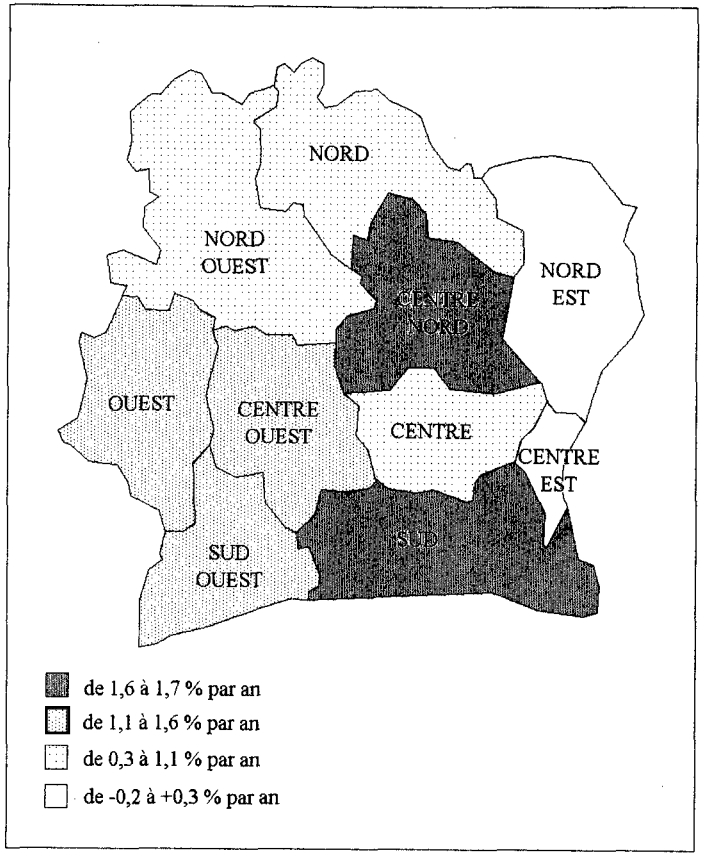

Figure 12. Taux de migration nette du milieu rural pour les échanges ville-campagne (1988-1993)

Dans la figure 11, des diagrammes en bâtons, à l'intérieur de chaque région, illustrent cette décomposition des taux. Par ailleurs, la figure 12 représente, pour chacune des régions, la seule part de la croissance du milieu rural due à l'émigration urbaine. Elle permet d'identifier les régions où l'arrivée des émigrants urbains contribue le plus à gonfler la population rurale. De fait, la carte montre que la plupart des régions du sud forestier se placent d'emblée dans le groupe des régions "de tête". Cependant, on voit que la carte ne prend pas l'allure d'une simple partition nord-sud. La spécialisation des régions du nord dans l'accueil des émigrants urbains se confirme ici dans un renouveau démographique plus ou moins accentué.

a) Les grandes régions d'accueil des émigrants urbains

Ces régions présentent les plus forts taux de migration nette pour les flux entre milieux urbain et rural (taux supérieur ou égal à la moyenne nationale : +1,1 %). Par ordre d'importance, ce sont le Centre-Nord et le Sud, puis les régions du grand quart sud-ouest (le Sud-Ouest, le Centre-Ouest et l'Ouest).

Le Centre-Nord et le Sud

Ce sont les régions dans lesquelles l'arrivée d'émigrants urbains contribue le plus à la croissance démographique du milieu rural : dans ces régions, chaque année la population rurale augmente de plus de 1,5 % (1,7 % dans le Centre-Nord et 1,6 % dans le Sud) du fait de l'arrivée de ces migrants. Comment expliquer ce résultat dans des régions dont les campagnes ne sont pas *a priori* les plus attractives de Côte d'Ivoire ?

Quelles peuvent être les motivations des émigrants urbains qui rejoignent le Centre-Nord alors même que cette région est traditionnellement identifiée comme un puissant foyer d'émigration ? Précisément, parce qu'il existe une importante population d'émigrés, l'immigration rurale actuelle pourrait bien être une migration de retour. D'ailleurs ce phénomène de retour pourrait aussi bien s'exercer sur les migrants urbains que sur les migrants ruraux (les flux inter-ruraux apportent +0,2 % à la croissance régionale du milieu rural). Par ailleurs, on peut s'interroger sur la force d'attraction des fronts cotonniers de cette région : alors que traditionnellement ils accueillent les populations des zones rurales très denses du pays sénoufo, se pourrait-il qu'ils accueillent aussi désormais des populations urbaines du nord ?

De même, comment expliquer l'arrivée en force d'émigrants urbains dans les campagnes du Sud, alors qu'il n'y a plus de ressources forestières disponibles ? En fait, l'importance du fait urbain dans cette région conduit à s'interroger sur un possible mouvement de rurbanisation. Il pourrait être le fait de citadins quittant les centres urbains pour développer, en périphérie, des activités agricoles visant à l'approvisionnement des villes. Par ailleurs, on imagine bien que des citadins, continuant à exercer leur activité principale en ville, pourraient transférer leur lieu

de résidence en milieu rural, dans un village ou un bourg. Un tel transfert est rendu possible par le développement des transports (accroissement du parc automobile, développement des réseaux de cars). Il offre, en outre, de nombreux avantages : il abaisse le coût de la vie, en réduisant notamment le coût du logement ; et il permet de diversifier les sources de revenus, en particulier par le développement des cultures vivrières marchandes que peuvent pratiquer certains membres du ménage.

Le grand quart sud-ouest (le Sud-Ouest, le Centre-Ouest et l'Ouest)

Derrière le Centre-Nord et le Sud, les régions du grand quart sud-ouest sont celles dont la population rurale augmente le plus du fait de l'arrivée des émigrants urbains : de ce fait, chaque année, leur milieu rural croît de +1,1 % à +1,6 %. Le développement de l'économie de plantation ne suffit pas à expliquer ce dynamisme migratoire.

En effet, cette explication ne saurait être valable dans le Centre-Ouest : aujourd'hui saturée, la région ne peut plus offrir de nouvelles terres aux populations immigrantes. C'est d'ailleurs ce qui explique que le Centre-Ouest est déficitaire pour les migrations inter-rurales : il y a davantage de migrants ruraux au départ de cette région que de migrants ruraux qui y arrivent. On assiste à un reflux des migrants : soit ils retournent dans leur région d'origine, soit ils rejoignent le nouveau front pionnier. Dès lors, sachant que le Centre-Ouest a longtemps été une région d'émigration à destination des villes (des jeunes bété en particulier), il se pourrait que l'actuelle immigration rurale soit le fait de migrants de retour.

Dans le Sud-Ouest et l'Ouest, l'arrivée des émigrants urbains est peut être liée aussi au retour d'anciens émigrants, mais elle s'explique sans doute essentiellement par l'attraction que continue peut-être d'exercer le dernier front pionnier cacaoyer. Dans le Sud-Ouest, cette attraction est encore très visible dans la contribution record des migrations inter-rurales à la croissance générale (+0,8 % grâce aux flux inter-ruraux).

Ces résultats semblent renouveler les schémas migratoires connus. Certes, les fronts pionniers continuent d'accueillir des émigrants ruraux issus des régions de savane et de l'étranger, mais ils se peuplent aussi, désormais en proportion non négligeable, d'émigrants urbains. Par ailleurs, il semble que ces régions, qui repoussaient leurs populations autochtones vers les villes, accueillent désormais en retour une partie de leurs émigrés.

b) Le renouveau des anciennes régions d'émigration (Centre, Nord, Nord-Ouest)

Les régions Centre, Nord et Nord-Ouest sont aussi, dans une bien moindre mesure que les précédentes, des régions d'accueil des émigrants urbains. Même

faiblement, l'arrivée de ceux-ci contribue à la croissance démographique du milieu rural de ces régions : +0,7 % par an dans le Nord-Ouest, +0,5 % dans le Centre et +0,3 % dans le Nord. Les arrivées en provenance du milieu urbain, associées à l'immigration internationale, suffisent à compenser, dans les trois régions, les départs vers les régions rurales de la zone forestière. Si bien que ces trois anciennes régions d'émigration rurale présentent désormais des taux de croissance migratoire globalement positifs. Il semble bien ainsi que le relatif dépeuplement des campagnes septentrionales et du cœur du "V" baoulé n'est pas irrémédiable. Ces régions étant connues pour la force de leur émigration rurale, il est probable que les nouveaux flux d'immigration rurale d'origine urbaine soient des migrations de retour qui prennent leur origine dans les régions forestières (traditionnelles régions d'immigration des populations du nord).

c) Une bande orientale dépressive (Nord-Est et Centre-Est)

Pour finir, il n'y a que deux régions dans lesquelles le milieu rural ne bénéficie pas de l'émigration urbaine : le Centre-Est et le Nord-Est. Du point de vue des échanges entre milieux urbain et rural, elles forment une bande orientale dépressive. Dans le Centre-Est, les échanges entre milieux urbain et rural sont équilibrés : pas plus de départs des campagnes vers les villes que d'arrivées dans les campagnes en provenance des villes. En revanche, dans le Nord-Est, le schéma migratoire classique d'une émigration rurale dominante semble se maintenir : c'est la seule région dans laquelle les échanges entre milieux rural et urbain se font au profit du second. Les échanges inter-ruraux sont également déficitaires, de sorte que l'immigration internationale ne parvient pas à compenser la décroissance migratoire de la région.

Finalement, la remise en cause de l'émigration rurale à l'échelle nationale ne bouleverse pas radicalement les schémas migratoires régionaux. Qu'il s'agisse du taux de croissance migratoire général ou du taux de migration net pour les seuls échanges urbain/rural, la traditionnelle opposition nord-sud se dessine. C'est toujours dans les régions forestières que les plus grands volumes et que les plus forts taux sont enregistrés. Cependant, les régions de savane commencent à enregistrer des bilans migratoires positifs, notamment grâce aux échanges entre villes et campagnes. Le record de la croissance migratoire liée à ces échanges est même enregistré dans cette aire de savane, dans le Centre-Nord. Dans tous les cas, on associe volontiers le renouveau migratoire des campagnes à l'idée du retour des anciens émigrants. Mais il pose aussi la question du rapport des campagnes à leurs villes voisines. Y a-t-il un transfert des citadins vers les campagnes qui les environnent ?

CHAPITRE 5

L'ÉMIGRATION URBAINE, ESSAI DE LOCALISATION

Globalement, le milieu urbain perd chaque année 0,4 % de sa population à cause du déficit de ses échanges migratoires. Mais cette donnée nationale doit être nuancée car le fait urbain connaît des dynamiques différenciées selon les régions. Comme le milieu rural, les dynamiques urbaines sont soumises à une double partition. D'une part, on oppose habituellement le nord, faiblement urbanisé, au sud où l'on rencontre les villes les plus grosses et qui connaissent les plus fortes croissances. D'autre part, dans le sud, on oppose l'est, anciennement urbanisé, à l'ouest qui s'urbanise à mesure qu'avance le front pionnier. Ce schéma des dynamiques urbaines se maintient-il dans un contexte de dépression migratoire du milieu urbain ?

1. La répartition régionale de la décroissance migratoire urbaine

À deux exceptions régionales près, le milieu urbain enregistre un déficit migratoire. La figure 13 permet de distinguer deux grands ensembles, sans référence à la traditionnelle opposition nord-sud : un axe central méridien, de moindre dépression migratoire ; et les régions périphériques au déficit plus marqué.

Le long d'un axe méridien, qui traverse le centre du pays, se regroupent les régions dont le milieu urbain maintient un solde positif (Abidjan et le Centre) et les régions de moindre décroissance migratoire (le Sud, le Centre-Nord et le Nord dont les taux varient de -0,5 % à -1,2 %). Bien que les données régionales concernent l'ensemble du milieu urbain régional, il est tentant de rapprocher l'alignement méridien des régions de moindre décroissance migratoire avec le chapelet des villes du chemin de fer. Bien sûr le milieu urbain de ces quatre régions ne se réduit pas à ces quelques villes (Agboville, Dimbokro, Bouaké, Katiola, Ferkessedougou) ;

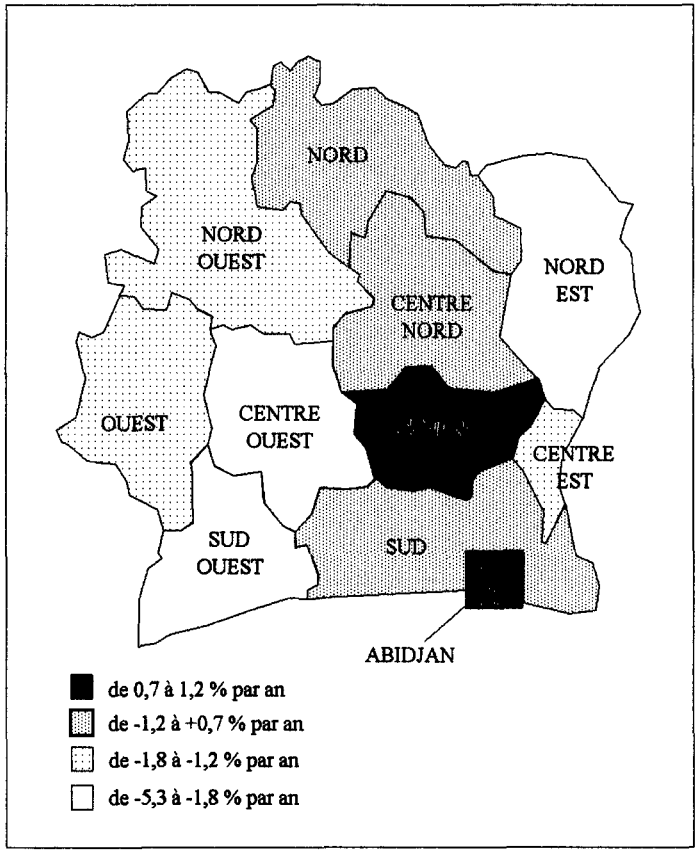

Figure 13. Taux de croissance migratoire du milieu urbain des régions ivoiriennes (1988-1993)

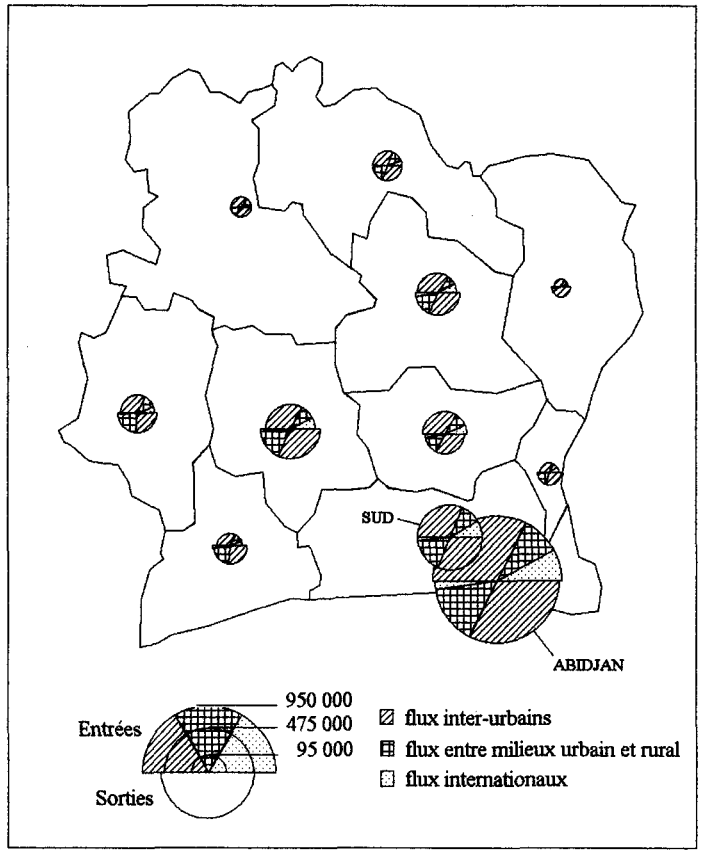

Figure 14. Distribution régionale du volume des migrations urbaines (1988-1993)

cependant, on peut penser qu'elles contribuent à "tirer vers le haut" les résultats régionaux. En effet, l'importance ancienne du négoce et la multiplication des activités induites par les installations industrielles [124] (Dubresson) ont pu contribuer à maintenir le dynamisme de ces villes.

De part et d'autre de cet axe méridien central se localisent les régions de forte (Ouest, Nord-Ouest et Centre-Est), voire de très forte décroissance migratoire (Nord-Est, Centre-Ouest et Sud-Ouest). Sans remettre en cause la décroissance migratoire du milieu urbain de ces dernières régions, il faut souligner que les résultats sont probablement exagérés (les taux prennent des valeurs inhabituelles : -5,3 % dans le Sud-Ouest et -3,3 % dans l'Ouest), du fait, sans doute, d'un problème de sondage. Toutefois, la décroissance du milieu urbain dans l'Ouest et le Sud-Ouest est un indicateur de l'épuisement des derniers fronts pionniers : le milieu urbain de ces régions entre en déclin, de même qu'il a décliné dans l'ancienne boucle du cacao[23]. Cette décroissance migratoire urbaine des grandes régions d'arboriculture doit être mise en relation avec les difficultés des planteurs car on sait bien que : a) quel que soit leur niveau, ils constituent une masse importante de consommateurs pour ces villes ; b) les revenus des plus gros planteurs alimentent le développement des villes, en étant recyclés dans la construction immobilière, dans les activités de transports, ou dans la commercialisation de produits vivriers [116] (Chaléard).

2. La part de l'immigration rurale dans le déficit migratoire urbain

Les différents types de flux ne prennent pas la même part dans le bilan migratoire des onze régions de Côte d'Ivoire. Précisément, la figure 15 permet de distinguer ce qui relève des migrations internationales, des migrations inter-urbaines et des migrations entre milieux urbain et rural. Les migrations internationales sont favorables au milieu urbain dans toutes les régions ; et leur contribution varie assez peu de l'une à l'autre (de +0,4 à +1,3 %). Les migrations inter-urbaines différencient davantage les régions entre elles. Seules trois régions sont bénéficiaires dans le cadre de ces échanges : Abidjan, sans surprise ; la région Centre, certainement grâce à la présence de Yamoussoukro ; et la région Ouest. C'est ce qui vaut au milieu urbain de ces régions un moindre déficit migratoire.

Ce sont finalement les échanges entre milieux urbain et rural qui différencient le plus les régions entre elles. Les taux, pour ce type de flux, varient de -4,1 % à +0,7 %, la moyenne étant de -1,6 %. La carte de la figure 16 permet de différencier les régions qui se situent au-delà et en-deçà de la moyenne : une opposition

[23] Dans la boucle du cacao, le taux annuel de croissance démographique de Dimbokro est passé de +7,6 % (pour la période 1965-1975) à +1,6 % (pour la période 1975-1988), celui de Bongouanou de +8,9 % à +1,8 %, celui de Arrah de +8,9 % à +2,2 %.

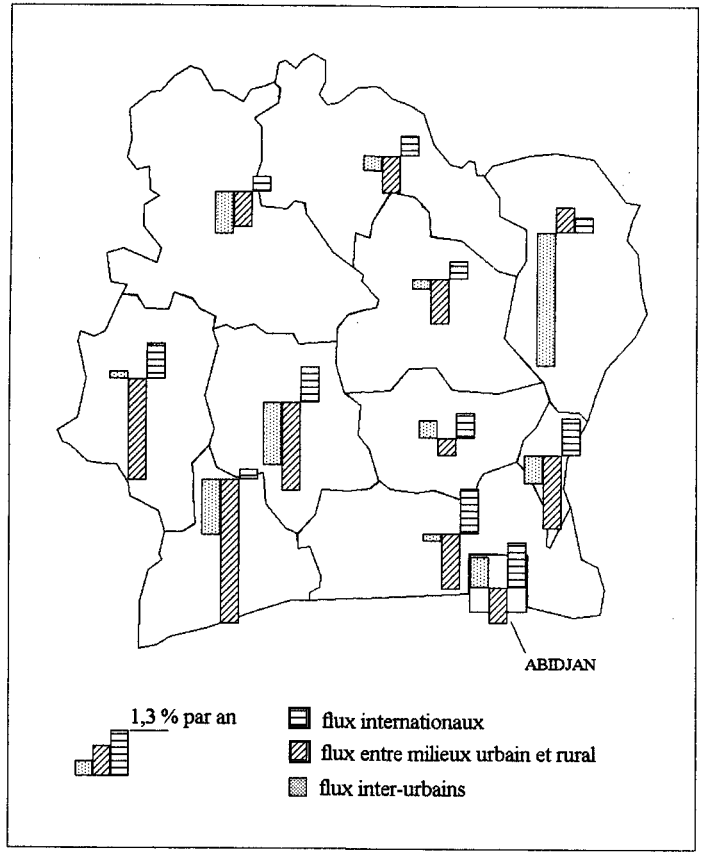

Figure 15. Taux de migration nette du milieu urbain selon les régions et les types de flux (1988-1993)

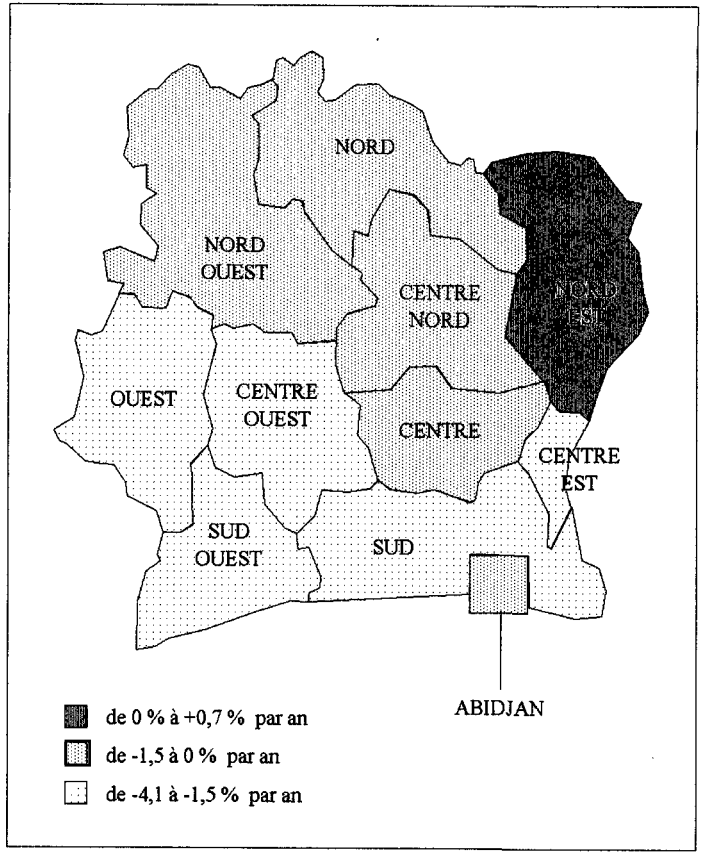

Figure 16. Taux de migration nette du milieu urbain pour les échanges ville-campagne (1988-1993)

nord-sud se dessine. Les régions du sud forestier enregistrent les plus forts déficits dans les échanges entre milieux urbain et rural, les *maxima* étant atteints dans le grand quart sud-ouest (Sud-Ouest : -4,1 % ; Ouest : -2,9 % ; Centre-Ouest :-2,5 %). Dans cet ensemble méridional, la ville d'Abidjan s'individualise avec une moindre décroissance. Dans la moitié septentrionale du pays, si le milieu urbain connaît une réelle décroissance migratoire, il faut souligner que cette décroissance est plutôt modérée (minimum relevé de -1,3 % dans le Centre-Nord). Dans cet ensemble, il est même une région, le Nord-Est, dans laquelle le milieu urbain enregistre un solde positif : le schéma classique d'une émigration rurale dominante s'y perpétue. On assiste donc, s'agissant spécifiquement des échanges ville-campagne, à une inversion des dynamiques migratoires attendues : du seul fait des migrations, les villes de la savane décroissent moins vite que les villes de la forêt.

Comment expliquer cette nouvelle donne régionale des échanges entre milieux urbain et rural ? D'une part, au niveau micro de l'interprétation, elle résulte sans doute de la différenciation régionale des stratégies des ménages face aux difficultés accrues de la vie urbaine. Dans le sud, on a observé le développement des pratiques de confiage en direction du milieu rural : les enfants des ménages urbains en difficulté sont renvoyés au village [45] (Guillaume et Vimard). En revanche, dans la région de Korhogo, Pascal Labazée [49] a montré que cette pratique ne s'est pas développée.

D'autre part, au niveau macro, la nouvelle donne régionale des échanges ville-campagne s'explique sans doute par la différenciation selon les régions des effets de la relative faillite du modèle ivoirien. La remise en cause de l'économie de plantation, à la fois par l'épuisement des ressources forestières et par la fluctuation des cours, a davantage affecté l'aire forestière que l'aire soudanienne : "*par comparaison aux régions ivoiriennes qui occupèrent une place centrale dans le modèle de croissance des années 1970, les effets de la crise économique sur les ménages des régions de savane auront été ressentis avec moins d'intensité*" [49] (Labazée, p. 592). Vivant de l'économie de plantation, les villes du sud ont été plus affectées par la remise en cause du modèle ivoirien, tandis que celles du nord, ayant une base économique moins liée à l'arboriculture, ont mieux résisté.

CHAPITRE 6

DES VILLES VERS LES CAMPAGNES : MIGRATIONS DE PROXIMITÉ OU MIGRATIONS DE RETOUR ?

La migration de retour est un fait démographique bien connu en Afrique. De nombreuses recherches ont déjà mis en évidence ces flux qui, après un premier départ et un nombre variable d'étapes, reconduisent les migrants vers leur région d'origine[24]. Le lieu de naissance est considéré comme un pôle de référence permanent dans la vie des migrants : "*le village d'origine est idéalisé et apparaît comme le terme logique de tout cheminement migratoire*" [80] (Dupont et Dureau, p. 27). Dans le contexte africain, on ne peut généralement s'empêcher d'assimiler cette migration de retour à l'ensemble de l'émigration urbaine : tout se passe comme si, en quittant la ville, le migrant n'avait d'autre choix que de retourner dans son village d'origine. Plusieurs enquêtes ont mesuré le poids démographique des migrants de retour dans leurs villages, mais aucune n'a jusqu'ici permis de mesurer, à l'échelle nationale, l'importance relative de migrations de retour. L'EIMU offre enfin l'opportunité de vérifier si les flux ville-campagne sont effectivement réduits à de simples migrations de retour.

En réalité, nous pensons que l'émigration urbaine ne se réduit pas à ces mouvements de retour. D'autres types de flux existent probablement. D'une part, il y a des migrations dirigées vers les régions rurales dynamiques et attractives telles que les fronts pionniers cacaoyers ou cotonniers ou les régions minières (même si elles sont peu étendues en Côte d'Ivoire). D'autre part, il existe certainement aussi des flux de proximité qui conduisent les migrants des villes vers leurs périphéries rurales. Ce mouvement dit de rurbanisation est bien connu dans les pays industrialisés, mais il touche aussi désormais des pays en voie de développement : il a été observé dans plusieurs pays d'Afrique et pourrait toucher la Côte d'Ivoire.

---

[24] Jean-Marie Gibbal [129] en Côte d'Ivoire, André Franqueville [83] et Patrick Gubry [88] au Cameroun, Valérie Golaz [85] au Kenya.

1. La migration de retour ne domine pas l'émigration urbaine

a) Problèmes de définition de la migration de retour

La migration de retour a des contours assez flous. Elle ne fait pas l'objet d'une définition universellement reprise. Daniel Noin et Pierre-Jean Thumerelle [101] la définisse comme une migration qui ramène le migrant à son "lieu de départ". En réalité, cette définition laisse la place à plusieurs discussions : à quel "départ" se réfère-t-on s'il y a eu plusieurs migrations ? Quelle est l'échelle du "lieu" : la région ou la localité ?

Quel "départ" ? On prendra ici la naissance pour départ. Le lieu de départ est donc assimilé au lieu d'origine, ou plus exactement au lieu de résidence habituel de la famille du migrant au moment de sa naissance.

Quel "lieu" ? On parle souvent de "retour au village". Mais l'expression est restrictive. Car les retours ne se font pas seulement vers des villages. D'une part, on peut imaginer des cas de retour en ville, si l'individu est né en ville et qu'il a effectué une migration quelconque avant d'y revenir. D'autre part, le village (en fait, plus largement, la localité) ne constitue pas l'échelle spatiale de référence la plus pertinente pour définir le retour. Pour deux raisons, dans le cadre de nos analyses statistiques, on préférera parler de retour à la sous-préfecture d'origine.

La première raison est que le village de naissance ne coïncide pas forcément avec le lieu de résidence de la famille au moment de la naissance. D'une part, la non-coïncidence est ancienne en milieu rural du fait des traditions : les femmes vont accoucher dans leur propre village d'origine, et non dans leur village de résidence (le village de leur époux). D'autre part, le recours de plus en plus fréquent aux structures sanitaires modernes conduit aussi à dissocier lieux de naissance et de résidence : les femmes vont accoucher dans la maternité du centre urbain le plus proche. Dans ces conditions, si l'on prend comme référence la localité de naissance, la perception du retour est biaisée. La prise en compte de la circonscription sous-préfectorale permet d'échapper, au moins partiellement, à ce biais.

En second lieu, plusieurs recherches ont montré que les migrants ne retournent pas nécessairement dans leur village d'origine. Bien souvent, ils s'installent dans une ville ou un bourg voisin où ils ont préalablement investi. Jean-Marie Gibbal [129] l'a montré en étudiant les "néo-citadins" d'Abidjan (individus nés en milieu rural mais intégrés au milieu urbain). Françoise Dureau et Véronique Dupont l'ont également remarqué : "*Il faut noter que de plus en plus souvent l'édification de la maison ne se fait pas dans le village même, mais dans la ville la plus proche du*

village : aux motivations traditionnelles, se joignent des préoccupations de rentabilité et d'utilité pour les membres de la famille, visant à optimiser l'investissement financier tout en conservant les fonctions classiques de la maison construite dans le milieu d'origine de l'émigré" [80] (Dupont et Dureau, p. 50).

Sans qu'il y ait forcément investissement, pour les individus encore actifs, le bourg ou la petite ville permettent d'exercer une activité non agricole, parfois dans le secteur moderne, tout en étant proche du village. Les fonctionnaires essaient parfois ainsi d'obtenir leur mutation dans les localités urbaines ou semi-urbaines voisines de leur village d'origine [117] (Chaléard). Enfin, Margaret Peil [168], étudiant spécifiquement la population des retraités, a montré qu'ils préfèrent s'établir dans ces mêmes localités : ils peuvent y bénéficier de la proximité des services, et, en même temps, y recevoir les proches de leur village : "*small towns are often preferred as a place of retirement because they provide services not available in villages (clinics and even hospitals, an easily accessible source of water) and facilitate visits from far-flung children*" (p. 158).

En Côte d'Ivoire, on n'a jamais mesuré l'importance relative de ces migrations de retour hors du village d'origine. L'EIMU permet d'en donner une approximation. On a isolé les individus nés dans un village et qui ont effectué un retour dans leur sous-préfecture d'origine entre 1988 et 1993, après une migration quelconque. Parmi eux, on estime que presque un quart (23 %) retourne dans une ville ou un bourg et non pas dans leur village d'origine.

Finalement, parce que le village n'est pas l'espace de référence le plus pertinent pour définir la migration de retour, on retiendra la définition suivante : le migrant de retour est un individu qui, ayant effectué une ou plusieurs migrations, revient dans sa sous-préfecture de naissance. Dans la suite de l'exposé, on limitera nos investigations aux migrants de retour qui s'inscrivent dans le cadre d'une émigration urbaine : c'est-à-dire qu'ils doivent être nés en milieu rural et avoir résidé en ville avant de revenir en milieu rural, dans leur sous-préfecture de naissance.

b) Les migrants de retour, les migrants passifs et les autres...

Les migrants de retour...

Entre 1988 et 1993, on a estimé environ 680 000 migrations ville-campagne, et parmi elles, 44 % seulement étaient des migrations de retour[25]. Ce résultat montre bien que, en dépit des idées reçues, l'émigration urbaine n'est pas majoritairement une migration de retour. Cette place toute relative des retours dans les flux ville-

[25] Ce résultat vient de l'exploitation des questionnaires biographiques. On trouve le même ordre de grandeur en exploitant les questionnaires ménages, c'est-à-dire en mesurant non pas toutes les migrations faites entre 1988 et 1993, mais les seules dernières migrations effectuées entre ces deux dates.

campagne n'est pas seulement liée au récent retournement des flux : depuis les années 1950, la part des retours dans l'émigration urbaine est à peu près constante. Il reste donc 56 % de migrations qui ne s'expliquent pas par un retour à la sous-préfecture d'origine. Qui sont ces migrants et où vont-ils ?

Les migrants passifs...

Du point de vue statistique, l'exploitation des questionnaires biographiques permet de distinguer les néo-ruraux : ce sont ceux qui, nés en ville, effectuent leur première migration (migration primaire) en rejoignant un village ou un bourg. Ils représentent presqu'un quart des émigrants urbains (23 %) dans la période 1988-1993. L'installation en milieu rural d'émigrants urbains est donc assez largement le fait de citadins de naissance qui n'ont aucune expérience de la vie rurale. Le résultat est *a priori* surprenant, mais le tableau suivant permet de le nuancer.

Tableau 7. Répartition (%) selon le sexe et l'âge des néo-ruraux (1988-1993)

Classes d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble
6-9 ans	27,81	26,94	54,75
10-14 ans	5,21	8,14	13,35
15-19 ans	5,94	11,68	17,62
20-24 ans	3,26	2,78	6,05
25-29 ans	1,01	1,34	2,35
30-34 ans	0,73	0,97	1,70
35-39 ans	0,12	1,24	1,36
40-44ans	0,00	1,75	1,75
45-49 ans	0,00	0,79	0,79
50-54 ans	0,00	0,28	0,28
Total	44,09	55,91	100,00

Pour l'essentiel, les néo-ruraux sont des enfants et des adolescents : 55 % ont moins de 10 ans et 86 % moins de 20 ans. Dans une large mesure, ils effectuent certainement une migration passive d'accompagnement, c'est-à-dire qu'ils suivent un parent dans sa migration. La fréquence (deux tiers des cas) avec laquelle ces néo-ruraux justifient leur migration par un motif familial tend à renforcer cette hypothèse[26]. Dans les cas où le parent suivi rentre dans sa sous-préfecture d'origine, on peut considérer le néo-rural comme un "migrant de retour apparenté". Malheureusement, aucune variable du questionnaire biographique ne permet de confirmer plus sérieusement cette hypothèse. Il est d'ailleurs regrettable qu'aucune question n'ait été posé sur la dimension collective de la migration alors même qu'il s'agit rarement d'un acte individuel. Et par ailleurs, aucune étude n'a analysé spécifiquement le rapport des citadins de naissance avec le milieu rural, et plus spécialement avec le(s) village(s) de leur parenté.

[26] Voir l'analyse des motivations individuelles des migrants, en troisième partie.

... et les autres

Parmi les émigrants urbains, il reste 33 % de migrants qui rejoignent le milieu rural sans être ni migrants de retour (44 %) ni néo-ruraux (23 %). Comment expliquer leur démarche ? Par référence à divers travaux qui évoquent la question de l'émigration urbaine, on a retenu quelques cas de figure.

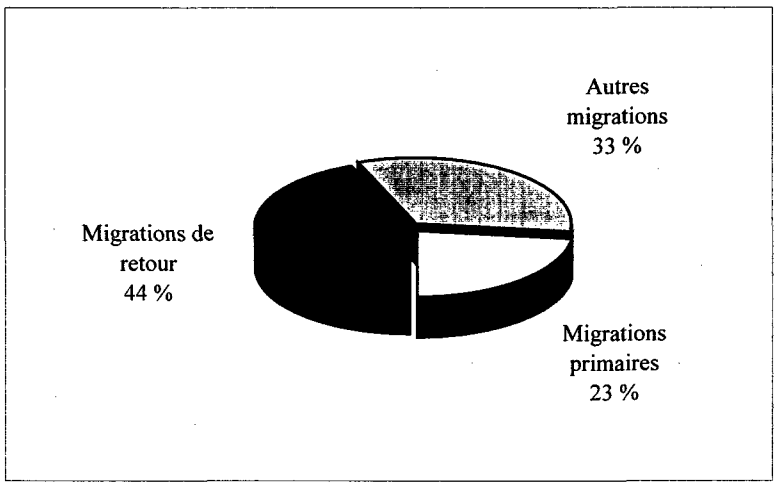

Figure 17. Répartition des flux d'émigration urbaine selon les types de migration (1988-1993)

Premièrement, il peut s'agir d'une forme "contournée" de retour. En effet, l'espace migratoire des Ivoiriens et des étrangers installés en Côte d'Ivoire n'est pas simplement bipolaire, constitué des seuls lieux de naissance et de résidence. La région d'origine des parents, qui peut être distincte du lieu de naissance du migrant, est aussi un espace de référence. Les cas d'émigration urbaine, sans retour à la région de naissance, peuvent ainsi correspondre à des individus qui "retournent" dans la région d'origine de leurs parents, même s'ils n'y sont pas nés.

Deuxièmement, comme pour les néo-ruraux, ces migrants peuvent être des migrants passifs d'accompagnement. C'est particulièrement vrai pour les femmes, qui, en général, suivent les migrations de leur époux [37] (Duchemin *et al.*). Malheureusement, l'exploitation des questionnaires biographiques ne permet pas d'évaluer la part de ces migrantes passives.

Troisièmement, il peut s'agir de migrants à la recherche d'une activité rémunératrice. En général, ces migrations s'appuient sur des réseaux de relations préexistants. Reynald Blion [29] évoque ainsi le cas d'émigrants urbains burkinabè, résidants à Abidjan, appelés en milieu rural par des parents qui exploitent une plantation. Dans ce cas des migrations de travail à destination rurale, ce sont

certainement les derniers fronts cacaoyers du sud-ouest qui drainent le plus d'émigrants urbains. Mais les fronts cotonniers, plus dispersés, en attirent certainement aussi. De manière marginale, quelques micro-régions minières peuvent aussi être attractives pour les émigrants urbains. On sait par exemple, grâce au recensement de 1988, que la zone minière de Tortiya est particulièrement attractive [24] (Aka, Lassina, Zanou).

Quatrièmement, l'émigration urbaine, sans retour à la région d'origine, pourrait bien prendre la forme d'une migration de proximité, des villes vers les campagnes avoisinantes, comme on l'a déjà suggéré à propos de la région Sud et des environs d'Abidjan.

Enfin, de même que certains migrants de retour rentrent pour jouir des investissements qu'ils ont réalisé au village (ou à côté), il y a peut-être, parmi les migrants qui ne rentrent pas, des individus qui vont jouir des investissements qu'ils ont réalisé, ailleurs que chez eux, en milieu rural. Simplice Affou-Yapi [114] (p. 34) signale, en effet, que les planteurs absentéistes, en général des fonctionnaires ou des cadres politiques, n'investissent pas forcément dans leur région d'origine, mais plutôt là où se présentent des opportunités de déclassement de forêt. Claudine Vidal signale et explique que le même phénomène d'investissement hors de la région d'origine a pu se produire chez les classes moyennes : "*la création de plantations était aussi un projet attractif, mais pas dans le village ou la région d'origine. Ceux qui avaient nourri et tenté de réaliser ce projet expliquaient qu'ils auraient eu trop de problèmes avec leurs parents s'ils avaient voulu développer une plantation pour eux-mêmes...*" [144] (Vidal, p. 660). Cependant, ces migrants qui rejoindraient les régions rurales où ils ont investi sont probablement peu nombreux : Claudine Vidal et Simplice Affou-Yapi signalent, chacun de leur côté, que leurs plantations ont été plutôt des échecs.

2. Migrations de retour et migrations de proximité : analyse régionale

L'analyse des taux de croissance migratoire des milieux urbain et rural a été l'occasion d'échafauder des hypothèses pour expliquer la différenciation régionale des échanges ville-campagne. En résumé, trois types de mouvements, correspondant à trois dynamiques régionales, semblent justifier l'émigration urbaine :

- **Premier type de mouvement : les migrations de retour**. Elles devraient concerner prioritairement les régions "d'exode", connues depuis longtemps pour la force de leur émigration rurale. Les retours pourraient se justifier, au moins partiellement, par le renouveau économique de ces régions, grâce à la diversification et au développement des cultures vivrières commerciales [116] (Chaléard). On s'attend donc à ce que les régions de savane, celles du nord, mais aussi du centre (le pays baoulé), enregistrent un très fort taux de

retours. Plusieurs monographies suggèrent également que les migrations de retour ont pris de l'importance dans les anciennes zones pionnières [121] (Chauveau) [54] (Oswald) [117] (Chaléard). Les résultats de l'EIMU, détaillés selon les régions, devraient permettre de généraliser ces observations ponctuelles.

- **Deuxième mouvement : les migrations vers les fronts pionniers**, ou plus généralement vers les zones rurales économiquement attractives. Ces mouvements pourraient, en partie, coïncider avec des retours, mais ils concernent probablement une majorité d'allochtones. C'est pourquoi, par défaut, ils sont assimilés dans notre analyse régionale aux "autres migrations" qui ne sont ni des migrations de retour, ni des migrations primaires (figure 17).

- Enfin, **troisième mouvement : les migrations de proximité des villes vers leurs environs ruraux**, dont on pense qu'elles affectent principalement la région Sud. L'EIMU n'autorise pas une analyse très fine des migrations selon les distances parcourues, mais on tente néanmoins une mesure approximative de ce mouvement, que l'on assimile à de la rurbanisation.

a) Le poids des retours

On cherche ici à mesurer l'importance relative des retours dans l'ensemble des migrations ville-campagne. Dans chaque région, leur poids est mis en rapport avec les migrations primaires et les autres migrations, du point de vue à la fois des entrées en milieu rural et des sorties du milieu urbain (tableau 8, figures 18 et 19). La distribution de ces différents types de flux donne les moyens de vérifier si les régions de savane sont effectivement des régions de retour, et si les régions de front pionnier demeurent attractives pour les allochtones.

En savane, une immigration de néo-ruraux

L'examen de la figure 18 montre que le poids des retours n'est pas prépondérant dans toute la moitié nord de la Côte d'Ivoire. Les taux régionaux de retour sont toujours inférieurs à la moyenne nationale (44 %), parfois les retours ne représentent même pas un tiers des entrées en milieu rural : 31 % dans le Nord, 32 % dans le Nord-Est, 37 % dans le Nord-Ouest et 42 % dans le Centre-Nord (tableau 8).

Curieusement, ces régions se caractérisent surtout par le poids des migrations primaires, toujours majoritaires, aussi bien dans les entrées en milieu rural (jusqu'à 64 % dans le Nord) que dans les sorties du milieu urbain. Les régions septentrionales semblent ainsi spécialisées dans l'accueil de jeunes citadins de naissance, qui, se dirigeant vers le milieu rural, effectuent leur première migration. S'agit-il de jeunes migrants passifs, accompagnant leurs parents dans leur retour ?

S'agit-il de jeunes déscolarisés renvoyés au village pour alléger la charge des ménages urbains en difficulté ? L'enquête ne permet pas de répondre à ces questions. Et la bibliographie ne permet pas non plus d'expliquer ce mouvement et d'identifier plus clairement ces néo-ruraux. Seules des investigations complémentaires, sur le terrain, pourraient apporter une meilleure compréhension de cette migration de néo-ruraux.

Tableau 8. Poids relatif (%) des migrations de retour et des migrations primaires dans les échanges entre milieux urbain et rural (1988-1993)

	Entrées en milieu rural en provenance du milieu urbain				Sorties du milieu urbain à destination du milieu rural			
Régions	Migrations de retour	Migrations primaires	Autres migrations	Total	Migrations de retour	Migrations primaires	Autres migrations	Total
Centre	61	26	13	100	40	37	23	100
Centre-Nord	42	47	11	100	31	50	19	100
Nord-Est	32	52	16	100	25	62	13	100
Centre-Est	44	31	25	100	42	14	44	100
Sud	44	39	17	100	23	51	26	100
Sud-Ouest	15	43	42	100	44	28	28	100
Centre-Ouest	45	33	22	100	37	30	33	100
Ouest	38	25	37	100	38	35	27	100
Nord-Ouest	37	39	24	100	36	52	12	100
Nord	31	64	5	100	47	47	6	100
Abidjan	-	-	-	100	58	34	8	100

Finalement, seule la région Centre présente un profil conforme à ce que l'on attendait : le taux de retour y atteint sa valeur maximale (61 % des entrées en milieu rural). Même si le Centre ne suit pas des contours ethniques, sans doute faut-il associer ce résultat à l'ancienne et puissante émigration baoulé aussi bien vers les villes du Sud (Abidjan est la première ville baoulé) que vers les fronts pionniers forestiers. L'importance des retours au départ des villes des anciennes régions pionnières, et surtout d'Abidjan (58 % de retours dans les flux de la métropole vers le milieu rural), semble confirmer cette interprétation (figure 19).

En forêt, le problème de l'accès à la terre

Les anciennes régions de plantation connaissent également un mouvement de retour assez important : dans le Sud, le Centre-Est, le Centre-Ouest, les migrations de retour représentent environ 45 % des entrées en milieu rural. Ces retours ne sont pas surprenants dans la mesure où ces anciennes régions de plantation sont identifiées depuis longtemps comme des régions de forte émigration rurale. Il y a bien, dans les villes ivoiriennes, un potentiel de retour vers ces régions. Mais ces retours posent la question de l'accès à la ressource foncière car les anciens fronts sont saturés et l'on voit mal comment ils peuvent accueillir des migrants, y compris quand ils rentrent dans leur village d'origine.

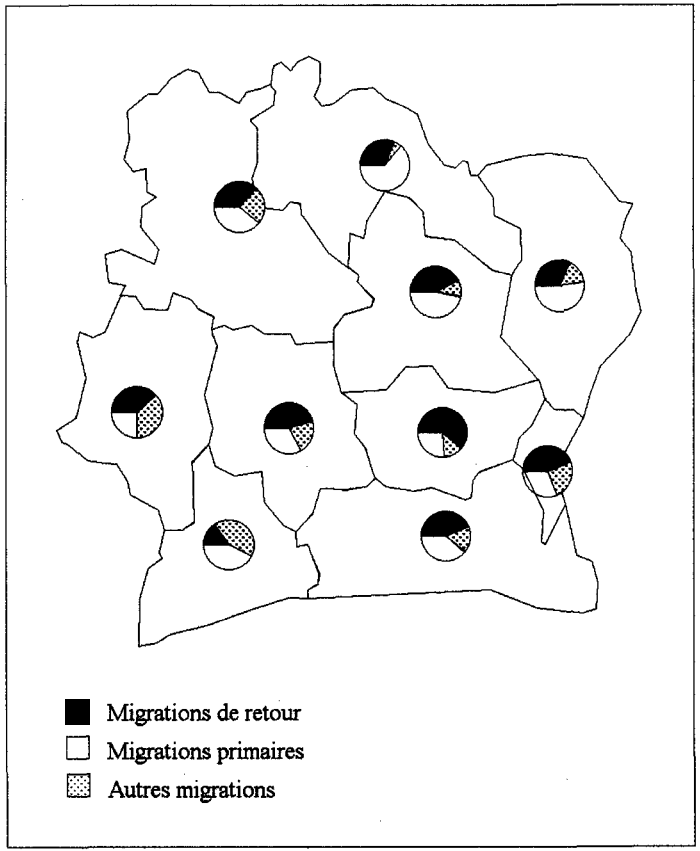

Figure 18. Migrations de retour et migrations primaires dans les entrées en milieu rural en provenance du milieu urbain (1988-1993)

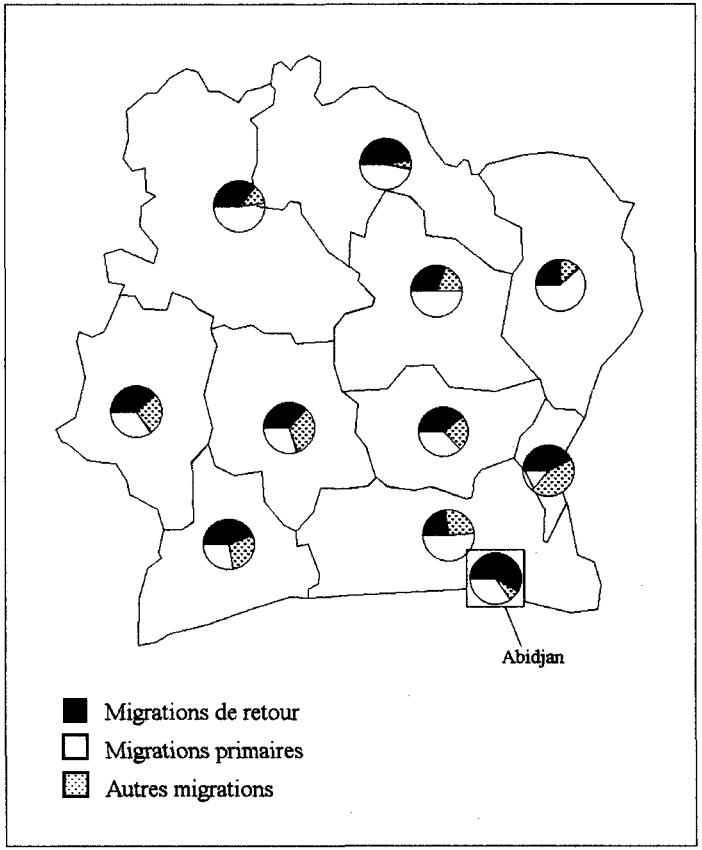

Figure 19. Migrations de retour et migrations primaires dans les sorties du milieu urbain à destination du milieu rural (1988-1993)

Le cas du Centre-Ouest est assez exemplaire de la complexité de l'évolution des mouvements qui animent les fronts pionniers, à mesure qu'eux-mêmes se déplacent. Dans un premier temps, la région accueille des migrants allochtones (Baoulé et Burkinabè, pour l'essentiel) qui viennent transformer la forêt en plantations cacaoyères ou caféières. Dans le même temps, les jeunes autochtones (Bété pour la plupart, dans cette région) émigrent vers les villes. À force d'accueil de migrants et de mise en valeur de la terre, l'accès au sol devient plus difficile, plus conflictuel ; le front se sature et se déplace vers l'ouest. L'ancien front n'accueille alors plus de migrants, mais les anciens arrivants demeurent. Le front se déplace, mais la ressource foncière reste saturée et les conflits s'avivent entre autochtones et allochtones pour la maîtrise du sol. Dans ce contexte, l'arrivée de migrants de retour ne peut qu'aviver les tensions foncières. Et dans tous les cas, se pose la question de leur réinsertion en milieu rural : comment accèdent-ils à la terre ? Et s'ils n'y accèdent pas, quelles sont leurs sources de revenus ?

Même si les ressources foncières des derniers fronts pionniers du Sud-Ouest commencent à atteindre leur niveau de saturation [26] (Balac), ceux-ci restent attractifs pour des migrants allochtones : dans le Sud-Ouest, les migrations sans retour concernent 85 % des entrées en milieu rural (tableau 8). Dans ce cas, l'importance des migrations primaires (43 % des entrées) pourrait être liée non seulement à une pratique accrue du confiage des enfants dans les villages d'origine [46] (Guillaume et Vimard), mais aussi au recours fréquent aux aides familiales dans les exploitations cacaoyères baoulé ou burkinabè [26] (Balac) [52] (Lesourd). Mais on doit surtout retenir le poids des "autres migrations", qui ne sont ni des retours, ni des migrations primaires, et qui correspondent assez largement sans doute à des migrations d'allochtones à la recherche d'activités rémunératrices. Elles sont particulièrement importantes non seulement dans le Sud-Ouest (42 % des entrées), mais aussi dans l'Ouest (37 %). Cette région présente d'ailleurs un profil original car les migrations de retour, à la différence du Sud-Ouest, y sont assez bien représentées. L'Ouest est assez méconnu, il n'a pas fait l'objet de nombreuses études et il reste difficile d'expliquer la spécificité de son profil.

En somme, il apparaît que les fronts pionniers attirent, selon leur ancienneté, divers types de citadins. Les fronts les plus récents attirent plutôt des migrants allochtones. En revanche, les anciens fronts accueillent prioritairement des migrants de retour. Derrière l'apparente uniformité du profil des anciennes régions de plantation (Sud, Centre-Est, Centre-Ouest), on s'attend à ce que la région Sud se détache en bénéficiant d'un apport important de migrations de proximité, en provenance, en particulier, d'Abidjan. La croissance de la métropole ayant toujours été largement alimentée par des migrations régionales, il ne serait pas surprenant que, au moment où se produit un retournement des flux entre milieux rural et urbain, il y ait d'importantes migrations d'Abidjan vers les campagnes qui l'entourent.

b) Les migrations de proximité : vers la rurbanisation des campagnes ivoiriennes ?

L'EIMU ne permet malheureusement pas de mesurer finement les distances parcourues par les migrants. On doit se contenter de voir si la migration se réalise hors des limites ou dans les limites d'une même région. Or, les régions, pour la plupart, sont très étendues. Cependant, pour simplifier le propos, on parle ici de migrations de "proximité" quand les migrations sont intra-régionales, c'est-à-dire lorsque le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent dans la même région. Par une extension un peu abusive, la mise en évidence d'un fort taux de migrations de proximité est interprétée comme l'indicateur d'un mouvement de rurbanisation. On appelle rurbanisation un mouvement qui conduit les populations des villes vers leurs périphéries rurales. À la différence de la péri-urbanisation, le peuplement ne se fait pas en continuité avec l'espace urbain, mais autour de noyaux ruraux distincts. En outre, les migrants concernés par ce mouvement, tout en ne résidant pas à proximité immédiate de la ville, conservent avec elle des liens étroits, par les activités qu'ils pratiquent.

La rurbanisation est un mouvement bien connu des pays européens ou des États-Unis, mais ce n'est pas une exclusivité des pays industrialisés. Plusieurs auteurs ont observé ce phénomène en Afrique et en ont dégagé la spécificité : les citadins s'installent dans les périphéries rurales pour reprendre et développer des activités primaires dont les produits sont destinés à être vendus sur les marchés urbains. Jean-Claude Bruneau (cité par Vennetier [172]) a ainsi mis en évidence l'existence d'un important mouvement d'émigration urbaine dans les villes du Shaba, en liaison avec la chute des cours du cuivre. Il a montré que cette émigration urbaine conduit en fait les citadins vers l'arrière-pays immédiat des villes où ils deviennent cultivateurs, charbonniers, etc., en vue d'approvisionner les centres urbains. Ainsi se produit "*une onde concentrique de recolonisation rurale*" autour des villes. Au Nigeria, un phénomène de même nature se produit autour d'Ibadan : des citadins, qui parfois avaient d'ailleurs conservé des activités agricoles, repeuplent ce qu'on appelle la "*city's farming region*" [102] (Olayemi). Un processus identique pourrait bien être à l'œuvre en Côte d'Ivoire en particulier dans la région Sud, autour d'Abidjan.

Sur l'ensemble du territoire ivoirien, il apparaît qu'environ 20 % des migrations des villes vers les campagnes se font dans les limites d'une même région. Évidemment, toutes les régions ne sont pas concernées dans les mêmes proportions, et c'est ce que l'on détaille maintenant.

L'analyse régionale des flux de proximité est limitée aux échanges ville-campagne. Elle adopte successivement le point de vue du milieu rural, puis celui du milieu urbain. Le tableau 9, pour les deux milieux urbain et rural, permet de mesurer l'impact des migrations intra-régionales sur la croissance migratoire totale. Par ailleurs, les cartes des figures 20 et 21 représentent le poids relatif des

migrations internes aux régions du point de vue des arrivées en milieu rural (figure 20) et du point de vue des départs du milieu urbain (figure 21).

Tableau 9. Part des migrations ville-campagne de proximité dans la croissance annuelle migratoire totale des milieux urbain et rural (1988-1993)

	Milieu urbain		Milieu rural	
Régions	Taux moyen annuel de migration nette	Taux relatif aux seules migrations ville-campagne de proximité	Taux moyen annuel de migration nette	Taux relatif aux seules migrations ville-campagne de proximité
Centre	0,7 %	0,2 %	0,1 %	-0,1 %
Centre-Nord	-1,2 %	-0,2 %	2,0 %	0,1 %
Nord-Est	-2,6 %	0,7 %	-0,4 %	-0,1 %
Centre-Est	-1,8 %	-0,1 %	1,5 %	0,1 %
Sud et Abidjan*	0,8 %	-2,3 %	2,9 %	1,0 %
Sud-Ouest	-5,3 %	0,1 %	3,4 %	0,0 %
Centre-Ouest	-3,3 %	-0,8 %	2,0 %	0,3 %
Ouest	-1,7 %	-1,6 %	3,2 %	0,5 %
Nord-Ouest	-1,8 %	-0,4 %	0,8 %	0,1 %
Nord	-0,9 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %
Total	-0,4 %	-0,4 %	1,9 %	0,3 %

*Abidjan, qui constitue habituellement une strate à part entière dans l'analyse des résultats de l'EIMU, a été rattachée à la région Sud dans ce tableau.

Un mouvement de rurbanisation autour d'Abidjan

Du point de vue du milieu rural, un simple coup d'œil sur la figure 20, associé à l'examen du tableau 9, permet immédiatement de confirmer notre hypothèse sur l'existence d'un mouvement de rurbanisation dans la région Sud. De fait, la croissance migratoire du milieu rural de la région Sud dépend pour un tiers d'une émigration urbaine de proximité : les migrations ville-campagne intra-régionales font croître la population rurale de +1 % chaque année, tandis que la croissance migratoire totale des villages et bourgs du Sud atteint +2,9 % (tableau 9). Il apparaît ainsi que les trois quarts (73 %) des citadins qui arrivent dans les villages ou bourgs du Sud proviennent des villes de la région. Pour l'essentiel, ils arrivent d'Abidjan (46 %), mais aussi des villes secondaires (27 %). Aucune autre région n'atteint cette proportion dans l'importance des migrations de proximité.

Réciproquement, du point de vue du milieu urbain, les migrations ville-campagne de proximité pèsent lourdement dans la faible croissance du milieu urbain de la région Sud (tableau 9) : elles font perdre au milieu urbain 2,3 % de sa population par an, perte compensée par ailleurs puisque les villes de la région enregistrent un léger croît migratoire (+0,8 %). De fait, presque la moitié (46 %) des citadins qui partent s'installer en milieu rural demeurent dans le Sud. S'agissant spécifiquement des départs d'Abidjan à destination du milieu rural, ils sont orientés à 38 % vers les campagnes du Sud.

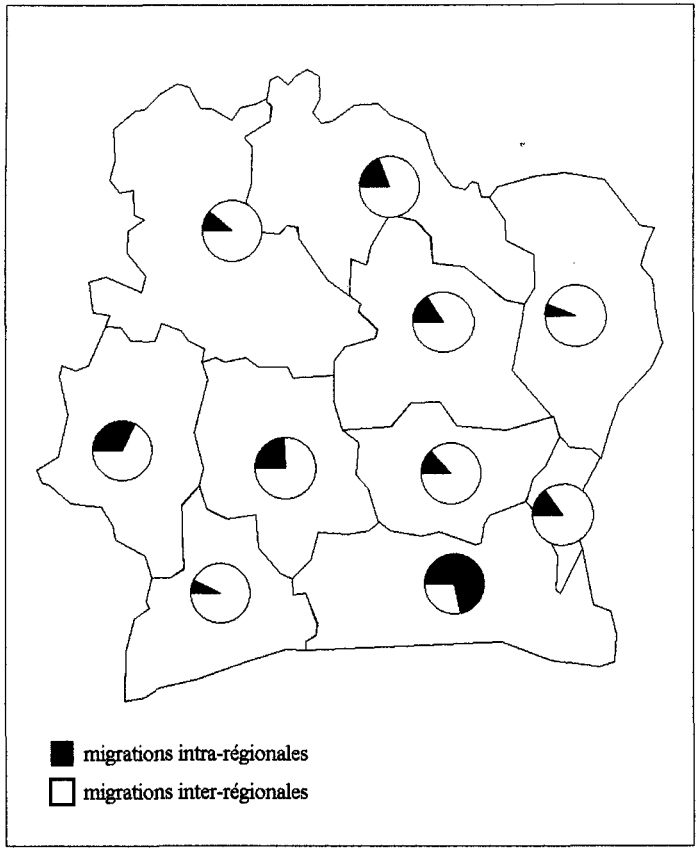

Figure 20. Part des migrations intra-régionales dans les entrées en milieu rural, en provenance du milieu urbain (1988-1993)

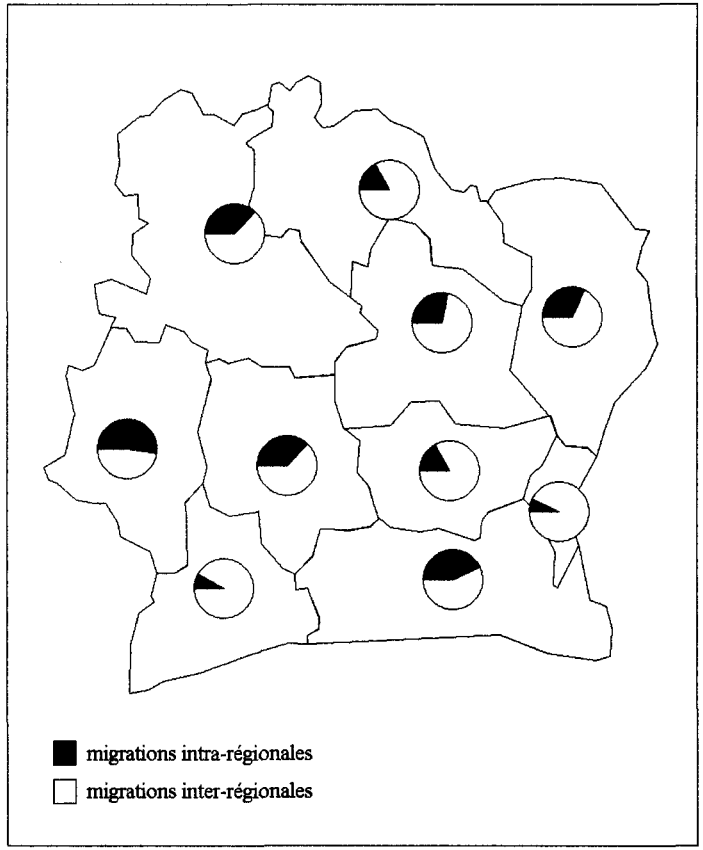

Figure 21. Part des migrations intra-régionales dans les sorties du milieu urbain, à destination du milieu rural (1988-1993)

Au total, les migrations d'Abidjan vers les campagnes de la région Sud pèsent assez lourdement dans l'ensemble des flux d'émigration rurale en Côte d'Ivoire : elles représentent presque un quart (23 %) de l'ensemble des migrations ville-campagne enregistrées dans le pays (155 961 sur 679 962 migrations entre 1988 et 1993).

Les migrations de proximité dans les régions de l'intérieur

Outre le Sud, les migrations de proximité semblent jouer un rôle également très important dans la région Ouest (figures 20 et 21) : un tiers (33 %) des entrées de citadins en milieu rural et la moitié (52 %) des départs des villes vers les campagnes sont des migrations intra-régionales. Là encore, il est difficile d'expliquer cette spécificité car l'Ouest est jusqu'ici une région assez peu étudiée. Peut-être faut-il voir dans ce mouvement de rurbanisation une réaction à une condition urbaine que Bertin Kadet [131] décrit comme particulièrement difficile.

Au contraire, les régions Sud-Ouest et Centre-Est se caractérisent par un poids très faible des migrations de proximité, autant en termes d'entrées en milieu rural qu'en termes de sorties du milieu urbain. Ce résultat s'explique, pour le Centre-Est, par l'exiguïté du territoire régional. Quant aux dynamiques migratoires qui animent le Sud-Ouest, elles dépassent les frontières régionales probablement parce que le peuplement de cette région est largement issu de migrations lointaines : les citadins tendent davantage à rejoindre leur région d'origine.

En somme, la région Sud apparaît comme une exception régionale remarquable. Et son poids n'est pas marginal : entre 1988 et 1993, elle enregistre presque un tiers des arrivées de citadins en milieu rural. Mais, en l'absence de données plus précises que l'EIMU, on ne peut conclure strictement à l'existence d'un mouvement de péri-urbanisation dans cette région : tout en demeurant dans la région Sud, les émigrants urbains ne s'installent pas nécessairement dans les périphéries rurales des villes. Finalement, la faible part des migrations intra-régionales, à l'échelle nationale, montre bien que l'émigration urbaine ivoirienne n'est pas simplement une migration de proximité ; elle n'est pas réductible à un mouvement de péri-urbanisation. En dernier ressort, l'inversion des flux de migrations en Côte d'Ivoire apparaît bien comme un mouvement qui profite avant tout à la "brousse".

CONCLUSION

LE RENOUVELLEMENT DES SCHÉMAS D'ANALYSE RÉGIONALE

En somme, reprenant nos questionnements initiaux et nos hypothèses de recherche, quelles conclusions ressortent de l'analyse régionale des taux de croissance migratoire des milieux rural et urbain ?

1. Le dynamisme migratoire du milieu rural se différencie effectivement selon les régions. En l'occurrence, conformément à ce que l'on attendait, les régions de front pionnier accueillent bien une forte proportion d'émigrants urbains et qui contribuent à gonfler de manière non négligeable leur population rurale. Par ailleurs, la traditionnelle opposition entre les régions septentrionales (terres d'émigration) et les régions méridionales (terres d'immigration) est partiellement remise en cause. Certes les régions forestières présentent des taux de croissance globalement supérieurs à ceux des régions de savane, mais c'est dans le Centre-Nord que l'on enregistre la contribution record de l'émigration urbaine à la croissance de la population rurale (+1,7 % pour une croissance globale de +2 %). Et, sauf dans le Nord-Est où perdure le schéma classique d'une émigration rurale dominante, les campagnes de toutes les régions du nord et du centre présentent un bilan migratoire positif.
2. Par ailleurs, l'EIMU contribue aussi à renouveler le schéma classique d'analyse de l'armature urbaine ivoirienne (armature plus étoffée dans le sud et se développant à mesure qu'avance le front pionnier). D'une part, la distribution régionale de la croissance migratoire du milieu urbain efface tout à fait la référence à une opposition nord-sud. D'autre part, l'étude spécifique de l'émigration urbaine à destination rurale montre que les villes du sud forestier sont plus sévèrement touchées que les villes du nord, comme si s'amorçait un rééquilibrage de l'armature urbaine.
3. Enfin, l'analyse des migrations ville-campagne a montré que, en dépit des idées largement répandues, il ne s'agit pas seulement de migrations de retour. Parmi les émigrants urbains, il y a également des citadins de naissance qui vont s'installer en milieu rural et il y a aussi des individus qui, nés en milieu rural, y retournent sans pour autant rejoindre leur région d'origine. La question des migrations primaires reste à approfondir : le poids des néo-ruraux dans

l'immigration rurale demeure mystérieux, en particulier dans les régions septentrionales. Par ailleurs, la mise en évidence du poids prépondérant des migrations intra-régionales dans le Sud invite à approfondir la question de la rurbanisation des campagnes dans la région d'Abidjan. Des mesures plus précises devraient être réalisées, et il faudrait détailler les différentes formes de relations que les émigrants urbains installés en milieu rural maintiennent avec Abidjan (approvisionnement des marchés urbains ? navettes quotidiennes ? etc.).

TROISIÈME PARTIE

À LA RECHERCHE D'UNE EXPLICATION...

INTRODUCTION

Expliquer n'est jamais une chose simple en sciences sociales. Il est aisé de constater des faits, de formuler des hypothèses pour les expliquer, de chercher des éléments de confirmation, mais il est très délicat d'établir, avec certitude, des liens de causalité entre plusieurs faits observés. En outre, la causalité est rarement univoque : les facteurs explicatifs sont enchevêtrés et il est difficile de les démêler. L'explication de l'inversion des flux de migrations n'échappe pas à cette difficulté. Le fait est vérifié, décomposé du point de vue géographique (distribution des croissances migratoires selon les régions, les types de localités), mais il reste à l'expliquer. En l'occurrence, la difficulté tient ici autant aux insuffisances de l'enquête ivoirienne migrations et urbanisation qu'aux difficultés théoriques inhérentes à l'étude des causalités. La question est de savoir dans quelle mesure les données de l'EIMU permettent d'expliquer l'émergence de l'émigration urbaine. À quelles formes d'explication causale donne-t-elle accès ? Avant d'annoncer notre démarche dans la recherche d'une explication de l'inversion des flux de migrations en Côte d'Ivoire, nous proposons un rappel des approches de la causalité dans l'étude des populations.

Des auteurs, démographes et sociologues, ont tenté de synthétiser les différentes manières d'aborder la causalité dans le domaine de l'étude des populations. Dans une approche "disciplinaire", Louis Henry [92] distingue deux types de causes selon qu'elles relèvent ou non du champ démographique : les "*causes internes*" qui relèvent elles-mêmes de la démographie (exemple : la baisse de la natalité en France en 1915-1919 explique la baisse de la nuptialité en 1930-1939) ; et les "*causes externes*" qui sont issues d'autres champs disciplinaires.

À côté de cette approche par discipline, on peut distinguer les causes selon l'échelle d'appréhension des phénomènes étudiés. Cherche-t-on à expliquer les migrations au niveau des individus (échelle micro) ? au niveau des groupes tels que la famille ou une communauté d'appartenance quelconque (échelle méso) ? au niveau des contextes économique, géographique, historique, socio-politique, etc., dans lesquels s'inscrivent les mouvements étudiés (échelle macro) ? Cette partition de la causalité selon les échelles d'approche rejoint celle de Louis Henry. Les échelles micro et méso correspondent en effet à l'approche du démographe, qui recueille et traite des informations relatives aux individus (ou aux ménages) ; la recherche des causes à ces échelles se rapproche de la recherche des "causes internes". En revanche, l'échelle macro est davantage une approche qui recherche des causes externes.

Enfin, la recherche des causes peut être ordonnée selon leur rapport au temps. Frédéric de Coninck et Francis Godard [75] proposent une tripartition des "*formes*

temporelles de la causalité". Ils distinguent trois modèles explicatifs. Le premier, le "*modèle archéologique*" cherche l'explication des faits dans le passé : il recherche un moment fondateur, un fait initial susceptible de tout expliquer. En somme, il cherche l'origine temporelle et causale du fait à expliquer. Dans son rapport au temps, l'explication est passée et ponctuelle (c'est un moment, et non pas une durée).

Le second modèle, dit de "*cheminement*", développe un autre rapport au temps : la causalité n'est pas ponctuelle et passée mais elle est dynamique ; c'est à chaque moment vécu de la biographie que l'explication est recherchée. Il s'agit d'évaluer l'effet d'événements qui évoluent en même temps que celui que l'on étudie. Par exemple, lorsque l'on dispose de biographies migratoires, on peut chercher à expliquer les événements migratoires par l'évolution conjointe de la vie professionnelle ou matrimoniale. Dans la recherche causale, on suit le déroulement, le cheminement de la vie du migrant. En somme, le modèle de "*cheminement*" cherche à observer et expliquer les processus en cours.

Enfin, le "*modèle structurel*" insiste sur l'idée que les parcours de vie individuels sont pré-structurés par des "*temporalités externes*" pré-existantes. Les "*temporalités externes*" sont des causes externes, elles-mêmes liées au temps. Elles peuvent, premièrement, correspondre à des "*formes sociales d'organisation temporelle de l'existence*", qui déterminent par exemple à quel âge on entre à l'école, à quel moment de la vie on se marie, etc. Ce sont des temporalités institutionalisées. Dans la recherche des causes, en termes démographiques, elles s'apparentent aux "effets d'âge". Deuxièmement, les "*temporalités externes*" peuvent être des "*temporalités historiques*". C'est alors dans l'Histoire que l'on recherche des explications, mais selon des pas de temps variables. Reprenant Fernand Braudel, on peut distinguer le temps court de l'événement, le temps demi-long de la conjoncture, la longue durée des mentalités et la très longue durée des matrices symboliques.

Toutes ces manières d'aborder la causalité nécessitent des sources et des outils spécifiques d'analyse, que l'EIMU n'offre que très partiellement. En première approche, elle renseigne sur les différentes caractéristiques démographiques (sexe, âge), sociales (ethnie, niveau d'instruction, situation familiale) et économiques (situation professionnelle) des migrants. Toutes ces variables permettent de décrire la population des émigrants urbains, mais elles ne permettent pas d'expliquer leur mouvement. Tout au plus peut-on proposer quelques hypothèses. En réalité, le relevé des données n'a pas été suffisamment précis pour que l'on puisse appliquer le "*modèle cheminant*" d'analyse des biographies : les biographies de l'EIMU comportent bien des indications sur l'évolution des situations matrimoniale et professionnelle, mais ces indications ne sont pas datées (voir le questionnaire en annexe 8). Or pour parler de causalité, il faut établir l'antériorité d'un fait sur un autre : pour que le fait A cause le fait B, il doit nécessairement le précéder. L'EIMU ne permet donc pas cette approche dynamique de la causalité.

En revanche les données de l'EIMU permettent d'appliquer le "*modèle structurel*" d'analyse des biographies. En pratique, grâce aux données biographiques, il s'agit de mettre en rapport les événements migratoires, l'âge et le moment auxquels ils ont été effectués pour répondre aux questions suivantes : l'émigration urbaine est-elle un mouvement propre à certains moments de la vie des individus ? Concerne-t-elle, au contraire, tous les âges de la vie ? Résulte-t-elle d'un effet de période ? Cette question est particulièrement cruciale parce qu'elle interroge le rapport, souvent évoqué mais rarement approfondi, entre migration et conjoncture. L'inversion des flux de migrations est-elle un fait conjoncturel ? Résulte-t-elle de la crise économique que subit la Côte d'Ivoire depuis le début des années 1980 ? Autant de questions auxquelles l'EIMU apporte des éléments de réponse.

La recherche d'une explication à l'inversion des flux de migrations en Côte d'Ivoire se déroule en trois moments. La première partie (chapitre 7), à caractère bibliographique, convoque les différents auteurs ayant abordé le thème de la migration, soit qu'ils aient élaboré des théories explicatives, soit qu'ils aient fait des observations empiriques relatives à l'émigration urbaine. Les théories, initialement élaborées pour expliquer les mouvements des villages vers les villes, sont réinterprétées pour chercher des éléments d'explication à l'inversion des flux de migrations. Quant aux diverses observations empiriques, mises côte à côte, comparées et associées les unes aux autres, elles ont permis d'élaborer une typologie de l'émigration urbaine. La deuxième partie (chapitre 8) est consacrée à une étude descriptive des émigrants urbains en 1993. On y analyse leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques, en cherchant à distinguer les différents types construits préalablement dans la typologie. Ce chapitre répond donc principalement à la question "qui sont les émigrants urbains ?", mais il apporte aussi quelques hypothèses d'explications lorsqu'il étudie les motifs par lesquels les migrants justifient leur déplacement. Enfin, la dernière partie (chapitre 9) dépasse cette approche transversale et datée au profit d'une approche rétrospective. On y dépasse le cadre temporel jusqu'ici retenu de la période 1988-1993 : les migrations internes à la Côte d'Ivoire (émigration urbaine, mais aussi émigration rurale, migrations inter-rurales et migrations inter-urbaines) sont étudiées, d'après les biographies, à partir du début des années 1960. Cette approche rétrospective permet de dater l'inversion des flux et de s'interroger sur le rapport de la migration au temps demi-long de la conjoncture.

CHAPITRE 7

THÉORIES EXPLICATIVES ET OBSERVATIONS EMPIRIQUES : HYPOTHÈSES SUR L'ÉMIGRATION URBAINE

C'est en premier lieu dans la bibliographie que nous sommes allés chercher des éléments de réponse à une explication de l'émergence de l'émigration urbaine. Mais l'inversion des flux de migrations est un fait *a priori* récent et, par conséquent, peu étudié. Pour autant, la recherche bibliographique a permis d'ouvrir des perspectives et de construire des hypothèses de recherche. Du point de vue théorique, la plupart des travaux ont été élaborés pour expliquer l'émigration rurale. Ils offrent aujourd'hui des clefs d'analyse essentielles pour comprendre la régression de ce mouvement au profit des flux ville-campagne. Quant aux études empiriques, c'est presque toujours à la marge qu'elles abordent le thème de l'émigration urbaine. C'est finalement en "picorant" dans les différents champs disciplinaires qu'il a été possible de construire une typologie de l'émigration urbaine. Mais, au fond, qu'elle soit théorique ou empirique, l'analyse des migrations soulève toujours la question du rapport à la conjoncture économique.

1. L'application des théories explicatives au cas ivoirien de l'émigration urbaine

De multiples théories ont été élaborées pour expliquer les migrations africaines. Dans une tentative d'inventaire raisonné, Mumpasi Lututala [98] en a recensé dix-neuf. Cette multiplicité témoigne d'une fragmentation des approches qui relève à la fois de clivages idéologiques (opposition des modèles marxiste et néo-classique) et de divergences dans le choix des niveaux d'analyse (micro/macro). Il ne s'agit pas ici de proposer une nouvelle analyse approfondie de tous ces modèles

explicatifs – d'autres l'ont déjà très bien fait[27] –, mais plutôt de chercher dans quelle mesure ils peuvent contribuer à expliquer l'émergence de l'émigration urbaine, alors même qu'ils ont été formulés, en général, pour expliquer l'émigration rurale. C'est donc une relecture des théories, à la recherche d'une explication de l'inversion des flux de migrations, que l'on propose ici. Partant du classement des modèles établis par Mumpasi Lututala [98], on a retenu cinq types de théories que l'on confronte au nouveau contexte ivoirien : la théorie psycho-culturaliste, la théorie du cycle de vie, le modèle coût-bénéfice (néo-classique), la théorie marxiste des migrations et le modèle attraction-répulsion. Enfin, même si elle ne concerne pas spécifiquement l'Afrique, on présente en dernier lieu l'hypothèse de la transition de la mobilité (Wilbur Zelinsky), seule théorie qui intègre la dimension temporelle pour s'intéresser à l'évolution des différents types de flux.

a) Les théories psycho-culturalistes : les "lumières de la ville" se sont-elles éteintes ?

Les théories psycho-culturalistes, comme l'explique Mumpasi Lututala [98] s'intéressent aux facteurs individuels et contextuels qui favorisent "*le mûrissement de la décision de migrer*". Elles se préoccupent de la représentation idéologique ou mythique que les individus ont des différents espaces dans lesquels ils migrent. Elles s'intéressent à la représentation de la ville et de la campagne. Elles insistent sur l'idée que la migration vers la ville permet, aux yeux des migrants et de leur famille, d'accéder aux valeurs occidentales et au modernisme, et par là-même au prestige.

La théorie la plus communément répandue, à cet égard, est celle des "lumières de la ville" : les ruraux seraient attirés en milieu urbain par les splendeurs que la ville déploie, par le luxe qu'elle offre, en fait par la modernité qu'elle incarne, ou tout simplement par les meilleures conditions de vie qu'elle permet. Raymond Deniel [35] a bien montré, pour les migrations vers Abidjan, tous les canaux par lesquels est diffusée une image fastueuse de la ville (affiches, journaux, radio, télévision, école, etc.) et qui contribuent ainsi à entretenir l'émigration rurale.

Sous l'appellation "théories psycho-culturalistes", Mumpasi Lututala regroupe aussi les auteurs qui insistent sur le rôle des contraintes sociales qui s'exercent au village et qui peuvent conditionner la décision de migrer. En Côte d'Ivoire, certains auteurs ont ainsi souligné le poids de la gérontocratie et de la sorcellerie[28] dans les relations entre aînés et cadets : "*c'est en réaction contre ces formes d'aliénation que les jeunes se déterminent,* selon les auteurs, *à partir en migration et ainsi à reprendre à leur compte le contrôle de leur propre force de travail [...] et à*

---

[27] On pourra se reporter à Mumpasi Lututala [98], Douglas Massey [100], R. Skeldon [104] (chapitre 6), ou encore Murray Chapman et Mansell Prothero [71].

[28] Sur l'influence de la sorcellerie sur les migrations, voir les réflexions de André Franqueville appliquées au Cameroun [83] (p. 235-241).

acquérir immédiatement un statut social comparable à celui des aînés grâce à l'argent" [47] (Hauhouot, Assa et Atta, p. 57). La migration apparaît alors aux migrants comme un moyen d'émancipation.

Ces idées sont si répandues qu'elles font maintenant partie des lieux communs répandus sur les migrations africaines. À cet égard, l'émergence de l'émigration urbaine suscite des questionnements. La représentation des milieux urbain et rural a-t-elle évolué au point que, aux yeux des migrants, les villes soient devenues répulsives et les villages attractifs. En réalité, aucune étude récente ne renseigne sur cette question. Cependant, sans qu'il soit question de représentation des migrants, on doit faire le constat que les conditions de vie ont singulièrement régressé en milieu urbain. Depuis le milieu des années 1980, plusieurs ouvrages ont mis en évidence l'émergence d'une "crise urbaine" (sur Abidjan spécifiquement : Dembélé [122]). L'accès au logement est de moins en moins aisé ; l'accès à l'eau et à l'électricité sont de plus en plus problématiques ; et les équipement scolaires et sanitaires deviennent trop onéreux pour une large part de la population [154] (Brunet-Jailly). Dans ces conditions, on peut se demander si l'image du milieu urbain ne s'est pas dégradée. Il n'en reste pas moins que les villes conservent un niveau d'équipement incomparablement supérieur à celui des villages et, dans un contexte de dégradation des conditions de vie, selon Christiaan Grootaert, "*les prestations sociales de base ont été mieux protégées dans les zones urbaines*" [130] (p. 214). Finalement, on ne sait pas bien comment les conditions psychologiques et culturelles supposées influer sur la décision de migrer ont évolué, et l'on ne saurait dire si l'émergence de l'émigration urbaine est liée à une transformation des valeurs attribuées aux milieux urbain et rural.

b) Cycle de vie et effet de génération

La théorie du cycle de vie sous-tend les recherches actuellement menées en démographie sur l'exploitation des biographies migratoires. Elle repose sur l'idée que l'individu traverse dans sa vie des périodes qui le prédisposent à une mobilité plus ou moins forte, et à tel ou tel type de migration. Par exemple, le mariage, la venue des enfants, l'entrée dans la vie active sont des moments favorables à une mobilité accrue [77] (Courgeau et Lelièvre). En Afrique spécifiquement, l'entrée dans la vie scolaire est souvent associée à un mouvement d'émigration rurale : l'enfant quitte le village pour rejoindre le bourg ou la petite ville où se trouve l'école. En Côte d'Ivoire en particulier, l'entrée au collège est un moment de mobilité obligé et les adolescents participent grandement alors aux flux non seulement d'émigration rurale, mais aussi aux flux inter-urbains.

Cette théorie pourrait bien trouver une application dans le cas de l'émigration urbaine, car il est un moment de la vie des individus particulièrement favorable à ce mouvement : la retraite. De nombreuses recherches empiriques ont mis en évidence que la plupart des émigrants ruraux partis s'installer en ville souhaitent, au terme de

leur vie active, retourner dans leur village d'origine[29]. Se pourrait-il alors que l'émergence de l'émigration urbaine corresponde à un mouvement massif de retraités de retour au village ? L'hypothèse semble un peu excessive. On peut cependant supposer que la période de mesure des migrations de l'EIMU (1988-1993) coïncide approximativement avec l'arrivée à l'âge de la retraite des migrants arrivés massivement en ville à partir des années 1950. En outre, cette période coïncide aussi avec la mise en retraite anticipée de nombreux salariés du secteur public et para-public[30] [115] (Bénié). L'inversion des flux de migrations pourrait ainsi être due, au moins partiellement, à un effet de génération. Cette hypothèse devra être vérifiée par l'exploitation des résultats de l'EIMU.

c) Le modèle coût-bénéfice face au resserrement des écarts ville-campagne

Le modèle coût-bénéfice relève d'une approche micro-économique néo-classique. Comme les théories précédentes, il s'intéresse aux facteurs qui président, chez les individus, à la décision de migrer. Il repose sur la notion de "dualisme économique" entre milieux urbain et rural. L'idée de base est que la décision de migrer repose sur l'évaluation comparée des gains et des coûts économiques et psychiques liés à la migration. Plusieurs modèles ont été construits selon cette idée ; celui de Michael Todaro [107] demeure le plus connu et le plus influent.

Par une réduction caricaturale, on considère souvent que ce modèle se limite à la comparaison des revenus monétaires urbains et ruraux : simplement attiré par la perspective d'une meilleure rémunération, le migrant quitterait son village. En réalité, Michael Todaro [107] a surtout cherché à résoudre le paradoxe apparent de la persistance des migrations vers les villes, en dépit de taux de chômage élevés : il a introduit le concept de "gains escomptés" qui tient compte non seulement du différentiel de revenus réels entre milieux, mais aussi de la probabilité de trouver un emploi en milieu urbain. Quoi qu'il en soit, ce modèle a fait l'objet de multiples critiques[31]. En résumé, on lui reproche généralement de tenir compte d'un nombre de variables trop limité pour pouvoir rendre compte des logiques décisionnelles des migrants. On critique par ailleurs le choix de centrer le modèle sur la comparaison des revenus urbain et rural, alors même que leur mesure pose des problèmes méthodologiques mal résolus dans les pays en voie de développement. Enfin, plus fondamentalement, on critique l'atomisation du mécanisme de décision : Michael Todaro postule que le choix de migrer est un acte strictement individuel, alors qu'il est aujourd'hui clairement établi que la migration dépend de stratégies familiales.

---

[29] Pour plus de détails, voir plus loin la typologie empirique des émigrants urbains.

[30] Avant 1982, la limite d'âge statutaire était fixée à 55 ans, mais pouvait être reculée, en particulier pour les cadres supérieurs. À partir de 1982, le droit de recul a été strictement limité, ce qui explique des départs importants à la retraite, en particulier au début des années 1980 : 2 478 en 1983, 1 980 en 1984, 1 412 en 1985, 803 en 1986, 1 102 en 1987, 944 en 1988.

[31] Au-delà des *a priori* idéologiques, l'analyse critique de Jacques Charmes [72] est particulièrement fouillée.

Compte tenu de ces critiques, la théorie du coût-bénéfice peut-elle quand même aider à comprendre les causes de l'émergence de l'émigration urbaine ? Sans entrer dans les détails de la modélisation, on peut rappeler quelques éléments de contexte relatifs aux variables de la théorie de Todaro et qui contribuent peut-être à expliquer l'inversion des flux de migrations. On assiste, depuis le début des années 1980, à un resserrement des écarts entre villes et campagnes. Entre 1978 et 1985, le revenu net urbain par tête aurait perdu 45 % [127] (Duruflé). Entre 1985 et 1988, le niveau de vie (mesuré par les dépenses des ménages) aurait régressé de 32 % en milieu urbain, contre 27 % en milieu rural [130] (Grootaert, p. 99), de sorte que certains ménages seraient en situation de crise alimentaire [153] (Bricas). Cette régression est due, en grande partie, à une augmentation du chômage et du sous-emploi. Entre 1980 et 1985, le nombre d'emplois a régressé de 42,5 % dans le secteur para-public, et de 35,6 % dans le secteur moderne privé[32] [140] (Schneider et Tinh). Cette régression de l'emploi dans le secteur moderne a été compensée par une hausse des emplois dans le secteur informel, mais il ne fait pas de doute que cette augmentation masque en réalité un sous-emploi massif. En outre, les activités du secteur informel ont dû régresser du fait de la réduction généralisée de la consommation (baisse des dépenses des ménages).

Il reste à savoir quelle influence cette dépression de l'économie urbaine, qui engendre un resserrement des écarts ville-campagne, a pu avoir sur l'orientation des flux de migrations. Suivant la logique du modèle coût-bénéfice, ce nouveau contexte devrait être favorable à une inversion des flux : certes le niveau de vie urbain reste globalement supérieur à celui du milieu rural, mais de nombreux citadins sont passés sous le seuil de pauvreté[33] et pourraient escompter un meilleur niveau de vie en milieu rural. En outre, le milieu urbain pourrait sembler moins attractif dans un contexte de chômage et de sous-emploi accru. En réalité, le lien entre l'inversion des flux de migrations et le resserrement des écarts ville-campagne n'est pas évident car le même processus de réduction des écarts se produit ailleurs en Afrique sans que l'on observe une pareille émergence de l'émigration urbaine. Vali Jamal et John Weeks [163] ont bien montré, dans les cas du Nigeria, de la Sierra Leone, de la Tanzanie et de l'Ouganda, que l'émigration rurale n'a pas fléchie, qu'elle s'est même accentuée alors que s'est produit un net resserrement des écarts de revenus entre populations urbaine et rurale. Finalement, on voit bien que les rapports entre les niveaux différentiels de revenus et les migrations entre milieux ne sont pas si simples qu'ils paraissent *a priori*, ce contstat invite à la prudence quant à l'interprétation des liens de causalité entre dépression économique et inversion des flux ville-campagne en Côte d'Ivoire.

---

[32] Dans le secteur public, cette baisse de l'emploi est due aux privatisations, restructurations et liquidations engagées dans le cadre des plans d'ajustement structurel ; dans le secteur privé, elle s'expliquerait principalement par la chute des termes de l'échange, le renchérissement du loyer de l'argent et la baisse générale de l'activité.

[33] En 1988, les ménages urbains dépensaient en moyenne 274 578 FCFA par an, contre 159 059 en milieu rural. Mais la pauvreté a particulièrement progressé en ville : la part de la population "pauvre" est passé de 3,4 à 13,9 % à Abidjan et de 23,6 à 41 % dans les villes de l'intérieur [127] (Grootaert, p. 99 et 103).

d) La théorie marxiste des migrations face aux plans d'ajustement structurel

Pour des raisons idéologiques, la théorie marxiste des migrations est celle qui s'oppose le plus vigoureusement au modèle de Todaro d'inspiration néo-classique. Mais en fait, elle se différencie de toutes les autres théories par le niveau de son approche : elle ne s'intéresse pas aux décisions des individus (ou des groupes familiaux), mais au contexte macro-économique dans lequel ces décisions s'insèrent. L'analyse marxiste prétend chercher la "cause profonde", "l'explication ultime" des migrations [58] (Amin) et considère que celle-ci dépasse le niveau individuel. Ainsi, l'émigration rurale est analysée comme une conséquence de la pénétration capitaliste dans des économies dépendantes, de la déstructuration des institutions et des modes de production traditionnels, qui provoque finalement le déracinement et la prolétarisation des ruraux. Dans cette logique de mise en contexte des migrations, tous les déterminants évoqués dans les autres théories sont précédés par une explication de portée plus générale. Par exemple, le rapport entre aînés et cadets, évoqué dans le cadre des théories psycho-culturalistes, n'est pas une cause première d'émigration rurale dans l'analyse marxiste : "*aussi n'est-ce pas l'opposition aîné/cadet qui est la cause directe des migrations mais plutôt le processus de transformation qui affecte l'ensemble des sociétés africaines et qui donne véritablement le coup d'envoi aux phénomènes migratoires modernes. [...] Dès lors que le déclenchement des migrations modernes s'est effectué, les conflits aînés/cadets ne font qu'entretenir le processus migratoire*" [59] (Amselle, p. 17).

Véronique Dupont et Christophe Guilmoto [81] soulignent que l'intérêt de cette approche est d'introduire des questions fondamentales comme la distribution internationale du pouvoir, les politiques gouvernementales et, plus généralement, les questions de développement. De fait, le contexte d'émergence de l'émigration urbaine interroge sur la répartition des pouvoirs et sur l'influence des politiques économiques sur les migrations. En effet, le resserrement des écarts de revenus entre ville et campagne et la hausse du chômage urbain résultent directement des plans d'ajustement structurels imposés au gouvernement ivoirien par les organismes financiers internationaux (FMI, Banque mondiale). Plusieurs auteurs soulignent d'ailleurs la portée migratoire de ces politiques économiques visant à réduire les écarts ville-campagne et suggèrent que les plans d'ajustement structurel sont des "*politiques migratoires déguisées*" [60] (Antoine) [160] (Guillaumont et Lefort).

e) Des théories totalisantes... à l'échec des théories explicatives

La relecture des principales théories explicatives ne conduit pas à la formulation d'hypothèses vraiment satisfaisantes pour justifier l'inversion des flux de migrations :

- l'analyse marxiste rappelle la nécessité de tenir compte du contexte dans lequel s'inscrivent les migrations, mais elle n'explique pas l'émigration urbaine différemment de l'émigration rurale ;
- par ailleurs, l'hypothèse du resserrement des écarts ville-campagne n'est pas non plus très convaincante : même si les écarts se resserrent, les villes demeurent mieux équipées et les revenus y demeurent globalement supérieurs ;
- enfin, l'approche démographique nous a conduits à une hypothèse un peu étriquée : il est difficile de croire que l'inversion des flux de migrations tient seulement au retour des retraités, même s'il n'est pas exclu de chercher si d'autres moments de la vie sont favorables à une émigration urbaine.

Au fond, la relecture des différentes interprétations de la migration montre que leurs assises théoriques sont assez floues. Aucune théorie n'est véritablement satisfaisante, parce qu'elles s'appuient toutes sur une approche partielle. C'est la raison pour laquelle certains auteurs ont formulé des théories totalisantes qui cherchent à intégrer tous les déterminants possibles de la migration (politique, économique, sociologique, écologique, etc.). Ainsi, le modèle "attraction-répulsion" [96] (Lee) considère qu'il y a, dans chaque milieu, des éléments attractifs (potentialités économiques, "splendeur", etc.), des éléments répulsifs (précarité socio-économique, conditions écologiques difficiles, etc.) et des éléments neutres (indifférents aux migrants). La décision de migrer résulterait d'une mise en balance des facteurs attractifs et répulsifs de chacun des milieux.

Cette mise en rapport des avantages comparatifs, que l'on prête aux migrants, correspond aussi, bien souvent, à la démarche des études empiriques qui cherchent à expliquer la migration d'un espace vers un autre. La littérature sur les migrations fait ainsi couramment référence aux "facteurs attractifs" ou "répulsifs" pour tenter d'expliquer les flux entre pays, entre régions, ou entre milieux urbain et rural. En fait, il s'agit moins d'une "théorie" que d'une manière commode d'inventorier l'ensemble des facteurs que l'on croit déterminants dans le choix de résider en milieu urbain ou rural. Et, en réalité, cette démarche témoigne de l'incapacité à mesurer l'influence réelle de tel ou tel facteur sur l'acte de migrer. Dans ces conditions, l'approche théorique est lourdement mise en question : "*une observation précise des comportements réels des populations amène à remettre en cause les certitudes théoriques au point qu'on peut penser qu'il n'existe plus aujourd'hui de théorie des migrations*" [64] (Aydalot, p. 199).

f) L'hypothèse de la transition de la mobilité

Au delà d'une recherche des facteurs explicatifs de la mise en mouvement des populations, Wilbur Zelinsky [111] (1971) est le premier et le seul auteur qui ait tenté de formuler une théorie des migrations introduisant le temps historique pour

analyser la distribution des différents types de migrations. Même si sa théorie est fondée sur des observations empiriques menées dans des pays industrialisés, son approche historique de la mobilité lui a permis d'approcher le thème de l'émergence de l'émigration urbaine.

Dans sa théorie générale, Wilbur Zelinsky propose de remplacer le concept bien connu de "transition démographique" par celui de "transition vitale" (puisqu'il n'est question que de mortalité et de natalité) et développe conjointement une théorie de la "transition de la mobilité". Les deux transitions, de la vitalité et de la mobilité, se dérouleraient parallèlement et formeraient, ensemble, la transition démographique.

Le tableau 10 présente les cinq phases successives de la transition démographique et tente d'en synthétiser les différentes composantes. La théorie de Zelinsky s'intéresse à toutes les formes de mobilité, quelles que soient la distance parcourue et la durée du déplacement. S'agissant spécifiquement des migrations entre milieux, on y retrouve l'idée selon laquelle les flux d'émigration rurale sont les premiers à se développer, mais qu'ils perdent leur primatie au profit des autres types de mobilité, et en particulier au profit des migrations inter-urbaines. Il faut noter que, en 1971, Wilbur Zelinsky n'intègre pas à son modèle les flux d'émigration urbaine.

En fait, c'est seulement après la première formulation de sa théorie (1971) que l'émigration urbaine s'est développée, dans certains pays industrialisés, au point de surpasser l'émigration rurale. Dans un article postérieur [112] (1979, p. 182), il souligne à quel point cette inversion des flux ("*Turnaround*") était inattendue, alors qu'il semblait acquis que la modernisation allait dans le sens d'une concentration croissante des hommes et des activités :

> "*It came, then, as an especially rude, unwelcome shock to discover, first in the United States and, a little later, in several other countries, that the surge of rural and small-town folk to the great sprawling metropolis that had gone on time out of mind everywhere in the world had, since 1970 or shortly before, stopped being larger than the reverse movement. [...] It is important to note that this turn of events had not been predicted, being totally unexpected, and, in fact, scarcely believed at first. Neither can we guess how long the new state of affairs will persist.*"

En 1979, Zelinsky ne se prononce pas sur le caractère plus ou moins durable de l'inversion. Soulignant qu'il ne s'agit pas simplement d'un mouvement de péri-urbanisation, puisque certaines régions reculées regagnent de la population, il avoue son incapacité, et plus généralement celle de toutes les théories générales des migrations, à expliquer l'inversion des flux. Avec trente ans de recul, sachant que le flux d'émigration urbaine a perduré dans les pays industrialisés, on peut supposer qu'il prend place dans une nouvelle phase de la transition de la mobilité (phase hypothétique 5) puisque Zelinsky signale que son modèle n'est pas clos, qu'il

Tableau 10. La transition de la mobilité selon Wilbur Zelinsky (1971)

Phases de la transition de la mobilité	Stades d'évolution de la société	Phases de la transition vitale	Formes de mobilité					Intensité circulatoire
			Émigration rurale	Migrations inter-urbaines	Migrations pionnières	Migrations internationales	Mobilité résidentielle	
1	Société pré-moderne traditionnelle	Forts niveaux de mortalité et natalité	-	-	-	-	Faible	Faible, limitée à des formes traditionnelles de circulation (commerce, visites, pèlerinages, ...)
2	Société en début de transition	Chute de la mortalité, maintien de la natalité, d'où forte croissance démographique	Massive vers des villes anciennes ou récentes	-	Se développent si des terres sont disponibles	Surtout des départs vers des pays plus développés	À l'intérieur des centres urbains	En augmentation significative, selon des formes variées
3	Société en fin de transition	Chute de la fécondité ; le taux de natalité rejoint le taux de mortalité	Le flux diminue mais demeure dominant	Les flux apparaissent	En régression à mesure que les réserves diminuent	En diminution	Augmentation à l'intérieur des centres urbains	Encore en augmentation, selon des formes toujours plus complexes
4	Société avancée	Maintien de la mortalité et de la natalité à de faibles niveaux	Le flux diminue en part relative et en volume	Les flux se développent rapidement	En stagnation ou en cessation	Entrées de travailleurs issues de pays moins développés	Intensification	Vigoureuse progression, les mobilités quotidiennes se développent
5 hypothétique	Société future hyper-avancée	Réduction de la mortalité (?) natalité toujours plus contrôlée (?)	Le flux devient marginal	Les flux se stabilisent à un haut niveau	-	Flux contrôlés, donc stabilisés à un faible niveau	Stabilisation	Stabilisation à un haut niveau ; les mobilités de courte distance dominent

n'aboutit pas à un état d'équilibre – contrairement à celui de la transition de la vitalité. Au delà des pays industrialisés, on peut se demander si l'inversion des flux qui s'est produite en Côte d'Ivoire correspond à cette nouvelle phase de la transition de la mobilité.

2. Une typologie empirique de l'émigration urbaine

L'insuffisance des théories explicatives de la migration conduit à rechercher dans les observations empiriques les causes de l'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. En première approche, la relecture des différentes monographies touchant les migrations ivoiriennes – sans y être forcément consacrées – permet de montrer que l'émigration urbaine n'est pas un phénomène nouveau. Dès la fin des années 1960, les études de Yves Monnier [137] et Pierre Étienne [41], sur le pays baoulé, évoquent l'existence des migrations de retour (des villes vers le village d'origine des migrants). Et à la fin des années 1970, une vaste enquête, menée conjointement dans neuf régions ivoiriennes, met en évidence l'importance de ces flux ville-campagne : "*Ces mouvements particuliers des migrants de retour sont en général omis dans les enquêtes démographiques, or ils apparaissent ici comme non négligeables. Bien que les chiffres n'aient en ce cas qu'une valeur indicative, on signalera que les migrants de retour (hommes d'âge actif uniquement) représentent de un quart à un tiers des effectifs d'émigrés actifs actuels dans trois zones et un nombre plus élevé dans la zone de Séguelon (département d'Odienné)*" [37] (Duchemin *et al.*, volume de synthèse, p. 18). Même si elles ne suffisent pas à équilibrer les départs vers les zones urbaines, les migrations des villes vers les campagnes constituaient déjà à la fin des années 1970 des "*mouvements compensatoires appréciables dans les zones de départ*" [37] (Duchemin *et al.*).

Parce que toutes les études qui évoquent les migrations de "retour"[34] sont monographiques, les résultats ne sont pas strictement généralisables ; cependant la convergence des observations permet de rendre compte des caractères généraux de ces migrations. La multiplication des observations permet même d'établir, à titre d'hypothèses, une typologie de l'émigration urbaine en fonction des caractéristiques individuelles des émigrants urbains (âge, sexe) et des motifs de leur migration (ou plutôt de l'explication qui en est donnée *a posteriori* par les observateurs). La succession des études dans le temps permet de repérer une nette évolution des profils des migrants. Les premières études, jusqu'au début des années 1980, décrivent ce que l'on peut appeler des formes traditionnelles de retour. Mais dès le milieu des années 1980, apparaissent de nouvelles formes d'émigration urbaine, que

[34] De façon générale, les études réduisent l'émigration urbaine à une migration de retour, comme s'il n'y avait pas d'autres destinations, en milieu rural, que le village d'origine. On a déjà montré que cette idée est largement fausse. On tâche, dans cette typologie, de distinguer les mouvements d'émigration urbaine des migrations plus spécifiques de retour.

les auteurs associent au déclin de la conjoncture économique. Par ailleurs, les retours "politiques" (dus à la politique migratoire ou liés à l'émergence des pouvoirs politiques locaux), qui deviennent possibles dans la même période, semblent conserver une ampleur très limitée.

a) Le retour au village : une forme traditionnelle d'émigration urbaine

Tous les travaux abordant la question des relations villes-campagnes, et étudiant les flux de biens et de personnes, ont montré que les émigrants ruraux conservent toujours des liens étroits avec leur région d'origine : ils s'y rendent en visite ; ils y envoient de l'argent ou des cadeaux ; ils y investissent, quand ils le peuvent, dans la construction d'une maison, dans l'achat d'une plantation arboricole (café ou cacao dans le sud de la Côte d'Ivoire) ou d'un commerce, voire même, depuis le milieu des années 1970, dans des équipements collectifs [144] (Vidal). Le village, lieu de naissance, reste un pôle de référence permanent dans la vie du migrant, si bien qu'il apparaît toujours comme un lieu de retour potentiel.

Pierre Étienne [41] (p. 2) résume bien tout ce que représente, pour un migrant baoulé, son village d'origine : "*Pour le migrant, son milieu d'origine, outre qu'il est l'objet d'un attachement sentimental bien compréhensible, revêt trois aspects : c'est d'abord un pôle d'obligations (funérailles, palabres à régler, assistance à apporter...) ; en contre-partie, en fonction même de ces obligations, il se présente comme un terme de sécurisation : en cas de maladie, d'accident, d'échec socio-économique (de grossesse ou de conflits matrimoniaux, en ce qui concerne les femmes), le village apparaît toujours comme le milieu où pourront être réduits les désordres de l'existence ; enfin, surtout pour les hommes, le village est l'univers où s'achève, se réalise pleinement le statut d'*aîné, *quelles qu'aient pu être, par ailleurs leurs expériences en milieu de plantations extérieures ou en milieu urbain*". Le village apparaît bien ici comme un lieu de retour, qu'il soit provisoire ou définitif.

Retraités et héritiers

En matière de retour définitif, il apparaît que le village d'origine est, par excellence, le lieu où l'on vient achever sa vie. De fait, André Franqueville [83] au Cameroun, John Caldwell [69] au Ghana, et Jean-Marie Gibbal [129] en Côte d'Ivoire, ont observé que la plupart des émigrants ruraux vivant en ville déclaraient leur intention de prendre leur retraite au village. Le retraité apparaît ainsi comme l'archétype du migrant de retour. La retraite est un moment propice à la migration de retour pour plusieurs raisons : l'individu est libéré de ses obligations familiales (ses enfants sont en âge de travailler) et dégagé de ses obligations professionnelles (il a suffisamment accumulé pour se retirer et jouir des investissements qu'il a réalisés au village et, pour les employés du secteur moderne, suffisamment cotisé pour jouir d'une pension de retraite). Le village est aussi le lieu où s'exerce

traditionnellement la solidarité familiale ou communautaire, où les vieux sont souvent pris en charge lorsqu'ils n'ont plus de revenus.

On a suggéré plus haut que les retours de retraités avaient pu prendre, au cours des années 1980, une ampleur toute particulière. En réalité, il faut nuancer ce propos. En dépit des déclarations généralement recueillies sur les intentions de retour, il n'est pas évident que les individus parvenant à l'âge de la retraite choisissent massivement de rentrer au village. Il y a certainement une différenciation des individus selon leur degré de citadinisation. Ceux qui ont réussi à s'établir confortablement en ville ne souhaitent pas forcément rentrer au village : à propos des salariés de l'industrie d'Abidjan, Alain Dubresson [124] (p. 601) remarque : "*[...] les comportements des plus favorisés témoignent d'un ancrage urbain non réductible à l'incapacité financière de s'en dégager : ceux qui épargnent depuis longtemps ne délaissent pas, pour autant, la condition citadine, et n'envisagent nullement le retour au village [...]*".

Il y a, par ailleurs, une différenciation des individus selon le sexe. Les travaux de Margaret Peil [168], menés en Sierra Leone, au Nigeria et au Zimbabwe, montrent que les femmes sont moins enclines que les hommes à se retirer au village. En fait, elles n'y bénéficient pas des mêmes avantages sociaux et matériels que les hommes : elles doivent y effectuer des corvées dont elles sont épargnées en ville, elles n'ont aucun contrôle sur la terre, etc. C'est pourquoi elles restent plus volontiers que les hommes en milieu urbain : "*they [women] are more likely than men to prefer remaining in town (large or small) because their children can support them there ; they also continue their economic and social roles by trading and looking after the grand-children*" [168] (Peil, p. 150).

Enfin, il faut noter que la "retraite" est souvent une source de confusion dans la compréhension des migrations de retour. Comme le souligne Margaret Peil [168], certains migrants parlent de retraite dès l'instant qu'ils rentrent dans leur région d'origine alors même qu'ils ont un âge moyen (autour de 40 ans). C'est notamment le cas des migrants qui rentrent au village à l'occasion d'un héritage, qu'il soit matériel (la concession et/ou la plantation familiale) ou politique (la chefferie). Les travaux de la SEDES [37] (Duchemin *et al.*) ont d'ailleurs montré toute l'importance de ces héritiers dans les migrations des villes vers les campagnes. Un migrant de retour qui se dit retraité n'est donc pas nécessairement un homme qui parvient au terme de sa vie.

Rentrer : un aveu de réussite... ou d'échec

D'autres circonstances peuvent favoriser le retour au village, à des âges moins avancés que celui des retraités ou des héritiers. Fréquemment, les émigrants ruraux reviennent au village quand ils ont atteint les objectifs, souvent financiers, qu'ils s'étaient fixés au départ. Ainsi, historiquement, la migration de retour est celle des individus – souvent jeunes – qui étaient envoyés en ville par leur famille pour chercher le numéraire nécessaire au versement de la taxe coloniale : "*most of these*

migrants returned to their villages of birth after a period of monayed employment elsewhere. In fact, the initial reason for migration – to earn money to pay taxes – motivated the return to one's village, in order to bring the cash back to the household in time for tax collection" [87] (Gregory et Piché, p. 172). Dans le même ordre d'idées, on sait aujourd'hui que certains jeunes partent spécifiquement en ville pour constituer une dot : ils reviennent au village pour se marier aussitôt que la somme fixée est accumulée [25] (Arnaud) [85] (Golaz).

Enfin, le retour au village se fait aussi dans des circonstances de crise des parcours individuels (accident, maladie, divorce, deuil, etc.) comme le soulignait Pierre Étienne. Le village apparaît alors comme un refuge, un lieu de recours : "*le soutien de la communauté villageoise est assuré au nouveau citadin chaque fois qu'en ville il se trouve en difficultés graves : perte d'emploi, maladie, accident. La famille étendue apporte alors une aide financière à son ressortissant citadin ; celui-ci a d'ailleurs toujours la ressource de se réfugier au village*" [128] (Gibbal, p. 566). En fait, le village assure la protection sociale que l'État n'est pas en mesure d'assumer.

La perte d'un emploi est aussi identifiée depuis longtemps comme un événement pouvant favoriser le retour au village. Mais ce type de retour a lieu quand le migrant n'a d'autre issue, car il est difficile d'aller "s'asseoir au village" en avouant son échec [83] (Franqueville, p. 232-233). Ces retours d'échec étaient probablement marginaux en Côte d'Ivoire jusqu'au début des années 1980 : les études régionales sur les migrations [37] (Duchemin *et al.*) n'évoquent jamais ce type de retour et observent même que la plupart des migrants de retour accèdent au statut de chef d'exploitation. Mais depuis le milieu des années 1980, toutes les recherches de terrain convergent pour insister sur le poids croissant des migrations d'échec. Elles seraient l'expression migratoire de la dégradation de la situation économique du pays, au point que l'on pourrait parler d'une émigration urbaine conjoncturelle.

b) Une nouvelle émigration urbaine : le poids de la conjoncture

La "crise" est fréquemment invoquée pour expliquer dans les études empiriques récentes l'émergence de l'émigration urbaine. En réalité, cette expression désigne un contexte économique défavorable mais très changeant selon les périodes et prenant, selon les milieux, diverses facettes. En évoquant la "crise", il est implicitement fait référence à l'augmentation du chômage et à la baisse des revenus urbains, mais aussi à la dégradation générale des conditions de vie en ville. C'est ce contexte, cette conjoncture, qui serait à l'origine d'un important mouvement d'émigration urbaine. Parmi les émigrants urbains poussés par la conjoncture, deux principaux types doivent être distingués : d'une part, les victimes directes des licenciements économiques et, d'autre part, les victimes des délestages familiaux.

Les "compressés"

Les "compressés" désignent, selon une expression populaire largement reprise, les employés licenciés des entreprises du secteur moderne. On l'a dit plus haut, entre 1980 et 1985, le nombre d'emplois a régressé de 42,5 % dans le secteur para-public et de 35,6 % dans le secteur privé [140] (Schneider et Tinh). Certains "compressés" ont pu choisir de retourner en milieu rural pour y jouir d'éventuels investissements déjà réalisés ou pour y investir leurs indemnités de licenciement. Au Nigeria, Andrae Gunilla [161] a remarqué que les "compressés" de l'industrie qui retournaient en milieu rural étaient les moins citadinisés, ceux qui étaient arrivés assez récemment en ville. En fait, le repli des "compressés" semble s'être effectué d'avantage au profit des localités urbaines ou semi-urbaines. Le mouvement est si important que Frédéric Giraut [158] (p. 398), à l'issue de sa thèse sur les petites villes d'Afrique de l'Ouest, conclut que "*la question du retour dans les petites villes des chômeurs de formation supérieure mérite d'être approfondie*". Et en Côte d'Ivoire, Françoise Dureau [40] a observé des départs d'Abidjan vers les villes de l'intérieur. Mais aux "compressés", licenciés du secteur moderne, il faudrait ajouter tous ceux qui, par effet d'entraînement (baisse du pouvoir d'achat, donc réduction de la consommation, etc.), ont perdu leur emploi dans le secteur informel. Ceux-là, peut-être moins citadinisés, se sont certainement davantage orientés vers le milieu rural.

Les "délestés"

De même que les "compressés" sont les victimes des "compressions" d'entreprises, on peut parler des "délestés". Ce sont les victimes des "délestages" des ménages urbains qui visent à réduire les dépenses ménagères en réduisant le nombre de personnes à charge dans le ménage : les apparentés sont priés de se mettre au travail ou de chercher refuge ailleurs, les enfants confiés retournent au village, de même que, parfois, les épouses ou les propres enfants du chef de ménage [39] (Dureau) [125] (Dubresson et Jaglin). On assiste ainsi au retournement des flux traditionnels qui faisaient de la ville le lieu d'accueil des enfants du village et autres dépendants :

> "*Dans les pays où les systèmes étatiques de solidarité nationale sont inconnus, l'entraide familiale a toujours joué un rôle essentiel, resserrant les liens entre les immigrés en ville et leur village natal. Les néo-citadins contribuent largement à entretenir leur famille restée au village, participent à la formation de leurs frères villageois en finançant leurs études ou leur apprentissage, et favorisent leur insertion professionnelle. Mais, cette expression classique de l'entraide familiale tend à s'inverser avec la crise économique : la situation peut devenir si précaire en ville que certains néo-citadins font maintenant appel à la solidarité villageoise en renvoyant des membres de leur propre famille au village natal. Contrairement aux schémas habituels de l'entraide*

familiale, c'est maintenant le 'village' qui est sollicité par certains émigrés urbains pour participer à la reproduction de leur propre descendants" [40] (Dureau, p. 123).

Du fait de ces "délestages", on a observé entre 1988 et 1993 une réduction du nombre des familles élargies dans les villes ivoiriennes, en particulier à Abidjan [146] (Vimard). Parmi les "délestés", on peut distinguer principalement deux types d'émigrants urbains : les enfants scolarisés ou en voie de déscolarisation et les jeunes en situation d'échec. Les premiers sont renvoyés au village pour minimiser les frais de scolarisation dans un contexte où l'investissement scolaire devient plus coûteux et de rentabilité plus aléatoire [139] (Proteau). Le mouvement de départ des enfants a été observé à Abidjan [136] (Le Pape et Vidal), mais aussi dans les villes de l'intérieur [40] (Dureau). Dans les villages mêmes, on a relevé une augmentation de la proportion des enfants confiés : entre 1988 et 1993, dans la région de Sassandra, la part des enfants confiés dans les ménages est passée de 25 à 31 % [46] (Guillaume et Vimard). Cependant, ce mouvement des délestés vers les campagnes semble affecter principalement la zone forestière : à Korhogo, dans le nord du pays, les enquêtes de Pascal Labazée [49] ont montré qu'il y avait fort peu de "délestages"[35]. Sans doute faut-il voir là une expression des déséquilibres de la carte scolaire, les régions forestières ayant reçu davantage d'équipements scolaires [139] (Proteau).

À côté des enfants scolarisés, ou en voie de déscolarisation (les adolescents), on observe aussi le départ vers le milieu rural de nombreux jeunes déscolarisés en situation d'échec. Leur formation est interrompue ou achevée (parfois de niveau universitaire), mais ils ne parviennent pas à trouver un emploi en ville, souvent parce qu'ils répugnent à s'employer dans des activités informelles [135] (Le Pape). Plusieurs monographies ont montré que de nombreuses régions accueillent ces jeunes émigrants urbains : le Sud-Est [43] (Faussay-Domalain et Vimard), les anciens fronts pionniers [51] (Léonard) et le pays baoulé [54] (Oswald). Dans le village d'Adomonkro (sous-préfecture de Rubino, dans le sud du pays baoulé), les déscolarisés représentent la moitié des citadins de retour [117] (Chaléard). Un mouvement identique a été observé au Cameroun [89] (Gubry *et al.*), au Kenya [85] (Golaz) et au Niger [157] (Gado et Guitart).

c) Les retours "politiques"

Dans le courant des années 1980, plusieurs dispositions politiques ont pu favoriser un mouvement d'émigration urbaine. D'une part, le gouvernement a

---

[35] L'envoi en milieu rural des enfants, dans le but de réduire les frais d'écolage, est un mouvement également observé au Cameroun : "*L'accueil des scolaires au village apparaît comme un phénomène nouveau et important. Même s'il ne concerne encore qu'un nombre limité des ménages, il signale l'amorce d'une migration de retour décelée dans d'autres régions du pays*" [156] (Éloundou-Enyégué, p. 227).

engagé une politique migratoire, dite de "retour à la terre". D'autre part, le gouvernement a engagé une politique de décentralisation qui, faisant émerger des pouvoirs locaux, a pu faire renaître un intérêt marqué pour les villages ou les bourgs. Les retours "politiques" désignent donc à la fois une émigration urbaine suscitée par la politique gouvernementale et une émigration urbaine d'intérêt politicien pour les migrants eux-mêmes.

La politique du "retour à la terre"

Plusieurs mesures ont été prises par l'État ivoirien dans le but de freiner l'émigration rurale et de réorienter les courants migratoires vers le nord et le centre du pays. Mais ces politiques ont-elles réellement contribué au développement de l'émigration urbaine ? À vrai dire, les quelques évaluations menées sur les dispositifs de retour à la terre et de développement rural concluent à une efficacité plus que réduite.

La politique du "retour à la terre" visait à aider de jeunes citadins à s'installer à la campagne et à s'adonner à l'agriculture et à l'élevage. En pratique, cette politique se décomposait en deux temps : premièrement, formation professionnelle des jeunes ruraux ou des jeunes citadins rejetés par le système scolaire ; deuxièmement, prise en charge de ces jeunes par les organismes intéressés par le monde rural (ministères du Développement rural et de l'agriculture, Fonds régional d'aménagement rural) qui leur procuraient des ressources financières, des machines agricoles et surtout leur facilitaient l'accès à la terre.

En réalité, cette politique a été très ponctuelle : elle n'a pas duré, elle a concerné seulement quelques micro-régions, et au total elle n'a touché qu'un nombre très réduit d'individus. En outre, les évaluations qui ont été faites de ce dispositif concluent plutôt à son échec. Dans une étude psycho-sociale menée auprès de jeunes citadins effectuant leur "retour à la terre" dans la région de Guiglo, Konan Kouassi [133] (p. 17) a montré à quel point "le retour à la terre" reposait sur une représentation totalement illusoire du milieu rural et de l'agriculture : "*pour beaucoup de jeunes Ivoiriens [...] l'agriculture symbolise tout simplement le retour possible à la nature, après avoir échoué à l'école et dans la vie urbaine, retour à une nature imaginée hospitalière. L'agriculture apparaît ainsi comme la solution à l'angoisse face à l'avenir socio-professionnel. Pour d'autres, cette activité n'est qu'un palliatif au désœuvrement et un tremplin pour l'ascension ou la promotion sociale. Toutes ces représentations ont pour origines : la méconnaissance du milieu agreste, l'illusion d'une prise en charge socio-économique de l'État ivoirien, le fantasme de la terre promise*". Simplice Affou-Yapi [113] a, par ailleurs, bien montré l'échec économique des exploitations des jeunes citadins installés en milieu rural par l'État. Finalement, la politique du "retour à la terre" n'est pas parvenue à fixer durablement les jeunes migrants en milieu rural. Le constat d'échec est unanimement partagé : "*[...] tous savent que les programmes publics d'encadrement des retours à la terre n'ont abouti qu'à de piètres résultats*" [36] (Dubresson). Il est

évident que cette politique n'entretient aucun rapport avec l'émergence de l'émigration urbaine.

Le retour au village, un choix politique

Au-delà des programmes d'encadrement des jeunes dont on a vu l'échec, le "retour à la terre" est un thème politique bien connu en Côte d'Ivoire. Félix Houphouët-Boigny, dans ses discours, n'a eu de cesse de valoriser le monde paysan [143] (Touré) et d'inciter les cadres du pays à s'investir personnellement dans leurs villages, comme il en a donné l'exemple à Yamoussoukro. Cette mise en avant du milieu rural a-t-elle favorisé un mouvement d'émigration urbaine ? En réalité, il semble qu'elle ait donné lieu à deux formes d'investissement : d'une part, l'achat de plantations ; d'autre part, la construction de demeures personnelles et parfois d'équipements collectifs dans les villages.

La première forme d'investissement n'a pas été suivie d'une installation au village. Simplice Affou-Yapi [114] a montré que les cadres qui ont investi dans de grandes plantations sont en réalité des planteurs absentéistes. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils n'ont pas investi dans leur région d'origine mais là où se présentaient les meilleures opportunités foncières (déclassement de forêt). Ces investissements ruraux relèvent finalement de calculs financiers et n'ont pas grand rapport avec les exhortations de l'ancien chef d'État à pratiquer un "retour aux sources" et à faire œuvre de développement du milieu rural.

Les investissements au village, en particulier lorsqu'il s'agit d'interventions dans le domaine des équipements collectifs, relèvent d'une toute autre logique. Le calcul des cadres-investisseurs, dans ce cas, n'est pas financier mais politique. Claudine Vidal [144] a montré que les cadres se sont donnés les moyens de "*lier leur nom à celui d'un village*" seulement à partir du milieu des années 1970. Jusque-là, leur intérêt était quasi exclusivement tourné vers la métropole abidjanaise. Cet intérêt presque soudain pour les villages est né de la démocratisation et de la décentralisation de la vie politique ivoirienne. D'une part, la décentralisation a sans cesse étendu le nombre de communes : elle a favorisé l'émergence d'intérêts politiques locaux dans lesquels les cadres abidjanais sont venus prendre parti. D'autre part, dans le même temps, les principes de choix des candidats aux élections législatives se sont démocratisés : depuis 1980, les élections respectent le principe de liberté de candidature (jusque-là, la liste des candidats députés était élaborée par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire). Claudine Vidal souligne que cette mutation des principes d'élection, de même que l'émergence des collectivités locales, a rendu "*nécessaire l'établissement de relations entre élus et populations : les députés n'étaient plus seulement les hommes du Président et du parti, il leur fallait gagner une 'circonscription'.*" Les observations de Claudine Vidal portent sur le sud du pays baoulé (région de Toumodi) qui bénéficie d'une relative proximité avec Abidjan. Mais, l'investissement politique des cadres a concerné toutes les régions rurales de Côte d'Ivoire. Jean-Claude Arnaud [25] (p. 768) note très prosaïquement à propos du pays malinké : "*les élections législatives de 1980 puis de 1985, les*

premières depuis l'indépendance où les candidats n'étaient pas désignés par le PDCI-RDA, ont également vu le retour plus fréquent au pays de candidats, les poches remplies de billets et de cadeaux de toutes sortes dans le but d'attirer vers eux le maximum d'électeurs".

Partout où elle se produit, la décentralisation favorise ce "retour aux sources" des cadres de la capitale. Boureima Gado et Françoise Guitart [157] ont observé le même mouvement au Niger au départ de Niamey. Évidemment, ces retours à des fins politiques ont un poids très marginal et ne suffisent pas à expliquer l'émergence de l'émigration urbaine, pas plus d'ailleurs que les retours causés par la politique gouvernementale de "retour". Manifestement, les mesures politiques n'ont pas d'effet direct massif sur les flux de migrations. Cependant, on peut se demander si elles ne sont pas pourvoyeuses d'effets indirects et si elles n'ont pas un effet d'entraînement : la presse n'a de cesse de relater et de valoriser ces "retours aux sources", et contribue peut-être par là-même à créer un contexte culturel et idéologique favorable à l'émigration urbaine.

Au terme de cette revue des théories explicatives et des observations empiriques, la mise en avant des flux ville-campagne dans les échanges migratoires n'apparaît pas si surprenante qu'il semblait *a priori*. De nombreux chercheurs, en diverses régions, ont effectivement observé le poids croissant des anciens citadins en milieu rural. Tout se passe comme si de nouvelles formes d'émigration urbaine étaient venues s'ajouter aux traditionnels retours pour finalement faire peser la balance des échanges en faveur du milieu rural. On peut ainsi formuler l'hypothèse selon laquelle les retours traditionnels, peut-être augmentés par un surcroît de retraités, constitueraient le socle de l'émigration urbaine ; la conjoncture économique y ajouterait une masse supplémentaire d'émigration urbaine responsable de l'inversion des flux migratoires.

De fait, la période de mesure des flux par l'EIMU coïncide avec la pire conjoncture ivoirienne. Cette concomitance ne serait pas une simple coïncidence, il y aurait un lien de causalité : il est tentant d'expliquer l'émergence de l'émigration urbaine par la mauvaise conjoncture économique. Il est vrai que la migration passe pour le phénomène démographique le plus sensible à la conjoncture. Et, en d'autres contextes, on a déjà invoqué la crise pour expliquer le développement des migrations ville-campagne. Au Cameroun, pays assez comparable à la Côte d'Ivoire par son économie, Patrick Gubry [88] a constaté le poids croissant des migrations de retour, et interprète ce mouvement comme une réponse des individus (ou des ménages) à la crise économique. En d'autres temps, en Côte d'Ivoire, la crise des années 1930 aurait aussi eu des effets sur les migrations : Pierre Kipré [132] (p. 134) a montré qu'elle a provoqué "*un arrêt brutal de l'urbanisation à peine amorcée, en même temps qu'un arrêt de l'activité économique urbaine*". Et à la même époque, dans un contexte de profonde dépression économique, on a observé un mouvement d'émigration urbaine aux États-Unis.

Le recours aux comparaisons dans le temps et dans l'espace appuient l'hypothèse selon laquelle l'inversion des flux de migrations est un fait conjoncturel

lié à la dégradation de l'économie. Cependant, au-delà du constat de la concomitance, la liaison causale entre crise économique et développement de l'émigration urbaine n'a jamais été clairement démontrée. Les données de l'EIMU, parce qu'elles permettent d'identifier les émigrants urbains et parce qu'elles rendent possible une analyse rétrospective des flux, permettent d'éclairer les rapports entre conjoncture et migrations.

CHAPITRE 8

QUITTER LA VILLE : LES ÉMIGRANTS URBAINS EN 1993

La typologie des émigrants urbains construite grâce aux multiples observations empiriques permet de se représenter, en première approximation, la population des citadins qui rejoignent le milieu rural. Les données de l'EIMU permettent de vérifier cette hypothétique typologie des émigrants urbains. Ce chapitre est centré sur les individus, leurs caractéristiques et leurs motivations. Il répond aux questions qui s'imposent d'emblée à l'annonce de l'inversion des flux migratoires : qui sont les émigrants urbains ? Et pourquoi migrent-ils ?

L'analyse proposée est soumise à plusieurs limites. Limite temporelle d'abord : une nouvelle fois, les résultats présentés valent pour la seule période 1988-1993. Ils donnent à voir une photographie à un moment donné des émigrants urbains. Il se trouve que ce moment correspond à une phase particulièrement dépressive de l'économie ivoirienne. S'il est vrai que la conjoncture influence, voire conditionne, l'orientation des flux de migrations, il se peut que ce contexte économique particulièrement défavorable influence les résultats. Il reste extrêmement délicat, dans ce chapitre, d'évaluer le rôle de la conjoncture dans l'inversion des flux de migrations. Dans le chapitre suivant, un regard rétrospectif (les flux sont étudiés sur une période de 30 ans) permet d'analyser plus précisément le rapport conjoncture-migration.

Deuxième limite : les motivations sont étudiées du point de vue des individus migrants. D'une part, on sait bien que la migration n'est pas un acte individuel : elle participe, dans bien des cas, d'une stratégie familiale... ce qui limite la portée des motivations individuelles en matière d'explication de l'émigration urbaine. D'autre part, les motivations recueillies auprès des migrants ont la réputation de ne pas renseigner sur les causes réelles de la migration, surtout parce qu'elles sont éminemment subjectives : "*ces raisons reconstruites souvent* a posteriori, *comme c'est le cas dans une enquête rétrospective, n'ont de valeur que celle que leur attribuent les individus amenés par l'entretien à justifier ou expliquer un déplacement*" [77] (Courgeau et Lelièvre, p. 148) ; pour Samir Amin [58] (p. 31), ces motivations déclarées ne sont que "*platitude*" et masquent les causes profondes de la migration.

Les progrès de l'analyse biographique autorisent aujourd'hui, quand le recueil des données le permet, d'établir de manière plus objective les motifs de la migration : il est possible de tester les dépendances entre la mobilité et les autres événements de la vie du migrant (essentiellement sa trajectoire familiale et son parcours professionnel). Malheureusement, les données de l'EIMU ne permettent pas ce type d'analyse. C'est donc faute de mieux que l'on présente ici les résultats des motivations déclarées par les migrants eux-mêmes. Quoique subjectives et conditionnées par la tournure du questionnaire, elles contribuent à expliquer, du point de vue des migrants au moins, la migration ville-campagne.

1. Qui sont les émigrants urbains ?

La typologie des émigrants urbains, construite *a priori* à partir des multiples références bibliographiques, donne à voir une "galerie de portraits" : les types se succèdent, les émigrants urbains "conjoncturels" et "politiques" suivent les émigrants urbains "traditionnels" ; mais ils se chevauchent aussi car l'émigration urbaine traditionnelle se poursuit probablement. Les observations empiriques rapportées dans la typologie ne permettent pas d'évaluer la part de chacun des types dans les flux. En identifiant les émigrants urbains par leur sexe, leur âge, leurs situations matrimoniale et professionnelle, on cherche à confirmer l'existence des différents types présentés *a priori* et à évaluer leur poids relatif.

a) L'âge et le sexe

Considérons ici les migrants qui ont effectué leur dernière migration entre 1988 et 1993[36]. Toute l'analyse qui suit tient compte de leur âge en 1993. Quatre pyramides des âges ont été construites : deux concernent directement les populations qui nous intéressent, à savoir les émigrants urbains en milieu rural et, plus spécifiquement, les migrants de retour ; les deux autres présentent les caractéristiques de populations de référence (migrants internes et population rurale), à titre de comparaison.

[36] En annexe 5, le tableau A-37 intitulé "Répartition des dernières migrations quinquennales selon les années (1988-1993)" montre que les dernières migrations sont assez bien distribuées sur l'ensemble de la période.

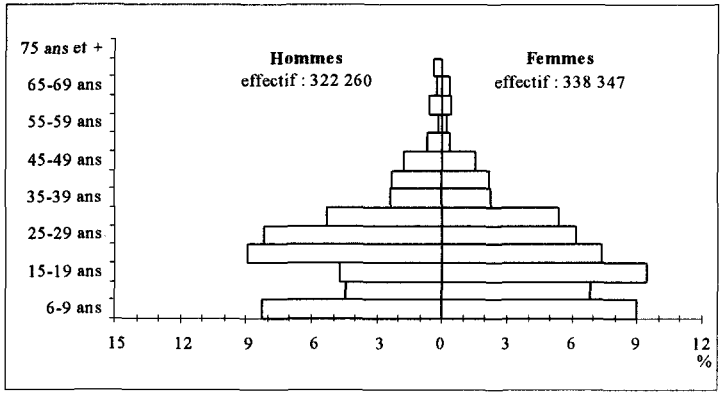

Figure 22. Pyramide des âges des émigrants urbains (1993)

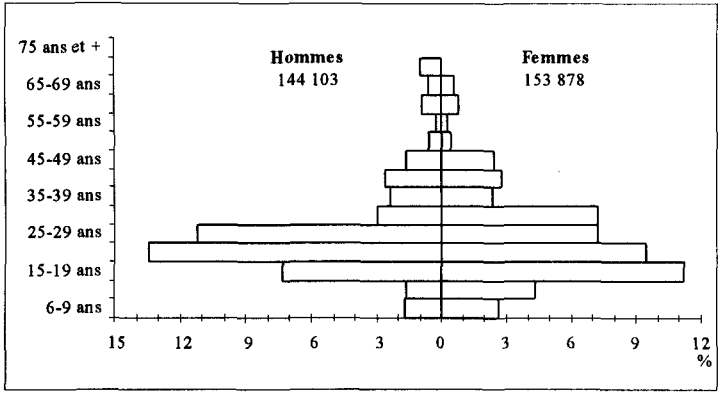

Figure 23. Pyramide des âges des migrants de retour (1993)

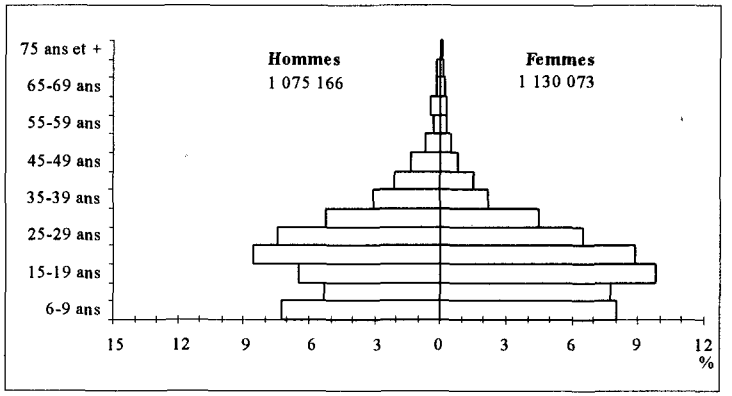

Figure 24. Pyramide des âges des migrants internes (1993)

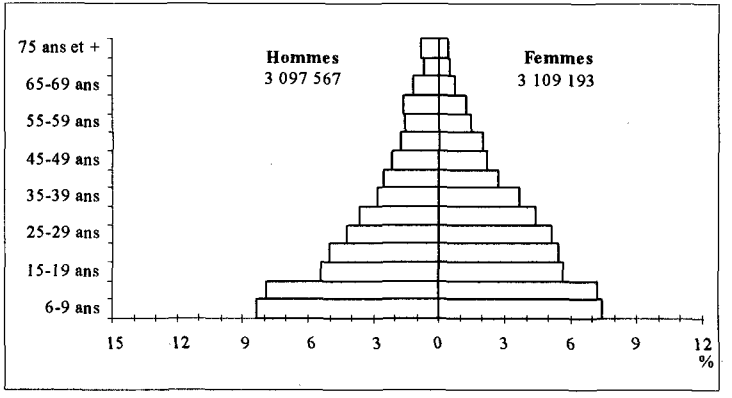

Figure 25. Pyramide des âges de la population rurale (1993)

Les émigrants urbains se différencient peu des autres migrants

En première approximation, les émigrants urbains présentent des caractéristiques assez semblables à celles de l'ensemble des migrants internes. Les pyramides de ces deux populations présentent une structure quasiment identique.

Tous âges confondus, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (95 hommes pour 100 femmes). Mais dans le détail, les hommes dominent les classes d'âge adulte dès 25 ans chez les migrants internes et dès 20 ans chez les émigrants urbains. L'écart entre les sexes est particulièrement marqué aux jeunes âges, entre 10 et 20 ans : le rapport de masculinité est de 57 chez les émigrants urbains, et de 68 pour l'ensemble des migrants internes. La sur-mobilité des jeunes filles par rapport aux garçons est un fait anciennement remarqué pour tous les types de migrations : Françoise Dureau [39] l'a signalé à propos des migrants à destination urbaine en analysant l'enquête à passages répétés de 1978-1979, et Fatoumata Dosso a remarqué le même phénomène pour tous les types de migrants en 1988 [22] (Zanou, p. 148 et 153). Ces observations concluent à "*une différence de comportement des parents migrants selon le sexe de leurs enfants*" [39] (Dureau, p. 315) : les jeunes filles seraient plus volontiers entraînées dans les migrations des parents, alors que les garçons seraient laissés sur place pour poursuivre leur éducation (scolarisation en ville, en particulier). Mais, les jeunes filles ne sont certainement pas toujours accompagnées dans leur migration : il existe sans doute un flux non négligeable de jeunes filles migrantes employées comme "aides familiales".

Les classes des jeunes actifs dominent les deux populations et sont en sur-représentation par rapport à la population du pays : les 20-30 ans représentent presque un tiers des effectifs des migrants (migrants internes ou émigrants urbains). Cette sur-représentation des jeunes en âge de travailler suggère que la migration, quelle que soit sa direction, est liée à la recherche d'un emploi. D'ailleurs, 41 % des 20-39 ans et 54 % des 40-59 ans, justifient leur émigration urbaine par le motif "travail". Le fait était déjà connu pour les migrations du milieu rural vers le milieu urbain ; il faut souligner qu'il existe également pour les flux d'émigration urbaine.

Au-delà des ressemblances, dans le détail, la structure de population des émigrants urbains se différencie en plusieurs points de celle des migrants internes :

- les enfants (6-9 ans) sont légèrement sur-représentés (17 % pour les émigrants urbains contre 15 % pour les migrants internes), sans doute sont-ils assez largement des migrants "passifs" ;
- en revanche, les adolescents (10-19 ans) sont sous-représentés (25 % contre 30 %) ;
- entre 20 et 30 ans, on observe à la fois une légère sur-représentation des hommes (17 % contre 16 %) et une légère sous-représentation des femmes (13,5 % contre 15,5 %) ;

– enfin, les classes les plus âgées (à partir de 30 ans) sont globalement sur-représentées chez les émigrants urbains ; et cette sur-représentation prend de l'importance à partir de 60 ans. Au sein de ces classes, on observe un déséquilibre selon le sexe : les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Ces nuances viennent confirmer et compléter la typologie des émigrants urbains établie précédemment. La sur-représentation des plus âgés (plus de 60 ans) correspond de manière évidente au type des retraités. La sur-représentation des individus âgés de 30 à 60 ans est moins facile à interpréter : leur âge indique que ce sont des individus ayant déjà exercé une activité professionnelle ; ce sont peut-être des "héritiers" ou des "compressés". Quant à la sur-représentation des jeunes hommes (20-30 ans), spécialement dans les cas de retour, elle systématise les observations de terrain qui mettaient en évidence l'importance des jeunes en situation d'échec, déscolarisés et ne parvenant pas à trouver un emploi en ville. Enfin, les résultats sur les plus jeunes nuancent la catégorie des "délestés" : les jeunes enfants (6-9 ans) sont plus concernés par l'émigration urbaine que les adolescents (10-19 ans), certainement parce que la scolarisation n'est possible dans les villages ou dans les bourgs qu'au niveau élémentaire (école primaire). Parmi les adolescents, les jeunes filles sont plus nombreuses dans les rangs des émigrants urbains peut-être parce qu'elles fréquentent moins les collèges que les garçons : c'est l'expression migratoire de l'inégalité des sexes en matière de scolarisation.

Le rajeunissement des migrants de retour

Les migrants de retour présentent un profil plus original que celui des émigrants urbains : une base très étroite est surmontée par des classes jeunes très larges.

- La pyramide se rétrécit à la base : les moins de 15 ans représentent 10 % des migrants de retour alors qu'ils représentent 28,5 % des migrants internes. Ce rétrécissement s'explique partiellement par la définition même de la migration de retour : elle suppose que deux migrations, au moins, aient été effectuées (une pour partir, une pour revenir). Logiquement, cela retarde l'âge de la migration de retour.

- En revanche, la pyramide s'élargit considérablement entre 15 et 30 ans : à ces âges se concentrent 60 % des migrants de retour (contre 45 % pour les émigrants urbains en milieu rural). Encore plus que pour la simple émigration urbaine, il apparaît que la migration de retour est fortement liée à la recherche d'une activité. Elle n'est pas simplement une migration de vieux, prenant leur retraite au village.

- Pour autant, au-delà de 40 ans, toutes les tranches d'âges des migrants de retour sont fortement sur-représentées par rapport à l'ensemble des migrants internes : les plus de 40 ans représentent 15 % des migrants de retour, contre 9 % de

l'ensemble des migrants internes. Cette sur-représentation des classes les plus âgées, singulièrement accentuée à partir de 60 ans, accrédite l'hypothèse d'une "retraite" au village pour une part non négligeable des migrants de retour. Comme chez les émigrants urbains, on observe que les hommes sont assez nettement plus nombreux que les femmes. Cette observation rejoint celle de Margaret Peil [168] selon qui le retour est socialement beaucoup plus favorable aux hommes qu'aux femmes.

On ne dispose malheureusement pas de données anciennes comparables pour mesurer l'évolution des caractéristiques des émigrants urbains et, plus spécifiquement, des migrants de retour. Cependant, il semble qu'il y ait eu un rajeunissement de leurs pyramides des âges. Si, en 1993, les plus de 40 ans représentent une part relativement importante des migrants de retour, on semble quand même éloigné des appréciations, malheureusement non chiffrées, de K.C. Zachariah, R. Clairin et J. Condé qui écrivaient en 1978 à propos de neuf pays d'Afrique de l'Ouest (parmi lesquels figurait la Côte d'Ivoire) :

> "*Le solde migratoire a été généralement négatif aux âges élevés pour les grandes villes. Ce solde est la différence entre les migrations rurales-urbaines et urbaines-rurales. Les migrants de retour dans les zones rurales sont composés en grande partie de personnes âgées.*" [110] (Zachariah, Clairin et Condé, p. 72)

Non seulement, dans le cadre de l'EIMU, le solde ne s'inverse pas aux âges élevés, mais en plus il s'atténue avec l'âge. Les résultats publiés de l'EIMU montrent que le taux de croissance migratoire du milieu rural, toujours positif, diminue avec l'âge : pour les hommes, il passe de + 3,3 % par an pour les 15-29 ans à + 2,6 % par an pour les 30-44 ans, puis à + 0,7 % par an pour les plus de 45 ans [12] (INS, CIRES, IGT, IES, annexes : tableaux AIII-10 à 12). Ce résultat est non seulement nouveau, mais c'est aussi probablement une originalité dans la sous-région[37].

En revanche, il semble qu'il y ait une certaine continuité dans la répartition selon le sexe des émigrants urbains et des migrants de retour. On l'a vu, les émigrants urbains se caractérisent par une légère sur-représentation féminine (95 hommes pour 100 femmes). Cette sur-représentation s'accroît lorsque l'on considère, parmi les émigrants urbains, les seuls migrants de retour (93 hommes pour 100 femmes). Dans tous les cas, le rapport de masculinité augmente avec l'âge et les hommes sont plus nombreux à partir de 20 ou 30 ans. Sans que nous disposions, là encore, de données chiffrées, il semble qu'il y ait une relative continuité de ce déséquilibre selon le sexe : K.C. Zachariah, R. Clairin et J. Condé, dans le rapport déjà cité, écrivaient :

---

[37] En conformité avec les résultats anciens de K.C. Zachariah, C.Z. Guilmoto [90] a récemment montré que, dans la vallée du Sénégal, le solde migratoire se renverse au profit du milieu rural vers l'âge de 40 ans, âge auquel les migrants sont de plus en plus nombreux à se réinstaller au village pour reprendre l'exploitation familiale.

"*Le rapport de masculinité des migrants (internes et externes) tend à augmenter avec l'âge ; autrement dit, la proportion des hommes est plus forte aux âges élevés qu'aux jeunes âges.* [Cela s'explique en partie par le fait que] *les migrants de retour ont un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes et ces migrants de retour sont des personnes âgées.*" [110] (Zachariah, Clairin et Condé, p. 73).

En somme, même si l'importance des personnes âgées, que l'on peut assimiler à des retraités, demeure une spécificité de l'émigration urbaine et plus spécialement des migrations de retour, il faut retenir que l'émigration urbaine est de plus en plus une affaire de jeunes en âge de travailler. Cette même observation a été faite au Cameroun dans les années 1980 par André Franqueville [83] (p. 244) et dans les années 1990 par Patrick Gubry [88] (p. 52). Tous deux attribuent à la crise économique ce poids des jeunes dans les migrations de retour : confrontés au chômage urbain, ils iraient chercher en milieu rural des activités à exercer. Les aînés, en revanche, seraient retenus en milieu urbain de plus en plus tardivement par leurs obligations familiales : impossible de rentrer au village avant que les enfants n'aient trouvé une situation, or l'insertion professionnelle est de plus en plus difficile. Les enfants restent plus longuement qu'avant à la charge de leurs parents : "*les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent*" [149] (Antoine *et al.*).

b) L'émigrant urbain dans sa famille

Le tableau 11 confirme l'idée que la migration ville-campagne touche bien plus souvent des jeunes dépendants que des chefs de ménage. Ce tableau présente la position dans le ménage en 1993 des individus enquêtés dans le cadre de l'EIMU (questionnaire ménage) ; pour les émigrants urbains ou migrants de retour, les données concernent leur position dans leur ménage d'accueil en milieu rural.

Les chefs de ménage sont une catégorie sous-représentée dans la population des émigrants urbains : on en compte seulement 18 % contre 25 % dans l'ensemble de la population rurale. De fait, les émigrants urbains sont, dans une large mesure, des dépendants, c'est-à-dire des individus soumis à l'autorité du chef de ménage sans en être des descendants directs, ou des descendants directs ayant déjà constitué un noyau familial. Ces individus à la fois chefs de noyau et dépendants du chef de ménage sont particulièrement bien représentés dans la population des émigrants urbains (12 %) et des migrants de retour (20 % contre 5 % dans l'ensemble de la population rurale). Ce résultat suggère très fortement la précarité de la situation des migrants ville-campagne : en s'installant en milieu rural, beaucoup ne parviennent pas à être autonomes. Parmi les migrants de retour à la tête d'un noyau familial, ceux qui ne parviennent pas à s'installer dans leur propre logement sont aussi nombreux que ceux qui parviennent à cette indépendance (chefs de ménage : 19 %, chefs de noyaux : 20 %). Au total, 2 individus sur 10 sont membres d'un noyau dépendant chez les émigrants urbains, et 3 sur 10 chez les migrants de retour.

Tableau 11. Position dans le ménage des individus enquêtés selon le statut migratoire (1993)

	Ensemble de la population rurale		Émigrants urbains (à l'arrivée)		Migrants de retour (à l'arrivée)		Ensemble des migrants	
Noyau principal*								
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Chef de ménage	1 446 417	*25*	120 780	*18*	55 773	*19*	577 647	*21*
Époux/épouse	1 185 197	*20*	96 926	*15*	35 240	*12*	465 544	*17*
Fils/fille	1 826 825	*31*	175 855	*27*	84 267	*28*	662 183	*24*
Autre **	660 722	*12*	134 462	*20*	33 846	*12*	721 449	*27*
Sous-total	5 182 367	*88*	530 772	*80*	210 532	*71*	2 439 557	*89*
Noyau dépendant*								
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Chef de noyau	306 506	*5*	79 639	*12*	58 556	*20*	154 314	*6*
Époux/épouse	125 501	*2*	13 996	*2*	9 742	*3*	53 514	*2*
Fils/fille	227 839	*4*	33 997	*5*	16 948	*6*	65 349	*2*
Autre **	21 371	*0*	2 203	*0*	2 203	*0*	16 574	*0*
Sous-total	681 217	*12*	129 835	*20*	87 449	*29*	289 751	*11*
Total	5 863 584	*100*	660 607	*100*	297 981	*100*	2 729 308	*100*

* Le noyau principal est constitué autour du chef de ménage. Les noyaux dépendants sont sous l'autorité du chef de ménage, sans que celui-ci soit chef du noyau. On appelle noyau la plus petite cellule familiale pouvant exister dans un ménage (ex : le mari et l'épouse avec leurs enfants non mariés ; une femme – fille du chef de ménage, ou domestique – et ses enfants, etc.).
** Catégories détaillées en annexe 6 (tableau A-43).

À côté de ces noyaux familiaux dépendants, les populations rurales accueillent aussi une part non négligeable d'enfants confiés, délestés des ménages urbains. C'est ce que suggère la part prise par les neveux et les petits-enfants des chefs de ménage dans le groupe des émigrants urbains : les premiers représentent 5 % (contre 2 % dans l'ensemble de la population rurale) et les seconds 7 % (contre 3 % dans la population rurale). Ceux-là migrent probablement seuls. Mais, l'émigration urbaine n'est pas seulement une migration d'individus isolés, elle est largement un acte familial : même si les chefs de ménage sont sous-représentés par rapport aux autres populations, ils forment, avec leurs épouses et leurs enfants, le groupe le plus important des émigrants urbains (60 %).

c) Les émigrants urbains face à l'instruction et au travail

L'émigration urbaine est souvent interprétée comme une réponse des individus ou des groupes familiaux à la crise économique, qui affecte plus particulièrement les jeunes citadins en âge de travailler. L'étude de l'émigration urbaine nécessite donc de s'interroger sur le rapport aux activités économiques des migrants concernés : l'émigration urbaine n'est-elle qu'une migration de chômeurs ? Quelles sont les compétences de ces migrants ? Quelles activités exercent-ils à leur arrivée en milieu rural ?

Les questionnaires biographiques[38] renseignent à chaque étape de la vie des migrants sur leur situation matrimoniale, leur niveau d'instruction, et leur situation professionnelle (type d'activité, statut dans l'activité, branche d'activité). Utilisant l'ensemble de ces variables, nous avons cherché à caractériser spécifiquement les émigrants urbains par rapport aux autres populations[39]. Pour chacune des variables, les tableaux présentent la situation des émigrants urbains avant et après migration. Les caractéristiques des populations rurale et urbaine (en 1993) sont également présentées, à titre de comparaison : on doit comparer les caractéristiques des émigrants urbains avec la population urbaine avant migration, et avec la population rurale après migration.

Une population majoritairement inactive ou en quête d'emploi

Au départ, les émigrants urbains sont globalement peu engagés dans des activités professionnelles. Ils présentent un fort taux d'inactivité : six émigrants urbains sur dix sont inactifs au moment où ils quittent le milieu urbain. C'est plus que le taux d'inactivité de la population urbaine et c'est une spécificité des émigrants urbains par rapport à l'ensemble des migrants car ceux-ci ont habituellement un taux d'activité supérieur à celui du reste de la population [22] (Zanou, p. 92). L'EIMU ne permet pas d'expliquer de manière satisfaisante ce phénomène car le surplus des inactifs est essentiellement dû à la catégorie mal définie des "autres inactifs" (19 %). En dehors de cette catégorie, seules les femmes au foyer sont sur-représentées dans la population inactive des émigrants urbains. Curieusement, les retraités sont sous-représentés. Quant au poids relatif des élèves et étudiants, il est intermédiaire entre populations urbaine et rurale.

Les retraités : un poids difficile à évaluer

Le poids des "retraités" est extrêmement faible parmi les individus qui migrent des villes vers les campagnes. Alors que 1 % des citadins se déclarent retraités, seuls 0,2 % des émigrants urbains se déclarent dans cette situation avant migration. En réalité, ce résultat doit être nuancé car la retraite est prise ici dans un sens restrictif : un retraité n'est considéré comme tel que s'il perçoit une pension. Or, en Côte d'Ivoire, le système des pensions de retraite est fort peu développé ce qui contribue à réduire l'importance relative de cette catégorie dans les types d'activité. En revanche, on peut trouver des retraités sans pension dans la catégorie "autres inactifs" (qui regroupe presque 20 % des émigrants urbains) et même des retraités exerçant une activité de subsistance dans la catégorie "occupé" : selon Benjamin Zanou [22] (p. 94), plus de 50 % des individus restent en activité au-delà de 75 ans. L'importance relative des retraités, au sens large, c'est-à-dire des individus ayant cessé d'exercer leur activité principale, est donc certainement très sous-estimée.

---

[38] Les questionnaires exploités pour cette étude sont reproduits en annexe 8 (questionnaires "ménages" et "biographies migratoires").

[39] On se limite aux émigrants urbains qui, en 1993, vivent en milieu rural et qui ont quitté le milieu urbain après 1988 (depuis moins de 5 ans).

Quoi qu'il en soit, comment interpréter la différence entre l'ensemble des citadins (1 % de retraités) et les émigrants urbains (0,2 %) s'agissant des retraités au sens strict ? Les chiffres suggèrent que les retraités pensionnés restent plus volontiers en ville. On peut y voir deux hypothèses d'explication. D'une part, les pensionnés sont probablement des individus dont le processus de citadinisation est le plus abouti parce qu'ils ont eu accès à un emploi moderne et stable. D'autre part, leur pension de retraite leur assure des revenus réguliers qui leur permettent d'affronter le coût de la vie urbaine. En revanche, les retraités non-pensionnés sont peut-être plus enclins à rejoindre le milieu rural où ils peuvent jouir de leur héritage ou de leurs éventuels investissements (maison, plantation ou commerce) et où le coût de la vie est moindre.

Le poids des élèves et étudiants : une population d'entre-deux

Les élèves et étudiants occupent une place prépondérante et participent assez largement aux taux d'inactivité des émigrants urbains : avant, comme après migration, ils représentent environ 20 % des migrants ville-campagne (tableau 12). Cette proportion est inférieure à celle observée dans la population urbaine, dans laquelle un individu sur trois se déclare élève ou étudiant, mais elle est un peu supérieure à celle du milieu rural (18 %), conférant ainsi une position d'entre-deux aux émigrants urbains.

Tableau 12. Types d'activités comparés des émigrants urbains et des non-migrants

	Ensemble de la population urbaine en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble de la population rurale en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Occupé[1]	1 772 242	*39,3*	219 121	*33,2*	310 621	*47,0*	3 199 030	*51,5*
Chômeur[2]	40 343	*0,9*	3 655	*0,6*	3 496	*0,5*	9 961	*0,2*
Quête du 1er emploi	205 436	*4,6*	41 832	*6,3*	36 841	*5,6*	97 888	*1,6*
Total actifs	2 018 021	*44,8*	264 608	*40,1*	350 958	*53,1*	3 306 879	*53,3*
Femme au foyer[3]	757 959	*16,8*	124 205	*18,8*	123 322	*18,7*	1 089 019	*17,5*
Étudiant, élève	1 361 765	*30,2*	142 295	*21,5*	133 859	*20,3*	1 139 290	*18,4*
Retraité[4], rentier	43 543	*1,0*	1 588	*0,2*	3 145	*0,5*	8 517	*0,1*
Autres inactifs	325 131	*7,2*	127 911	*19,4*	49 323	*7,5*	663 055	*10,7*
Total inactifs	2 488 398	*55,2*	395 999	*59,9*	309 649	*46,9*	2 899 881	*46,7*
Total	4 506 419	*100,0*	660 607	*100,0*	660 607	*100,0*	6 206 760	*100,0*

Définitions :

[1] Occupé : toute personne qui déclare travailler au moment de l'enquête.

[2] Chômeur : tout individu qui, ayant déjà travaillé, a perdu son emploi au moment de l'enquête et qui en cherche un.

[3] Femme au foyer : toute femme qui s'occupe exclusivement des travaux et des enfants de son ménage. Une femme qui, parallèlement aux travaux ménagers, exerce une autre activité (lingère, vente de fruits, de légumes, de tissus, etc.) est occupée.

[4] Retraité : toute personne qui, officiellement, ne travaille plus et qui touche une pension de retraite.

Dans le détail, le tableau 13 renseigne sur le niveau d'instruction des émigrants urbains. Il montre qu'ils sont beaucoup plus instruits que les ruraux, même s'ils le sont un peu moins que les citadins. En première approche, l'analphabétisme n'est pas beaucoup plus répandu chez les émigrants urbains (39 %) que dans l'ensemble de la population urbaine (36 %), mais il l'est beaucoup moins que dans la population rurale (63 %). Par ailleurs, la part des individus ayant fréquenté une école primaire témoigne plus nettement de la position d'entre-deux des émigrants urbains : 31 % d'entre eux ont "fait les bancs", contre 33 % pour les citadins et 27 % pour les ruraux. Enfin, les émigrants urbains atteignent proportionnellement moins souvent que les citadins les niveaux secondaire et universitaire (18 % contre 25 % pour les citadins), mais plus de deux fois plus souvent que les populations rurales (7 %).

En somme, les émigrants urbains ne sont pas des individus dénués de toute instruction et, à cet égard, leur départ vers le milieu rural ne va pas de soi car les débouchés y sont plutôt étroits en termes d'activité. En outre, la relative constance du poids des élèves parmi les émigrants urbains (en milieux urbain et rural) interroge sur le rapport entre migration et scolarisation : *a priori*, on se figure le départ vers le milieu rural comme un facteur de sortie du système scolaire, mais les résultats de l'EIMU semblent infirmer cette idée. En effet, parmi les émigrants urbains, le poids des individus ayant atteint le niveau de l'école primaire augmente avec le passage de l'urbain au rural (de 31 à 39 %).

Tableau 13. Niveaux d'instruction comparés des émigrants urbains et des non-migrants

	Ensemble de la population urbaine en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble de la population rurale en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Analphabète	1 643 506	*36,5*	255 069	*38,6*	255 574	*38,7*	3 908 703	*63,0*
École primaire	1 476 180	*32,8*	207 192	*31,4*	261 055	*39,5*	1 669 801	*26,9*
Enseignement secondaire*	981 085	*21,8*	114 784	*17,4*	116 566	*17,6*	443 329	*7,1*
Enseignement supérieur	120 573	*2,7*	5 910	*0,9*	6 529	*1,0*	16 046	*0,3*
Autre*	285 075	*6,3*	77 652	*11,8*	20 883	*3,2*	168 881	*2,7*
Total	4 506 419	*100,0*	660 607	*100,0*	660 607	*100,0*	6 206 760	*100,0*

* Catégories détaillées en annexe 6 (tableau A-44).

Les émigrants urbains en quête d'emploi

Non seulement les émigrants urbains se caractérisent par leur fort niveau d'inactivité, mais parmi les actifs, peu travaillent effectivement : aussi bien avant qu'après migration, les émigrants urbains sont proportionnellement moins occupés que les populations urbaine et rurale. Ce sont les individus en quête de leur premier emploi qui pèsent particulièrement dans le déficit d'activité des émigrants urbains : ils représentent 6,3 % des émigrants urbains avant départ contre 4,6 % dans la population urbaine ; et 5,6 % à l'arrivée contre 1,6 % dans la population rurale (tableau 12). On reconnaît là la catégorie des "jeunes déscolarisés", décrite par Marc

Le Pape [135] : sortis du système scolaire (minimum au niveau du lycée), ils répugneraient à s'engager dans des activités ne relevant pas du secteur moderne de l'économie. Leur migration vers le milieu rural serait contrainte par les "délestages" des ménages urbains. À l'arrivée en milieu rural, la quasi-stagnation de la part des individus en quête d'un premier emploi semble indiquer que les jeunes déscolarisés ne s'engagent pas davantage en milieu rural qu'en milieu urbain dans des activités économiques.

Si les individus en quête de leur premier emploi sont proportionnellement plus nombreux chez les émigrants urbains, il n'en va pas de même des chômeurs qui sont sous-représentés par rapport à l'ensemble des citadins. Ce résultat tend à indiquer que les "compressés" ne choisissent pas majoritairement le chemin de la campagne. Pour l'essentiel, ils se sont maintenus en milieu urbain, quitte à se replier sur les villes de l'intérieur, comme le suggère Françoise Dureau [40] : elle a montré que certains "compressés" d'Abidjan ont contribué à la dynamisation économique des villes de l'intérieur en y réinvestissant dans de nouvelles activités leurs indemnités de licenciement.

Les émigrants urbains en activité

Le poids des individus en quête d'emploi parmi les émigrants urbains ne permet pas de conclure à un lien de causalité entre chômage et émigration urbaine, mais à l'inverse, il est évident que la migration influe sur les activités exercées par les migrants : migrer, dans la plupart des cas, suppose de changer d'activité. Cette partie s'intéresse précisément aux activités des émigrants urbains, exercées avant comme après migration. Elle examine successivement les secteurs d'activité et les statuts des travailleurs et vise à répondre aux questions suivantes : quels sont les métiers exercés par les migrants avant leur départ vers le milieu rural ? À l'arrivée, se replient-ils tous vers l'agriculture ? Leur statut d'activité témoigne-t-il d'une précarité face au travail qui pourrait justifier un départ ?

Entre milieux rural et urbain, le poids relatif des activités primaires

Le questionnaire biographique renseigne sur la branche d'activité des migrants. Mais cette information n'a pas été recueillie pour les non-migrants (questionnaire ménage). On ne peut donc pas comparer les activités des émigrants urbains à celles des populations urbaine et rurale, comme on l'a fait précédemment pour les autres caractéristiques. En revanche, on peut comparer leurs activités à celles de l'ensemble des migrants[40] installés en milieux urbain et rural. Il en ressort que les émigrants urbains ont en ville, avant le départ, un profil plus rural que

[40] Dans ce cas, on considère comme migrant tout individu qui a répondu au questionnaire biographique, quelle que soit la date de sa dernière migration.

l'ensemble des migrants installés en ville et à la campagne un profil plus urbain que l'ensemble des migrants installés en milieu rural.

Tableau 14. Branches d'activités comparées des émigrants urbains et de l'ensemble des migrants

	Ensemble des migrants en milieu urbain en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble des migrants en milieu rural en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Secteur primaire	136 875	*9,4*	73 127	*34,2*	217 797	*71,7*	1 496 672	*85,4*
Secteur secondaire*	788 353	*54,3*	101 163	*47,3*	63 409	*20,9*	186 374	*10,6*
Secteur tertiaire*	526 910	*36,3*	39 564	*18,5*	22 703	*7,5*	70 339	*4,0*
Total des actifs identifiés	1 452 138	*100,0*	213 854	*100,0*	303 909	*100,0*	1 753 385	*100,0*
Autres activités et inactifs	1 628 082	-	446 753	-	356 698	-	1 226 003	-
Total	3 080 220	-	660 607	-	660 607	-	2 979 388	-

* Catégories détaillées en annexe 6 (tableau A-46).

En ville, les émigrants urbains s'individualisent nettement par rapport à l'ensemble des migrants résidant dans ce milieu. Moins engagés dans les secteurs de l'industrie et des services, ils sont au contraire sur-représentés dans le secteur primaire : avant même leur départ pour le milieu rural, un tiers des émigrants urbains est engagé dans l'agriculture, l'élevage, la pêche ou la foresterie (contre moins d'un sur dix pour l'ensemble des migrants installés en milieu urbain). Cette forte proportion des individus engagés dans l'agriculture témoigne peut-être de leurs difficultés à s'employer dans d'autres secteurs de l'économie urbaine. En particulier, le recours aux activités primaires en ville a pu constituer une première stratégie de repli, avant un départ vers le milieu rural. C'est un processus que Sylvy Jaglin et Alain Dubresson [125] (p. 37) ont observé à Yamoussoukro : des ouvriers burkinabè licenciés des grands chantiers de la nouvelle capitale ont mis en culture, pour un "maraîchage de survie", les espaces laissés vides en ville, dans l'attente qu'une opportunité se présente pour rentrer au pays.

À la campagne, les émigrants urbains sont, au contraire, sous-représentés dans le secteur primaire et sur-représentés dans les branches secondaires et tertiaires. Un émigrant urbain sur cinq exerce une activité non-agricole ; c'est deux fois plus que pour l'ensemble des migrants ruraux. Ce résultat incite à penser que l'émigration urbaine contribue à développer des activités non-agricoles en milieu rural. Toutefois, les statistiques disponibles ne nous permettent pas de déterminer de quelles activités il pourrait s'agir.

Les émigrants urbains dans une position subalterne

Au départ de la ville, les émigrants urbains sont essentiellement des salariés et des indépendants (environ 30 % des émigrants urbains actifs pour chacune des deux catégories, tableau 15). Mais l'originalité des émigrants urbains par rapport au reste de la population urbaine tient à la sur-représentation des aides familiaux : plus d'un émigrant urbain sur cinq est aide familial, alors que moins d'un citadin sur dix occupe ce statut d'activité. Au regard de la typologie des émigrants urbains d'une part, et de leur structure par âge d'autre part, l'importance de cette catégorie n'est pas surprenante : par définition, les aides familiaux sont des dépendants dans les ménages urbains, ils sont donc particulièrement exposés au "délestage".

Tableau 15. Statuts d'activité comparés des émigrants urbains et des non-migrants

	Ensemble de la population urbaine en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble de la population rurale en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Employeur [1]	27 114	*1,5*	6 804	*3,1*	3 166	*1,0*	57 424	*1,8*
Salarié [2]	617 556	*34,1*	68 126	*30,8*	47 751	*15,2*	236 674	*7,4*
Indépendant [3]	720 796	*39,8*	65 311	*29,5*	80 964	*25,8*	791 644	*24,7*
Travailleur à la tâche [4]	151 056	*8,3*	15 309	*6,9*	50 852	*16,2*	728 381	*22,7*
Aide familial [5]	150 091	*8,3*	46 720	*21,1*	120 899	*38,5*	1 369 098	*42,7*
Apprenti [6]	145 972	*8,1*	19 235	*8,7*	10 678	*3,4*	25 770	*0,8*
Total des actifs identifiés	1 812 585	*100,0*	221 505	*100,0*	314 310	*100,0*	3 208 991	*100,0*
Autre / inactif	2 693 834	-	439 102	-	346 297	-	2 997 769	-
Total	4 506 419	-	660 607	-	660 607	-	6 206 760	-

Définitions :
[1] Employeur : toute personne qui exploite sa propre entreprise ou qui exerce pour son propre compte une profession ou un métier et qui emploie au moins un salarié travaillant régulièrement.
[2] Salarié : tout individu touchant un salaire régulier de la part d'un employeur public ou privé en contrepartie du travail effectué. Un apprenti rémunéré est considéré comme un salarié.
[3] Indépendant : toute personne qui travaille pour son propre compte avec éventuellement des apprentis et des aides familiaux.
[4] Travailleur à la tâche : tout travailleur qui est rémunéré selon l'ouvrage exécuté (à la pièce).
[5] *Aide familial : toute personne* qui travaille pour le compte d'une entreprise ou d'une exploitation appartenant à un membre de sa famille ou au ménage dont il fait partie. L'aide familial ne reçoit pas de salaire, mais en contrepartie il est logé et nourri.
[6] Apprenti : toute personne qui apprend un métier sans percevoir de salaire.

Les émigrants urbains se distinguent par ailleurs par le poids relatif des employeurs (même s'ils sont peu nombreux en effectif) : ils sont deux fois plus représentés dans cette catégorie de population que dans l'ensemble de la population urbaine. Il s'agit sans doute davantage d'individus engagés dans de petites activités informelles que de responsables d'entreprises plus importantes des secteurs moderne ou intermédiaire : on imagine bien que les premiers sont plus mobiles que les seconds.

À l'arrivée en milieu rural, les statuts des émigrants urbains évoluent en se dégradant : ils sont moins souvent employeurs (1 % après migration, contre 3 % avant) et plus souvent travailleur à la tâche (16 % après migration, contre 7 % avant) ou aide familial (38 % après migration, contre 21 % avant). Cette évolution, dans le sens d'une dégradation, est contraire à celle que l'on observe habituellement dans les cas d'émigration rurale : les études de la SEDES [37] (Duchemin *et al.*) ont montré que, systématiquement, l'installation en ville correspond à un gain d'autonomie (réduction de la part des aides familiaux). Le poids relatif des aides familiaux coïncide avec la position de dépendant des émigrants urbains dans les ménages qui les accueillent (voir la partie "l'émigrant urbain dans sa famille").

Par rapport à la population rurale, les citadins venus s'installer en milieu rural occupent des statuts plutôt subalternes. S'il y a autant d'indépendants chez les ruraux que chez les émigrants urbains, on remarque, en revanche, qu'il y a moins d'employeurs parmi les émigrants urbains (1 % contre 1,8 % pour les ruraux) mais plus de salariés (15,2 % contre 7,4 %). Même si les émigrants urbains occupent souvent une position subalterne, ils échappent davantage aux statuts les plus précaires que les ruraux : 16 % de travailleurs à la tâche (contre 23 % pour les ruraux) et 38 % d'aides familiaux (contre 43 %). La part des aides familiaux est quand même considérable parmi les émigrants urbains et elle varie probablement selon les régions : à Adomonkro, en pays baoulé, Jean-Louis Chaléard [117] remarque qu'ils représentent 50 % des migrants de retour.

Enfin, les émigrants urbains sont plus souvent apprentis que les ruraux (3,4 % contre 0,8 %) ; ce résultat suggère que les émigrants urbains exercent plus souvent que les ruraux des professions qui requièrent un apprentissage et qui, en général, ne relèvent pas du domaine agricole. L'hypothèse que l'émigration urbaine favorise le développement d'activités rurales non-agricoles trouve là un élément de confirmation.

Finalement, pour résumer, qui sont les émigrants urbains ? Ce sont avant tout des jeunes : presque trois quarts des émigrants urbains ont moins de 30 ans (73,4 %). Dans ces conditions, le poids des vieux, des retraités au sens large, dont il a été question dans la typologie, est très marginal dans le mouvement d'émigration urbaine. Jeunes pour l'essentiel, les émigrants urbains sont aussi largement dans une situation de dépendance. Dépendance économique d'abord : les inactifs et les individus en quête d'emploi pèsent très lourdement chez les émigrants urbains par rapport aux autres populations. En outre, les émigrants urbains actifs occupent majoritairement des positions subalternes dans leur travail, malgré un niveau d'instruction plus élevé que celui des ruraux. Les émigrants sont aussi dans une situation de dépendance résidentielle : arrivé en milieu rural, un migrant de retour sur deux seulement, lorsqu'il est à la tête d'une cellule familiale, parvient à accéder à son propre logement. Les autres résident, en général, chez des parents dont ils dépendent. En première approche, l'insertion rurale des émigrants urbains semble donc problématique. Ce thème mériterait d'être approfondi car les conditions d'insertion conditionnent sans aucun doute le caractère plus ou moins durable de l'installation des émigrants urbains en milieu rural.

2. Les motivations "individuelles" des émigrants urbains

Les biographies migratoires ont permis de recueillir, à chaque étape de la vie des migrants, les motifs de départ (annexe 4). Le questionnaire, fermé, imposait au migrant interrogé de choisir entre dix catégories : sans réponse, aventure, motif matrimonial (mariage, veuvage, divorce), autre motif familial, santé, formation (études ou apprentissage), retraite, travail, retour définitif, autres motifs (figure 26). Évidemment, ces quelques catégories, au contenu trop étroit, trop vaste ou trop flou, ne suffisent pas à expliquer l'inversion des flux de migrations. À cette limite de forme et de méthode s'ajoute une limite de fond : on sait que la décision de migrer n'appartient pas toujours aux individus migrants eux-mêmes, or le questionnaire biographique renseigne seulement sur les motivations individuelles.

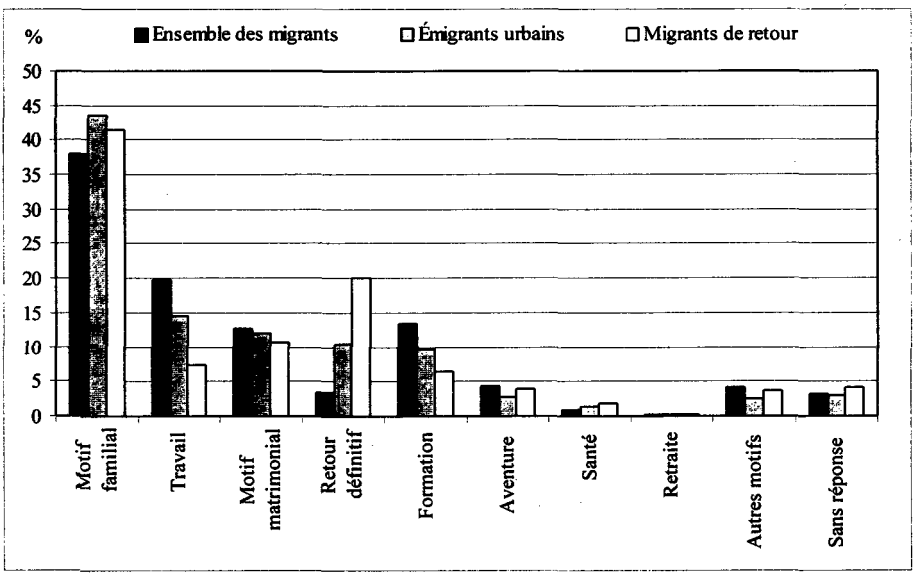

Figure 26. Répartition des motifs de départ évoqués par les émigrants urbains, les migrants de retour et l'ensemble des migrants (1988-1993)

D'emblée, il est d'ailleurs frappant de constater à quel point pèse le "motif familial" : quel que soit les migrants considérés, la figure 26 montre que les raisons familiales dominent largement tous les autres motifs (38 % pour l'ensemble des

migrants, 44 % pour les émigrants urbains et 41 % pour les migrants de retour)[41]. Ce simple résultat montre à quel point la décision de migrer n'est pas seulement un acte individuel et infirme par là même le modèle néo-classique d'analyse des migrations (qui repose sur des arbitrages individuels). Les autres motifs sont peu évoqués ; seuls le "motif matrimonial" (que l'on peut associer aux motifs familiaux), "le travail", "la formation" et "le retour définitif" se singularisent en étant cités dans plus de 10 % des cas. Comment interpréter ces résultats et quel contenu donner à ces catégories pré-déterminées ?

a) La famille au centre de l'émigration urbaine

Associés, les motifs matrimoniaux et familiaux expliqueraient, au dire des migrants eux-mêmes, plus de la moitié (56 %) des dernières migrations ville-campagne entre 1988 et 1993. Ces motifs, qui recouvrent évidemment une vaste diversité de situations, sont évoqués plus souvent par les émigrants urbains que par les autres types de migrants. Comment interpréter cette sur-représentation des motifs familiaux et matrimoniaux chez les émigrants urbains ?

Les motifs familiaux

L'analyse comparée des motifs selon l'âge et le sexe (figures 27 à 29) montre que les raisons familiales sont d'autant plus évoquées que les émigrants urbains sont des jeunes ou des femmes : ce motif intervient dans 35 % des cas chez les hommes, contre 52 % chez les femmes ; dans 59 % des cas chez les 6-19 ans, 30 % des cas chez les 20-39 ans, 20 % chez les 40-59 ans, et pas du tout chez les plus de 60 ans. L'importance du motif familial chez les femmes et les jeunes suggère que ce motif dissimule en fait des délestages ou des migrations passives d'accompagnement : tout se passe comme si la raison familiale était évoquée pour dire que la décision de migrer n'appartient pas au migrant lui-même, mais à un autre individu qu'il accompagne ou qu'il rejoint.

Hors ces migrations passives, le motif familial peut recouvrir une vaste gamme de situations. Les "héritiers", évoqués dans la typologie des émigrants urbains, dans la mesure où ils sont rappelés au village pour prendre en charge le patrimoine familial, pourraient bien évoquer ce motif. D'autres situations peuvent être envisagées : l'installation (pas forcément définitive, mais au moins pendant six mois, seuil requis pour que l'on parle de migration dans le cadre de l'EIMU) peut, en

[41] Dans la partie précédente d'identification des migrants, les données étaient calculées sur les dernières migrations quinquennales. Dans cette partie, les données relatives aux motivations individuelles sont calculées sur la base de l'ensemble des migrations effectuées entre 1988 et 1993.

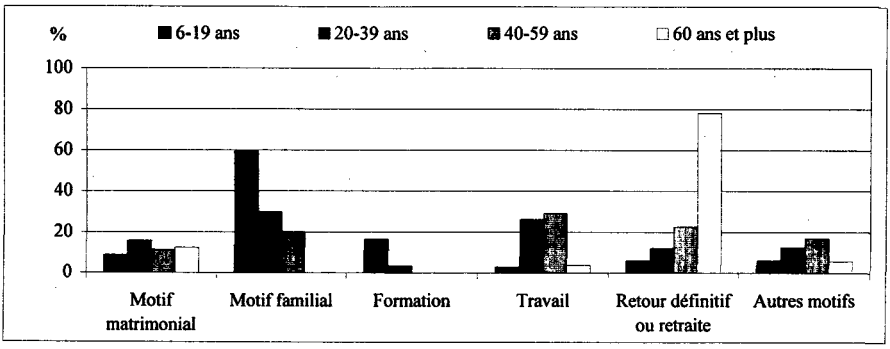

Figure 27. Motifs de migration évoqués par l'ensemble des émigrants urbains selon l'âge (1988-1993)

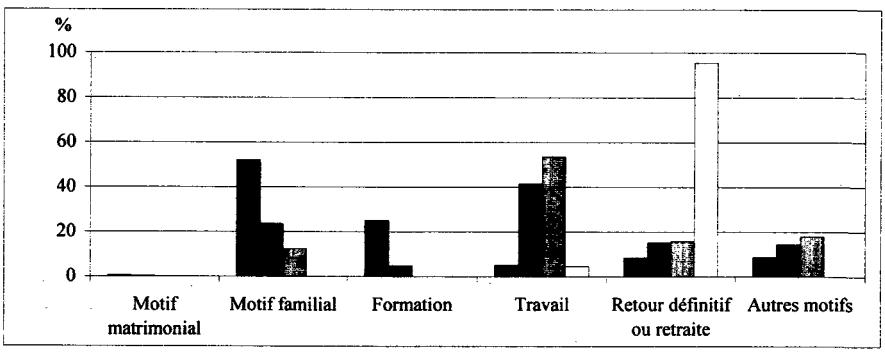

Figure 28. Motifs de migration évoqués par les hommes effectuant une émigration urbaine selon l'âge (1988-1993)

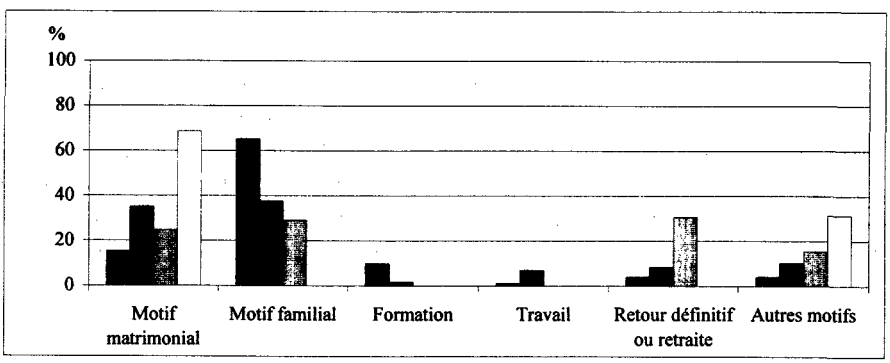

Figure 29. Motifs de migration évoqués par les femmes effectuant une émigration urbaine selon l'âge (1988-1993)

réalité, être une visite familiale prolongée. Patrick Gubry [88] a ainsi observé, au Cameroun, des cas de visites si prolongées que l'on peut parler de migration : le migrant est rentré au village initialement pour une simple visite, à l'occasion d'un événement familial quelconque (baptême, mariage, funérailles), ou à l'occasion de vacances (quand il s'agit d'enfants), et son séjour s'est finalement prolongé.

Le recours à la famille peut aussi s'exprimer dans le motif "santé". Au dire des migrants eux-mêmes, les migrations vers le milieu rural au départ des villes auraient des causes sanitaires plus souvent que pour les autres migrations : les migrants de retour évoquent le motif "santé" deux fois plus souvent que les autres migrants (2 % des motifs pour les migrants de retour, contre 1 % pour l'ensemble des migrants). Comment expliquer ce résultat, alors même que les infrastructures sanitaires sont évidemment plus développées en milieu urbain ? On a observé en Côte d'Ivoire une diminution du recours aux personnels soignants (médecins ou infirmiers). Selon Christaan Grootaert [130], entre 1985 et 1988, la proportion de ceux qui ont consulté un médecin ou un infirmier est passée de 32 à 19 % dans la population extrêmement pauvre, et de 36 à 32 % dans la population pauvre. Cette diminution est liée à une incapacité à faire face aux coûts de la santé. Elle pourrait bien être compensée, dans certains cas, par un recours à la famille rurale et aux tradi-praticiens.

Les motifs matrimoniaux

Le motif matrimonial est évoqué pour justifier 12 % de l'ensemble des migrations ville-campagne entre 1988 et 1993. En réalité, les situations sont si variées (mariage, divorce, deuil) qu'il est préférable de parler, au pluriel, de "motifs matrimoniaux". En outre, il faut insister sur l'existence d'un profond déséquilibre selon les sexes (figures 28 et 29) : alors que les hommes ne l'évoquent pratiquement jamais, le motif matrimonial justifie presque un quart de l'émigration urbaine féminine (24 %), qu'il s'agisse de mariage, de divorce ou de veuvage.

Le motif matrimonial joue un rôle plus ou moins important selon l'âge (figure 29). Il explique 15 % des migrations ville-campagne des jeunes filles (6-19 ans), 35 % des migrations des femmes de 20 à 39 ans, 25 % de celles de 40 à 59 ans et 69 % des femmes âgées (plus de 60 ans). Cette distribution selon l'âge suggère que le mariage peut être l'occasion pour des jeunes femmes citadines de naissance de quitter le milieu urbain : parmi les femmes nées en ville, qui effectuent leur première migration en rejoignant le milieu rural, une sur cinq évoque le motif matrimonial pour justifier son départ (19 %).

Par ailleurs, le milieu rural est un lieu de repli pour les femmes lorsqu'elles perdent leur époux : presque 70 % des émigrantes urbaines de plus de 60 ans justifient leur départ par le motif matrimonial. Il est entendu que, à cet âge, il s'agit de cas de veuvage (en non pas de mariage ou de divorce). Ce résultat montre que le milieu rural, et singulièrement le village d'origine, conserve une fonction de repli

pour les migrants. Déjà dans les années 1960, Yves Monnier [137] (p. 102) avait observé ce phénomène dans le village d'Ayérémou (en pays baoulé).

Si le retour au village d'origine joue un rôle certainement important dans les cas de veuvage, les migrations de retour ne sont pas dominantes dans l'ensemble des migrations matrimoniales. Parmi celles qui disent rejoindre le milieu rural pour un motif matrimonial, seules quatre sur dix (38,7 %) rentrent dans leur sous-préfecture d'origine. Ce résultat s'explique sans doute par les règles traditionnelles du mariage car l'exogamie des femmes est un principe quasi généralisé en Côte d'Ivoire : c'est plutôt dans le village d'origine de l'homme que se réalise le mariage.

L'étude comparée des statuts matrimoniaux avant et après émigration urbaine confirme le rôle important du motif matrimonial dans ce type de migration et permet d'identifier plus précisément les parts jouées par le mariage, le veuvage ou le divorce (tableau 16). Le mariage joue évidemment un rôle majeur : lorsqu'ils sont encore en ville, juste avant d'émigrer vers le milieu rural, seul un quart des émigrants urbains sont mariés ; par contre, une fois en milieu rural, la proportion passe à un tiers. Mais l'émigration urbaine peut aussi être associée à une désunion : le nombre des séparé(e)s ou divorcé(e)s triple et celui des veufs ou veuves fait plus que doubler quand on compare les situations avant et après migration. Au total, par union ou désunion, presque un quart des émigrants urbains change de milieu en changeant de situation matrimoniale.

Tableau 16. Statuts matrimoniaux comparés des non-migrants et des émigrants urbains avant et après migration

	Ensemble de la population urbaine en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble de la population rurale en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire	2 736 018	*60,7*	403 563	*61,1*	369 148	*55,9*	3 109 578	*50,1*
Marié*	1 521 358	*33,8*	173 342	*26,2*	224 097	*33,9*	2 644 870	*42,6*
Union libre	102 395	*2,3*	15 809	*2,4*	38 319	*5,8*	120 267	*1,9*
Séparé/divorcé	55 073	*1,2*	5 983	*0,9*	18 488	*2,8*	99 141	*1,6*
Veuf/veuve	91 575	*2,0*	3 940	*0,6*	10 555	*1,6*	232 904	*3,8*
Autre	0	*0,0*	57 970	*8,8*	0	*0,0*	0	*0,0*
Total	4 506 419	*100,0*	660 607	*100,0*	660 607	*100,0*	6 206 760	*100,0*

* Catégorie détaillée en annexe 6 (tableau A-45).

Les résultats du tableau 16 ne permettent pas, en toute rigueur, d'établir un lien de causalité entre vie matrimoniale et trajectoire migratoire, car on ne sait quel événement, de la migration ou du mariage, précède l'autre. Cependant, le poids du motif matrimonial dans l'ensemble des motivations exprimées par les migrants indique que les événements matrimoniaux, quelle que soit leur nature, contribuent à expliquer les flux d'émigration urbaine. Dans tous les cas, ces résultats rappellent que le village est un lieu où se concluent de manière privilégiée les alliances matrimoniales, comme le rappelle Véronique Dupont [79] (p. 315) : "*Le lieu*

d'origine représente effectivement un pôle de référence permanent pour le migrant, son lieu de reproduction sociale par excellence, la terre de ses ancêtres, où se déroulent les cérémonies familiales et religieuses, où peuvent se conclurent les mariages."

b) Le travail entre ville et campagne

Loin derrière les motifs familiaux, le travail est l'un des motifs prioritairement évoqués par les émigrants urbains : il justifie 15 % des migrations ville-campagne. En réalité ce motif prend une importance toute particulière chez les hommes : 41 % des hommes de 20-39 ans l'évoquent, et 54 % des 40-59 ans ; aux mêmes âges, chez les femmes, la proportion est respectivement de 7 % et 0 % (figures 28 et 29). Par ailleurs, chez les jeunes hommes, dont la situation économique est précaire, il faut certainement associer le motif "aventure" au motif "travail" : "l'aventure" doit être interprétée comme la recherche incertaine d'une activité, d'un emploi ; tout se passe comme si le migrant tentait sa chance dans son étape de migration (7 % des réponses des 20-39 ans).

Quoi qu'il en soit, les motifs "travail" et "aventure" sont bien imprécis et peuvent désigner une vaste gamme de situations : chômage, changement d'activité ou de statut dans l'activité... On a déjà montré à quel point la migration fait évoluer la situation professionnelle des individus qui s'installent en milieu rural après avoir quitté le milieu urbain. De fait, les émigrants urbains se mettent au travail en rejoignant le milieu rural : la proportion des individus exerçant une activité professionnelle passe de 33 en milieu urbain à 47 % en milieu rural (tableau 12). L'émigration urbaine pourrait donc s'interpréter comme une quête d'emploi. Mais, dans le même temps, la part des chômeurs et des individus en quête de leur premier emploi évolue peu : 6,9 % avant migration et 6,1 % après (tableau 12). En outre, le statut professionnel des émigrants urbains tend à se dégrader. Le rapport entre migration et travail est donc, on le voit bien, assez complexe.

c) La campagne comme dernier séjour ?

Les "retours définitifs" constituent une spécificité des émigrants urbains : alors qu'ils justifient seulement 3 % de l'ensemble des migrations, ils sont évoqués dans 11 % des cas de migrations ville-campagne (figure 26). Cependant, de nouveau, on voit bien que l'émigration urbaine n'est pas seulement une migration de retour : ce motif est assez marginalement évoqué. En outre, on voit là que les migrations de retour ne sont pas nécessairement définitives : nous avions évalué à 44 % la part des retours dans l'ensemble des flux d'émigration urbaine, or, ici les retours définitifs concernent seulement 11 % des flux, au dire des migrants eux-mêmes. Le retour est

donc souvent conçu comme un acte passager. C'est d'ailleurs ce que confirment diverses études empiriques.

S'agissant spécifiquement des jeunes, le "retour à la terre" s'est avéré être un mouvement provisoire. Simplice Affou-Yapi [113], en étudiant l'échec des exploitations agricoles des jeunes issus du milieu urbain, qu'ils aient ou non bénéficié d'un encadrement, a montré qu'ils aspiraient à revenir en ville. De la même façon, les jeunes repliés en milieu rural pour des raisons conjoncturelles aspireraient également à un retour en ville : au Cameroun, "*les actuels migrants de retour sont pour la plupart prêts à émigrer de nouveau à la moindre opportunité*" [88] (Gubry, p. 156). Certains jeunes, sans activité stable, seraient même engagés dans un perpétuel va-et-vient.

Par exemple, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, "*on note une importante migration de retour d'hommes n'ayant pu trouver d'emploi en ville ou ayant été victimes de licenciements. Mais ces individus, passés généralement directement du milieu scolaire au milieu urbain n'ont pas de terre et se trouvent souvent dans l'impossibilité d'en trouver une. Ils sont ainsi conduits à s'employer comme aide familial ou comme manœuvre, puis à retourner en ville pour une nouvelle tentative d'intégration. Ainsi, les allers et retours entre le village et la ville, loin d'être une succession d'insertions professionnelles réussies traduisant des choix délibérés, ne sont que la conséquence des échecs répétés dans la recherche d'une activité stable*" [43] (Faussey-Domalain et Vimard, p. 105).

De manière générale, il y aurait une circulation permanente des migrants qui joueraient des avantages comparatifs des différents milieux : Pascal Labazée [48] a illustré ce propos par la biographie d'un commerçant ayant effectué cinq retours successifs au village, chaque retour étant conçu comme le moyen d'accumuler les ressources d'une nouvelle tentative marchande. Finalement, le retour ne serait définitif que pour les individus les plus âgés, ceux qui prendraient leur retraite.

De fait, conformément aux idées reçues, le motif "retour définitif" est d'autant plus évoqué que les individus sont âgés (figure 27) : il est cité à raison de 6 % entre 6 et 19 ans, 12 % entre 20 et 39 ans, 20 % entre 40 et 59 ans, et 63 % au-delà de 60 ans. Mais, les retours définitifs ne concernent pas également les deux sexes : chez les hommes ils prennent toute leur importance chez les plus de 60 ans, tandis que ce motif est inexistant chez les femmes à cet âge-là (figures 28 et 29). Comment expliquer ce décalage ? Il tient probablement aux traditions matrimoniales. D'une part, en union matrimoniale, les femmes sont toujours moins âgées que les hommes ; s'il y a un retour conjoint, il est donc plus précoce chez les femmes que chez les hommes. D'autre part, les retours peuvent prendre moins d'importance chez les femmes dans la mesure où elles suivent leur époux, y compris quand ils effectuent une migration de retour ; or les deux époux n'ont pas toujours le même village d'origine (tradition d'exogamie). Enfin, Margaret Peil [168] a montré que les femmes étaient moins enclines que les hommes à retourner en milieu rural à la fin de leur vie.

Même si le motif "retour définitif" prend de l'importance chez les plus âgés (au point d'être le motif de loin le plus évoqué par les hommes de plus de 60 ans), il faut souligner que les retours définitifs ne concernent pas seulement les vieux : 80 % des retours définitifs s'effectuent avant 40 ans (tableau 17). Comment expliquer que des migrants relativement jeunes déclarent leur retour définitif ? Sans doute les "héritiers" déjà évoqués dans la typologie des émigrants urbains, entrent-ils dans la tranche d'âges des 20-39 ans déclarant un retour définitif. Par ailleurs, les jeunes migrants partis chercher en ville le numéraire nécessaire au paiement d'une dot, à l'achat d'une plantation, ou à la construction d'une maison entrent aussi peut-être dans cette catégorie. Mais le poids des plus jeunes (0-19 ans) est plus surprenant. Il tend à indiquer que les enfants partis en ville, soit pour des raisons scolaires, soit comme aides familiaux, reviennent assez largement au village avec l'intention d'y rester. Il semble que l'on s'éloigne des schémas idéaux construits autour de l'émigration rurale, selon lesquels un séjour en ville, en particulier dans le cadre de la scolarisation, engendrerait un brutal déracinement des migrants.

Tableau 17. Répartition (en %) des émigrants urbains déclarant effectuer un retour définitif selon l'âge (1988-1993)

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
0 à 19 ans	28,0	31,2	29,1
20 à 39 ans	55,1	45,0	51,6
40 à 59 ans	5,8	23,8	12,1
60 ans et plus	11,1	0,0	7,2
Total	100,0	100,0	100,0

d) La campagne : un lieu de scolarisation ?

La scolarisation a longtemps été interprétée comme un puissant facteur d'émigration rurale, à la fois parce que l'école diffuse une idée valorisée du milieu urbain et parce que la poursuite des études, au-delà de l'école primaire, implique une migration vers la ville [33] (Christopher). Dans les résultats de l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, il apparaît que l'émigration urbaine peut, elle aussi, être motivée par des raisons de formation (d'études ou d'apprentissage). Ce motif est en effet évoqué par 10 % des émigrants urbains, c'est-à-dire à une hauteur comparable aux autres motifs, exceptés les motifs familiaux (figure 26). On a là un élément de confirmation de l'hypothèse sur les délestages des ménages urbains, qui consistent à renvoyer au village les enfants pour qu'ils y poursuivent une scolarisation moins coûteuse. Mais ce résultat appelle des nuances car il varie selon le niveau scolaire et selon le sexe.

Premièrement, en milieu rural, la scolarisation est possible principalement au niveau de l'enseignement primaire : c'est dans ce domaine que les équipements se sont multipliés grâce aux fonds régionaux d'aménagement rural (FRAR). De fait, la

part des émigrants urbains ayant atteint le niveau d'instruction de l'école primaire augmente avec le passage du milieu urbain au milieu rural (tableau 13). Mais aux niveaux supérieurs, évidemment, l'émigration urbaine ne permet pas d'améliorer le niveau d'instruction.

Deuxièmement, le motif "études ou apprentissage" n'est pas également évoqué pour les deux sexes : il justifie au moins deux fois plus souvent les migrations ville-campagne des garçons que celles des filles (entre 6 et 19 ans, 25 % contre 10 %, figures 28 et 29). C'est là l'expression de la sous-scolarisation des jeunes filles : en 1993-1994, le pourcentage des filles était seulement de 34 % dans le second cycle privé et de 26 % dans le second cycle public [139] (Proteau, p. 645). La pyramide des âges (figure 22) confirme cette idée : les adolescentes (10-19 ans) sont sur-représentées par rapport à leurs homologues masculins parmi les émigrants urbains. Tout se passe comme si les garçons demeuraient en ville pour poursuivre leur scolarité au collège et lycée, tandis que les filles, déscolarisées, étaient renvoyées au village.

Enfin, la migration vers le milieu rural pour un motif de scolarité ne peut pas concerner l'ensemble des villages de Côte d'Ivoire. Les régions du sud forestier ont bénéficié d'investissements beaucoup plus importants en matière d'équipements scolaires. Il est probable que l'émigration urbaine des enfants soit orientée principalement vers ces régions. En outre, ces flux doivent concerner les villages les plus importants, voire des bourgs, susceptibles d'avoir acquis des équipements scolaires.

3. Pour une vue synthétique et rétrospective

L'identification des migrants et de leurs motivations relève jusqu'ici d'une approche très analytique. Les résultats ont été décomposés autant qu'ils pouvaient l'être. Il s'agit maintenant de donner une vision d'ensemble, au risque de la simplifier, des émigrants urbains et de leurs motivations. La figure 30 résume les résultats de cette partie en croisant l'âge et le sexe des émigrants urbains enregistrés en 1993 et les motivations évoquées par ces migrants dans la période 1988-1993.

Une nouvelle fois, ce graphique rappelle la jeunesse des émigrants urbains : la moitié d'entre eux a moins de 20 ans, et les plus de 40 ans occupent une place très marginale (7 % de l'ensemble). L'émigration urbaine est une migration d'individus "dans la force de l'âge", d'individus en âge de travailler, en âge de transformer le milieu rural : 46 % ont entre 20 et 40 ans. Cependant, on a déjà insisté sur la dépendance à la fois résidentielle et économique d'une importante partie de cette population d'émigrants urbains. Cette dépendance soulève la question mal connue, et à laquelle l'EIMU répond mal, des conditions d'insertion rurale des émigrants urbains. Ce thème demeure inexploré et il conviendrait de l'étudier pour juger de la

capacité des émigrants urbains à participer au développement du milieu rural ivoirien.

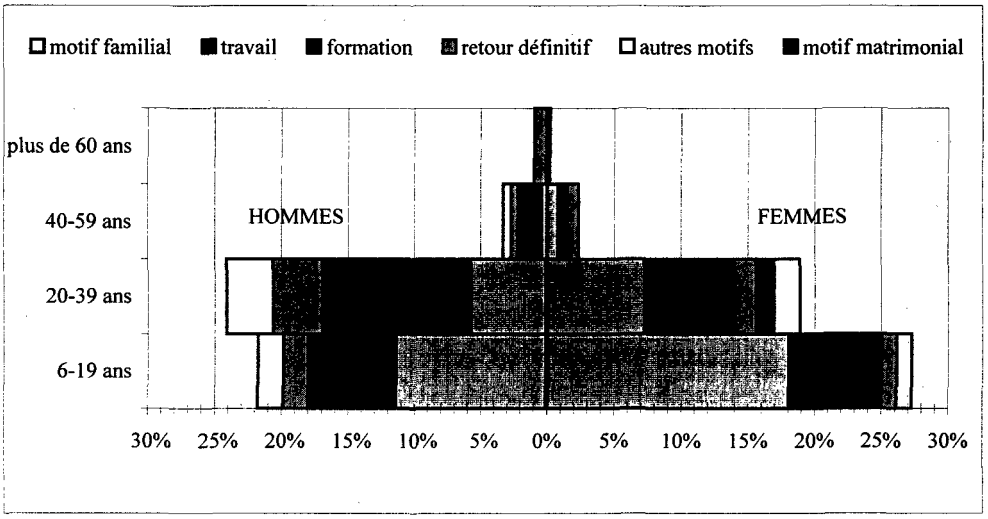

Figure 30. Répartition des émigrants urbains selon leur âge en 1993 et selon les motifs de départ en migration (1988-1993)

S'agissant des motivations individuelles, la figure 30 rappelle, paradoxalement, à quel point la décision de migrer dépasse le niveau de l'individu (poids du motif familial). Elle illustre aussi, de manière caricaturale, que les motivations varient selon le sexe : les femmes se déplacent pour se marier, les hommes pour travailler ; la scolarisation joue davantage pour les garçons que pour les filles. Elle montre enfin que l'émigration urbaine n'est pas conçue, en général, comme un acte définitif ; mais elle rappelle conjointement que le retour peut être conçu comme définitif à des âges relativement précoces, comme si le séjour en ville n'était qu'une étape à des fins de formation ou d'acquisition d'un capital nécessaire en milieu rural.

L'examen rétrospectif des motifs évoqués par les émigrants urbains dans les périodes antérieures à 1988 révèle une remarquable stabilité des données (tableau 18) : la part relative de chacun des motifs reste quasiment inchangée. Depuis 1968, les raisons familiales (associées au motif matrimonial) justifient plus de la moitié des migrations ville-campagne ; le travail, le retour définitif et la formation restant secondairement évoqués. Cette stabilité des résultats n'apporte finalement aucune explication à l'inversion des flux de migrations. Elle indique peut-être que le recueil des motifs n'est pas très pertinent pour expliquer les motivations profondes des migrations. Elle indique peut-être aussi que la crise économique, sensible à partir du début des années 1980 et pressentie comme facteur explicatif du retournement des flux, ne se manifeste pas par un bouleversement des

motivations individuelles des émigrants urbains. Ce résultat interroge sur la relation entre crise économique et émergence de l'émigration urbaine.

Tableau 18. Évolution des motifs de départ (en %) évoqués par les émigrants urbains (1968-1993)

	1968-1973	1973-1978	1978-1983	1983-1988	1988-1993
Sans réponse	3	3	3	3	3
Aventure	2	1	2	1	3
Motif matrimonial	12	12	12	13	12
Autre motif familial	41	39	42	44	44
Santé	1	1	1	1	1
Formation	9	9	9	9	10
Retraite	0	0	0	0	0
Travail	17	16	16	16	15
Retour définitif	11	11	11	10	10
Autres motifs	3	3	3	4	3
Total	100	100	100	100	100

CHAPITRE 9

ESSAI D'ANALYSE RÉTROSPECTIVE : CONJONCTURE ET ÉMIGRATION URBAINE, UNE RELATION INCERTAINE

La revue de littérature (chapitre 7) a montré à quel point l'inversion des flux de migrations est habituellement interprétée comme un fait de conjoncture. Et, de fait, le contexte dans lequel a été menée l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation renforce cette idée : la période 1988-1993 correspond à la pire conjoncture connue en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance. Le renversement du paysage migratoire ivoirien ne serait que passager, et certains pensent même que l'amélioration des conditions économiques ivoiriennes depuis la dévaluation du franc CFA (janvier 1994) aurait engendré un nouveau renversement des flux, c'est-à-dire un retour à l'émigration rurale dominante.

En réalité, le lien de causalité entre l'inversion des flux de migrations et la mauvaise conjoncture économique n'a jamais été clairement démontré ; il est pris comme une évidence mais relève du domaine de l'hypothèse. L'ambition de ce chapitre est d'éclairer cet hypothétique rapport de causalité en abordant les migrations ivoiriennes d'un point de vue rétrospectif. Ce retour dans le temps est rendu possible par l'analyse des 18 853 biographies migratoires qui donnent à voir les cheminements, depuis leur naissance, de tous les migrants enquêtés.

La première partie, à caractère méthodologique, présente les avantages et les limites de l'analyse rétrospective. Selon une approche macro, la deuxième partie, à la recherche de "causes externes" aux migrants, cherche à évaluer les effets de génération et de période sur l'orientation des flux de migrations. Il s'agit non seulement de dater l'inversion des flux de migrations mais aussi de chercher si le contexte de chaque période (la conjoncture économique en particulier) traversée par les individus influe sur leur risque de migrer. La troisième partie, selon une approche micro, s'intéresse non plus au contexte mais aux individus eux-mêmes : elle est consacrée à la recherche des déterminants individuels de la migration, tels que le sexe, le milieu de naissance (urbain ou rural), l'ethnie, la nationalité, ou encore le niveau d'instruction.

1. Avantages et limites d'une approche rétrospective : problèmes de méthode

La mesure des migrations souffre, en Côte d'Ivoire comme dans la plupart des pays, d'une totale discontinuité des données. D'une collecte à l'autre, la méthode de mesure varie et la comparaison des résultats est impossible. Jusqu'au recensement de 1988, la mesure des migrations est même singulièrement tronquée puisqu'elle est limitée aux migrations-durée de vie[42]. Une approche rétrospective est donc strictement impossible par comparaison des sources successives. Mais, l'exploitation interne des données de l'EIMU permet de rétablir une continuité historique dans la mesure des migrations. Cette extraordinaire opportunité, rendue possible par la collecte des biographies, ne doit pas masquer l'existence d'importants biais méthodologiques.

a) Les défauts inhérents à la collecte biographique

Le recours aux biographies est relativement récent dans l'histoire des collectes et de l'analyse démographiques (la pratique s'est développée au début des années 1980). Mais les différentes recherches exploitant cette avancée méthodologique et leur mise en commun ont permis d'établir un catalogue des apports et des limites de cette méthode [87] (Groupe de réflexion sur l'approche biographique). Du côté des avantages figurent la restauration de la continuité dans la mesure des migrations, et la possibilité d'établir des liens de causalité entre l'événement migratoire et les autres événements de la vie du migrant (vie professionnelle et matrimoniale essentiellement), lorsque ceux-ci sont datés (ce qui n'est pas le cas dans l'EIMU, voir le questionnaire en annexe 8). Ces avancées considérables sont contrebalancées par une perte relative d'informations dans la collecte et par un défaut de représentativité rétrospective de la population.

La limite la plus banale, d'abord : la collecte des biographies est confrontée aux défauts de mémoire des enquêtés puisque les biographies sont renseignées par les migrants eux-mêmes ; la qualité de l'information dépend donc de leur souvenir. Plus on remonte dans le temps, plus nombreux sont les risques d'oublis ou d'approximations. Toutefois, il a été démontré que les résultats d'une analyse biographique ne sont guère altérés par cette imperfection de la collecte [87] (Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p. 48).

---

[42] Voir la conclusion de la première partie.

Deuxième limite : l'analyse rétrospective des biographies pose des problèmes de représentativité, dans le temps, de la population enquêtée. En effet, on dispose – évidemment – de la seule population des survivants, de laquelle sont exclus les morts et les émigrés internationaux (ceux qui ont quitté l'espace soumis à l'enquête). Ce biais de collecte peut influencer les résultats car les survivants n'ont pas forcément les mêmes attitudes que les individus disparus. On peut penser, par exemple, que les individus partis à l'étranger auraient pu, à l'intérieur du pays, avoir un comportement migratoire différent de ceux qui sont restés. De même, on pense souvent que les comportements varient selon l'âge et les générations ; or on perd dans l'échantillon les individus des générations les plus reculées, ceux qui, en début de période d'observation, auraient été les plus âgés. En réalité, en l'absence de toute information, on est contraint à faire l'hypothèse que les individus non enquêtés (morts ou émigrés) n'auraient pas eu un comportement différent de celui des individus enquêtés (population survivante) si on avait pu mener l'enquête auprès d'eux (hypothèse d'homogénéité).

Outre cette limite qualitative (certains individus ne sont pas réprésentés), le traitement rétrospectif des biographies pose un problème quantitatif : le nombre d'observations régresse à mesure que l'on remonte dans le temps puisque les plus jeunes individus enquêtés disparaissent de l'échantillon lorsqu'on mesure les migrations avant leur naissance. Cette limite rend plus aléatoires les résultats des années les plus reculées (les courbes prennent une allure plus "chaotique") ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les résultats présentés ici ne remontent pas au-delà du début des années 1960[43].

En somme, plus on remonte dans le temps, et moins la population à risque de l'échantillon est représentative de la population qui a effectivement vécu dans le pays. Cette représentativité incertaine dans le temps de la population soumise au risque impose une grande prudence dans le traitement des données. C'est la raison pour laquelle l'analyse que l'on propose n'a pas la prétention d'établir *a posteriori* des matrices migratoires ; elle a plutôt pour objectif d'évaluer les déterminants (et donc les risques relatifs) de la migration.

Enfin, dernière limite, l'analyse rétrospective doit se contenter de porter sur les seules migrations effectuées à l'intérieur du territoire ivoirien (que les migrants soient Ivoiriens ou non). Cette contrainte vient de l'incapacité d'une enquête nationale à suivre les migrants en dehors du territoire national : on ne dispose pas des biographies des individus sortis de Côte d'Ivoire. L'EIMU a des équivalents contemporains dans certains pays voisins (Mali, Burkina Faso, Guinée) où des enquêtes semblables ont également été menées dans le cadre du REMUAO. On aurait pu envisager d'avoir recours aux biographies recueillies dans ces pays auprès

---

[43] Une méthode de redressement a été mise en place à l'occasion de l'enquête sur les migrations voltaïques (1974-1975) pour chercher à compenser l'absence des morts et des émigrés. Elle est évidemment extrêmement complexe, et de l'aveu même de son auteur, il s'agit d'un "simple exercice" qui ne rend pas forcément mieux compte de la réalité [94] (Kouamé). On se limitera donc dans cette étude aux hypothèses et aux méthodes de contrôle élémentaires déjà énoncées.

des anciens migrants en Côte d'Ivoire. Malheureusement, la qualité des données est très inégale et les comparaisons sont difficiles. C'est pourquoi on s'en tient finalement aux données de la seule Côte d'Ivoire. Les analyses qui suivent excluent donc les migrations internationales pour se concentrer sur les migrations internes effectuées entre les milieux urbain et rural.

Tous ces biais sont bien connus et incontournables : ils sont inhérents à la méthode biographique. Mais, dès l'instant qu'ils sont identifiés et que l'on cherche à en évaluer les conséquences, on considère habituellement que leur effet est négligeable au regard de la richesse des résultats que l'analyse biographique permet de présenter.

b) Les villes et le temps : le traitement rétrospectif de l'urbanisation

On a déjà montré l'importance de la définition du milieu urbain dans la mesure des migrations entre milieux (chapitre 3). L'exercice qui a consisté à reclasser les étapes migratoires selon une définition strictement démographique du milieu urbain ne s'est pas limitée à la période 1988-1993 car, l'urbanisation étant un phénomène éminemment évolutif (accroissement démographique des villes existantes et transformation de villages en nouvelles villes), une approche rétrospective ne saurait se contenter d'une vision statique de ce processus. Cette observation est d'autant plus vraie que l'Afrique se distingue, en matière d'urbanisation, par le poids des reclassements urbains : *"pour ce continent, la période contemporaine n'est pas seulement remarquable par sa croissance urbaine, mais aussi par le fait qu'une grande part de la population urbaine vit dans des agglomérations qui ont un caractère urbain depuis fort peu de temps"* [167] (Moriconi-Ébrard). En Côte d'Ivoire en particulier, Françoise Dureau [39] a bien montré l'importance du reclassement des localités dans le processus d'urbanisation (tableau 19).

Les biographies migratoires ont permis de relever toutes les étapes parcourues par les migrants depuis leur naissance. Certaines biographies commencent au début du siècle, toutes commencent avant 1988. Il eût été absurde de classer une même localité de façon identique en 1910, en 1960 ou en 1980. On a donc cherché à donner une profondeur historique au reclassement des étapes en tenant compte de la trajectoire démographique des localités. Par exemple, Abengourou a été classée dans la série "10 à 20 000 habitants" si l'étape du migrant s'est achevée entre 1960 et 1966 ; dans la série " 20 à 40 000 habitants" si l'étape s'est achevée entre 1967 et 1979 ; dans la série "40 à 80 000 habitants" si l'étape s'est achevée après 1980[44].

---

[44] C'est la population agglomérée (au sens statistique, c'est-à-dire incluant la population du noyau villageois et des campements) qui a été retenue pour les classements. Les données désagrégées entre noyaux et campements étant disponibles pour la seule année 1988, le classement aurait souffert d'un défaut de discontinuité si l'on s'était contenté de la population des noyaux, certes plus satisfaisante pour le géographe puisque le noyau correspond à la population agglomérée au sens spatial du terme.

Tableau 19. Évolution de la répartition, par classe de taille, des localités ivoiriennes de plus de 5 000 habitants (1955-1988)

	1955	1963	1975	1988
5 à 10 000 habitants	6	22	42	123
10 à 20 000 habitants	2	11	26	30
20 à 40 000 habitants	0	4	13	30
40 à 80 000 habitants	1	1	4	6
Plus de 80 000 habitants	1	1	2	7

Sources : Françoise Dureau [39] pour les effectifs de 1955 à 1975 et Chaléard, Dembele et Dubresson [118] pour les effectifs de 1988.

Tous les recensements effectués depuis 1955 ont été utilisés pour établir un tableau-guide (annexe 1) donnant, pour toute localité de plus de 5 000 habitants en 1988, la date à laquelle la localité passe le seuil de chacune des classes. Pour calculer ces dates-seuil, on a considéré constantes les croissances intercensitaires.

Les dates du premier recensement à peu près fiable (1955)[45] et du dernier recensement réalisé (1988) donnent les limites du classement. Les étapes effectuées avant 1955 n'ont pas été classées. Ce défaut de complétude importe peu : il concerne seulement 2 % des étapes, qui relèvent de toutes façons d'un mouvement marginal puisque les mouvements de migration ont pris toute leur ampleur au cours des années 1950. En outre, ces étapes sont soumises à caution : elles sont anciennes et donc particulièrement soumises au risque de déformation par la mémoire des migrants. Enfin, cette période antérieure à 1955 n'entre pas dans nos analyses car l'échantillon annuel des migrations y est trop réduit : l'analyse ne remonte pas au-delà du début des années 1960.

Les étapes effectuées après 1988, et jusqu'en 1993, ont été classées en fonction des effectifs des localités révélés par le recensement de 1988, aucune autre source et aucune projection fiable n'étant disponibles pour les années suivantes[46]. En n'actualisant pas les effectifs des localités pour la période 1988-1993, on néglige la croissance démographique qui fait passer les localités d'une classe à une autre et on introduit donc un biais. Au fil des années, on surestime donc la classe des villages (moins de 5 000 habitants) puisque des localités qui devraient être classées dans la classe supérieure, compte tenu de leur croissance démographique, demeurent dans cette classe. En conséquence et en théorie, par défaut de classement, on surestime les flux orientés vers les villages. Le raisonnement est identique pour la classe des bourgs. Pour évaluer l'effet de ce biais, nous avons reclassé les localités, entre 1988 et 1993, en tenant compte d'une projection démographique élémentaire pour l'année 1993 (application d'un taux de croissance identique à toutes les localités de Côte d'Ivoire). Les matrices migratoires, pour la période 1988-1993, résultant de ce reclassement n'ont pas donné de résultats radicalement différents de ceux produits

[45] Sur la fiabilité des différentes opérations de recensement, voir Françoise Dureau [39] et Jean-Paul Duchemin *et al.* [126].

[46] Les résultats détaillés du recensement de 1998 ne sont pas encore disponibles à la fin de l'année 1999.

sans actualisation des effectifs après 1988 : le solde migratoire du milieu rural reste positif aux dépens des villes de l'intérieur, et le solde d'Abidjan est constant. On considérera donc négligeable ce biais lié au défaut de classement des étapes postérieures à 1988.

Finalement, nous pensons que les distorsions introduites par les limites de l'analyse rétrospective sont minimes et qu'elles ne contredisent pas les tendances et les évolutions de comportements que montrent les analyses qui suivent. Retenons que ces analyses portent sur les seules migrations internes à la Côte d'Ivoire, effectuées entre le début des années 1960 et 1993, quels que soient le sexe ou la nationalité des migrants.

c) Analyse transversale et analyse longitudinale

L'analyse rétrospective doit avant tout permettre d'évaluer l'effet de la conjoncture sur l'évolution des échanges migratoires. Pour ce faire, on a recourt à deux méthodes. L'une, descriptive, vise à dater l'inversion des flux. Tout en étant rétrospective, elle procède d'une approche transversale parce qu'elle consiste à calculer pour chaque année la part relative des différents types de flux, comme si l'on opérait une succession de coupes annuelles dans la période couverte (1963-1992). L'autre, probabiliste, vise à évaluer l'effet de la conjoncture sur le risque de migrer. Elle relève d'une approche longitudinale.

Dans les deux cas, les variations de la conjoncture étant connues selon les périodes, son effet est rapporté, dans l'analyse, à l'effet de période. La période devient ainsi une variable explicative. En réalité, elle amalgame tous les éléments de contexte qu'ils soient politiques ou économiques. Elle est, quoi qu'il arrive, la seule variable pouvant intégrer la dimension conjoncturelle de la migration, si celle-ci relève effectivement de mouvements conjoncturels. Mais il faut être attentif à isoler des effets de période les effets de génération et d'âge [93] (Kessler et Masson). On a cherché aussi les effets des autres déterminants individuels : l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de naissance, l'ethnie ou la nationalité. C'est ce qu'a permis, à l'aide de régressions selon le modèle de Cox, l'analyse longitudinale des migrations.

Une analyse transversale pour dater l'inversion des flux

Le principe de l'analyse transversale est de donner une vision instantanée d'une population à un moment et en un lieu donnés. Rapportée à une source biographique, l'analyse transversale procède par coupe dans la vie des migrants ; ces coupes mises côte à côte permettent d'obtenir une vision rétrospective. Ici, l'analyse transversale a consisté à rechercher, pour chaque année depuis 1963, la part annuelle de chacun des types de migrations (rural/urbain, urbain/rural, rural/rural, urbain/urbain) dans l'ensemble des flux migratoires ivoiriens. La comparaison de ces résultats annuels

permet de saisir l'évolution de la part relative de chacun des types de flux et de dater l'inversion des flux dans le paysage migratoire ivoirien.

On a déjà évoqué les problèmes de représentativité rétrospective de la population enquêtée. Pour contrôler le plus possible les effets de sélection rétrospective de l'échantillon, on a décomposé les résultats d'une part selon l'âge, et d'autre part selon le sexe. D'autres variables de contrôle auraient pu être introduites (la génération par exemple), mais l'analyse descriptive transversale ne permet pas de multiplier les variables d'analyse : les croisements font rapidement réduire les effectifs et les résultats deviennent peu significatifs. C'est une limite que dépasse l'analyse probabiliste longitudinale.

Une analyse longitudinale pour mesurer les risques relatifs de migrer

L'approche longitudinale est, par excellence, l'approche requise pour l'analyse des biographies car elle permet de suivre le cheminement des migrants, tout au long de leur vie, et non pas de procéder à des coupes dans leurs biographies (comme on le pratique dans l'analyse transversale). Elle correspond à ce que Francis Godard et Frédéric Coninck [75] appellent "le modèle explicatif de cheminement", dans lequel la causalité est analysée de manière dynamique : c'est à chaque moment de la vie du migrant que l'explication est recherchée. L'analyse des biographies requiert, dans ce cas, des techniques statistiques sophistiquées. L'objet de cette partie est d'expliquer, premièrement, les principes de l'outil statistique utilisé (le modèle de Cox) et, deuxièmement, l'usage que l'on en fait (construction des modèles d'analyse).

Principes généraux du modèle de Cox

Le modèle de Cox, autrement appelé modèle semi-paramétrique, est, par excellence, l'outil d'analyse longitudinale des migrations[47]. Il s'agit bien d'un modèle statistique probabiliste et non pas d'un modèle théorique : il sert à analyser les données et n'est pas utilisé pour modéliser les comportements humains.

Le modèle de Cox appartient à la famille des modèles de régression à risques proportionnels par lesquels on mesure le risque qu'un événement survienne. Son originalité est de combiner les principes des tables de séjour aux principes de la régression logistique.

Des principes de tables de séjour, il tire la possibilité de prendre en compte le temps dans l'analyse : il mesure la rapidité avec laquelle un événement risque de survenir (il mesure le risque relatif qu'un événement survienne plus ou moins rapidement par rapport à une catégorie de référence). Car le modèle de Cox estime la régression sur une caractéristique acquise (un événement survenu ou non) non

[47] Sur les fondements théoriques des différents modèles de régression utilisés dans l'analyse des biographies, voir Daniel Courgeau et Éva Lelièvre [76] ; sur leur mise en œuvre pratique, voir Philippe Bocquier [66].

pas à un moment donné de la vie des individus observés (l'enquête, la naissance, le 1er emploi, etc), mais à tout moment (chaque année) de leur vie. En somme, le modèle de Cox calcule l'effet des variables explicatives sur le risque annuel de connaître un événement. Il permet en outre de prendre en compte, pour chaque année d'observation, des caractéristiques connues de l'enquêté qui varient dans le temps (l'âge par exemple, ou encore l'époque traversée par l'enquêté).

Le modèle de Cox présente par ailleurs les avantages de la régression logistique : il permet d'introduire de nombreuses variables explicatives car, contrairement à l'analyse descriptive, il ne procède pas par croisement des variables mais mesure l'effet net de chacune des variables. C'est-à-dire que la régression permet de mesurer l'influence d'une variable explicative tout en contrôlant l'influence des autres variables explicatives sur la variable expliquée ; autrement dit, elle mesure l'influence d'une variable toutes choses égales par ailleurs.

Finalement, le modèle de Cox permet de s'affranchir des limites fondamentales de l'analyse descriptive : il permet de mesurer l'effet net des variables, d'effectuer des calculs sur de petits effectifs, et de présenter les résultats sous une forme simple au regard du nombre des variables analysées. Enfin, il permet de mesurer le caractère plus ou moins significatif des résultats (les résultats sont présentés dans des intervalles de confiance).

Construction des modèles : le choix des paramètres d'analyse

L'objectif principal de l'analyse rétrospective des données biographiques de l'EIMU à l'aide du modèle de Cox est de mesurer l'effet de période sur le risque d'effectuer une première migration. Le modèle de Cox ne permet pas d'étudier simultanément plusieurs types d'événements. On a donc construit un modèle (modèle 1, résumé dans le tableau 20) pour chacun des types de migrations qui peuvent se produire entre milieux à l'intérieur de la Côte d'Ivoire[48] :

- **modèle 1a** pour l'analyse d'une première émigration urbaine (migration ville-campagne) ;
- **modèle 1b** pour l'analyse d'une première migration inter-urbaine (migration ville-ville, c'est-à-dire changement de localité au sein du milieu urbain) ;
- **modèle 1c** pour l'analyse d'une première émigration rurale (migration campagne-ville) ;
- **modèle 1d** pour l'analyse d'une première migration inter-rurale (migration campagne-campagne, c'est-à-dire changement de localité au sein du milieu rural).

[48] Chaque modèle a été traité dans un fichier indépendant.

On s'est ici contenté d'analyser la première occurrence de chacun des types de migrations. Par exemple, si l'on analyse l'émigration urbaine, tout individu qui réalise une émigration urbaine sort d'observation dès l'instant qu'il a effectué cette migration. En l'occurrence, cette restriction limite fort peu l'analyse : seuls 8 % des émigrants urbains effectuent plusieurs migrations ville-campagne au cours de leur vie.

L'objet des régressions est prioritairement de chercher s'il existe une dépendance entre les variations de la conjoncture économique et le risque d'effectuer tel ou tel type de migrations. L'effet de la conjoncture est représenté dans les modèles par l'effet de période. Et c'est l'année courante qui est prise comme variable explicative intégrant l'effet de période[49] ; elle correspond à chaque année de la vie du migrant, que celui-ci effectue ou non une migration. Évidemment, d'une période à l'autre, ce ne sont pas les mêmes générations qui sont concernées et ces générations peuvent avoir des comportements différents. Pour tenir compte de cet effet de génération, neuf groupes quinquennaux de générations sont distingués. Par ailleurs, d'autres variables explicatives ont été introduites dans le modèle pour évaluer spécifiquement leur effet sur le risque de migrer et pour l'isoler de l'effet de période qui nous intéresse plus spécialement. Il s'agit premièrement de l'âge d'arrivée dans le milieu de référence, c'est-à-dire l'âge d'arrivée en ville quand on étudie les migrations au départ du milieu urbain et l'âge d'arrivée à la campagne quand on étudie les migrations au départ du milieu rural. Le modèle tient également compte des conditions permanentes dans la vie des migrants que sont l'ethnie ou le sexe. Il est courant d'élaborer séparément un modèle pour les hommes et un modèle pour les femmes car les comportements migratoires sont réputés très variables selon les sexes. Ici, une analyse exploratoire nous a permis d'établir que les comportements varient peu d'un sexe à l'autre ; c'est pourquoi, dans un souci de présentation synthétique, les deux populations ont été traitées dans un même modèle, le sexe étant introduit comme une variable explicative de ce modèle. Le tableau 20 résume les paramètres retenus dans le modèle 1.

Un deuxième modèle (modèle 2, résumé dans le tableau 20) a été construit, en complément du premier, pour chercher à analyser plus spécifiquement l'effet de l'âge selon les périodes[50] sur les risques d'effectuer une émigration urbaine ou une émigration rurale. L'année courante est donc supprimée dans ce modèle au profit d'une variable de période quinquennale que l'on croise avec le groupe d'âges à la migration (âge auquel est effectué la première migration étudiée). On obtient ainsi une variable indiquant toutes les combinaisons possibles entre les groupes d'âges et

---

[49] Il n'y a pas de problème de codage des périodes car le temps de l'analyse n'est pas le temps calendaire (l'observation ne débute pas pour tous les enquêtés, par exemple, en 1960) mais le temps de séjour dans un milieu de résidence (milieu rural ou urbain, selon le modèle). L'observation débute à une époque différente pour chaque individu selon le moment de son arrivée dans le milieu considéré. Il n'y a donc pas redondance entre le temps d'observation (temps de séjour dans un milieu donné) et la variable de période.

[50] Cette méthode d'analyse de l'effet d'âge selon les périodes est empruntée à Philippe Bocquier et Thomas Legrand [67]. L'âge qui est pris en compte n'est pas l'âge à l'enquête mais l'âge courant, car l'âge est ici une variable qui dépend du temps.

les périodes traversées (par exemple, individus ayant entre 25 et 29 ans, dans la période 1987-1991). Les effets d'âge sont mesurés en comparant les groupes d'âges au sein d'une même période, et les effets de période sont mesurés en comparant les périodes au sein d'un même groupe d'âges. De cette façon, on peut par exemple chercher à vérifier si la conjoncture a eu un effet sélectif selon l'âge. En particulier, on peut chercher à vérifier si elle a contribué au développement de l'émigration urbaine chez les plus jeunes ("délestés" ou "déscolarisés"), comme le suggère l'analyse typologique de la bibliographie (chapitre 7).

Tableau 20. Synthèse des paramètres de régression des modèles 1 et 2

<table>
<tr><th></th><th>Événement étudié (risque)</th><th>Population soumise au risque (de référence)</th><th colspan="2">Temps mesuré (de soumission au risque)</th><th>Variables explicatives (indépendantes)</th></tr>
<tr><th></th><th></th><th></th><th>Entrée en observation (troncature à gauche)</th><th>Sortie d'observation (troncature à droite)</th><th></th></tr>
<tr><td colspan="6">Modèle 1</td></tr>
<tr><td>1a</td><td>1ère émigration urbaine</td><td rowspan="2">Population (6 ans et plus) vivant en milieu urbain</td><td rowspan="4">Arrivée dans la population soumise au risque
- arrivée à l'âge de 6 ans,
- par migration à l'intérieur de la CI*.</td><td rowspan="4">Sortie d'observation quand survient
- l'enquête,
- une émigration vers l'étranger,
- l'événement étudié**.</td><td rowspan="4">- année courante,
- génération,
- ethnie,
- sexe,
- date d'arrivée dans le milieu de référence.</td></tr>
<tr><td>1b</td><td>1ère migration inter-urbaine</td></tr>
<tr><td>1c</td><td>1ère émigration rurale</td><td rowspan="2">Population (6 ans et plus) vivant en milieu rural</td></tr>
<tr><td>1d</td><td>1ère migration inter-rurale</td></tr>
<tr><td colspan="6">Catégories de référence du modèle 1 : période : ensemble des années antérieure à 1963 ; génération : individus nés entre 1979 et 1987 ; ethnie : Baoulé ; âge d'arrivée dans le milieu de référence : avant 1 an ; sexe : homme.</td></tr>
<tr><td colspan="6">Modèle 2</td></tr>
<tr><td>2a</td><td>1ère émigration urbaine</td><td>Population (15 ans et plus) vivant en milieu urbain</td><td rowspan="2">Arrivée dans la population soumise au risque
- arrivée à l'âge de 15 ans,
- par migration à l'intérieur de la CI*.</td><td rowspan="2">Sortie d'observation quand survient
- l'enquête,
- une émigration vers l'étranger,
- l'événement étudié**.</td><td rowspan="2">- Période*groupe d'âges,
- milieu de naissance,
- ethnie,
- sexe,
- niveau d'instruction à 15 ans.</td></tr>
<tr><td>2b</td><td>1ère émigration rurale</td><td>Population (15 ans et plus) vivant en milieu rural</td></tr>
<tr><td colspan="6">Catégories de référence du modèle 2 : période*âge à la migration : individus ayant migrer entre 15 et 20 ans, dans la période 1962-1963 ; sexe : homme ; ethnie : Baoulé ; niveau d'instruction : analphabète.</td></tr>
<tr><td colspan="6">Notes :
* Tout individu né hors de Côte d'Ivoire ou sorti de Côte d'Ivoire avant d'effectuer la migration considérée dans le modèle est exclu de la population soumise au risque par défaut d'observation : lorsqu'il est à l'étranger, l'enquête ne permet de contrôler ni ses migrations, ni son milieu de résidence. L'analyse n'exclut pas les non-Ivoiriens (qui peuvent être nés en Côte d'Ivoire et n'avoir jamais quitté le pays).
** Dès que l'événement survient, l'individu sort d'observation car le modèle ne permet pas d'étudier des événements récurrents.</td></tr>
</table>

Par ailleurs, en réduisant dans ce modèle la population soumise aux risques aux seuls individus de 15 ans ou plus (au lieu de 6 ans ou plus), on introduit une nouvelle variable dont on escompte *a priori* un effet sur le risque de migrer : le niveau d'instruction à 15 ans. On se représente en effet souvent l'instruction comme

un facteur d'émigration rurale ; les résultats de l'EIMU confirment-ils cette idée reçue ? Et qu'en est-il de l'émigration urbaine : est-elle liée à un faible niveau d'instruction des migrants ? Enfin, dans ce modèle, la variable "âge d'arrivée dans le milieu de référence" est simplifiée au profit de la variable "milieu de naissance" (urbain ou rural) : les individus nés dans le milieu de référence (modèle 2) correspondent à peu près aux individus arrivés avant l'âge de 1 an dans le milieu de référence (modèle 1). Évidemment, ceux qui sont arrivés après 1 an, correspondent à ceux qui n'y sont pas nés.

En somme, il faut bien voir la complémentarité des approches transversale et longitudinale. La première est exploratoire. Elle permet non seulement de saisir sur une période de 30 ans l'évolution des différents types de flux mais aussi de dater l'inversion des flux de migrations en Côte d'Ivoire. Fortement limitée par la réduction des effectifs dès lors qu'on effectue des croisements de variables, elle ne permet pas d'identifier les autres déterminants de la migration. En outre, cantonnée à la mesure des effets bruts, elle ne permet pas de faire la part nette de chacun des déterminants : les résultats dépendent toujours de l'interaction des variables entre elles. La seconde, l'analyse longitudinale, à l'aide de régressions conduites sur le modèle de Cox, permet de dépasser les limites de l'analyse transversale. Elle permet de confirmer l'effet de période pressenti dans l'analyse transversale, même si elle ne permet pas de dater l'inversion des flux. Elle permet aussi et surtout de démêler les fils des autres déterminants puisqu'elle mesure l'effet net des variables introduites dans le modèle. Les parties suivantes présentent les résultats obtenus en s'intéressant d'abord aux déterminants contextuels, extérieurs aux migrants, aux "temporalités externes du modèle structurel" selon les mots de Francis Godard et Frédéric Coninck [75], c'est-à-dire à l'effet de période, puis aux déterminants individuels.

2. L'inversion des flux de migrations : le fruit d'une évolution progressive

La mise en évidence du mouvement d'émigration urbaine dans la période 1988-1993, et même dans la période mars 1987- mars 1988 grâce au recensement, conduit à établir l'hypothèse selon laquelle l'inversion des flux a dû se produire dans le courant des années 1980, puisque l'on considère habituellement que l'émigration rurale était dominante dans les années 1970. Cette intuition sur le moment du retournement des migrations conduit à associer l'inversion des flux ville-campagne à la crise économique qui a affecté le pays dès la fin des années 1970. Par conséquent, au moment de la crise, on s'attend à une rupture presque brutale dans la répartition des flux de migrations.

On présente ici les résultats des analyses transversale et longitudinale menées sur les biographies migratoires de l'EIMU. Le regard rétrospectif qu'elles permettent de donner sur les migrations ivoiriennes depuis le début des années 1960 vient

nuancer le lien de causalité que l'on croit généralement acquis entre migrations et conjoncture.

a) Convergence des résultats des analyses transversale et longitudinale

Dater l'inversion des flux : analyse transversale

La figure 31 représente, pour chaque année depuis 1963, la part relative de chaque type de migrations entre milieux (les effectifs sont donnés en annexe 11). Pour les années 1987 et 1988, on a déjà montré que les résultats sont comparables à ceux obtenus par le recensement de 1988 ; malheureusement pour les dates antérieures, on ne dispose pas d'autres sources susceptibles de valider les résultats.

En première approche, la lecture de la figure 31 confirme bien l'idée qu'il y a coïncidence entre l'inversion des flux de migrations et la dégradation de la conjoncture économique : c'est bien au cours des années 1980 que les migrations des villes vers les campagnes prennent le dessus sur les flux classiques d'émigration rurale.

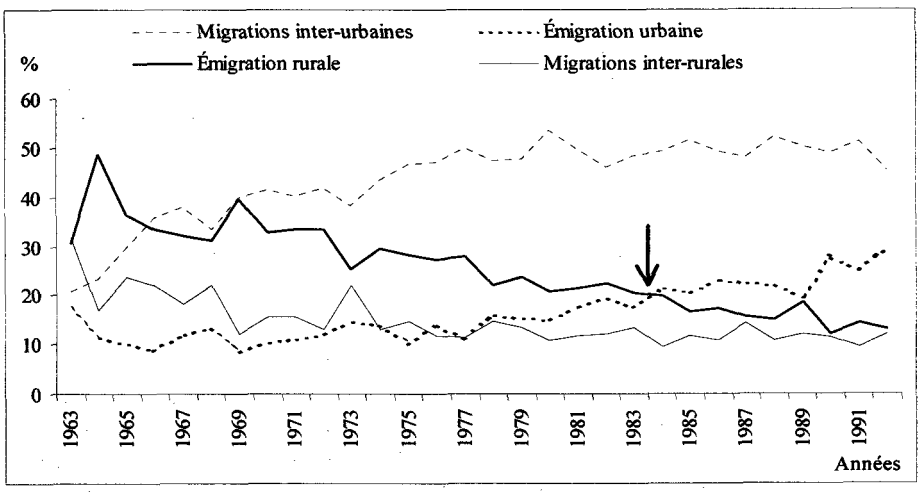

Figure 31. Répartition des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 6 et 50 ans

Mais, une lecture plus attentive montre que ce retournement des flux n'est pas brutal ; il semble au contraire résulter d'une évolution très progressive, sans rupture. Depuis le début des années 1960, les flux d'émigration rurale ne cessent de perdre de l'importance dans la répartition générale des flux : variant de 30 à 40 % au cours

des années 1960, ils passent sous la barre des 20 % au milieu des années 1980 et ne représentent plus que 10 % environ au début des années 1990. Inversement, les flux d'émigration urbaine ne cessent de gagner de l'importance : autour de 10 % dans les années 1960, ils atteignent le seuil des 20 % au début des années 1980, pour représenter presque un tiers des flux au début des années 1990.

Cette lente évolution des flux de migrations laisse penser qu'il y a quelque chose de structurel dans la remise en cause des dynamiques migratoires connues. Malgré la concomitance de la dégradation de la conjoncture économique et du retournement des flux, tout se passe comme si l'inversion du paysage migratoire ivoirien n'était pas un simple fait conjoncturel.

Le risque de migrer dans le temps : analyse longitudinale

L'analyse transversale permet de dater l'inversion des flux et de montrer le caractère très progressif de l'évolution des flux, mais elle est soumise à des limites importantes. D'une part, l'analyse est conduite sur de petits effectifs. D'autre part, elle ne permet pas de mesurer réellement l'effet de la conjoncture sur les flux car elle n'isole pas les effets des autres variables. L'analyse longitudinale, à l'aide des modèles de régression déjà décrits, s'affranchit des problèmes d'effectifs et permet, quant à elle, de mesurer réellement l'effet net de la période, donc de la conjoncture sur le risque de migrer.

Les figures 32 à 35 confirment très clairement les résultats de l'analyse transversale. Comme à la figure 31, les courbes ont une allure très régulière[51] qui montre que l'évolution des flux n'est pas brutale et qu'elle s'inscrit dans la durée. La lente et régulière progression de l'émigration urbaine depuis le milieu des années 1960 se trouve ici confirmée (figure 32). Chaque année le risque d'effectuer une émigration urbaine augmente pour les individus qui vivent en ville : en 1991, les citadins ont dix fois plus de chances de partir vers un village ou un bourg que dans la période antérieure à 1965 (voir les coefficients multiplicatifs en annexe 7). Au contraire, les coefficients de régression de l'émigration rurale (figure 33) suivent une courbe descendante. La régression des coefficients est spécialement marquée à partir de 1983 ; peut-être faut-il voir là un effet de la récession économique qui aurait rendu les villes moins attractives.

Quant aux migrations internes aux milieux, elles suivent également les mêmes tendances que dans l'analyse transversale. Les migrations inter-urbaines (entre villes) évoluent conjointement à l'émigration urbaine : elles suivent une courbe nettement ascendante (figure 34). Elles ont, par ailleurs, cette particularité de sembler stabilisées depuis le début des années 1980 à un niveau maximum (environ 50 % de l'ensemble des flux internes de migrations ; voir figure 31). Enfin, les migrations inter-rurales n'ont pas de nette évolution : elles conservent un niveau à

[51] Sauf pour les premières années d'observation où elles ont un aspect un peu chaotique résultant du nombre réduit d'observations.

peu près stable (figure 35). Les migrations inter-rurales constituent ainsi un aspect quasi-invariant du paysage migratoire ivoirien.

Au total, l'allure des courbes issues de l'analyse longitudinale probabiliste confirme et nuance les résultats obtenus par l'analyse rétrospective transversale : l'émigration urbaine a émergé très progressivement depuis le début des années 1960, tandis que l'émigration rurale a suivi une nette régression, particulièrement sensible au début des années 1980. Ce résultat montre que le rapport entre migrations et conjoncture n'est pas si évident qu'il paraît *a priori*. D'une part l'émergence de l'émigration urbaine semble relever d'une évolution de longue durée, indépendante de la conjoncture ; mais d'autre part la régression de l'émigration rurale semble s'accentuer dans un contexte de récession économique.

Lecture graphique des coefficients de régression
– Figures 32 à 35 –

Les figures 32 à 35 présentent les résultats des quatre variantes du modèle 1 (tableau 20). Elles donnent à voir, pour chaque type de migration, l'évolution des coefficients de régression en fonction des années et quels que soient par ailleurs la date d'arrivée dans le milieu de référence, la génération, le groupe ethnique ou la nationalité des individus observés (toutes variables introduites dans le modèle). Les coefficients mesurent l'effet net des années traversées sur le risque de migrer.

Le coefficient est égal à 0 pour la période de référence, c'est-à-dire toutes les années qui précèdent 1963. À partir de 1963, à chaque année correspond un coefficient additif qui indique si l'événement (le type de migration étudié) risque d'être connu plus ou moins rapidement par rapport à la catégorie de référence. Puisque ces coefficients ont une signification probabiliste, on peut y associer des intervalles de confiance. Sur les figures ont été tracés les intervalles dans lesquels les valeurs annuelles des coefficients de régression ont 95 % de chances de se trouver. Ici les intervalles épousent bien la forme des courbes, ce qui montre que les résultats obtenus sont très significatifs.

Chaque graphique vaut pour lui-même et les valeurs ne peuvent être comparées d'un graphique à l'autre puisque les coefficients sont relatifs à la catégorie de référence de chaque modèle. Contrairement à l'analyse transversale descriptive, on ne peut donc pas superposer les courbes pour en déduire une date d'inversion des flux de migrations. Mais si les valeurs elles-mêmes ne peuvent être comparées d'un graphique à l'autre, en revanche leurs variations sont comparables.

Les valeurs exactes des coefficients de régression, et leurs intervalles de confiance, sont livrés en annexe 7. On y trouve les coefficients sous leur forme additive (comme ils sont ici représentés) et sous leur forme multiplicative (c'est-à-dire élevés à l'exponentielle).

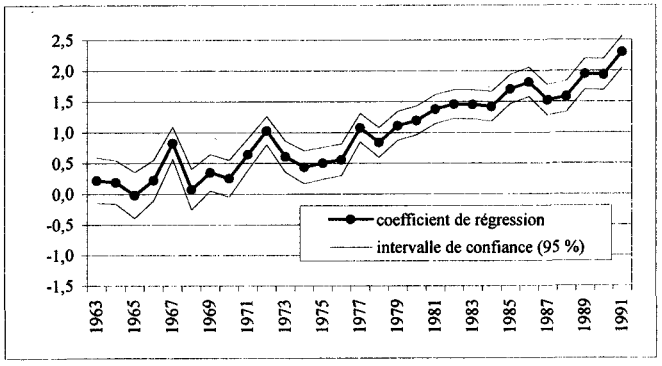

Figure 32. Évolution du risque relatif pour un citadin d'effectuer une *émigration urbaine*

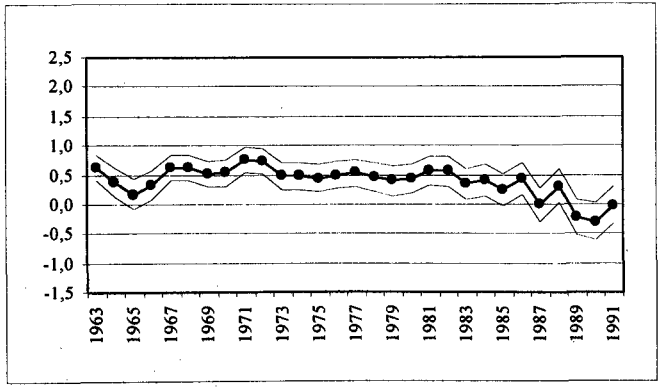

Figure 33. Évolution du risque relatif pour un rural d'effectuer une *émigration rurale*

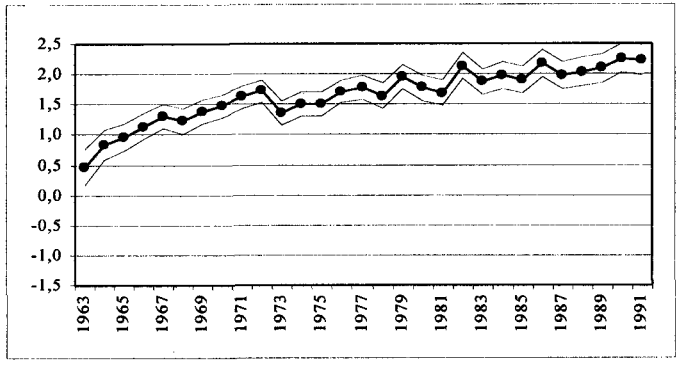

Figure 34. Évolution du risque relatif pour un citadin d'effectuer une *migration inter-urbaine*

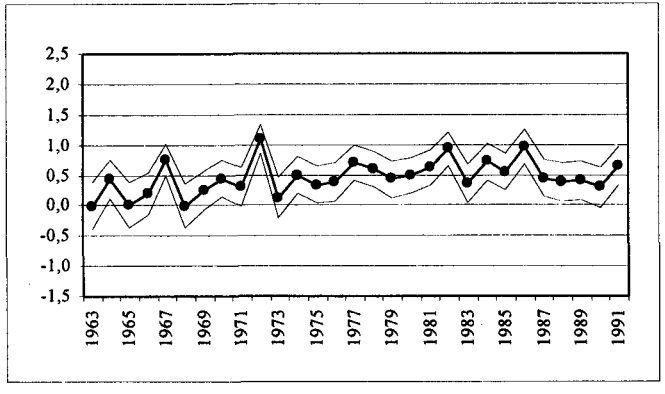

Figure 35. Évolution du risque relatif pour un rural d'effectuer une *migration inter-rurale*

b) Essai d'interprétation

Dans les analyses qui précèdent, la conjoncture économique semble jouer un rôle marginal : elle est imperceptible dans l'évolution de la part des différents types de flux et elle est à peine visible dans l'évolution des risques de migrer. *A priori*, l'émergence de l'émigration urbaine semble relever essentiellement d'une évolution au long cours, indépendante de la récession économique. Quels facteurs de longue durée peut-on donc invoquer pour expliquer la lente progression de l'émigration urbaine ?

L'amélioration générale et constante des conditions de vie en milieu rural est parfois invoquée pour expliquer le développement de flux des villes vers les campagnes et le ralentissement des flux traditionnels d'émigration rurale [65] (Ben Youssef). Ce fait intervient certainement pour partie dans l'explication du renouvellement des flux. En Côte d'Ivoire en particulier, le développement des infrastructures scolaires en milieu rural a pu jouer sur les migrations des enfants (dont on a déjà montré l'importance dans la structure par âge des migrants). Cependant, cette "cause externe", pour reprendre la terminologie de Louis Henry [92], ne saurait suffire pour expliquer tout à fait l'inversion des flux de migrations ; et il faut aller chercher du côté de la démographie des "causes internes" à cette évolution.

La diminution de l'émigration rurale n'est pas, au regard des théories de la croissance urbaine, un fait surprenant. En effet, il a déjà été démontré que la part de la croissance urbaine due à la migration diminue régulièrement par un simple effet de stock : la population rurale diminuant du fait des départs, le stock des migrants potentiels se restreint progressivement. Des théories complexes ont été élaborées pour formaliser cette idée et pour déterminer le moment à partir duquel l'accroissement naturel prend le pas sur l'accroissement migratoire dans la croissance urbaine [105] (voir les théories de Keyfitz et Rogers, présentées par Termote). Et de fait, presque partout dans le monde, la croissance urbaine est désormais majoritairement alimentée de manière interne par la reproduction naturelle des citadins [167] (Moriconi-Ébrard).

De la même façon, on peut expliquer l'émergence progressive de l'émigration urbaine par un effet de "mécanique" démographique : la population urbaine augmentant par les croissances naturelle et migratoire (jusqu'au milieu des années 1980), le stock des migrants potentiels augmente également. Ainsi, c'est probablement la diffusion même du fait urbain (par multiplication des localités urbaines et par croissance des villes existantes) qui est à l'origine du développement des migrations au départ des villes. La progression conjointe de l'émigration urbaine et des migrations inter-urbaines (les courbes sont presque parallèles sur la figure 31) semble confirmer cette idée.

Si la "mécanique" démographique peut expliquer à la fois la régression de l'émigration rurale et la progression de l'émigration urbaine, elle n'explique

cependant pas pourquoi, en Côte d'Ivoire spécifiquement, l'émigration urbaine a pris tant d'importance qu'elle surpasse désormais l'émigration rurale, alors même que la population urbaine est à peine majoritaire dans le pays. L'évolution au long cours que l'on a décrite n'exclue pas que la récession économique ait pu jouer un rôle dans l'inversion des flux. Cette hypothèse mérite d'être examinée de façon plus attentive. En particulier, si le rôle de la conjoncture ne semble pas évident pour l'ensemble de la population, on peut chercher à déterminer si elle ne joue pas un rôle différencié selon les catégories de population.

3. Le poids des déterminants individuels

La recherche de l'effet de période sur le risque de migrer relève d'une approche causale d'échelle macro. Elle permet d'invalider l'hypothèse selon laquelle l'inversion des flux est simplement conjoncturelle ; elle conduit à penser que la Côte d'Ivoire s'inscrit dans un schéma général d'évolution des flux, mais elle n'apporte finalement pas d'explication concrète à la mise en avant progressive de l'émigration urbaine par rapport aux autres flux. Sans donner d'explication fondamentale à l'inversion des flux de migrations, le recours à l'échelle micro, c'est-à-dire à l'analyse des déterminants individuels, peut aider à mieux comprendre la logique de l'émigration urbaine.

Cette partie continue d'exploiter conjointement les résultats des analyses transversale et longitudinale. Elle est largement consacrée à une sorte de démêlage des effets de période, d'âge et de génération, ces trois variables temporelles étant linéairement dépendantes. Elle analyse enfin les effets des conditions permanentes individuelles sur le risque de migrer, c'est-à-dire les effets des caractéristiques *a priori* définitivement acquises par les individus à un moment donné de leur vie (avant l'entrée en observation dans le modèle), telles que le milieu de naissance, le sexe, l'ethnie (caractéristiques acquises à la naissance) ou le niveau d'instruction à 15 ans.

a) Analyse des effets de période, d'âge et de génération...

L'analyse rétrospective conduite sur l'ensemble de la population a permis de mettre en évidence le caractère structurel de la progression de l'émigration urbaine et de la régression de l'émigration rurale. Cependant, elle a aussi fait apparaître des indices suggérant l'existence de liens entre la dégradation de la conjoncture économique et l'inversion des flux ville-campagne : d'une part, l'inversion s'est produite dans cette période de conjoncture déprimée (analyse transversale) et, d'autre part, au delà d'une évolution très progressive et régulière, le risque

d'effectuer une émigration rurale a notablement diminué dans la récession (analyse longitudinale). En outre, la revue des études empiriques (chapitre 7) avait permis d'établir l'hypothèse selon laquelle la dégradation de la conjoncture économique avait poussé vers les campagnes de jeunes citadins, venant s'ajouter aux flux des migrants de retour classiques. Pour tester cette hypothèse, on poursuit ici les analyses transversale et longitudinale, en introduisant une nouvelle variable : l'âge. On propose, en somme, une sorte de démêlage des effets de période, d'âge et de génération. Cette partie analyse aussi les effets d'autres déterminants individuels sur le risque de migrer (milieu de naissance, sexe, ethnie, niveau d'instruction à 15 ans).

Les résultats de l'analyse transversale : un calendrier migratoire différencié selon l'âge

Telle qu'elle a été présentée jusqu'ici, l'inversion des flux de migrations agglomère toutes les catégories d'âges. Or on sait bien que la migration est fortement sélective selon l'âge. Il s'agit donc maintenant de chercher si l'inversion des flux se vérifie pour toutes les catégories d'âges. À cet effet, le graphique mettant en rapport la proportion annuelle des différents types de flux (figure 31) a été décomposé selon trois catégories d'âges (âge au moment de la migration) : les 6-15 ans, les 16-25 ans et les 26-50 ans.

Quel que soit l'âge des individus au moment de leur migration, les figures 36 à 38 montrent que l'émergence de l'émigration urbaine est toujours un fait très progressif. Mais on observe que le calendrier migratoire est différencié selon les âges : le retournement se produit dans le milieu des années 1970 chez les migrants de 26 à 50 ans (figure 38)[52] ; dans le milieu des années 1980 chez les 16-25 ans (figure 37) ; et à l'approche des années 1990 chez les 6-15 ans (figure 36). L'inversion des flux de migrations est d'autant plus tardive que les migrants sont jeunes. L'émigration urbaine est donc devenue dominante d'abord chez les plus âgés, ce qui est conforme à ce que l'on attendait : on sait depuis longtemps que les vieux migrent davantage des villes vers les campagnes que l'inverse (chapitre 8). Puis, l'émigration urbaine est progressivement devenue dominante chez les populations migrantes plus jeunes. Elle a ainsi touché une population de plus en plus nombreuse puisque les jeunes constituent les couches les plus représentées de la population. Les volumes migratoires des vieux n'auraient pas suffi à inverser la balance migratoire entre milieux urbain et rural. C'est probablement grâce au développement de l'émigration urbaine chez les jeunes que s'est produite l'inversion générale des flux de migrations en Côte d'Ivoire. Quoi qu'il en soit, c'est aujourd'hui dans toutes les catégories d'âge que les flux d'émigration rurale sont dominés par les flux d'émigration urbaine.

---

[52] L'aspect chaotique, jusqu'à la fin des années 1970, des courbes du graphique des 26-50 ans est lié au nombre réduit d'observations : entre 1963 et 1993, on dispose de 7 121 observations pour les 26-50 ans, contre 19 764 observations pour les 6-25 ans.

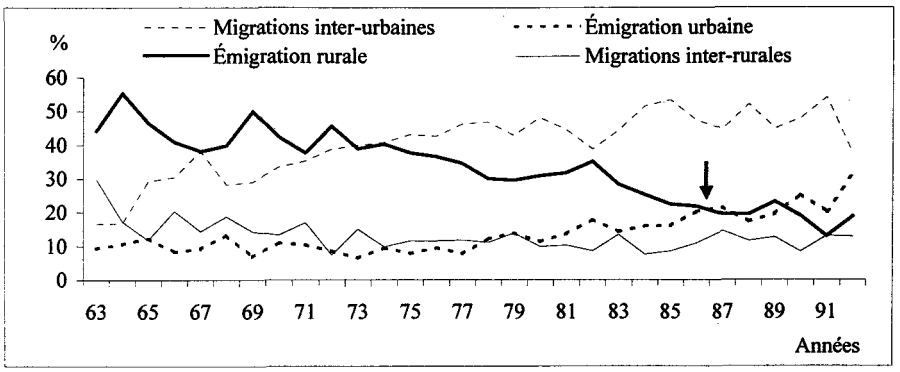

Figure 36. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 6 et 15 ans

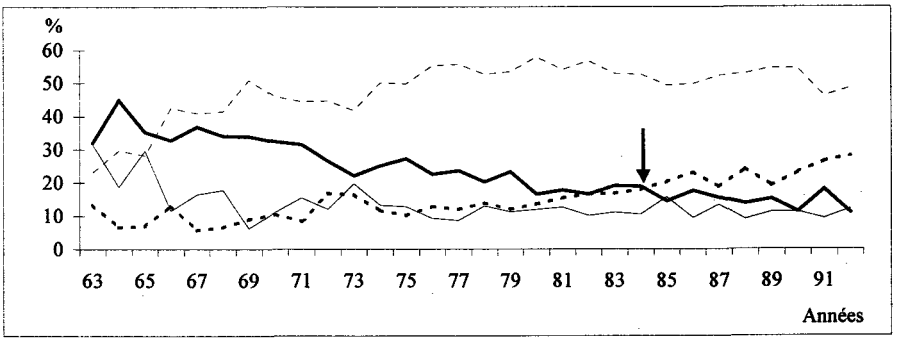

Figure 37. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 16 et 25 ans

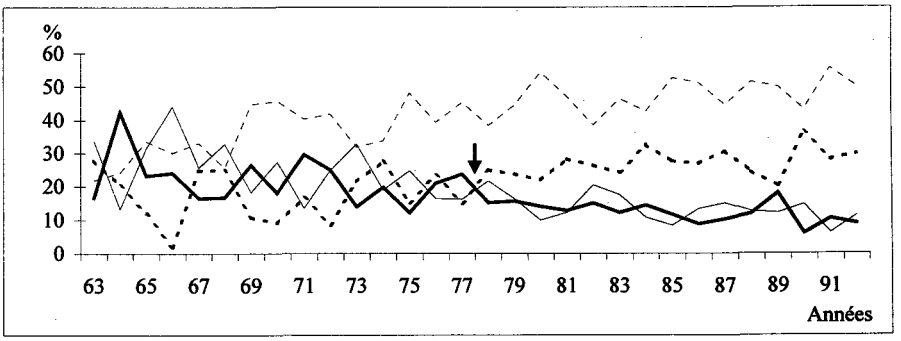

Figure 38. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 26 et 50 ans

Les apports de l'analyse longitudinale : la migration dans les cycles de vie

L'analyse transversale montre bien que l'évolution de la répartition des flux de migrations varie selon l'âge des migrants. Mais elle ne renseigne pas précisément sur l'influence de l'âge sur le risque de migrer. L'émigration urbaine est-elle pratiquée à des moments particuliers des cycles de vie ? Est-elle une simple fonction de l'âge, le risque de migrer augmentant régulièrement à mesure que les années passent ? La place de l'émigration urbaine a-t-elle évolué dans la vie des migrants ? Et, en particulier, assiste-t-on à un rajeunissement de l'émigration urbaine ? Si oui, la récession économique est-elle responsable de cette évolution ?

La figure 39 montre très clairement que, jusqu'en 1987, l'émigration urbaine prend place à la fin de la vie des migrants : quelle que soit la période antérieure à 1987, le risque de migrer vers les campagnes pour les citadins est maximum pour les plus de 45 ans. Pour autant, le risque d'effectuer une émigration urbaine n'apparaît pas comme une fonction régulière de l'âge : il est toujours minimum pour les plus jeunes (les 15-19 ans) ; mais, entre 20 et 50 ans, les coefficients varient sans nécessairement progresser.

En 1972, tout se passe comme si les citadins de plus de 50 ans atteignaient leur risque maximum de migrer vers les campagnes : à partir de cette date, le coefficient n'évolue plus ; il se contente d'osciller entre 19 et 20. Au contraire, pour toutes les autres catégories d'âge, le risque ne cesse de progresser à mesure que les années passent[53], au point que le risque de quitter la ville pour rejoindre le milieu rural devient plus important pour les jeunes citadins que pour les vieux : entre 1987 et 1992, les 20-25 ans ont deux fois plus de chances d'effectuer une telle migration que les plus de 50 ans (les coefficients valent respectivement 40,8 et 19).

C'est dans le courant des années 1980 que la place de l'émigration urbaine évolue dans les cycles de vie. À partir de 1982, les coefficients augmentent assez brutalement pour toutes les classes comprises entre 15 et 30 ans ; et le passage à la période suivante se traduit également par une forte augmentation. Sans doute faut-il voir dans ce brusque accroissement du risque d'émigration urbaine chez les jeunes l'expression d'un effet de récession économique. Finalement, l'analyse longitudinale confirme l'hypothèse préalablement exposée : alors que l'émigration urbaine concerne classiquement des individus plutôt âgés, la dégradation de la conjoncture économique a favorisé le départ vers les campagnes des jeunes. Ce faisant, elle est responsable de l'augmentation des volumes de l'émigration urbaine puisque les jeunes, particulièrement nombreux dans la structure démographique, se surajoutent aux vieux dans les flux ville-campagne.

En tout état de cause, l'émigration urbaine et l'émigration rurale apparaissent comme des phénomènes extrêmement sensibles à la période et à l'âge. Ainsi, le risque d'effectuer une migration de la campagne vers la ville varie sensiblement

[53] Cette progression ne surprend pas : elle renvoie aux résultats de l'analyse menée sur l'effet de période.

selon l'âge : jusqu'en 1977, les coefficients les plus forts sont enregistrés entre 20 et 25 ans ; et au delà de cet âge, ils diminuent régulièrement. C'est assez conforme à ce que l'on connaît de l'émigration rurale, qui passe pour un mouvement migratoire de "jeunes". Mais, à partir de 1977, l'âge du risque maximum s'élève : il passe de 20-25 ans en 1972-1977 à 25-30 ans en 1977-1982, et à 30-35 ans en 1982-1987. La disposition, en diagonale, de ces coefficients maxima (figure 40) suggère que cette évolution est liée à un effet de génération. L'hypothèse reste à vérifier.

Lecture des diagrammes de Lexis
– Figures 39 et 40 –

Un diagramme de Lexis est un quadrillage dans lequel figurent :
- des cohortes ou générations (elles prennent la forme de diagonales), c'est-à-dire des ensembles de personnes nées au cours de la même période ;
- les années successives que traversent les cohortes (appelées parfois "années courantes" et représentées par les colonnes) ;
- les âges successifs traversés par les individus des cohortes (appelés parfois "âges courants" et représentées par les lignes)*.

On peut, grâce à cette représentation, repérer un événement survenu à un individu d'une cohorte à l'intersection du moment (la date) et de l'âge exact où il est survenu. Tous les événements survenus à une même date figurent sur une même verticale. Tous les événements survenus au même âge sont placés sur la même horizontale. Tous les événements survenus aux individus d'une même génération figurent sur la même diagonale.

Les figures 39 et 40 sont des diagrammes de Lexis simplifiés : les années et les âges sont regroupés de 5 ans en 5 ans et les cohortes (diagonales) ne sont pas représentées (sauf une, figure 40). À l'intersection des groupes d'âges et des périodes figurent les coefficients multiplicatifs de régression issus des modèles 2a pour l'émigration urbaine et 2b pour l'émigration rurale. Les coefficients valent 1 pour les catégories de référence des modèles (dans les deux cas : période 1962-1967 * groupe 15-20 ans).

Les effets de l'âge sur le risque de migrer sont mesurés en comparant les coefficients des groupes d'âges à l'intérieur d'une même période (c'est-à-dire d'une même colonne). Et les effets de période sont mesurés en comparant les coefficients des périodes au sein d'un même groupe d'âges (c'est-à-dire d'une même ligne). Enfin, les effets de génération peuvent être déduits par une lecture diagonale des coefficients. Pour faciliter la lecture, on a mis en évidence (en gras), pour chaque période quinquennale, le coefficient le plus fort : il permet de repérer immédiatement à quel âge le risque de migrer est maximum.

* **Attention !** Dans cette étude, l'analyse longitudinale s'intéresse à l'âge courant : elle évalue le risque d'effectuer une migration à tout âge de la vie. L'analyse transversale, elle, s'intéresse à l'âge à la migration, c'est-à-dire l'âge auquel est effectuée la migration étudiée.

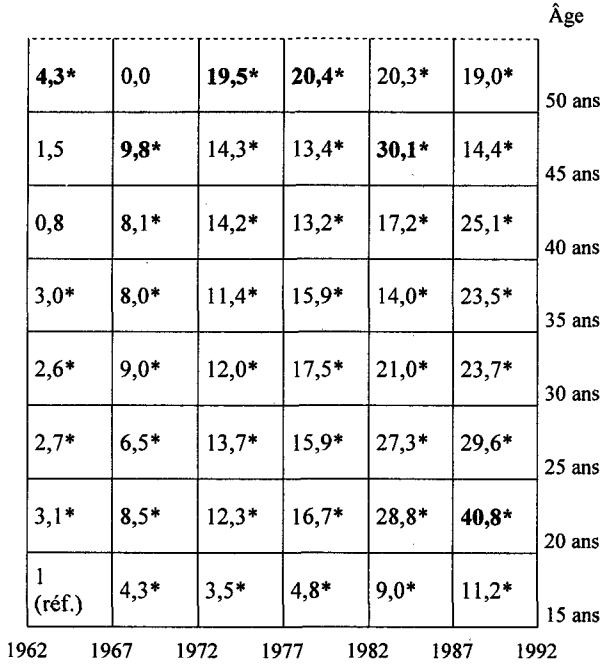

Figure 39. Diagramme de Lexis représentant l'effet combiné de l'âge et de la période sur la probabilité d'effectuer une émigration urbaine

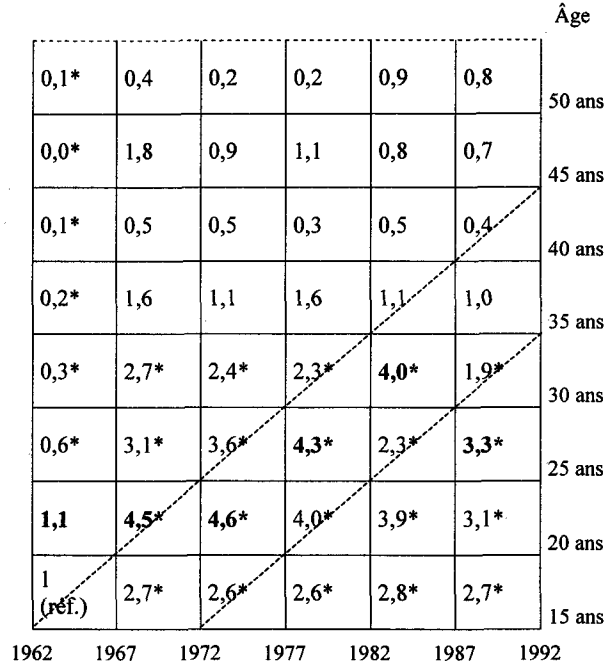

Figure 40. Diagramme de Lexis représentant l'effet combiné de l'âge et de la période sur la probabilité d'effectuer une émigration rurale

Notes :
- La catégorie d'âge la plus élevée concerne tous les plus de 50 ans (d'où la figuration en pointillés de la ligne supérieure).
- Le symbole (*) signale les coefficients significatifs (P<5 %). Les intervalles de confiance (95 %) sont indiqués en annexe 7.
- Les nombres en **gras** indiquent les coefficients maxima pour chacune des périodes.

Émigration rurale, émigration urbaine et effet de génération

Chercher un effet de génération revient à chercher si, dans une même génération, les individus ont eu la même attitude à un moment donné. Une telle recherche est sous-tendue par l'idée suivante : les périodes traversées, les événements subis à un âge donné peuvent progressivement modeler les comportements ; de sorte que des individus nés en même temps et ayant traversé, aux mêmes âges, les mêmes "épreuves", peuvent effectuer des choix semblables. "*Les effets de génération représentent donc la trace spécifique qu'a laissée l'histoire. Chacune des générations – même si elles coexistent – a par définition un passé original, martelé peut-être par les mêmes événements mais de façon spécifique parce que cette empreinte s'est notamment produite à des âges différents*" [93] (Kessler et Masson, p. 289).

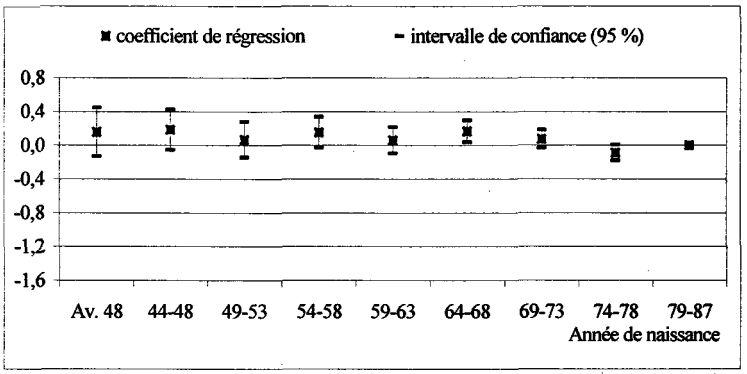

Figure 41. Évolution du risque relatif d'effectuer une émigration urbaine selon la génération (modèle 1a)

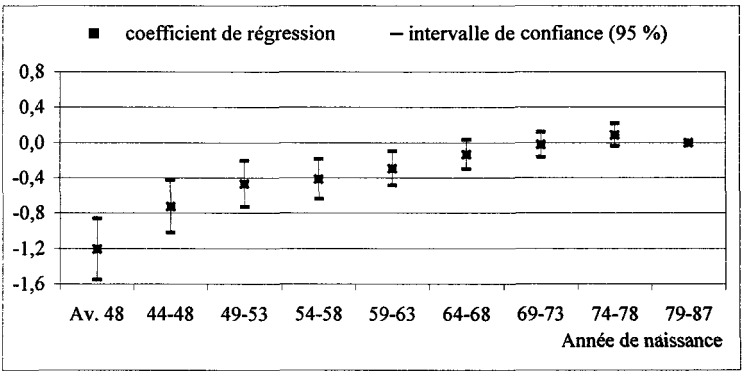

Figure 42. Évolution du risque relatif d'effectuer une émigration rurale selon la génération (modèle 1c)

La figure 42 montre bien que le risque d'effectuer une émigration rurale évolue selon un effet de génération[54] : le coefficient est d'autant plus faible que les individus appartiennent à une génération ancienne. Les individus nés avant 1948 ont trois fois moins de chances d'effectuer une migration vers les villes que les individus nés entre 1979 et 1987 (voir les coefficients multiplicatifs en annexe 7). Ce résultat n'est pas surprenant : les individus nés dans un contexte de forte urbanisation sont naturellement plus soumis au risque de migrer vers les villes que ceux qui sont nés dans un contexte de moindre urbanisation.

Enfin, la figure 41, relative à l'émigration urbaine, montre bien que le risque de migrer vers la campagne, pour un citadin, est tout à fait indépendant de la génération (les coefficients ne varient pratiquement pas). L'émergence de l'émigration urbaine reste finalement, avant tout, dépendante d'un effet conjoint de période et d'âge.

b) L'effet des caractéristiques individuelles sur le risque de migrer

Outre les variables temporelles, relatives à la période, à l'âge ou à la génération, l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation permet de mesurer l'effet de quelques caractéristiques individuelles sur le risque de migrer. Les résultats du modèle 2 (tableau 21) permettent donc de chercher si le risque d'effectuer une migration ville-campagne (ou une migration inverse) varie, toutes choses égales par ailleurs, selon le sexe, le milieu de naissance, l'origine ethnique ou encore le niveau d'instruction. On propose ici une revue des effets de ces variables sur le risque de migrer. Quelques résultats descriptifs viennent compléter les données probabilistes du modèle.

[54] Ces résultats sont issus du modèle 1, ils se lisent comme les figures 32 à 35. La catégorie de référence est la génération des individus nés entre 1979 et 1987, pour lesquels le coefficient de régression est égal à 0.

Tableau 21. Effet des caractéristiques individuelles sur le risque de migrer

	Émigration urbaine (modèle 2a)			Émigration rurale (modèle 2b)		
	Coefficient multiplicatif	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient multiplicatif	Intervalles de confiance (95 %)	
Milieu de naissance						
Rural (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Urbain	0,23*	0,22	0,25	1,94*	1,72	2,18
Sexe						
Homme (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Femme	0,78*	0,73	0,83	0,91*	0,83	0,99
Groupe ethnique / nationalité						
Baoulé (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Autre Akan	1,16*	1,06	1,28	0,67*	0,59	0,76
Krou	1,43*	1,30	1,58	0,94	0,82	1,08
Mandé	0,84*	0,77	0,92	1,02	0,90	1,15
Voltaïque	0,77*	0,68	0,86	0,44*	0,38	0,52
Autre ethnie	0,50	0,23	1,06	1,16	0,43	3,11
Non-Ivoirien	0,82*	0,67	0,99	0,48*	0,35	0,66
Niveau d'instruction à 15 ans						
Analphabète (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
École primaire	0,85*	0,78	0,92	2,54*	2,26	2,85
Enseignement secondaire	0,59*	0,54	0,64	5,70*	5,02	6,48
Autre	0,48*	0,37	0,60	2,55*	1,95	3,33

Notes :
- Le symbole (*) indique les coefficients significatifs (P<5 %).
- Le modèle 2 intègre également la variable "période selon l'âge". Les coefficients multiplicatifs de cette variable ont été présentés dans les figures 39 et 40 ; les coefficients additifs et les intervalles de confiance sont disponibles en annexe.

Une différenciation selon les sexes ?

En 1993, on compte parmi les émigrants urbains 95 hommes pour 100 femmes (chapitre 8). Mais ce résultat est daté et l'on ne sait si cette supériorité féminine est valable quelle que soit la période. Les modèles de régression permettent d'isoler les effets de chacune des variables. Les résultats du tableau 21 montrent ainsi que le risque de migrer vers la campagne est légèrement plus important, toutes choses égales par ailleurs, pour les citadins que pour les citadines (coefficients respectivement de 1 et 0,78).

En réalité, le sexe est un déterminant assez faible de l'émigration urbaine. Il intervient encore moins comme déterminant de l'émigration rurale (coefficient 1 pour les hommes et 0,91 pour les femmes). L'analyse rétrospective transversale confirme d'ailleurs ce résultat : la répartition annuelle des types de migrations internes varie très peu d'un sexe à l'autre, et l'inversion des flux se produit, dans les deux cas, approximativement au même moment (figures 43 et 44).

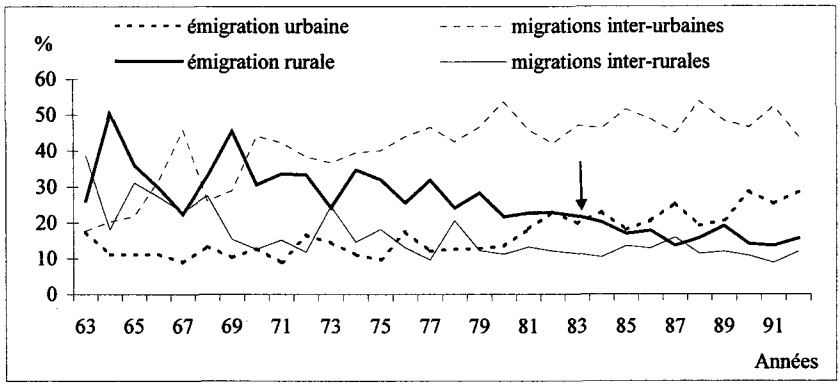

Figure 43. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Femmes migrant entre 6 à 50 ans

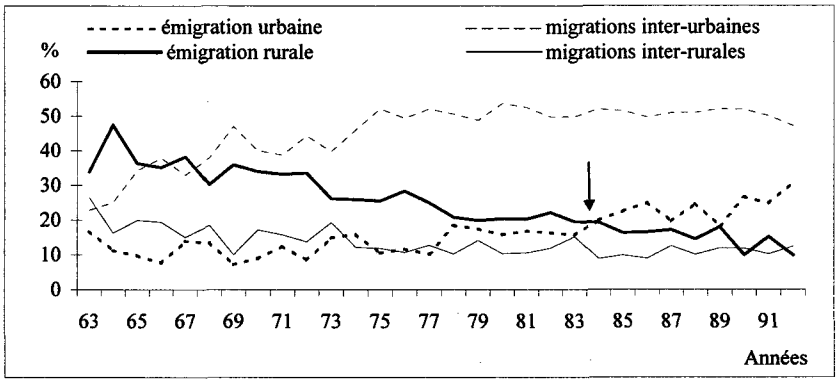

Figure 44. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Hommes migrant entre 6 et 50 ans

Le milieu de naissance comme déterminant de la migration

L'analyse descriptive, sur la période 1988-1993, a permis de montrer que l'émigration urbaine n'est pas seulement une migration de retour, et qu'elle correspond même, pour une part non négligeable (23 %), à des migrations primaires de citadins de naissance (chapitre 6). Ce résultat a suscité une relative surprise car il semblait *a priori* peu probable que des individus nés en ville quittent le milieu urbain pour gagner un village ou un bourg. Cet *a priori* repose en fait sur l'idée que le milieu de naissance est une variable déterminante du sens des migrations : il est considéré comme un pôle de référence permanent du migrant.

Les résultats de la régression du modèle 2 confirment cette idée (tableau 21). Il apparaît que, toutes choses égales par ailleurs, un citadin de naissance a quatre fois moins de chances de migrer vers la campagne qu'un citadin né dans en milieu rural. La variable "milieu de naissance" conditionne également les flux d'émigration rurale : parmi les individus qui vivent à la campagne, ceux qui sont nés en ville ont deux fois plus de chances de migrer vers une ville que les autres. Au fond ce résultat suggère et rappelle que les cheminements migratoires sont faits bien souvent de multiples allers et venues entre milieux.

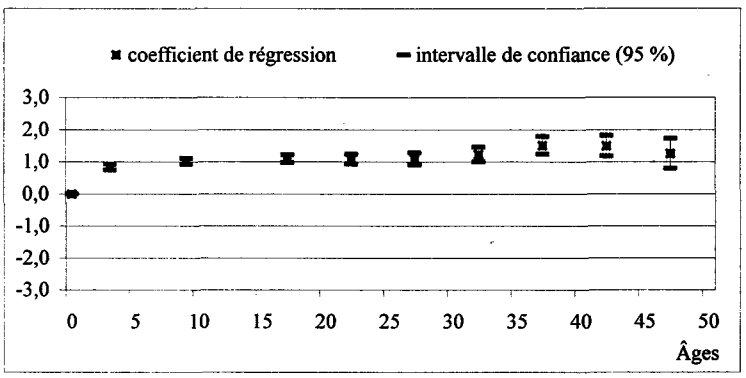

Figure 45. Risque relatif d'effectuer une émigration urbaine selon l'âge d'arrivée en ville (modèle 1a)

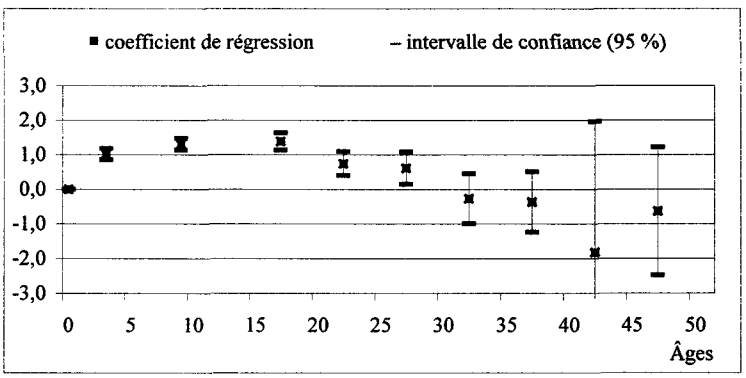

Figure 46. Risque relatif d'effectuer une émigration rurale selon l'âge d'arrivée à la campagne (modèle 1c)

Au-delà de l'influence du milieu de naissance, on peut s'interroger sur l'effet de l'âge d'arrivée en ville sur le risque d'effectuer une émigration urbaine. On peut imaginer, par exemple, qu'un individu arrivé très jeune en ville s'accommode mieux

à la vie urbaine qu'un individu arrivé tardivement, et donc connaît un moindre risque d'émigration (de même qu'un individu né en ville risque moins d'émigrer en milieu rural). La question se pose aussi pour les flux inverses (d'émigration rurale) : que se passe-t-il quand un individu (né en ville) arrive tardivement en milieu rural ? Connaît-il un risque plus élevé de repartir en milieu urbain que s'il était arrivé plus précocement ? Ou bien vient-il plutôt s'installer, comme pour prendre sa retraite, sans intention de nouveau départ ?

Les figures 45 et 46 apportent des éléments de réponse à ces questions. Il apparaît que le risque d'effectuer une émigration urbaine est toujours nettement plus fort si l'individu arrive après l'âge d'un an (en fait, cette catégorie intègre aussi les individus nés en ville). Mais il apparaît aussi que le risque d'effectuer une émigration urbaine augmente à mesure que croît l'âge d'arrivée (figure 45). Plus on arrive tard en ville (à un âge avancé), et – en même temps – plus on reste longtemps en milieu rural, et moins on demeure en ville. Retarder l'âge d'arrivée en ville revient à multiplier les chances d'un retour vers le milieu rural : un individu arrivé en ville après l'âge de 50 ans a cinq fois plus de chances de repartir à la campagne qu'un individu né en ville ou arrivé avant l'âge de 1 an (coefficients multiplicatifs disponibles en annexe 7). S'agissant de l'émigration rurale, le risque de migrer est aussi fonction de l'âge d'arrivée, mais de manière plus nuancée. Les individus arrivés entre 1 et 30 ans risquent toujours plus de repartir vers le milieu urbain que les individus arrivés avant l'âge d'un an (ou nés en milieu rural). Mais les individus arrivés après 30 ans ont davantage de chances de se fixer au village ou au bourg : leur risque d'effectuer une émigration urbaine est inférieur à celui des individus arrivés avant un an (ou nés en milieu rural).

Instruction et migration : la ville attire et retient les individus instruits

L'analyse descriptive des émigrants urbains a montré que, en 1993, ils constituent une population plutôt instruite. Avant leur départ, ils ne sont pas plus analphabètes que le reste de la population urbaine : un sur trois a fréquenté une école primaire, et presque un sur cinq un collège ou un lycée (tableau 13). Un peu moins instruits que l'ensemble des citadins, les émigrants urbains ont atteint un niveau d'instruction généralement plus élevé que celui de la population rurale (chapitre 8). Le départ vers le milieu rural de ces citadins relativement instruits surprend un peu et interroge sur le rapport instruction-migration. Le milieu urbain ne continue-t-il pas à attirer et retenir les individus instruits ?

Les résultats du modèle 2 (tableau 21) permettent d'éclairer cette question. Toutes choses égales par ailleurs, il montre bien que le risque d'effectuer une émigration urbaine varie avec le niveau d'instruction : plus le niveau est élevé et plus le risque est faible : un citadin, qui a suivi un enseignement secondaire, a presque deux fois moins de chances de rejoindre le milieu rural qu'un analphabète. L'émigration rurale est encore plus largement conditionnée par le niveau

d'instruction[55]. Plus le niveau d'un individu est élevé, et plus il risque de partir pour la ville : un individu ayant fréquenté l'école primaire a plus de deux fois plus de chances qu'un analphabète de quitter le milieu rural, et un individu ayant fréquenté un enseignement secondaire a presque six fois plus de chances d'émigrer vers une ville.

Appartenance ethnique et nationalité : des variables déterminantes ?

Que les auteurs soient anthropologues, économistes, démographes ou géographes, les migrations ont souvent été étudiées, en Côte d'Ivoire, en fonction de l'appartenance ethnique ou de la nationalité des migrants. Yves Marguerat [53], par exemple, a fait de l'ethnie son principal critère d'analyse des flux de migrations vers les villes. D'autres auteurs ont spécifiquement étudié les migrations de certains groupes : Jean-Claude Arnaud [25] s'est intéressé aux migrations des Malinké ; Pierre Étienne [41] à celles des Baoulé, tout comme Michel Lesourd [52] ou Ronan Balac [26] qui se sont intéressés aux migrants baoulé du Sud-Ouest ; Raymond Deniel [35] a étudié les migrations des Mossi (du Burkina Faso) vers Abidjan, etc. Ces études ne postulent pas que l'appartenance ethnique détermine les comportements. Elles montrent que de véritables systèmes migratoires se sont mis en place : chaque ethnie a développé une ou des stratégie(s) migratoire(s) répondant aux spécificités de son héritage historique, de son organisation sociale ou spatiale.

Les données de l'EIMU ne permettent évidemment pas d'accéder à la compréhension des systèmes migratoires, mais ces systèmes étant connus, elles permettent de chercher l'influence de l'appartenance ethnique sur le risque de migrer (tableau 22). Les Baoulé sont pris, dans le modèle, comme catégorie de référence (coefficient égal à 1). Par rapport à eux, les groupes ethniques forestiers ont de plus fortes chances d'effectuer une émigration urbaine (les Krou du quart sud-ouest, ou les Akan – non baoulé – du quart sud-est ont des coefficients supérieurs à 1). En revanche, les groupes ethniques des régions de savane connaissent un moindre risque d'émigration urbaine (les Mandé du quart nord-ouest et les Voltaïques du nord et nord-est ont des coefficients inférieurs à 1). Cette exposition différenciée au risque de migrer des villes vers les campagnes peut s'interpréter diversement. Elle pourrait s'expliquer par l'inégalité des débouchés agricoles dans ces deux grandes zones de la Côte d'Ivoire que sont la forêt et la savane ; mais Jean-Louis Chaléard [116] a bien montré que les inégalités tendaient à se réduire grâce au développement des cultures maraîchères. Elle pourrait aussi s'expliquer par le moindre déclin des villes du nord (chapitre 5), davantage peuplées d'individus issus des groupes mandé ou voltaïque [53] (Marguerat).

---

[55] Dans le cas de l'émigration urbaine, le rapport entre les coefficients extrêmes est environ de 1 à 2 (un analphabète a presque deux fois plus de chances de migrer qu'un individu ayant atteint le niveau de l'enseignement secondaire). Dans le cas de l'émigration rurale, le rapport est presque de 1 à 6 (le coefficient vaut 1 pour les analphabètes et 5,7 pour ceux qui ont fréquenté un collège ou un lycée).

Tableau 22. Répartition (%) de la population de Côte d'Ivoire selon la nationalité et le statut migratoire (1993)

	Population de Côte d'Ivoire	Ensemble des migrants internes	Émigrants urbains	Migrants de retour
Ivoirien	75,9	84,4	85,1	96,7
Burkinabè	12,5	7,3	7,5	1,1
Guinéen	2,0	1,6	2,1	-
Malien	5,3	2,9	2,1	0,3
Ghanéen	1,0	1,3	0,7	-
Autres*	3,3	2,5	2,5	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Catégorie détaillée en annexe 6 (tableau A-47).

Par ailleurs, les étrangers ("non-ivoiriens" dans le tableau 21) connaissent un risque d'émigration urbaine un peu atténué par rapport aux Baoulé (coefficient de 0,82 contre 1 pour les Baoulé). Il n'en reste pas moins que les étrangers participent au mouvement général d'émigration urbaine. Ils sont engagés dans l'émigration urbaine autant que dans les autres types de migrations internes (tableau 22). Chez les migrants de retour, ils occupent évidemment une place marginale : pour la plupart, ils sont nés à l'étranger. Cependant, quelques nationalités se distinguent, parmi les plus anciennement installées : des Burkinabè, des Maliens, des Béninois effectuent, à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, des migrations de retour (tableau 22). L'émigration urbaine des Burkinabè a d'ailleurs été observée par Reynald Blion [29] :

> "*De nombreux chefs de la communauté burkinabè à Abidjan, qui gèrent l'accueil des migrants, tentent de faire partir les nouveaux arrivés vers les zones rurales ou les villes ivoiriennes de l'intérieur. Selon eux, Abidjan n'a plus rien à offrir pour le moment [...]. Sont concernés aussi les enfants des Burkinabè nés sur le sol ivoirien et qui semblent n'avoir d'autre possibilité que de se déplacer à l'intérieur de la Côte d'Ivoire pour espérer trouver une meilleure situation.*"

CONCLUSION

ENTRE TEMPS LONG ET TEMPS COURT

L'objet de cette troisième partie était de partir "*à la recherche d'une explication*" de l'inversion des flux entre villes et campagnes. En définitive, au terme des trois chapitres qui font se succéder théories explicatives des migrations (chapitre 7) et résultats de l'EIMU (chapitres 8 et 9), quelles conclusions peut-on tirer ? Il faut souligner, en premier lieu, qu'il n'y a pas d'explication univoque pour rendre compte de la mise en avant de l'émigration urbaine dans les échanges ville-campagne. En fait, on peut distinguer deux niveaux de réponse qui correspondent à deux temporalités différentes. D'une part, à l'échelle de la longue durée[56], l'émigration urbaine suit une progression très régulière, symétrique par rapport à la régression de l'émigration rurale. L'explication est alors d'ordre structurel. D'autre part, sur le temps court, l'inversion des flux est provoquée par la dégradation de la conjoncture économique qui accélère et amplifie l'émigration urbaine. Ce mouvement, depuis le milieu des années 1980 jusqu'à la réalisation de l'EIMU (1993), est ainsi constitué d'une superposition de deux types de flux, qui se caractérisent par des populations différentes. En simplifiant, on peut distinguer, d'une part, un flux structurel constitué par les migrants de retour classiques (retraités, héritiers, etc.) et, d'autre part, un flux conjoncturel constitué pour l'essentiel d'individus jeunes (moins de 30 ans).

Le volet conjoncturel de l'explication de l'émergence de l'émigration urbaine repose sur une analyse macro et s'établit simplement par référence au contexte général qui caractérise les périodes étudiées (chapitre 9). À l'échelle micro des individus ou des groupes familiaux, l'EIMU fournit fort peu d'informations susceptibles de confirmer le rôle de la conjoncture dans l'inversion des flux. En effet, l'étude des motifs (chapitre 8) met en évidence une continuité temporelle des motivations individuelles plus qu'une rupture ou une inflexion au moment de la récession économique. Le motif "travail", en particulier, est très peu évoqué par les émigrants urbains et il l'est moins encore dans les années 1980 que dans les années 1960. L'étude des caractéristiques individuelles des émigrants urbains, en revanche, suggère les difficultés qu'ils rencontrent dans le domaine économique. En définitive,

[56] Il est ici question d'une durée d'une trentaine d'années, qui n'a pas de commune mesure avec la longue durée de Fernand Braudel.

quelques études empiriques le suggèrent ([121] Chauveau, 1997 ; [117] Chaléard, 1997 ; [43] Faussey-Domalain et Vimard, 1991), les jeunes citadins que la récession semble pousser vers le milieu rural sont sans doute des individus qui ne parviennent pas à s'insérer sur le marché urbain du travail. Mais leur profil, en même temps que leurs motivations, restent à préciser : pourquoi ne parviennent-ils pas à s'employer en ville ? quels secteurs de l'économie souhaitent-ils pénétrer ? pourquoi, n'y parvenant pas, décident-ils de rejoindre le milieu rural quand d'autres, dans la même situation, font le choix de demeurer en milieu urbain ? quelles activités espèrent-ils trouver ou développer en milieu rural ? Autant de questions auxquelles l'EIMU n'apporte pas de réponses et auxquelles il faudrait répondre pour donner du corps à l'explication conjoncturelle de l'inversion des flux ville-campagne.

La progression de l'émigration urbaine ne relève pas seulement d'une explication conjoncturelle, elle comporte également un volet structurel dont on a vu qu'il pouvait recouvrir deux aspects : d'une part, la réduction des écarts entre milieux urbain et rural en termes de conditions de vie (amélioration du niveau d'équipement rural, etc.) et, d'autre part, la "mécanique" démographique qui confère un poids décroissant à l'émigration rurale et un poids croissant à l'émigration urbaine à mesure que progresse l'urbanisation. Au delà, quels enseignements peut-on tirer d'une confrontation des résultats rétrospectifs issus de l'EIMU (chapitre 9) et de la théorie de la transition de la mobilité développée par Wilbur Zelinsky (chapitre 7) ?

En première approche, l'évolution générale des flux observée en Côte d'Ivoire correspond bien au schéma décrit par Zelinsky (tableau 10) : régression de l'émigration rurale qui devient marginale après avoir été dominante, régression également des flux inter-ruraux liée à l'épuisement progressif des terres vierges, mais progression des flux inter-urbains à mesure que s'accroît la population urbaine. L'émigration urbaine, que Zelinsky n'a pas introduit dans son modèle mais que l'on peut adjoindre sans difficulté, suit la même évolution que les flux inter-urbains. Cette évolution générale renvoie de nouveau à la "mécanique" démographique. Au delà de cette "mécanique", la particularité du modèle est d'établir un parallèle entre l'évolution des mobilités (la transition de la mobilité) et les différentes phases du développement, qui correspondent également aux différents stades de la transition vitale (plus banalement appelée transition démographique). Selon Zelinsky, c'est seulement dans le cadre de sociétés avancées, lorsque la transition vitale est achevée (faibles niveaux de mortalité et de natalité), que l'émigration rurale régresse en volume et en part relative (phase 4 dans le tableau 10). Ici, le cas ivoirien commence à diverger du modèle : de fait, la Côte d'Ivoire demeure un pays en voie de développement, dans lequel la transition vitale n'est pas achevée (la natalité commence seulement à régresser dans les années 1990) alors que la transition de la mobilité semble très avancée. On peut dès lors faire l'hypothèse que la Côte d'Ivoire suit une voie originale dans la transition démographique, ce que n'exclut d'ailleurs pas Zelinsky (1979, p. 185) qui a fondé son modèle sur l'observation des pays industrialisés et qui souligne la particularité des pays en voie de développement :

> "*Within the past few years, much evidence has begun to accumulate indicating that underdevelopment is not ancient, historically persistent condition or just the simple absence of development, but rather an active process resulting from the pernicious impact of the advanced nations upon much of the rest of the world.*
>
> *For the student of mobility, the implications of this new definition are large indeed. If the phenomenon of underdevelopment is recent, historically unique, and specific to certain parts of the world, not simply a transcient episode experienced by all countries, it follows that the mobility characteristics associated with underdevelopment should also be quite distinctive.*"

Comment interpréter cette spécificité de la Côte d'Ivoire selon laquelle la transition de la mobilité serait en avance par rapport au niveau de développement ? En fait, le développement de l'émigration urbaine et, conjointement, le ralentissement de l'émigration rurale traduisent la décélération de la croissance urbaine. Et précisément, on peut se demander si cette évolution des flux n'est pas la manifestation d'un effet de saturation de l'urbanisation. Cette hypothèse renvoie à l'idée de "sur-urbanisation" des pays en voie de développement, idée selon laquelle le niveau d'urbanisation de ces pays est excessif par rapport à leur niveau de développement, et en particulier par rapport à leur niveau d'industrialisation[57]. Dès lors, la croissance de l'émigration urbaine pourrait être interprétée comme un effet de compensation à l'égard de cette "sur-urbanisation".

En termes concrets, l'émigration urbaine serait une réponse citadine au déficit structurel d'emplois dans les villes. Mais réciproquement, une question demeure : dans quelle mesure le milieu rural peut-il accueillir et retenir les émigrants urbains ? De façon empirique, la question renvoie au devenir des émigrants urbains en milieu rural. Comment se fait leur insertion en termes sociaux, économiques, résidentiels ? Leur intention est-elle de demeurer en milieu rural ? Mais de façon théorique, la question renvoie à la poursuite du modèle de Zelinsky : quelles seront les prochaines phases de la transition de la mobilité en Côte d'Ivoire ? Et dans quelle mesure le cas ivoirien, qui apparaît comme une exception dans l'inversion des flux, peut-il éclairer l'évolution de l'urbanisation dans les autres pays ?

---

[57] Cette idée renvoie à l'histoire de l'urbanisation des pays industrialisés dans lesquels, précisément, l'industrialisation et l'urbanisation sont étroitement liées. Au contraire, les pays en voie de développement ont connu et connaissent encore des taux de croissance urbaine extrêmement forts sans que progresse l'industrialisation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. D'un mythe à l'autre ?

Le principal résultat de cette étude est la confirmation de l'existence d'un mouvement dominant d'émigration urbaine. Loin d'être simplement conjoncturel, ce mouvement est inscrit dans la durée. Dans ces conditions, "l'exode rural", dont on parle si souvent, s'apparente désormais davantage à un mythe qu'à une réalité. Les politiques de développement rural, comme de développement urbain, continuent de le dénoncer et affichent leur volonté de lutter contre ; mais il faut enfin voir qu'il ne domine plus, au moins entre 1983 et 1993, le paysage migratoire ivoirien. Si l'émigration urbaine constitue désormais le flux le plus important entre villes et campagnes, il ne faut pas, pour autant, exagérer sa portée pour ne pas, à son tour, l'ériger en mythe.

En tout état de cause, on doit bien se garder d'utiliser l'expression "d'exode urbain". Elle est tout aussi exagérée que celle "d'exode rural" : en matière de migrations entre milieux urbain et rural, il n'y a pas "d'exode" car les flux sont toujours à double sens. De même qu'il y avait des retours vers les villages quand l'émigration rurale dominait, il y a aujourd'hui encore d'importants flux des campagnes vers les villes alors que domine l'émigration urbaine. Et, en dépit des idées reçues, les campagnes n'ont pas été vidées ; pas plus que les villes ne se vident aujourd'hui. L'accroissement naturel compense encore largement le décroît migratoire, de sorte que la population des villes continue à augmenter, même si les rythmes d'urbanisation s'atténuent.

2. Émigration urbaine et mutations du monde rural

Le poids démographique des émigrants urbains en milieu rural n'est pas négligeable. Selon l'enquête auprès des ménages (1983), 19,5 % des villageois

ivoiriens vivaient auparavant dans une "grande ville" et 26,7 % dans une "petite ville" [119] (cité par Chaléard et Dubresson). Près de la moitié de la population rurale aurait ainsi vécu en milieu urbain à un moment donné. Les résultats de l'EIMU permettent d'être plus précis : en 1993, on évalue à 11 % le poids des émigrants urbains arrivés en milieu rural depuis moins de cinq ans. Leurs caractéristiques démographiques et sociales ont été étudiées (chapitre 8) et nous renseignent sur leur capacité à s'insérer en milieu rural et à transformer ce milieu.

En premier lieu, il semble que les émigrants urbains peuvent jouer un rôle de renouvellement démographique des campagnes. En effet, la répartition selon le sexe et l'âge de la population rurale montre un léger déficit des plus jeunes classes d'âges, en particulier chez les hommes. Ce déficit est un fait déjà connu, que l'on explique depuis longtemps par le départ en direction des villes des jeunes à la recherche d'un complément de formation ou d'un emploi urbain. Au contraire, ces classes d'âges sont particulièrement bien représentées au sein de la population des émigrants urbains et des migrants de retour. Les émigrants urbains contribuent peut-être ainsi, au moins dans certaines régions, au rajeunissement de la population rurale.

Par là-même, l'émigration urbaine pourrait être un facteur de renouvellement économique : elle gonfle en milieu rural les rangs des jeunes actifs. Et ce sont pour l'essentiel de jeunes actifs mieux formés (analphabétisme réduit à 39 % pour les émigrants urbains contre 63 % pour les ruraux) et ouverts à d'autres domaines qu'au domaine agricole. Il se pourrait ainsi que les émigrants urbains contribuent au développement des activités non agricoles en milieu rural.

Au Nigeria, une enquête surprenante a montré que les migrants de retour ne s'engagent jamais dans des activités agricoles [150] (Bach *et al.*, p. 191). Au Cameroun, André Franqueville [83] (p. 152) a déjà souligné que les activités artisanales modernes (couture, maçonnerie, menuiserie...) requièrent des savoir-faire et des investissements que seuls d'anciens émigrés en ville sont en mesure de présenter. Au Mali, Pierre Cissé [74] a observé que les migrants de retour s'engagent essentiellement dans l'agriculture, mais il a noté que certains développent des activités commerciales.

De fait, aujourd'hui, d'après l'EIMU, environ un émigrant urbain sur trois s'engage, en milieu rural, dans une activité non-agricole. Sur le terrain, les chercheurs remarquent effectivement que les jeunes de retour se détournent plus ou moins temporairement des exploitations agricoles : les uns développent des activités novatrices pour le milieu rural (photographes, réparateurs de vélos...), les autres valorisent leur scolarisation en occupant des fonctions intermédiaires dans les groupements associatifs ou dans les coopératives [121] (Chauveau). Mais, en réalité, les débouchés sont limités en milieu rural, encore plus dans les villages que dans les bourgs, et ce sont précisément les villages qui ont la plus forte croissance migratoire.

3. L'insertion rurale des émigrants urbains

L'étroitesse des débouchés ruraux explique que les émigrants urbains rencontrent des difficultés d'insertion économique : 6 % d'entre eux se déclarent à la recherche d'un emploi, alors que la proportion n'atteint pas 2 % dans l'ensemble de la population rurale. Et la proportion des chercheurs d'emploi parmi les émigrants urbains diminue à peine quand ils passent de la ville à la campagne (elle passe de 6,9 % à 6,1 %). Tout se passe comme s'il y avait un transfert vers les campagnes des difficultés d'insertion économique. Ce transfert s'accompagne, en outre, d'une dégradation de leur statut de travail : ils occupent, au village plus qu'à la ville, des positions subalternes (ils sont plus souvent travailleurs à la tâche ou aide familial).

Dans un contexte rural, l'importante proportion des aides familiaux, des travailleurs à la tâche est un indicateur de la faible disponibilité de la ressource foncière, en particulier dans les régions forestières du sud de la Côte d'Ivoire où a été développée l'arboriculture marchande. Dans ce milieu, le déficit n'est pas tant celui de l'offre d'emploi que celui de l'offre foncière : les jeunes n'ont pas accès au sol, ils sont confinés au statut de main-d'œuvre. Parfois, ils bénéficient d'un droit coutumier restreint sur des friches courtes, ils peuvent ainsi assurer leur alimentation, mais ils ne peuvent pas créer de plantation et le revenu de ce travail ne suffit pas à leur autonomie économique[58] [51] (Léonard). Cette précarité foncière rejaillit dans tous les domaines de la vie des individus.

Trois critères sont souvent retenus pour juger de la réussite de l'insertion des migrants : l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'accès au mariage [62] (Antoine et Coulibaly). L'insertion des émigrants urbains en milieu rural est délicate dans ces trois domaines. En fait, l'accès à l'emploi (ou à la terre, en milieu rural) conditionne largement l'accès à l'autonomie résidentielle et familiale. Pour l'essentiel, on a montré que les émigrants urbains n'ont pas leur propre résidence : même quand ils sont chefs d'un noyau familial, ils demeurent bien souvent chez l'un de leurs parents.

Par ailleurs, les jeunes émigrants urbains n'accèdent pas non plus au mariage : ils sont majoritairement célibataires (56 %) et il y a parmi eux trois fois plus d'individus en union libre que dans l'ensemble de la population rurale. Cette originalité matrimoniale pourrait être interprétée comme une forme de modernisation, voire d'urbanisation, de la société rurale par les émigrants urbains. En réalité, il s'agit sans doute moins d'un choix que d'une situation subie. Le mariage reste largement conditionné par le versement d'une dot, que les émigrants urbains ne sont pas toujours en mesure de constituer compte tenu de leurs difficultés

[58] Le même phénomène se produit dans le Cameroun forestier [171] (Takouo).

d'insertion économique. C'est probablement ce qui explique l'importance du célibat chez les émigrants urbains et c'est la raison pour laquelle Éric Léonard [51] (p. 406) considère qu'ils constituent, avec les autres jeunes des villages, "*un groupe en dessous du seuil de reproduction biologique*". C'est ce qui explique aussi sans doute le poids des individus en union libre : lorsque "*les parents [sont] dans l'incapacité de garantir la dot des futures épouses de leurs enfants, [ils] se trouvent dans l'obligation de tolérer cette forme d'union*" [171] (Takouo).

4. Un enjeu de développement rural

Les résultats de l'EIMU ne font qu'esquisser les difficultés d'insertion rurale des émigrants urbains. En tout état de cause, ces difficultés sont nouvelles : à la fin des années 1970, les études régionales de la SEDES montraient que les migrants de retour accédaient presque tous au statut de chef d'exploitation [37] (Duchemin *et al.*). Cette dégradation des conditions d'insertion tient à deux facteurs.

Premièrement, les émigrants urbains qui arrivent aujourd'hui en milieu rural sont essentiellement des jeunes. Précisément parce qu'ils sont jeunes, ils n'ont pu préparer – à la différence de leurs aînés – leur repli en milieu rural. Ils n'ont pu effectuer les investissements symboliques et matériels requis pour asseoir sa situation au village. Jean-Marie Gibbal [128] (p. 553) souligne que "*les diverses formes d'aide apportées à la famille constituent la meilleure façon de se réinsérer*". Or, pour l'essentiel, les jeunes n'ont probablement eu ni le temps ni les moyens de participer à cette entraide, ils n'ont pas davantage eu les moyens d'investir dans la construction d'une maison ou l'achat d'une plantation ; ils arrivent au village dans une situation de dépendant.

Deuxièmement, la dégradation des conditions d'insertion des migrants est liée à l'augmentation du volume des arrivants en milieu rural dans un contexte où, précisément, la ressource foncière se raréfie. Le front pionnier ivoirien a atteint ses limites dans la zone forestière, et la logique agricole extensive est remise en cause. Il n'y a plus de terres pour les nouveaux arrivants. La question de l'insertion rurale des émigrants urbains est donc liée à celle de la réorientation des pratiques agricoles. Seul le passage d'une logique d'exploitation extensive à une logique intensive pourrait leur permettre de trouver une place dans l'économie agricole forestière. On ne dispose pas encore d'informations sur l'insertion rurale des émigrants en zone de savane : dans ce contexte, où la ressource foncière n'est pas encore épuisée, leur insertion est-elle mieux réussie ?

On le voit bien, finalement, la question de l'insertion rurale des émigrants urbains demeure très mal connue. Le mouvement d'émigration urbaine a pris aujourd'hui suffisamment d'ampleur pour qu'on l'érige en champ de recherche. Un tel projet nécessite de dépasser une approche strictement quantitative. Une

appréhension plus qualitative de cette question permettra de mieux comprendre les processus en œuvre car elle replacera l'émigration urbaine dans son contexte social et spatial : c'est en allant enquêter dans les villages et les bourgs que l'on saisira les processus d'insertion des émigrants urbains. Cette approche qualitative permettra non seulement d'analyser les difficultés d'insertion de la plupart des émigrants urbains, mais elle permettra aussi de repérer d'éventuelles trajectoires de réussite. Les statistiques attirent notre attention sur les grands nombres, et dans ce cas sur les difficultés d'insertion ; mais il se peut que l'émigration urbaine soit pour certains un choix délibéré, pas nécessairement de repli, et qui conduit à une relative réussite. Dans tous les cas, sur le terrain, il s'agit de chercher comment ces anciens citadins, qu'ils soient en situation d'échec ou en situation de réussite, contribuent à la transformation et au développement du milieu rural.

En dernier ressort, il est nécessaire de prolonger cette étude pour juger de la durabilité de l'inversion des flux de migrations, car l'EIMU est déjà ancienne et les évènements économiques et politiques qui ont affecté la Côte d'Ivoire depuis 1993 ont pu modifier la donne migratoire. À court terme, les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1998 devraient être exploités pour confirmer ou infirmer la continuité de l'émergence de l'émigration urbaine. Mais, dans tous les cas, à moyen et long termes, le maintien d'un mouvement dominant d'émigration urbaine ne semble pas évident. En effet, le territoire ivoirien est aujourd'hui presque entièrement exploité : les fronts pionniers sont parvenus aux limites du pays. Une fois achevée la mise en valeur agricole, une fois menée la nécessaire intensification des cultures, dans quelle mesure les campagnes pourront-elles maintenir les populations rurales et éventuellement accueillir des populations urbaines ? Ne va-t-on pas assister alors à un renouveau de l'émigration rurale ?

ANNEXES

ANNEXE 1

BOURGS ET VILLES DE CÔTE D'IVOIRE (1955-1993)

Le tableau suivant a été construit pour servir de guide à la recodification de chacune des étapes migratoires relevées dans les questionnaires biographiques. Chaque localité-étape a été reclassée en milieu rural ou en milieu urbain en fonction du nombre d'habitants qu'elle présentait au moment où le migrant l'a quittée.

Remarques :

- D'une collecte à l'autre, le nom de certaines localités a évolué. On a indiqué, entre parenthèses, les anciens noms relevés dans les répertoires des localités. Les localités sont classées selon l'ordre alphabétique.
- Les codes administratifs sont ceux qui s'appliquaient lors du recensement de 1988 et de l'EIMU (1993).
- Les effectifs de population sont reportés seulement à partir de la collecte qui précède le passage du seuil de 5 000 habitants.
- Les années de passage des seuils démographiques ont été calculées selon l'hypothèse d'une croissance intercensitaire constante.
- Dans le cadre de l'EIMU, certains districts de recensement (DR) couvrent plusieurs localités. Les fractions de DR (ex : Ananguié) indiquent la part que représentent les ménages de la localité concernée sur l'ensemble des ménages du DR.

Sources :

Direction de la Statistique, 1976. – *Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population en 1975.* – Abidjan, Ministère de l'Économie et des finances.

Direction de la Statistique, Direction centrale des Grands travaux, 1992. – *Recensement général de la population et de l'habitat. Année 1988. Résultats provisoires par localité. Ensemble Côte d'Ivoire.* – Abidjan, Ministère du Plan, 187 p.

Institut d'hygiène, Direction de la statistique, 1965. – *Répertoire des localités de Côte d'Ivoire*. – Abidjan, Ministère des Affaires publiques, des affaires économiques et du plan, 105 p.

Service de la Statistique générale et de la mécanographie, 1955. – *Répertoire des villages de la Côte d'Ivoire*. – Abidjan, Territoire de la Côte d'Ivoire, 2 tomes.

	Code administratif			POPULATION					ANNEES DE PASSAGE DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES						SITUATION EN 1988		Nombre de DR enquêtés dans l'EIMU
	région	département	sous-préfecture	1955 recensement	1963 recensement	1975 recensement	1988 recensement	1993 estimation	5 000 hab	10 000 hab	20 000 hab	40 000 hab	80 000 hab	160 000 hab	classement INS	Classe d'effectifs	
ABENGOUROU	04	01	01	3 740	15 825	31 239	58 974	71 838	1956	1960	1967	1980	*	*	urbain	40 à 80 000	6
ABIDJAN				128 000	330 000	951 216	1 934 342	2 356 294	avant 1955	avant 1955	avant 1955	avant 1955	avant 1955	1956	urbain	+ de 160 000	0
ABOISSO	05	03	01	3 353	11 828	14 272	21 348	26 005	1957	1961	1985	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
ABOISSO-COMOE (mlamlamso)	05	02	02	*	*	2 413	10 356	12 615	1981	1987	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
ABOKA	07	27	01	*	inconnu	inconnu	7 204	8 775	avant 1955	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ABONGOUA	01	11	01	2 231	3 485	7 859	8 601	10 477	1968	1991	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	1
ABOUDE MANDEKE	05	05	01	*	*	2 359	4 578	5 577	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ABOUDE-KOUASSIKRO	05	05	01	*	1 475	7 630	8 377	10 204	1971	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ADIAKE	05	03	02	1 739	2 681	5 963	9 372	11 416	1972	1989	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
ADZOPE	05	04	01	3 430	12 289	23 361	35 085	42 738	1957	1961	1972	1991	*	*	urbain	20 à 40 000	0
AFFERY	05	04	02	3 118	6 485	14 472	16 957	20 656	1960	1969	1992	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
AGBAOU	05	04	04	*	*	3 720	5 018	6 113	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
AGBOVILLE (agbo-ba)	05	05	01	6 600	18 068	27 192	46 359	56 472	avant 1955	1958	1965	1984	*	*	urbain	40 à 80 000	0
AGNIBILEKRO(U)	04	06	01	1 090	6 571	13 970	24 413	29 738	1961	1969	1983	*	*	*	urbain	20 à 40 000	2
AHIGBE	05	03	01	*	*	899	5 928	7 221	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
AHOUABO	05	04	01	*	*	3 102	4 332	5 277	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
AKOUPE	05	02	03	*	*	4 250	6 752	8 225	1979	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
AKOUPE	05	04	04	*	4 701	11 592	20 393	24 841	1963	1973	1987	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
AKRIDOU-LADDE	05	30	01	*	*	508	5 858	7 136	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
AMELEKIA	04	01	01	*	*	2 804	5 123	6 241	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
AMORIAKRO	04	06	01	*	*	3 183	4 585	5 585	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ANANGUIE	05	05	03	*	*	2 955	5 037	6 136	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0,3
ANANGUIE (achoudzin)	05	04	01	*	*	4 963	6 979	8 501	1975	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ANCIEN PROZI	07	48	01	*	inconnu	inconnu	7 862	9 577	avant 1955	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ANDE	01	11	02	*	3 589	8 317	7 204	8 775	1967	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ANIASSUE	04	01	01	*	*	3 581	5 583	6 801	1984	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ANNO	05	05	01	*	*	3 144	4 323	5 266	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ANOUMABO	01	11	03	*	*	4 600	4 781	5 824	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ANYAMA	05	02	03	1 378	8 594	25 400	57 065	69 513	1960	1964	1972	1982	*	*	urbain	40 à 80 000	3
APPOUESSOU	04	01	01	*	*	3 486	4 967	6 050	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
APPROMPRON	04	01	01	*	*	2 206	5 256	6 403	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
APPROMPRONOU	04	01	01	*	*	2 201	4 116	5 014	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ARRAH	01	11	01	3 443	6 332	18 863	21 222	25 851	1959	1968	1981	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
ASSALE-KOUASSIKRO	01	11	01	*	*	inconnu	4 585	5 585	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ASSANGBADJI	05	04	04	*	*	2 664	5 160	6 286	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ASSIE-AKESSE	01	11	03	*	2 164	5 905	5 069	6 175	1973	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ASSUEFRY	03	43	01	*	3 705	5 813	6 399	7 795	1970	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ATTIGUEHI	05	45	02	*	*	2 817	4 808	5 857	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ATTINGUIE	05	02	03	*	*	3 675	6 014	7 326	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ATTOBROU	05	05	01	*	*	4 015	5 709	6 954	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
AYAME	05	03	03	*	*	4 249	6 982	8 505	1979	*	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
AZAGUIE (gare+ahoua)	05	05	02	*	3 988	10 817	14 217	17 318	1965	1974	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
BABO	07	48	01	*	*	925	4 486	5 465	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BACANDA	05	25	01	*	*	3 404	7 553	9 201	1981	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BACON (bator)	05	04	04	2 080	3 596	7 077	8 944	10 895	1968	1990	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BAHOULIFLA	07	48	01	*	*	2 689	5 458	6 649	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BANGOLO	08	07	01	*	*	4 078	10 042	12 232	1977	1987	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
BAONFLA	07	12	02	*	*	519	5 440	6 627	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BAYOTA	07	24	03	*	*	2 361	4 589	5 590	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BECEDI BRIGNAN	05	04	03	*	*	4 403	7 941	9 673	1977	1993	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0

	Code administratif			POPULATION					ANNEES DE PASSAGE DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES						SITUATION EN 1988		Nombre de DR enquêtés dans l'EIMU
	région	département	sous-préfecture	1955 *recensement*	1963 *recensement*	1975 *recensement*	1988 *recensement*	1993 *estimation*	5 000 hab	10 000 hab	20 000 hab	40 000 hab	80 000 hab	160 000 hab	classement INS	Classe d'effectifs	
BECOUEFIN	05	04	04	*	*	4 500	7 600	9 258	1977	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BEDI-GOAZON	08	26	02	*	*	1 415	4 618	5 625	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BELLE-VILLE	06	41	01	*	*	inconnu	4 779	5 821	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BELLE-VILLE	07	17	04	*	inconnu	5 481	10 370	12 632	avant 1955	1987	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
BEOUMI	02	08	01	*	4 748	11 367	13 070	15 921	1963	1973	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	1
BETTIE	04	01	02	*	*	1 592	6 779	8 258	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BIANKOUMA	08	09	01	1 129	2 083	4 734	12 965	15 793	1975	1984	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	1
BIANOUAN	05	03	03	*	*	3 511	6 237	7 598	1982	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BIN HOUYE	08	18	01	*	*	2 767	4 346	5 294	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BINGERVILLE	05	02	04	*	2 491	18 218	28 741	35 010	1967	1971	1977	*	*	*	urbain	20 à 40 000	2
BLENIMEOUIN	08	07	01	*	*	837	4 449	5 419	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BLOLEQUIN	08	26	01	*	*	4 501	6 877	8 377	1978	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BOCANDA	01	20	01	*	4 143	7 390	7 415	9 033	1966	*	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
BOHINOU	07	48	01	*	*	426	4 375	5 329	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BONDOUKOU	03	10	01	1 462	8 728	19 111	33 051	40 261	1960	1965	1976	1992	*	*	urbain	20 à 40 000	5
BONGOUANOU	01	11	02	1 546	6 236	17 524	19 506	23 761	1961	1968	1988	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
BONON (Sehizia)	07	12	01	*	1 769	11 014	19 438	23 678	1969	1974	1988	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
BONOUA	05	02	05	7 956	12 844	16 818	21 154	25 768	avant 1955	1958	1984	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
BONOUFLA	07	48	01	*	*	4 698	6 966	8 486	1977	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BOROTOU-KORO	09	46	05	*	*	1 352	10 151	12 365	1983	1987	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
BOTRO		13	1	2 165	2 416	5 770	7 583	9 237	???						urbain	5 à 10 000	1
BOUAFLE	07	12	02	1 726	5 303	15 917	34 562	42 101	1962	1969	1978	1991	*	*	urbain	20 à 40 000	3
BOUAKE	02	13	02	41 000	85 000	175 264	332 999	405 640	avant 1955	*	*	*	1962	1973	urbain	+ de 160 000	10
BOUNA	03	14	01	*	3 494	5 787	13 363	16 278	1971	1983	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	2
BOUNAFLA	07	40	01	*	*	2 885	5 596	6 817	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
BOUNDIALI	10	15	01	2 842	5 806	9 869	22 042	26 850	1961	1975	1986	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
BRIZEBOUA	07	17	02	*	*	2 525	4 643	5 656	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
BUYO	06	41	01	*	*	1 266	7 303	8 896	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
CECHI (kbouikbou-ayobouessou)	05	05	03	*	2 605	7 636	8 239	10 036	1970	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
CHIEPO	05	21	01	*	*	1 738	4 240	5 165	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
COSROU	05	02	06	*	*	3 771	4 552	5 545	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
DABAKALA	02	16	03	*	*	3 272	7 777	9 473	1981	*	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	2
DABOU	05	02	06	2 496	8 214	23 870	39 494	48 109	1959	1965	1973	1988	*	*	urbain	20 à 40 000	1
DABOUO3	06	38	01	*	*	256	5 077	6 184	1987	*	*	*	*	*	rural	*5 à 10 000*	*0*
DAFRAHINOU-DARINSALAM	06	41	01	*	*	1 975	4 379	5 334	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
DAHIRA	07	27	02	*	*	2 419	4 636	5 647	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
DALOA	07	17	02	7 104	25 736	60 958	122 933	149 749	avant 1955	1957	1961	1969	1980	*	urbain	80 à 160 000	1
DAME	04	06	01	*	*	4 543	8 905	10 848	1976	1990	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DANANE	08	18	02	4 036	17 240	19 872	30 506	37 160	1956	1959	1975	*	*	*	urbain	20 à 40 000	1
DANGUIRA	05	02	02	*	*	4 192	5 731	6 981	1982	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DAOUKRO	01	19	01	1 492	7 009	20 517	22 777	27 746	1961	1966	1974	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
DATTA	05	21	01	*	*	3 460	4 108	5 004	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
DIAWALLA	10	23	01	*	*	3 988	5 193	6 326	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DIDIEVI	01	49	01	*	*	735	4 304	5 243	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
DIDOKO	05	21	01	*	*	4 573	6 097	7 427	1979	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DIEGONEFLA	07	35	01	*	*	4 930	10 465	12 748	1975	1987	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
DIGNAGO (Dignango)	07	24	02	*	*	3 423	5 326	6 488	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DIKODOUGOU	10	29	01	*	*	4 289	7 465	9 023	1978	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DIMBOKRO	01	20	02	4 197	15 281	30 986	38 183	46 512	1956	1960	1967	1989	*	*	urbain	20 à 40 000	3
DIVO	05	21	01	4 834	19 551	37 896	72 494	88 308	1955	1959	1963	1976	1990	*	urbain	40 à 80 000	1
DJIDJIDOU (Guiguidou en 1975)	05	21	01	*	*	1 582	4 393	5 351	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
DOROPO	03	14	02	*	1 825	8 935	5 355	6 523	1970	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
DOUKOUYA	07	35	02	*	*	2 170	7 388	9 000	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0

	Code administratif			POPULATION					ANNEES DE PASSAGE DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES						SITUATION EN 1988		Nombre de DR enquêtés dans l'EIMU
	région	département	sous-préfecture	1955 recensement	1963 recensement	1975 recensement	1988 recensement	1993 estimation	5 000 hab	10 000 hab	20 000 hab	40 000 hab	80 000 hab	160 000 hab	classement INS	Classe d'effectifs	
DUEKOUE	08	22	01	3 703	8 152	17 465	26 759	32 596	1958	1966	1979	*	*	*	urbain	20 à 40 000	2
EBILASSOKRO	04	01	01	*	1 456	5 779	8 323	10 139	1973	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
EBOUNOU	05	25	01	*	*	1 127	4 620	5 628	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
FACOBLY	08	31	01	*	*	1 993	4 196	5 111	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
FERKESSEDOUGO	10	23	02	5 871	9 132	25 307	35 155	42 824	avant 1955	1964	1972	1991	*	*	urbain	20 à 40 000	2
FOULAKEDOUGO	03	10	01	*	2 858	5 193	8 329	10 146	1974	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
FRONAN	02	28	01	*	2 828	5 138	8 240	10 037	1974	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GABIA	07	35	02	*	*	4 094	6 294	7 667	1981	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GADOUAN	07	17	02	*	454	7 270	10 725	13 065	1973	1985	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
GAGNOA	07	24	01	15 515	14 379	42 362	85 094	103 656	avant 1955	*	1966	1974	1986	*	urbain	80 à 160 000	3
GALEBOUO	07	24	02	*	inconnu	inconnu	6 421	7 822	avant 1955	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GBAGBAM	05	21	02	*	*	1 055	6 058	7 379	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GBAPLEU	08	22	01	*	*	2 569	6 884	8 386	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GBLETIA	06	41	02	*	*	inconnu	4 795	5 841	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GBON	10	15	02	*	*	4 193	6 098	7 428	1981	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GNANMAGUI	06	41	02	*	55	6 830	31 965	38 938	1974	1978	1984	1993	*	*	rural	20 à 40 000	2
GNATROA	07	24	01	*	inconnu	inconnu	11 850	14 435	avant 1955	*	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
GNOGBOYO	06	41	04	*	*	327	4 858	5 918	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GOHITAFLA	07	50	01	*	1 247	5 867	6 933	8 445	1973	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GOHOUO	07	40	01	*	*	2 501	4 849	5 907	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GOMON	05	02	09	*	*	3 833	5 835	7 108	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GONATE	07	17	01	*	1 226	6 669	12 896	15 709	1972	1982	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
GONZAGUES-	05	02		inconnu	inconnu	7 096	inconnu								rural	+ de 160 000	0
GOUDI	05	21	04	*	*	3 479	8 310	10 123	1980	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GOYA	08	26	01	*	*	2 330	7 009	8 538	1984	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GRAND-BASSAM	05	02	07	9 395	22 994	25 808	41 825	50 949	avant 1955	1955	1961	1986	*	*	urbain	40 à 80 000	3
GRAND-BEREBY	06	37	01	*	*	1 478	4 665	5 683	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GRAND-LAHOU	05	25	01	*	*	4 070	5 824	7 094	1982	*	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
GRAN-ZATRY	06	41	03	*	*	2 865	8 087	9 851	1981	1993	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GUEPAHOUO	07	35	02	*	826	5 369	5 324	6 485	1974	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
GUESSABO	07	17	04	*	*	2 057	4 868	5 930	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GUEYO	06	38	01	*	*	1 449	4 618	5 625	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GUIBEROUA	07	24	02	*	1 071	5 423	7 476	9 107	1974	*	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
GUIGLO	08	26	02	*	4 472	10 441	22 187	27 027	1964	1974	1986	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
GUINGLO TAHOUAKE	08	07	01	*	*	1 037	4 692	5 715	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GUIRE	06	41	02	*	*	211	4 481	5 458	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
GUITRI	05	21	03	*	*	4 562	5 870	7 150	1979	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
HERMAKONO (hermankon-dies)	05	21	03	*	*	1 027	6 623	8 068	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
HERMANKONO-GARO	05	21	01	*	*	4 793	7 626	9 290	1976	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
HIRE (watta)	05	21	04	*	4 330	10 070	14 551	17 725	1965	1974	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
IROPORIA	05	21	01	*	*	752	6 153	7 495	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ISSIA	07	27	01	1 895	5 451	11 143	28 525	34 747	1962	1973	1983	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
JACQUEVILLE	05	02	08	*	*	1 776	7 614	9 275	1984	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KAGBE	05	21	04	*	*	1 734	5 472	6 666	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KAKO VILLAGE	06	37	01	*	*	290	4 337	5 283	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KANI	09	39	03	*	*	2 576	5 180	6 310	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KASSASSO	05	45	02	*	*	968	4 564	5 560	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KATIOLA	02	28	02	1 074	12 731	21 559	33 813	41 189	1959	1962	1973	1992	*	*	urbain	20 à 40 000	2
KAYETA	07	40	01	*	*	1 969	4 323	5 266	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KETESSO	05	03	03	*	*	3 326	4 272	5 204	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KETRO BASSAM	07	48	01	*	*	2 481	6 587	8 024	1984	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KOHOUROU	05	03	01	*	*	3 029	4 961	6 043	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0

	Code administratif			POPULATION					ANNÉES DE PASSAGE DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES						SITUATION EN 1988		Nombre de DR enquêtés dans l'EIMU
	région	département	sous-préfecture	1955 recensement	1963 recensement	1975 recensement	1988 recensement	1993 estimation	5 000 hab	10 000 hab	20 000 hab	40 000 hab	80 000 hab	160 000 hab	classement INS	Classe d'effectifs	
KOLIA	10	15	04	*	*	3 675	5 802	7 068	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	1
KONEDOUGOU	06	41	04	*	*	1 342	4 380	5 335	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KONEFLA	07	40	01	*	1 149	5 824	11 845	14 429	1973	1984	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
KOREAHINOU	06	41	01	*	*	1 039	5 858	7 136	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KORHOGO	10	29	04	13 025	23 766	47 657	109 655	133 575	avant 1955	*	1960	1971	1983	*	urbain	80 à 160 000	6
KOTOBI (akhpahossou)	01	11	01	*	*	3 646	5 428	6 612	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KOUAMEFLA	07	35	02	*		1 604	5 207	6 343	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KOUAMEKRO	05	21			inconnu	5 764	3 987								rural	- de 5 000	0
KOUASSIKRO	01	20		502	912	5 812	inconnu								rural	+ de 160 000	0
KOUETINFLA	07	40	01	*	*	1 911	7 559	9 208	1984	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KOUIBLY	08	31	02	*	*	2 864	4 768	5 808	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KOUTO	10	15	05	*	*	4 009	5 298	6 454	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KRANZADOUGOU (karouanzandougou)	08	22	01	*	*	1 335	7 464	9 092	1984	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
KREGBE	01	11	01	*	*	4 841	4 303	5 242	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
KROHON	06	41	02	*	*	486	4 299	5 237	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
LAHOU KPANDA	05	25	01	*	*	inconnu	4 478	5 455	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
LAKOTA	05	30	01	2 365	6 507	12 717	21 575	26 281	1960	1970	1986	*	*	*	urbain	20 à 40 000	1
LOBOVILLE	06	41	01	*	*	1 028	4 968	6 052	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	1
LOGOUALE	08	31	03	*	2 623	5 319	5 628	6 856	1973	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	1
LOPOU	05	02	06	*	*	4 642	4 652	5 667	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
LOUHA	07	35	02	*	*	3 021	4 850	5 908	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
LUEHOUAN	07	27	01	*	*	1 810	6 761	8 236	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
LUENOUFLA	07	17	01	*	*	2 450	10 900	13 278	1981	1987	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
MABEHIRI 1	06	41	04	*	*	892	7 631	9 296	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	1
MAFERE	05	03	04	*	*	2 569	5 065	6 170	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MAHAPLEU	08	18	02	*	*	2 857	6 695	8 155	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MAN	08	31	04	7 153	34 663	50 315	88 294	107 554	avant 1955	1956	1960	1967	1985	*	urbain	80 à 160 000	5
MANFLA	07	12		inconnu	inconnu	5 603	inconnu								rural	+ de 160 000	0
MANKONO	09	32	04	*	4 013	6 570	10 826	13 188	1968	1985	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
MAYO	06**	41	04	*	*	465	4 646	5 659	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
M'BAHIAKRO	02	33	01	*	4 151	10 278	10 782	13 134	1965	1974	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	1
M'BATTO	01	11	03	*	3 875	9 056	15 814	19 264	1966	1977	1993	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
M'BENGUE	10	29	06	*	*	4 416	5 097	6 209	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MEAGUI	06	41	02	*	*	4 603	7 684	9 360	1977	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MEMNI	05	02	02	*	*	4 354	5 622	6 848	1982	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MIGNOURE	07	48	01	*	*	725	4 169	5 078	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
MINIGNAN (manignan)	09	34	06	*	*	2 869	5 296	6 451	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MOAPE	05	04	01	*	*	3 751	5 202	6 337	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
MOROKRO	05	45	02	*	*	2 199	6 127	7 464	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
NABINGUE	10	23	06	*	*	2 410	4 989	6 077	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
NANOUFLA	07	17	01	*	*	1 238	4 445	5 415	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
N'DOUCI	05	45	02	*	2 646	8 143	14 208	17 307	1969	1979	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
NEKEIDE	07	24	03	*	*	1 240	5 374	6 546	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
NIABLE(y)	04	01	03	*	2 199	7 921	11 196	13 638	1970	1983	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	1
NIAKARAMA-DOUGOU	02	28	03	*	*	3 145	5 502	6 702	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
NIELLE	10	23	05	*	*	3 119	9 395	11 444	1980	1989	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ODIENNE	09	34	07	3 276	8 162	13 864	28 266	34 432	1958	1967	1981	*	*	*	urbain	20 à 40 000	2
OKROMODOU	05	21	02	*	*	338	6 578	8 013	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
OKROUYO (Obrouyo)	06	41	04	*	*	1 775	4 223	5 144	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ONO	05	02	05	*	1 844	6 147	5 311	6 470	1972	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ORESS-KROBOU	05	05	01	*	*	2 861	4 403	5 363	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0

	Code administratif			POPULATION					ANNEES DE PASSAGE DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES						SITUATION EN 1988		Nombre de DR enquêtés dans l'EIMU
	région	département	sous-préfecture	1955 recensement	1963 recensement	1975 recensement	1988 recensement	1993 estimation	5 000 hab	10 000 hab	20 000 hab	40 000 hab	80 000 hab	160 000 hab	classement INS	Classe d'effectifs	
OUANGO-LODOUGOU	10	23	06	975	1 934	5 402	12 175	14 831	1974	1984	*	*	*	*	rural	10 à 20 000	0
OUELLE	01	19	03	*	*	3 209	4 768	5 808	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	1
OUME	07	35	02	*	4 440	16 823	29 521	35 961	1964	1970	1978	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
OUPOYO	06	41	02	*	*	383	4 585	5 585	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
PAKOUABO	07	12		2 257	2 680	5 143	4 296	inconnu							rural	- de 5 000	0
PARA (pata-idie)	06	42	01	*	*	199	5 266	6 415	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
PAULY BROUSSE	06	38	02	*	*	1 291	4 459	5 432	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
PELEZI	07	48	01	*	*	1 427	9 081	11 062	1983	1990	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
PETIT NIGER	05	21	03	*	*	*	4 471	5 446	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
PITIGOAZ	06	41	03	*	*	820	4 521	5 507	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
PRIKRO	02	33	02	*	*	3 979	4 901	5 970	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
RUBINO	05	05	03	1 363	6 865	9 861	9 559	11 644	1961	1989	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
SAIOUA	07	27	02	*	666	8 082	23 362	28 458	1972	1977	1986	*	*	*	rural	20 à 40 000	0
SAKASSOU	02**	36	01	*	*	3 980	8 543	10 407	1978	1991	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	1
SANHALA	10	15	04	*	*	2 757	4 154	5 060	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SANKADIOKRO	04	01	01	*	*	4 646	5 633	6 862	1979	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
SAN-PEDRO	06	37	02	21	4 000	27 616	70 601	86 002	1964	1968	1972	1980	1991	*	urbain	40 à 80 000	5
SASSANDRA	06	38	02	2 426	8 367	9 404	13 195	16 073	1959	1977	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	1
SCIERIE-JACOB	07	35	01	*	*	3 653	4 572	5 569	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SEGUELA	09	39	06	4 158	11 017	12 587	29 003	35 330	1956	1962	1982	*	*	*	urbain	20 à 40 000	3
SIETINFLA	07	12	02	*	*	645	4 434	5 401	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SIKENSI	05	02	09	*	*	3 289	8 312	10 125	1980	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	1
SINEMATIALI	10	29	09	*	*	1 858	4 667	5 685	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SINFRA	07	40	01	2 533	7 244	16 399	33 971	41 381	1960	1967	1978	1992	*	*	urbain	20 à 40 000	2
SIPILOU	08	09	03	*	*	2 698	4 760	5 798	1989	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SIRASSO	10	29	10	*	*	2 579	4 406	5 399	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SODESUCRE	10	23	02	*	*	inconnu	4 961	6 043	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
SONGAN	05	03	03	*	*	1 745	6 197	7 549	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
SONGON M'BRATTE	05	02		227	440	7 423	2 294								rural	- de 5 000	0
SOUBRE	06	41	04	1 286	5 061	6 195	33 162	40 396	1962	1978	1984	1992	*	*	urbain	20 à 40 000	2
TAABO	05	45	01	*	*	1 728	4 522	5 508	1990	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
TABOU	06	42	02	2 096	9 259	7 255	9 714	11 833	1959	1988	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
TAFIRE	02	28	04	*	*	3 860	8 690	10 586	1979	1991	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
TANDA	03	43	04	*	3 893	7 101	11 430	13 923	1967	1984	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	1
TANGUELAN	04	06	01	*	*	3 126	5 158	6 283	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
TEHIRI	07	24	03	*	*	3 137	6 156	7 499	1983	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
TENGRELA	10	44	02	*	3 150	8 872	22 268	27 125	1968	1976	1986	*	*	*	urbain	20 à 40 000	1
TIASSALE	05	45	02	*	4 615	13 399	19 894	24 234	1963	1971	1988	*	*	*	urbain	10 à 20 000	2
TIEBISSOU	01	49	02	*	3 573	5 826	9 985	12 163	1971	1988	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
TIEMELEKRO	01	11	04	*	4 819	5 739	7 510	9 148	1965	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
TORTIYA	02*	28	05	*	*	2 927	20 410	24 862	1978	1983	1987	*	*	*	rural	20 à 40 000	0
TOUADJI2	06	41	02	*	*	1 094	9 824	11 967	1983	1988	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
TOUBA	09	46	07	*	2 457	5 256	15 593	18 994	1974	1982	*	*	*	*	urbain	10 à 20 000	3
TOUIH	06	37	02	*	*	148	5 661	6 896	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
TOULEPLEU (toulobli)	08	26	04	*	*	4 323	7 993	9 737	1978	1993	*	*	*	*	urbain	5 à 10 000	0
TOUMODI	01	47	02	2 119	5 943	12 983	22 114	26 938	1961	1970	1985	*	*	*	urbain	20 à 40 000	0
TOUMOUKRO	10	23	05	*	*	2 576	4 297	5 234	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
TOUPAH	05	02	06	*	*	2 552	8 416	10 252	1982	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
VAVOUA	07	48	01	*	3 785	9 154	17 717	21 582	1966	1976	1991	*	*	*	urbain	10 à 20 000	0
YABAYO	06	41	04	*	*	985	6 764	8 239	1985	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
YAKASSE	04	01	01	*	*	4 044	5 155	6 279	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	1
YAKASSE ME	05	04	03	*	*	4 531	7 497	9 132	1977	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
YAKASSE-ATTOBROU	05	04	05	*	*	2 485	4 172	5 082	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0

	Code administratif			POPULATION					ANNEES DE PASSAGE DES SEUILS DEMOGRAPHIQUES						SITUATION EN 1988		Nombre de DR enquêtés dans l'EIMU
	région	département	sous-préfecture	1955 recensement	1963 recensement	1975 recensement	1988 recensement	1993 estimation	5 000 hab	10 000 hab	20 000 hab	40 000 hab	80 000 hab	160 000 hab	classement INS	Classe d'effectifs	
YAMOUSSOUKRO	01	49	04	1 295	5 343	35 585	110 013	134 011	1962	1966	1971	1976	1984	*	urbain	80 à 160 000	5
YAOKRO	07	40	01	*	*	3 205	5 121	6 238	1987	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
YAOU	05	03	03	*	*	3 778	6 262	7 628	1982	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZAGNE	08	26	03	*	*	2 555	8 622	10 503	1982	1991	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZAGORETA	07	17	02	*	*	4 117	7 709	9 391	1979	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZAIBO	07	17	02	*	*	2 627	7 686	9 363	1982	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZALIOHOUAN	07	17	02	*	*	3 275	9 321	11 354	1980	1989	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZARANOU	04	01	01	*	*	2 437	5 653	6 886	1986	*	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZATTA	01	49	04	*	*	2 816	4 175	5 086	1992	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ZEAGBO	08	26	01	*	*	1 708	7 978	9 718	1984	1993	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZERIBERI	05	21	02	*	*	875	4 952	6 032	1988	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ZOUAN-HOUNIEN	08	18	03	877	2 244	5 599	8 494	10 347	1973	1992	*	*	*	*	rural	5 à 10 000	0
ZOUKOUBOUE	07	48	01	*	*	1 457	4 301	5 239	1991	*	*	*	*	*	rural	- de 5 000	0
ZUENOULA	07	50	02	*	4 565	9 325	19 523	23 782	1964	1976	1988	*	*	*	urbain	10 à 20 000	1

ANNEXE 2

MATRICES MIGRATOIRES (1988-1993)
SELON LES CLASSES DE LOCALITÉS
POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION
(6 ANS ET PLUS)

RÉSULTATS EXTRAPOLÉS ET PONDÉRÉS SELON LA MÉTHODE DE P. ANTOINE (ANNEXE 9)

Tableau A-1. Matrice des migrations selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)									Années vécues
	Étranger	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan	Total	
Étranger	-	208 430	21 587	7 515	47 237	22 039	42 158	128 346	477 312	-
Moins de 5	27 185	185 705	33 064	11 649	48 040	23 516	47 791	125 276	502 226	25 598 422
5 à 10	4 873	33 550	5 496	2 086	16 027	11 865	7 849	25 136	106 882	3 331 983
10 à 20	2 047	32 408	3 794	2 470	18 289	8 786	12 890	20 170	100 854	786 979
20 à 40	11 412	133 411	18 735	8 075	45 386	25 338	70 139	91 769	404 265	4 854 246
40 à 80	9 022	44 515	14 680	1 845	28 001	11 722	18 112	50 686	178 583	2 447 921
Plus de 80	17 339	88 337	12 890	11 381	44 404	14 871	38 956	77 278	305 456	5 072 799
Abidjan	33 920	198 964	24 587	8 421	52 837	48 479	59 008	-	426 216	9 379 482
Total	105 798	925 320	134 833	53 442	300 221	166 616	296 903	518 661	2 501 794	51 471 832

Tableau A-2. Soldes migratoires selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)							
	Étranger	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Étranger	0	181 245	16 714	5 468	35 825	13 017	24 819	94 426
Moins de 5	-181 245	0	-486	-20 759	-85 371	-20 999	-40 546	-73 688
5 à 10	-16 714	486	0	-1 708	-2 708	-2 815	-5 041	549
10 à 20	-5 468	20 759	1 708	0	10 214	6 941	1 509	11 749
20 à 40	-35 825	85 371	2 708	-10 214	0	-2 663	25 735	38 932
40 à 80	-13 017	20 999	2 815	-6 941	2 663	0	3 241	2 207
Plus de 80	-24 819	40 546	5 041	-1 509	-25 735	-3 241	0	18 270
Abidjan	-94 426	73 688	-549	-11 749	-38 932	-2 207	-18 270	0
Total	-371 514	423 094	27 951	-47 412	-104 044	-11 967	-8 553	92 445

Tableau A-3. Taux d'émigration selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)								
	Étranger	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan	Total
Moins de 5	0,11%	0,73%	0,13%	0,05%	0,19%	0,09%	0,19%	0,49%	1,96%
5 à 10	0,15%	1,01%	0,16%	0,06%	0,48%	0,36%	0,24%	0,75%	3,21%
10 à 20	0,26%	4,12%	0,48%	0,31%	2,32%	1,12%	1,64%	2,56%	12,82%
20 à 40	0,24%	2,75%	0,39%	0,17%	0,93%	0,52%	1,44%	1,89%	8,33%
40 à 80	0,37%	1,82%	0,60%	0,08%	1,14%	0,48%	0,74%	2,07%	7,30%
Plus de 80	0,34%	1,74%	0,25%	0,22%	0,88%	0,29%	0,77%	1,52%	6,02%
Abidjan	0,36%	2,12%	0,26%	0,09%	0,56%	0,52%	0,63%	0,00%	4,54%

Tableau A-4. Taux d'immigration selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)						
	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Étranger	0,81%	0,65%	0,95%	0,97%	0,90%	0,83%	1,37%
Moins de 5	0,73%	0,99%	1,48%	0,99%	0,96%	0,94%	1,34%
5 à 10	0,13%	0,16%	0,27%	0,33%	0,48%	0,15%	0,27%
10 à 20	0,13%	0,11%	0,31%	0,38%	0,36%	0,25%	0,22%
20 à 40	0,52%	0,56%	1,03%	0,93%	1,04%	1,38%	0,98%
40 à 80	0,17%	0,44%	0,23%	0,58%	0,48%	0,36%	0,54%
Plus de 80	0,35%	0,39%	1,45%	0,91%	0,61%	0,77%	0,82%
Abidjan	0,78%	0,74%	1,07%	1,09%	1,98%	1,16%	0,00%
Total	3,61%	4,05%	6,79%	6,18%	6,81%	5,85%	5,53%

Tableau A-5. Taux de migration nette selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)						
	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Étranger	0,71%	0,50%	0,69%	0,74%	0,53%	0,49%	1,01%
Moins de 5	0,00%	-0,01%	-2,64%	-1,76%	-0,86%	-0,80%	-0,79%
5 à 10	0,00%	0,00%	-0,22%	-0,06%	-0,11%	-0,10%	0,01%
10 à 20	0,08%	0,05%	0,00%	0,21%	0,28%	0,03%	0,13%
20 à 40	0,33%	0,08%	-1,30%	0,00%	-0,11%	0,51%	0,42%
40 à 80	0,08%	0,08%	-0,88%	0,05%	0,00%	0,06%	0,02%
Plus de 80	0,16%	0,15%	-0,19%	-0,53%	-0,13%	0,00%	0,19%
Abidjan	0,29%	-0,02%	-1,49%	-0,80%	-0,09%	-0,36%	0,00%
Croît migr.	1,65%	0,84%	-6,02%	-2,14%	-0,49%	-0,17%	0,99%

Tableau A-6. Indice d'intensité migratoire relative selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)						
	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Moins de 5	0,21	0,28	0,43	0,28	0,28	0,27	0,71
5 à 10	0,29	0,36	0,58	0,73	1,07	0,34	1,09
10 à 20	1,18	1,06	2,93	3,52	3,35	2,37	3,71
20 à 40	0,79	0,85	1,55	1,42	1,57	2,09	2,74
40 à 80	0,52	1,32	0,70	1,73	1,44	1,07	3,00
Plus de 80	0,50	0,56	2,10	1,33	0,88	1,11	2,21
Abidjan	0,61	0,58	0,84	0,85	1,55	0,91	0,00

Tableau A-7. Matrice des migrations selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)									Années vécues
	Étranger	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan	Total	
Étranger	-	206 762	25 009	18 229	44 135	17 565	37 192	128 204	477 096	-
Moins de 5	27 174	184 272	37 183	22 559	46 050	19 131	43 517	125 596	505 482	25 414 220
5 à 10	5 059	34 201	6 342	5 236	15 235	9 447	6 979	25 084	107 583	3 822 785
10 à 20	2 552	33 084	4 303	5 663	17 764	7 306	11 918	21 573	104 163	1 974 490
20 à 40	11 234	132 075	20 497	18 444	42 975	20 089	63 209	91 742	400 265	4 580 772
40 à 80	9 228	44 147	15 889	4 077	26 768	9 331	15 731	50 113	175 284	1 985 150
Plus de 80	16 853	87 452	14 779	28 399	41 525	12 601	34 903	76 742	313 254	4 560 280
Abidjan	33 887	197 754	26 065	17 733	49 872	39 210	52 712	60	417 293	9 381 780
Total	105 987	919 747	150 067	120 340	284 324	134 680	266 161	519 114	2 500 420	51 719 477

Tableau A-8. Soldes migratoires selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)							
	Étranger	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Étranger	-	179 588	19 950	15 677	32 901	8 337	20 339	94 317
Moins de 5	-179 588	0	2 982	-10 525	-86 025	-25 016	-43 935	-72 158
5 à 10	-19 950	-2 982	0	933	-5 262	-6 442	-7 800	-981
10 à 20	-15 677	10 525	-933	0	-680	3 229	-16 481	3 840
20 à 40	-32 901	86 025	5 262	680	0	-6 679	21 684	41 870
40 à 80	-8 337	25 016	6 442	-3 229	6 679	0	3 130	10 903
Plus de 80	-20 339	43 935	7 800	16 481	-21 684	-3 130	0	24 030
Abidjan	-94 317	72 158	981	-3 840	-41 870	-10 903	-24 030	0
Total	-371 109	414 265	42 484	16 177	-115 941	-40 604	-47 093	101 821

Tableau A-9. Taux d'émigration selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)								
	Étranger	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan	Total
Moins de 5	0,11%	0,73%	0,15%	0,09%	0,18%	0,08%	0,17%	0,49%	1,99%
5 à 10	0,13%	0,89%	0,17%	0,14%	0,40%	0,25%	0,18%	0,66%	2,81%
10 à 20	0,13%	1,68%	0,22%	0,29%	0,90%	0,37%	0,60%	1,09%	5,28%
20 à 40	0,25%	2,88%	0,45%	0,40%	0,94%	0,44%	1,38%	2,00%	8,74%
40 à 80	0,46%	2,22%	0,80%	0,21%	1,35%	0,47%	0,79%	2,52%	8,83%
Plus de 80	0,37%	1,92%	0,32%	0,62%	0,91%	0,28%	0,77%	1,68%	6,87%
Abidjan	0,36%	2,11%	0,28%	0,19%	0,53%	0,42%	0,56%	0,00%	4,45%

Tableau A-10. Taux d'immigration selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)						
	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Étranger	0,81%	0,65%	0,92%	0,96%	0,88%	0,82%	1,37%
Moins de 5	0,73%	0,97%	1,14%	1,01%	0,96%	0,95%	1,34%
5 à 10	0,13%	0,17%	0,27%	0,33%	0,48%	0,15%	0,27%
10 à 20	0,13%	0,11%	0,29%	0,39%	0,37%	0,26%	0,23%
20 à 40	0,52%	0,54%	0,93%	0,94%	1,01%	1,39%	0,98%
40 à 80	0,17%	0,42%	0,21%	0,58%	0,47%	0,34%	0,53%
Plus de 80	0,34%	0,39%	1,44%	0,91%	0,63%	0,77%	0,82%
Abidjan	0,78%	0,68%	0,90%	1,09%	1,98%	1,16%	0,00%
Total	3,62%	3,93%	6,09%	6,21%	6,78%	5,84%	5,53%

Tableau A-11. Taux de migration nette selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)						
	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Étranger	0,71%	0,52%	0,79%	0,72%	0,42%	0,45%	1,01%
Rural	0,00%	0,08%	-0,53%	-1,88%	-1,26%	-0,96%	-0,77%
5 à 10	-0,01%	0,00%	0,05%	-0,11%	-0,32%	-0,17%	-0,01%
10 à 20	0,04%	-0,02%	0,00%	-0,01%	0,16%	-0,36%	0,04%
20 à 40	0,34%	0,14%	0,03%	0,00%	-0,34%	0,48%	0,45%
40 à 80	0,10%	0,17%	-0,16%	0,15%	0,00%	0,07%	0,12%
Plus de 80	0,17%	0,20%	0,83%	-0,47%	-0,16%	0,00%	0,26%
Abidjan	0,28%	0,03%	-0,19%	-0,91%	-0,55%	-0,53%	0,00%
Croît migr.	1,63%	1,11%	0,82%	-2,53%	-2,05%	-1,03%	1,09%

Tableau A-12. Indice d'intensité migratoire relative selon les classes de localités

Classes d'origine	Classes de destination (en milliers d'habitants)						
	Moins de 5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 80	Plus de 80	Abidjan
Rural	0,21	0,29	0,34	0,30	0,28	0,28	0,81
5 à 10	0,26	0,33	0,52	0,65	0,93	0,30	1,08
10 à 20	0,49	0,43	1,09	1,47	1,40	0,99	1,80
20 à 40	0,85	0,88	1,53	1,54	1,66	2,27	3,30
40 à 80	0,66	1,57	0,78	2,21	1,78	1,30	4,15
Plus de 80	0,57	0,64	2,37	1,49	1,04	1,26	2,77
Abidjan	0,62	0,55	0,72	0,87	1,58	0,92	0,00

ANNEXE 3

RÉSULTATS RÉGIONAUX (1988-1993) POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION (6 ANS ET PLUS)

Tableau A-13. Taux régionaux d'immigration selon les milieux et les types de flux pour l'ensemble de la population (6 ans et plus) en %

	Milieu urbain				Milieu rural			
	Types de flux				Types de flux			
Régions	Inter-urbain	Urbain-rural	Étranger-urbain	Ensemble	Rural-urbain	Inter-rural	Étranger-rural	Ensemble
Centre	5,5	1,6	1,1	8,2	2,1	1,3	0,3	3,7
Centre-Nord	3,9	0,7	0,8	5,4	3,4	2,0	0,1	5,5
Nord-Est	4,5	2,1	0,7	7,4	1,2	0,5	0,2	1,9
Centre-Est	4,5	1,3	1,5	7,3	0,9	1,6	1,3	3,8
Sud	6,4	2,0	1,7	10,1	3,5	1,2	1,3	6,0
Sud-Ouest	6,0	2,1	0,9	9,0	1,7	1,6	1,6	4,9
Centre-Ouest	5,6	1,6	1,3	8,5	2,7	1,3	1,1	5,2
Ouest	6,1	2,2	1,1	9,4	2,5	0,9	1,7	5,1
Nord-Ouest	5,6	2,0	0,6	8,2	2,1	0,6	0,3	3,0
Nord	4,3	1,9	0,8	7,0	1,0	0,2	0,1	1,3
Abidjan	7,3	2,1	1,8	11,1	-	-	-	-
Total	6,1	1,8	1,4	9,4	2,4	1,1	0,9	4,5

Tableau A-14. Taux régionaux d'émigration selon les milieux et les types de flux pour l'ensemble de la population (6 ans et plus) en %

	Milieu urbain				Milieu rural			
	Types de flux				Types de flux			
Régions	Inter-urbain	Urbain-rural	Étranger-urbain	Ensemble	Rural-urbain	Inter-rural	Étranger-rural	Ensemble
Centre	4,9	2,1	0,4	7,5	1,6	2,0	0,0	3,6
Centre-Nord	4,1	2,1	0,4	6,6	1,7	1,8	0,0	3,5
Nord-Est	8,4	1,4	0,3	10,0	1,4	1,0	0,0	2,3
Centre-Est	5,3	3,5	0,3	9,2	0,9	1,3	0,2	2,4
Sud	6,6	3,6	0,4	10,7	2,0	1,0	0,1	3,1
Sud-Ouest	7,5	6,1	0,6	14,3	0,6	0,8	0,2	1,5
Centre-Ouest	7,4	4,1	0,3	11,8	1,5	1,5	0,3	3,2
Ouest	5,8	5,1	0,1	11,1	1,1	0,8	0,0	1,9
Nord-Ouest	6,8	3,0	0,3	10,0	1,4	0,8	0,1	2,3
Nord	4,7	2,9	0,2	7,8	0,7	0,5	0,0	1,2
Abidjan	6,4	3,1	0,4	9,9	-	-	-	-
Total	6,1	3,2	0,4	9,8	1,4	1,1	0,1	2,6

Tableau A-15. Taux régionaux de migration nette selon les milieux et les types de flux pour l'ensemble de la population (6 ans et plus) en %

	Milieu urbain				Milieu rural			
	Types de flux				Types de flux			
Régions	Inter-urbain	Urbain-rural	Étranger-urbain	Ensemble	Rural-urbain	Inter-rural	Étranger-rural	Ensemble
Centre	0,5	-0,5	0,7	0,7	0,5	-0,6	0,3	0,1
Centre-Nord	-0,3	-1,3	0,5	-1,2	1,7	0,2	0,1	2,0
Nord-Est	-3,8	0,7	0,4	-2,6	-0,2	-0,4	0,2	-0,4
Centre-Est	-0,8	-2,1	1,1	-1,8	0,0	0,4	1,1	1,5
Sud	-0,2	-1,6	1,3	-0,5	1,6	0,2	1,2	2,9
Sud-Ouest	-1,6	-4,1	0,3	-5,3	1,1	0,8	1,5	3,4
Centre-Ouest	-1,8	-2,5	1,0	-3,3	1,3	-0,2	0,8	2,0
Ouest	0,2	-2,9	1,0	-1,7	1,4	0,1	1,7	3,2
Nord-Ouest	-1,2	-1,0	0,4	-1,8	0,7	-0,1	0,2	0,8
Nord	-0,4	-1,1	0,6	-0,9	0,3	-0,3	0,1	0,1
Abidjan	0,9	-1,0	1,3	1,2	-	-	-	-
Total	0,0	-1,4	1,0	-0,4	1,1	0,0	0,8	1,9

Tableau A-16. Volumes régionaux des entrées en milieu urbain selon le milieu d'origine

Région de destination	Milieu d'origine								Population de référence
	Urbain		Rural		Étranger		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Centre	93 788	*67*	28 329	*20*	18 719	*13*	140 836	*100*	1 718 183
Centre-Nord	81 345	*71*	15 707	*14*	17 373	*15*	114 425	*100*	2 105 003
Nord-Est	15 085	*62*	6 966	*28*	2 402	*10*	24 453	*100*	332 341
Centre-Est	21 769	*62*	6 486	*18*	7 027	*20*	35 282	*100*	481 257
Sud	174 802	*63*	54 285	*20*	46 775	*17*	275 862	*100*	2 721 590
Sud-Ouest	39 374	*66*	13 750	*23*	6 227	*10*	59 351	*100*	658 696
Centre-Ouest	119 347	*66*	34 589	*19*	27 483	*15*	181 419	*100*	2 143 282
Ouest	57 885	*65*	21 116	*24*	10 682	*12*	89 683	*100*	952 851
Nord-Ouest	22 401	*68*	8 148	*25*	2 444	*7*	32 993	*100*	402 152
Nord	39 045	*62*	16 864	*27*	7 166	*11*	63 075	*100*	906 801
Abidjan	618 525	*65*	178 957	*19*	150 478	*16*	947 960	*100*	8 509 773
Total	1 283 366	*65*	385 197	*20*	296 776	*15*	1 965 339	*100*	20 931 929

Tableau A-17. Volumes régionaux des entrées en milieu rural selon le milieu d'origine

Région de destination	Milieu d'origine								Population de référence
	Urbain		Rural		Étranger		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Centre	47 171	*56*	30 235	*36*	6 504	*8*	83 910	*100*	2 242 179
Centre-Nord	75 926	*62*	43 989	*36*	3 230	*3*	123 145	*100*	2 234 953
Nord-Est	23 409	*63*	10 554	*29*	2 972	*8*	36 935	*100*	1 944 491
Centre-Est	7 336	*24*	13 010	*42*	10 308	*34*	30 654	*100*	799 317
Sud	214 256	*58*	73 731	*20*	78 904	*22*	366 891	*100*	6 089 894
Sud-Ouest	40 887	*34*	40 302	*33*	40 430	*33*	121 619	*100*	2 457 908
Centre-Ouest	129 920	*53*	60 995	*25*	52 786	*22*	243 701	*100*	4 730 279
Ouest	77 910	*49*	27 230	*17*	53 504	*34*	158 644	*100*	3 102 702
Nord-Ouest	39 136	*68*	12 168	*21*	6 059	*11*	57 363	*100*	1 886 304
Nord	24 011	*74*	6 074	*19*	2 509	*8*	32 594	*100*	2 436 901
Total	679 962	*54*	318 288	*25*	257 206	*20*	1 255 456	*100*	27 924 928

Tableau A-18. Volumes régionaux des sorties du milieu urbain selon le milieu de destination

Région d'origine	Milieu de destination								Population de référence
	Urbain		Rural		Étranger		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Centre	84 472	*66*	36 734	*29*	7 358	*6*	128 564	*100*	1 718 183
Centre-Nord	86 833	*63*	43 997	*32*	7 828	*6*	138 658	*100*	2 105 003
Nord-Est	27 782	*84*	4 490	*14*	934	*3*	33 206	*100*	332 341
Centre-Est	25 704	*58*	16 689	*38*	1 650	*4*	44 043	*100*	481 257
Sud	180 576	*62*	99 064	*34*	10 557	*4*	290 197	*100*	2 721 590
Sud-Ouest	49 698	*53*	40 487	*43*	4 203	*4*	94 388	*100*	658 696
Centre-Ouest	157 966	*63*	87 361	*35*	6 921	*3*	252 248	*100*	2 143 282
Ouest	55 712	*53*	48 737	*46*	994	*1*	105 443	*100*	952 851
Nord-Ouest	27 375	*68*	12 012	*30*	1 013	*3*	40 400	*100*	402 152
Nord	42 542	*60*	26 496	*37*	1 749	*2*	70 787	*100*	906 801
Abidjan	544 706	*64*	263 895	*31*	35 960	*4*	844 561	*100*	8 509 773
Total	1 283 366	*63*	679 962	*33*	79 167	*4*	2 042 495	*100*	20 931 929

Tableau A-19. Volumes régionaux des sorties du milieu rural selon le milieu de destination

Région d'origine	Milieu de destination								Population de référence
	Urbain		Rural		Étranger		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Centre	35 961	*44*	44 734	*55*	792	*1*	81 487	*100*	2 242 179
Centre-Nord	37 344	*48*	39 723	*51*	640	*1*	77 707	*100*	2 234 953
Nord-Est	26 791	*59*	18 635	*41*	0	*0*	45 426	*100*	1 944 491
Centre-Est	7 268	*38*	10 173	*53*	1 621	*9*	19 062	*100*	799 317
Sud	119 229	*62*	63 774	*33*	8 282	*4*	191 285	*100*	6 089 894
Sud-Ouest	13 754	*37*	19 413	*53*	3 775	*10*	36 942	*100*	2 457 908
Centre-Ouest	69 229	*46*	68 718	*46*	12 702	*8*	150 649	*100*	4 730 279
Ouest	33 161	*56*	25 137	*43*	776	*1*	59 074	*100*	3 102 702
Nord-Ouest	26 152	*61*	14 676	*34*	2 222	*5*	43 050	*100*	1 886 304
Nord	16 308	*55*	13 305	*45*	0	*0*	29 613	*100*	2 436 901
Total	385 197	*52*	318 288	*43*	30 810	*4*	734 295	*100*	27 924 928

Remarque : la population de référence correspond, pour chacun des milieux et chacune des régions, au nombre d'années vécues.

Tableau A-20. Volumes régionaux des entrées en milieu rural en provenance du milieu urbain et selon les types de migration (retour ou proximité)

Régions	Migrations extra-régionales		Migrations intra-régionales		Ensemble		Migrations de retour		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre	40 818	*87*	6 353	*13*	47 171	*100*	28 930	*61*	18 241	*39*	47 171	*100*
Centre-Nord	63 667	*84*	12 259	*16*	75 926	*100*	31 704	*42*	44 222	*58*	75 926	*100*
Nord-Est	21 991	*94*	1 418	*6*	23 409	*100*	7 513	*32*	15 896	*68*	23 409	*100*
Centre-Est	6 229	*85*	1 107	*15*	7 336	*100*	3 192	*44*	4 144	*56*	7 336	*100*
Sud	58 295	*27*	155 961	*73*	214 256	*100*	93 753	*44*	120 503	*56*	214 256	*100*
Sud-Ouest	37 691	*92*	3 196	*8*	40 887	*100*	5 937	*15*	34 950	*85*	40 887	*100*
Centre-Ouest	97 808	*75*	32 112	*25*	129 920	*100*	58 837	*45*	71 083	*55*	129 920	*100*
Ouest	52 467	*67*	25 443	*33*	77 910	*100*	45 369	*58*	32 541	*42*	77 910	*100*
Nord-Ouest	34 651	*89*	4 485	*11*	39 136	*100*	14 315	*37*	24 821	*63*	39 136	*100*
Nord	19 381	*81*	4 630	*19*	24 011	*100*	7 369	*31*	16 642	*69*	24 011	*100*
Total	432 998	*64*	246 964	*36*	679 962	*100*	296 919	*44*	383 043	*56*	679 962	*100*

Tableau A-21. Volumes régionaux des sorties du milieu rural à destination du milieu urbain et selon les types de migration (retour ou proximité)

Régions	Migrations extra-régionales		Migrations intra-régionales		Ensemble		Migrations de retour		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre	26 949	*75*	9 012	*25*	35 961	*100*	2 910	*8*	33 051	*92*	35 961	*100*
Centre-Nord	28 401	*76*	8 943	*24*	37 344	*100*	3 104	*8*	34 240	*92*	37 344	*100*
Nord-Est	23 061	*86*	3 730	*14*	26 791	*100*	788	*3*	26 003	*97*	26 791	*100*
Centre-Est	6 746	*93*	522	*7*	7 268	*100*	1 043	*14*	6 225	*86*	7 268	*100*
Sud	25 457	*21*	93 772	*79*	119 229	*100*	5 481	*5*	113 748	*95*	119 229	*100*
Sud-Ouest	10 106	*73*	3 648	*27*	13 754	*100*	1 658	*12*	12 096	*88*	13 754	*100*
Centre-Ouest	53 506	*77*	15 723	*23*	69 229	*100*	2 202	*3*	67 027	*97*	69 229	*100*
Ouest	22 608	*68*	10 553	*32*	33 161	*100*	1 748	*5*	31 413	*95*	33 161	*100*
Nord-Ouest	23 245	*89*	2 907	*11*	26 152	*100*	2 089	*8*	24 063	*92*	26 152	*100*
Nord	11 234	*69*	5 074	*31*	16 308	*100*	0	*0*	16 308	*100*	16 308	*100*
Total	231 313	*60*	153 884	*40*	385 197	*100*	21 023	*5*	364 174	*95*	385 197	*100*

Tableau A-22. Volumes régionaux des entrées en milieu urbain en provenance du milieu rural et selon les types de migration (retour ou proximité)

Régions	Migrations extra-régionales		Migrations intra-régionales		Ensemble		Migrations de retour		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre	19 317	*68*	9 012	*32*	28 329	*100*	6 082	*21*	22 247	*79*	28 329	*100*
Centre-Nord	6 764	*43*	8 943	*57*	15 707	*100*	858	*5*	14 849	*95*	15 707	*100*
Nord-Est	3 236	*46*	3 730	*54*	6 966	*100*	1 363	*20*	5 603	*80*	6 966	*100*
Centre-Est	5 964	*92*	522	*8*	6 486	*100*	640	*10*	5 846	*90*	6 486	*100*
Sud	139 470	*60*	93 772	*40*	233 242	*100*	4 826	*9*	49 459	*91*	54 285	*100*
Sud-Ouest	10 102	*73*	3 648	*27*	13 750	*100*	434	*3*	13 316	*97*	13 750	*100*
Centre-Ouest	18 866	*55*	15 723	*45*	34 589	*100*	889	*3*	33 700	*97*	34 589	*100*
Ouest	10 563	*50*	10 553	*50*	21 116	*100*	1 603	*8*	19 513	*92*	21 116	*100*
Nord-Ouest	5 241	*64*	2 907	*36*	8 148	*100*	284	*3*	7 864	*97*	8 148	*100*
Nord	11 790	*70*	5 074	*30*	16 864	*100*	113	*1*	16 751	*99*	16 864	*100*
Abidjan	-	-	-	-	-	-	3 931	*2*	175 026	*98*	178 957	*100*
Total	231 313	*60*	153 884	*40*	385 197	*100*	21 023	*5*	364 174	*95*	385 197	*100*

Tableau A-23. Volumes régionaux des sorties du milieu urbain à destination du milieu rural et selon les types de migration (retour ou proximité)

Régions	Migrations extra-régionales		Migrations intra-régionales		Ensemble		Migrations de retour		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre	30 381	*83*	6 353	*17*	36 734	*100*	14 841	*40*	21 893	*60*	36 734	*100*
Centre-Nord	31 738	*72*	12 259	*28*	43 997	*100*	13 482	*31*	30 515	*69*	43 997	*100*
Nord-Est	3 072	*68*	1 418	*32*	4 490	*100*	1 126	*25*	3 364	*75*	4 490	*100*
Centre-Est	15 582	*93*	1 107	*7*	16 689	*100*	6 949	*42*	9 740	*58*	16 689	*100*
Sud	206 998	*57*	155 961	*43*	362 959	*100*	22 469	*23*	76 595	*77*	99 064	*100*
Sud-Ouest	37 291	*92*	3 196	*8*	40 487	*100*	17 686	*44*	22 801	*56*	40 487	*100*
Centre-Ouest	55 249	*63*	32 112	*37*	87 361	*100*	32 037	*37*	55 324	*63*	87 361	*100*
Ouest	23 294	*48*	25 443	*52*	48 737	*100*	18 504	*38*	30 233	*62*	48 737	*100*
Nord-Ouest	7 527	*63*	4 485	*37*	12 012	*100*	4 378	*36*	7 634	*64*	12 012	*100*
Nord	21 866	*83*	4 630	*17*	26 496	*100*	12 578	*47*	13 918	*53*	26 496	*100*
Abidjan	-	-	-	-	-	-	152 869	*58*	111 026	*42*	263 895	*100*
Total	432 998	*64*	246 964	*36*	679 962	*100*	296 919	*44*	383 043	*56*	679 962	*100*

Remarque : Pour le calcul des volumes d'entrées et de sorties du milieu urbain, on a inclus Abidjan dans la région Sud.

Tableau A-24. Taux d'immigration du milieu urbain pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %

Régions	Migrations extra-régionales	Migrations intra-régionales	Ensemble	Migrations de retour	Autres migrations	Ensemble
Centre	1,1	0,5	1,6	0,4	1,3	1,6
Centre-Nord	0,3	0,4	0,7	0,0	0,7	0,7
Nord-Est	1,0	1,1	2,1	0,4	1,7	2,1
Centre-Est	1,2	0,1	1,3	0,1	1,2	1,3
Sud	5,1	3,4	8,6	0,2	1,8	2,0
Sud-Ouest	1,5	0,6	2,1	0,1	2,0	2,1
Centre-Ouest	0,9	0,7	1,6	0,0	1,6	1,6
Ouest	1,1	1,1	2,2	0,2	2,0	2,2
Nord-Ouest	1,3	0,7	2,0	0,1	2,0	2,0
Nord	1,3	0,6	1,9	0,0	1,8	1,9
Abidjan	-	-	-	0,0	2,1	2,1
Total	1,1	0,7	1,8	0,1	1,7	1,8

Tableau A-25. Taux d'émigration du milieu urbain pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %

Régions	Migrations extra-régionales	Migrations intra-régionales	Ensemble	Migrations de retour	Autres migrations	Ensemble
Centre	1,8	0,4	2,1	0,9	1,3	2,1
Centre-Nord	1,5	0,6	2,1	0,6	1,4	2,1
Nord-Est	0,9	0,4	1,4	0,3	1,0	1,4
Centre-Est	3,2	0,2	3,5	1,4	2,0	3,5
Sud	7,6	5,7	13,3	0,8	2,8	3,6
Sud-Ouest	5,7	0,5	6,1	2,7	3,5	6,1
Centre-Ouest	2,6	1,5	4,1	1,5	2,6	4,1
Ouest	2,4	2,7	5,1	1,9	3,2	5,1
Nord-Ouest	1,9	1,1	3,0	1,1	1,9	3,0
Nord	2,4	0,5	2,9	1,4	1,5	2,9
Abidjan	-	-	-	1,8	1,3	3,1
Total	2,1	1,2	3,2	1,4	1,8	3,2

Tableau A-26. Taux de migration nette du milieu urbain pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %

Régions	Migrations extra-régionales	Migrations intra-régionales	Ensemble	Migrations de retour	Autres migrations	Ensemble
Centre	-0,6	0,2	-0,5	-0,5	0,0	-0,5
Centre-Nord	-1,2	-0,2	-1,3	-0,6	-0,7	-1,3
Nord-Est	0,0	0,7	0,7	0,1	0,7	0,7
Centre-Est	-2,0	-0,1	-2,1	-1,3	-0,8	-2,1
Sud	-2,5	-2,3	-4,8	-0,6	-1,0	-1,6
Sud-Ouest	-4,1	0,1	-4,1	-2,6	-1,4	-4,1
Centre-Ouest	-1,7	-0,8	-2,5	-1,5	-1,0	-2,5
Ouest	-1,3	-1,6	-2,9	-1,8	-1,1	-2,9
Nord-Ouest	-0,6	-0,4	-1,0	-1,0	0,1	-1,0
Nord	-1,1	0,0	-1,1	-1,4	0,3	-1,1
Abidjan	-	-	-	-1,8	0,8	-1,0
Total	-1,0	-0,4	-1,4	-1,3	-0,1	-1,4

Remarque : Pour le calcul des volumes d'entrées et de sorties du milieu urbain, on a inclus Abidjan dans la région Sud.

Tableau A-27. Taux d'immigration du milieu rural pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %

Régions	Migrations extra-régionales	Migrations intra-régionales	Ensemble	Migrations de retour	Autres migrations	Ensemble
Centre	1,8	0,3	2,1	1,3	0,8	2,1
Centre-Nord	2,8	0,5	3,4	1,4	2,0	3,4
Nord-Est	1,1	0,1	1,2	0,4	0,8	1,2
Centre-Est	0,8	0,1	0,9	0,4	0,5	0,9
Sud	1,0	2,6	3,5	1,5	2,0	3,5
Sud-Ouest	1,5	0,1	1,7	0,2	1,4	1,7
Centre-Ouest	2,1	0,7	2,7	1,2	1,5	2,7
Ouest	1,7	0,8	2,5	1,5	1,0	2,5
Nord-Ouest	1,8	0,2	2,1	0,8	1,3	2,1
Nord	0,8	0,2	1,0	0,3	0,7	1,0
Total	1,6	0,9	2,4	1,1	1,4	2,4

Tableau A-28. Taux d'émigration du milieu rural pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %

Régions	Migrations extra-régionales	Migrations intra-régionales	Ensemble	Migrations de retour	Autres migrations	Ensemble
Centre	1,2	0,4	1,6	0,1	1,5	1,6
Centre-Nord	1,3	0,4	1,7	0,1	1,5	1,7
Nord-Est	1,2	0,2	1,4	0,0	1,3	1,4
Centre-Est	0,8	0,1	0,9	0,1	0,8	0,9
Sud	0,4	1,5	2,0	0,1	1,9	2,0
Sud-Ouest	0,4	0,1	0,6	0,1	0,5	0,6
Centre-Ouest	1,1	0,3	1,5	0,0	1,4	1,5
Ouest	0,7	0,3	1,1	0,1	1,0	1,1
Nord-Ouest	1,2	0,2	1,4	0,1	1,3	1,4
Nord	0,5	0,2	0,7	0,0	0,7	0,7
Total	0,8	0,6	1,4	0,1	1,3	1,4

Tableau A-29. Taux de migration nette du milieu rural pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %

Régions	Migrations extra-régionales	Migrations intra-régionales	Ensemble	Migrations de retour	Autres migrations	Ensemble
Centre	0,6	-0,1	0,5	1,2	-0,7	0,5
Centre-Nord	1,6	0,1	1,7	1,3	0,4	1,7
Nord-Est	-0,1	-0,1	-0,2	0,3	-0,5	-0,2
Centre-Est	-0,1	0,1	0,0	0,3	-0,3	0,0
Sud	0,5	1,0	1,6	1,4	0,1	1,6
Sud-Ouest	1,1	0,0	1,1	0,2	0,9	1,1
Centre-Ouest	0,9	0,3	1,3	1,2	0,1	1,3
Ouest	1,0	0,5	1,4	1,4	0,0	1,4
Nord-Ouest	0,6	0,1	0,7	0,6	0,0	0,7
Nord	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3
Total	0,7	0,3	1,1	1,0	0,1	1,1

ANNEXE 4

MOTIFS DE MIGRATION SELON LE SEXE (1988-1993) POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE 6 ANS ET PLUS

Tableau A-30. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon le type de migration. Ensemble de la population

Motifs	Migrations de retour		Première migration		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	12 635	*4*	3 442	*2*	3 727	*2*	19 804	*3*
Aventure	11 755	*4*	0	*0*	7 142	*3*	18 897	*3*
Motif matrimonial	31 795	*11*	16 581	*11*	33 395	*15*	81 771	*12*
Autre motif familial	122 830	*41*	97 444	*63*	75 675	*33*	295 949	*44*
Santé	5 409	*2*	3 317	*2*	393	*0*	9 119	*1*
Études/apprentissage	19 048	*6*	27 824	*18*	19 016	*8*	65 888	*10*
Retraite	932	*0*	0	*0*	1 202	*1*	2 134	*0*
Travail	21 994	*7*	3 586	*2*	73 799	*32*	99 379	*15*
Retour définitif	59 371	*20*	974	*1*	9 412	*4*	69 757	*10*
Autres motifs	11 150	*4*	532	*0*	5 582	*2*	17 264	*3*
Total	296 919	*100*	153 700	*100*	229 343	*100*	679 962	*100*

Tableau A-31. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon le type de migration. Population masculine

Motifs	Migrations de retour		Première migration		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	5 191	*4*	1 084	*2*	2 096	*2*	8 371	*2*
Aventure	11 755	*8*	0	*0*	5 803	*5*	17 558	*5*
Motif matrimonial	637	*0*	597	*1*	0	*0*	1 234	*0*
Autre motif familial	52 728	*36*	40 281	*58*	25 620	*21*	118 629	*35*
Santé	2 101	*1*	1 974	*3*	0	*0*	4 075	*1*
Études/apprentissage	10 775	*7*	20 303	*29*	14 148	*11*	45 226	*13*
Retraite	932	*1*	0	*0*	1 202	*1*	2 134	*1*
Travail	18 023	*12*	3 269	*5*	66 421	*53*	87 713	*26*
Retour définitif	38 916	*26*	974	*1*	5 408	*4*	45 298	*13*
Autres motifs	6 327	*4*	532	*1*	3 764	*3*	10 623	*3*
Total	147 385	*100*	69 014	*100*	124 462	*100*	340 861	*100*

Tableau A-32. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon le type de migration. Population féminine

Motifs	Migrations de retour		Première migration		Autres migrations		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	7 444	*5*	2 358	*3*	1 631	*2*	11 433	*3*
Aventure	0	*0*	0	*0*	1 339	*1*	1 339	*0*
Motif matrimonial	31 158	*21*	15 984	*19*	33 395	*32*	80 537	*24*
Autre motif familial	70 102	*47*	57 163	*67*	50 055	*48*	177 320	*52*
Santé	3 308	*2*	1 343	*2*	393	*0*	5 044	*1*
Études/apprentissage	8 273	*6*	7 521	*9*	4 868	*5*	20 662	*6*
Retraite	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*
Travail	3 971	*3*	317	*0*	7 378	*7*	11 666	*3*
Retour définitif	20 455	*14*	0	*0*	4 004	*4*	24 459	*7*
Autres motifs	4 823	*3*	0	*0*	1 818	*2*	6 641	*2*
Total	149 534	*100*	84 686	*100*	104 881	*100*	339 101	*100*

Tableau A-33. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon l'âge. Ensemble de la population

Motifs	6-19 ans		20-39 ans		40-59 ans		60 ans et plus		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	7 951	*2*	8 739	*3*	2 661	*6*	453	*6*	19 804	*3*
Aventure	5 788	*2*	12 742	*4*	367	*1*	0	*0*	18 897	*3*
Motif matrimonial	29 536	*9*	46 548	*16*	4 698	*11*	989	*12*	81 771	*12*
Autre motif familial	199 830	*59*	87 819	*30*	8 300	*20*	0	*0*	295 949	*44*
Santé	2 338	*1*	4 462	*2*	2 319	*6*	0	*0*	9 119	*1*
Études/apprentissage	55 636	*17*	10 252	*3*	0	*0*	0	*0*	65 888	*10*
Retraite	0	*0*	0	*0*	932	*2*	1 202	*15*	2 134	*0*
Travail	10 014	*3*	77 042	*26*	12 022	*29*	301	*4*	99 379	*15*
Retour définitif	20 313	*6*	35 972	*12*	8 427	*20*	5 045	*63*	69 757	*10*
Autres motifs	4 631	*1*	10 986	*4*	1 647	*4*	0	*0*	17 264	*3*
Total	336 037	*100*	294 562	*100*	41 373	*100*	7 990	*100*	679 962	*100*

Tableau A-34. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon l'âge. Population masculine

Motifs	6-19 ans		20-39 ans		40-59 ans		60 ans et plus		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	3 480	*2*	3 608	*2*	1 283	*6*	0	*0*	8 371	*2*
Aventure	5 453	*4*	11 738	*7*	367	*2*	0	*0*	17 558	*5*
Motif matrimonial	597	*0*	637	*0*	0	*0*	0	*0*	1 234	*0*
Autre motif familial	77 132	*52*	38 727	*24*	2 770	*12*	0	*0*	118 629	*35*
Santé	1 974	*1*	1 351	*1*	750	*3*	0	*0*	4 075	*1*
Études/apprentissage	37 153	*25*	8 073	*5*	0	*0*	0	*0*	45 226	*13*
Retraite	0	*0*	0	*0*	932	*4*	1 202	*18*	2 134	*1*
Travail	7 540	*5*	67 850	*41*	12 022	*54*	301	*5*	87 713	*26*
Retour définitif	12 674	*9*	24 975	*15*	2 604	*12*	5 045	*77*	45 298	*13*
Autres motifs	2 041	*1*	6 935	*4*	1 647	*7*	0	*0*	10 623	*3*
Total	148 044	*100*	163 894	*100*	22 375	*100*	6 548	*100*	340 861	*100*

Tableau A-35. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon l'âge. Population féminine

Motifs	6-19 ans		20-39 ans		40-59 ans		60 ans et plus		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	4 471	*2*	5 131	*4*	1 378	*7*	453	*31*	11 433	*3*
Aventure	335	*0*	1 004	*1*	0	*0*	0	*0*	1 339	*0*
Motif matrimonial	28 939	*15*	45 911	*35*	4 698	*25*	989	*69*	80 537	*24*
Autre motif familial	122 698	*65*	49 092	*38*	5 530	*29*	0	*0*	177 320	*52*
Santé	364	*0*	3 111	*2*	1 569	*8*	0	*0*	5 044	*1*
Études/apprentissage	18 483	*10*	2 179	*2*	0	*0*	0	*0*	20 662	*6*
Retraite	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*
Travail	2 474	*1*	9 192	*7*	0	*0*	0	*0*	11 666	*3*
Retour définitif	7 639	*4*	10 997	*8*	5 823	*31*	0	*0*	24 459	*7*
Autres motifs	2 590	*1*	4 051	*3*	0	*0*	0	*0*	6 641	*2*
Total	187 993	*100*	130 668	*100*	18 998	*100*	1 442	*100*	339 101	*100*

Tableau A-36. Motifs évoqués par l'ensemble des migrants selon l'âge

Motifs	6-19 ans		20-39 ans		40-59 ans		60 ans et plus		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans réponse	51 046	*3*	48 193	*3*	6 252	*4*	784	*2*	106 275	*3*
Aventure	39 671	*2*	100 642	*7*	5 574	*3*	70	*0*	145 957	*4*
Motif matrimonial	177 165	*10*	227 671	*16*	18 300	*11*	2 176	*7*	425 312	*13*
Autre motif familial	884 259	*51*	336 473	*24*	38 469	*23*	6 814	*21*	1 266 015	*38*
Santé	5 820	*0*	10 300	*1*	5 744	*3*	5 215	*16*	27 079	*1*
Études/apprentissage	347 007	*20*	96 113	*7*	579	*0*	0	*0*	443 699	*13*
Retraite	107	*0*	286	*0*	2 741	*2*	1 430	*4*	4 564	*0*
Travail	117 012	*7*	470 316	*33*	64 801	*39*	4 477	*14*	656 606	*20*
Retour définitif	32 019	*2*	58 814	*4*	13 914	*8*	9 063	*27*	113 810	*3*
Autres motifs	68 218	*4*	57 992	*4*	11 715	*7*	2 986	*9*	140 911	*4*
Total	1 722 324	*100*	1 406 800	*100*	168 089	*100*	33 015	*100*	3 330 228	*100*

ANNEXE 5

RÉPARTITION SELON LE SEXE ET L'ÂGE EN 1993 DES MIGRANTS, DES ÉMIGRANTS URBAINS, DES MIGRANTS DE RETOUR ET DE LA POPULATION RURALE (POPULATION DE 6 ANS ET PLUS)

Tableau A-37. Répartition des dernières migrations quinquennales selon les années (1988-1993)

Date d'arrivée à la dernière résidence	Toutes migrations		Émigration urbaine		Migrations de retour	
	Effectifs	*%*	Effectifs	*%*	Effectifs	*%*
1988	318 311	*11,66*	84 927	*12,86*	36 496	*12,25*
1989	395 621	*14,50*	76 056	*11,51*	33 001	*11,07*
1990	493 692	*18,09*	132 541	*20,06*	57 821	*19,40*
1991	502 992	*18,43*	117 176	*17,74*	55 464	*18,61*
1992	704 306	*25,81*	179 977	*27,24*	87 235	*29,28*
1993	314 386	*11,52*	69 930	*10,59*	27 964	*9,38*
Total	2 729 308	*100,00*	660 607	*100,00*	297 981	*100,00*

Tableau A-38. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) de l'ensemble des migrants (ayant migré depuis moins de 5 ans)

Classes d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
6-9 ans	189 333	*6,94*	189 951	*6,96*	379 284	*13,90*	99,7
10-14 ans	136 463	*5,00*	196 371	*7,19*	332 834	*12,19*	69,5
15-19 ans	170 133	*6,23*	270 895	*9,93*	441 028	*16,16*	62,8
20-24 ans	254 729	*9,33*	260 898	*9,56*	515 627	*18,89*	97,6
25-29 ans	217 220	*7,96*	173 212	*6,35*	390 432	*14,31*	125,4
30-34 ans	158 508	*5,81*	112 138	*4,11*	270 646	*9,92*	141,4
35-39 ans	90 481	*3,32*	63 886	*2,34*	154 367	*5,66*	141,6
40-44 ans	57 141	*2,09*	40 416	*1,48*	97 557	*3,57*	141,4
45-49 ans	37 992	*1,39*	19 811	*0,73*	57 803	*2,12*	191,8
50-54 ans	20 491	*0,75*	11 493	*0,42*	31 984	*1,17*	178,3
55-59 ans	7 546	*0,28*	7 366	*0,27*	14 912	*0,55*	102,4
60-64 ans	13 491	*0,49*	7 139	*0,26*	20 630	*0,76*	189,0
65-69 ans	5 959	*0,22*	6 497	*0,24*	12 456	*0,46*	91,7
70-74 ans	4 547	*0,17*	2 444	*0,09*	6 991	*0,26*	186,0
75 ans et plus	1 529	*0,06*	1 228	*0,04*	2 757	*0,10*	124,5
Total	1 365 563	*50,03*	1 363 745	*49,97*	2 729 308	*100,00*	100,1

Tableau A-39. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) des migrants internes (ayant migré depuis moins de 5 ans)

Classes d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
6-9 ans	160 189	*7,26*	176 020	*7,98*	336 209	*15,25*	91,0
10-14 ans	118 117	*5,36*	170 769	*7,74*	288 886	*13,10*	69,2
15-19 ans	143 638	*6,51*	215 706	*9,78*	359 344	*16,30*	66,6
20-24 ans	188 599	*8,55*	194 728	*8,83*	383 327	*17,38*	96,9
25-29 ans	164 058	*7,44*	143 347	*6,50*	307 405	*13,94*	114,4
30-34 ans	116 531	*5,28*	98 993	*4,49*	215 524	*9,77*	117,7
35-39 ans	67 056	*3,04*	48 619	*2,20*	115 675	*5,25*	137,9
40-44 ans	46 157	*2,09*	34 130	*1,55*	80 287	*3,64*	135,2
45-49 ans	29 456	*1,34*	16 781	*0,76*	46 237	*2,10*	175,5
50-54 ans	14 663	*0,66*	11 203	*0,51*	25 866	*1,17*	130,9
55-59 ans	6 433	*0,29*	5 809	*0,26*	12 242	*0,56*	110,7
60-64 ans	10 592	*0,48*	5 920	*0,27*	16 512	*0,75*	178,9
65-69 ans	4 267	*0,19*	4 376	*0,20*	8 643	*0,39*	97,5
70-74 ans	4 319	*0,20*	2 444	*0,11*	6 763	*0,31*	176,7
75 ans et plus	1 091	*0,05*	1 228	*0,06*	2 319	*0,11*	88,8
Total	1 075 166	*48,76*	1 130 073	*51,24*	2 205 239	*100,00*	95,1

Tableau A-40. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) des émigrants urbains (dernière migration quinquennale)

Classes d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
6-9 ans	54 990	*8,32*	59 080	*8,94*	114 070	*17,27*	93,1
10-14 ans	29 584	*4,48*	45 101	*6,83*	74 685	*11,31*	65,6
15-19 ans	31 593	*4,78*	62 237	*9,42*	93 830	*14,20*	50,8
20-24 ans	59 334	*8,98*	48 376	*7,32*	107 710	*16,30*	122,7
25-29 ans	54 017	*8,18*	40 553	*6,14*	94 570	*14,32*	133,2
30-34 ans	35 151	*5,32*	35 526	*5,38*	70 677	*10,70*	98,9
35-39 ans	15 535	*2,35*	14 764	*2,23*	30 299	*4,59*	105,2
40-44 ans	15 231	*2,31*	14 302	*2,16*	29 533	*4,47*	106,5
45-49 ans	11 917	*1,80*	10 043	*1,52*	21 960	*3,32*	118,7
50-54 ans	4 557	*0,69*	2 140	*0,32*	6 697	*1,01*	212,9
55-59 ans	1 333	*0,20*	1 095	*0,17*	2 428	*0,37*	121,7
60-64 ans	4 297	*0,65*	2 720	*0,41*	7 017	*1,06*	158,0
65-69 ans	1 882	*0,28*	2 410	*0,36*	4 292	*0,65*	78,1
70-74 ans	2 839	*0,43*	0	*0,00*	2 839	*0,43*	-
Total	322 260	*48,78*	338 347	*51,22*	660 607	*100,00*	95,2

Tableau A-41. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) des migrants de retour (dernière migration quinquennale)

Classes d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
6-9 ans	5 053	*1,70*	7 799	*2,62*	12 852	*4,31*	64,8
10-14 ans	4 888	*1,64*	12 990	*4,36*	17 878	*6,00*	37,6
15-19 ans	21 759	*7,30*	33 396	*11,21*	55 155	*18,51*	65,2
20-24 ans	40 118	*13,46*	28 127	*9,44*	68 245	*22,90*	142,6
25-29 ans	33 393	*11,21*	21 444	*7,20*	54 837	*18,40*	155,7
30-34 ans	8 982	*3,01*	21 569	*7,24*	30 551	*10,25*	41,6
35-39 ans	7 057	*2,37*	7 031	*2,36*	14 088	*4,73*	100,4
40-44 ans	7 760	*2,60*	8 231	*2,76*	15 991	*5,37*	94,3
45-49 ans	4 963	*1,67*	7 275	*2,44*	12 238	*4,11*	68,2
50-54 ans	1 891	*0,63*	1 221	*0,41*	3 112	*1,04*	154,9
55-59 ans	799	*0,27*	792	*0,27*	1 591	*0,53*	100,9
60-64 ans	2 719	*0,91*	2 325	*0,78*	5 044	*1,69*	116,9
65-69 ans	1 882	*0,63*	1 678	*0,56*	3 560	*1,19*	112,2
70-74 ans	2 839	*0,95*	0	*0,00*	2 839	*0,95*	-
Total	144 103	*48,36*	153 878	*51,64*	297 981	*100,00*	93,6

Tableau A-42. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) de la population rurale

Classes d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
6-9 ans	519 289	*8,37*	458 536	*7,39*	977 825	*15,75*	113,2
10-14 ans	492 265	*7,93*	444 728	*7,17*	936 993	*15,10*	110,7
15-19 ans	337 059	*5,43*	352 370	*5,68*	689 429	*11,11*	95,7
20-24 ans	312 881	*5,04*	337 452	*5,44*	650 333	*10,48*	92,7
25-29 ans	261 614	*4,21*	318 228	*5,13*	579 842	*9,34*	82,2
30-34 ans	227 640	*3,67*	271 487	*4,37*	499 127	*8,04*	83,8
35-39 ans	177 313	*2,86*	228 539	*3,68*	405 852	*6,54*	77,6
40-44 ans	158 543	*2,55*	170 088	*2,74*	328 631	*5,29*	93,2
45-49 ans	133 875	*2,16*	137 530	*2,22*	271 405	*4,37*	97,3
50-54 ans	110 593	*1,78*	123 616	*1,99*	234 209	*3,77*	89,5
55-59 ans	95 725	*1,54*	90 120	*1,45*	185 845	*2,99*	106,2
60-64 ans	100 312	*1,62*	74 558	*1,20*	174 870	*2,82*	134,5
65-69 ans	75 463	*1,22*	44 758	*0,72*	120 221	*1,94*	168,6
70-74 ans	42 188	*0,68*	29 965	*0,48*	72 153	*1,16*	140,8
75 ans et plus	52 807	*0,85*	27 218	*0,44*	80 025	*1,29*	194,0
Total	3 097 567	*49,91*	3 109 193	*50,09*	6 206 760	*100,00*	99,6

ANNEXE 6

CARACTÉRISTIQUES COMPARÉES (1988-1993) DES ÉMIGRANTS URBAINS ET DES POPULATIONS URBAINE ET RURALE (6 ANS ET PLUS)

Tableau A-43. Position dans le ménage des individus enquêtés selon le statut migratoire (1993)

	Ensemble de la population rurale		Émigrants urbains (à l'arrivée)		Migrants de retour (à l'arrivée)		Ensemble des migrants	
Noyau principal*								
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Chef de ménage	1 446 417	*25*	120 780	*18*	55 773	*19*	577 647	*21*
Époux/épouse	1 185 197	*20*	96 926	*15*	35 240	*12*	465 544	*17*
Fils/fille	1 826 825	*31*	175 855	*27*	84 267	*28*	662 183	*24*
Père/mère	63 206	*1*	2 749	*0*	1 406	*0*	12 734	*0*
Grands-parents	2 796	*0*		*0*		*0*	895	*0*
Frère/sœur	204 129	*3*	22 909	*3*	11 176	*4*	243 593	*9*
Neveu/nièce	138 927	*2*	33 154	*5*	7 308	*2*	176 327	*6*
Petits-enfants	162 156	*3*	49 243	*7*	10 498	*4*	79 347	*3*
Autre lien familial	64 869	*1*	8 680	*1*	4 324	*1*	92 549	*3*
Sans lien familial	87 845	*1*	20 476	*3*	540	*0*	128 738	*5*
Sous-total	5 182 367	*88*	530 772	*80*	210 532	*71*	2 439 557	*89*
Noyau dépendant*								
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Chef de noyau	306 506	*5*	79 639	*12*	58 556	*20*	154 314	*6*
Époux/épouse	125 501	*2*	13 996	*2*	9 742	*3*	53 514	*2*
Fils/fille	227 839	*4*	33 997	*5*	16 948	*6*	65 349	*2*
Père/mère	1 214	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*
Grands-parents	0	*0*		*0*		*0*	0	*0*
Frère/sœur	4 599	*0*	1 135	*0*	1 135	*0*	5 565	*0*
Neveu/nièce	3 512	*0*	0	*0*	0	*0*	3 371	*0*
Petits-enfants	1 048	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*
Autre lien familial	1 977	*0*	0	*0*	0	*0*	552	*0*
Sans lien familial	9 021	*0*	1 068	*0*	1 068	*0*	7 086	*0*
Sous-total	681 217	*12*	129 835	*20*	87 449	*29*	289 751	*11*
Total	5 863 584	*100*	660 607	*100*	297 981	*100*	2 729 308	*100*

* Le noyau principal est constitué autour du chef de ménage. Les noyaux dépendants sont sous l'autorité du chef de ménage, sans que celui-ci soit chef du noyau. On appelle noyau la plus petite cellule familiale pouvant exister dans un ménage (ex : le mari et l'épouse avec leurs enfants non mariés ; une femme – fille du chef de ménage, ou domestique – et ses enfants, etc.).

Tableau A-44. Niveaux d'instruction comparés des émigrants urbains et des non-migrants

	Ensemble de la population urbaine en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble de la population rurale en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Analphabète	1 643 506	*36,5*	255 069	*38,6*	255 574	*38,7*	3 908 703	*63,0*
École coranique	211 644	*4,7*	13 429	*2,0*	14 293	*2,2*	129 871	*2,1*
Écrit / lit une langue nationale	5 918	*0,1*	0	*0,0*	0	*0,0*	2 369	*0,0*
Écrit / lit en arabe	51 331	*1,1*	5 847	*0,9*	5 298	*0,8*	25 827	*0,4*
Écrit / lit en français	16 182	*0,4*	406	*0,1*	1 292	*0,2*	10 814	*0,2*
École primaire	1 476 180	*32,8*	207 192	*31,4*	261 055	*39,5*	1 669 801	*26,9*
Collège	660 653	*14,7*	91 107	*13,8*	90 368	*13,7*	338 831	*5,5*
Lycée général	230 217	*5,1*	17 030	*2,6*	19 963	*3,0*	82 507	*1,3*
Lycée technique	90 215	*2,0*	6 647	*1,0*	6 235	*0,9*	21 991	*0,4*
Total secondaire	981 085	*21,8*	114 784	*17,4*	116 566	*17,6*	443 329	*7,1*
Enseignement supérieur	120 573	*2,7*	5 910	*0,9*	6 529	*1,0*	16 046	*0,3*
Autre	0	*0,0*	57 970	*8,8*	0	*0,0*	0	*0,0*
Total	4 506 419	*100,0*	660 607	*100,0*	660 607	*100,0*	6 206 760	*100,0*

Tableau A-45. Statuts matrimoniaux comparés des non-migrants et des émigrants urbains avant et après migration

	Ensemble de la population urbaine en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble de la population rurale en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire	2 736 018	*60,7*	403 563	*61,1*	369 148	*55,9*	3 109 578	*50,1*
1er mariage	1 180 680	*26,2*	148 859	*22,5*	181 447	*27,5*	1 804 880	*29,1*
2ème mariage	263 435	*5,8*	19 507	*3,0*	34 198	*5,2*	602 702	*9,7*
3ème mariage	56 283	*1,2*	2 353	*0,4*	4 415	*0,7*	188 148	*3,0*
4ème mariage	20 960	*0,5*	2 623	*0,4*	4 037	*0,6*	49 140	*0,8*
Total mariage	1 521 358	*33,8*	173 342	*26,2*	224 097	*33,9*	2 644 870	*42,6*
Union libre	102 395	*2,3*	15 809	*2,4*	38 319	*5,8*	120 267	*1,9*
Séparé/divorcé	55 073	*1,2*	5 983	*0,9*	18 488	*2,8*	99 141	*1,6*
Veuf/veuve	91 575	*2,0*	3 940	*0,6*	10 555	*1,6*	232 904	*3,8*
Autre	0	*0,0*	57 970	*8,8*	0	*0,0*	0	*0,0*
Total	4 506 419	*100,0*	660 607	*100,0*	660 607	*100,0*	6 206 760	*100,0*

Tableau A-46. Branches d'activités comparées des émigrants urbains et de l'ensemble des migrants

	Ensemble des migrants en milieu urbain en 1993		Émigrants urbains avant migration (en milieu urbain)		Émigrants urbains après migration (en milieu rural)		Ensemble des migrants en milieu rural en 1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Secteur primaire	136 875	*9,4*	73 127	*34,2*	217 797	*71,7*	1 496 672	*85,4*
Industrie / artisanat de production	32 605	*2,2*	1 647	*0,8*	7 915	*2,6*	22 0	*1,3*
Industrie extractive	4 789	*0,3*	2 677	*1,3*	810	*0,3*	1 5	*0,1*
IAA	250 011	*17,2*	34 278	*16,0*	20 670	*6,8*	49 9	*2,8*
BTP	500 948	*34,5*	62 561	*29,3*	34 014	*11,2*	112 88	*6,4*
Secteur secondaire	788 353	*54,3*	101 163	*47,3*	63 409	*20,9*	186 37	*10,6*
Commerce	27 710	*1,9*	5 524	*2,6*	2 771	*0,9*	7 9	*0,5*
Service public	87 798	*6,0*	5 365	*2,5*	2 279	*0,7*	6 7	*0,4*
Service privé	411 402	*28,3*	28 675	*13,4*	17 653	*5,8*	55 6	*3,2*
Secteur tertiaire	526 910	*36,3*	39 564	*18,5*	22 703	*7,5*	70 3	*4,0*
Total des actifs identifiés	1 452 138	*100,0*	213 854	*100,0*	303 909	*100,0*	1 753 385	*100,0*
Autres activités et inactifs	1 628 082	-	446 753	-	356 698	-	1 226 003	-
Total	3 080 220	-	660 607	-	660 607	-	2 979 388	-

Tableau A-47. Répartition (%) de la population de Côte d'Ivoire selon la nationalité et le statut migratoire (1993)

	Population de Côte d'Ivoire	Ensemble des migrants internes	Émigrants urbains	Migrants de retour
Ivoirien	75,9	84,4	85,1	96,7
Burkinabè	12,5	7,3	7,5	1,1
Guinéen	2,0	1,6	2,1	-
Malien	5,3	2,9	2,1	0,3
Mauritanien	0,1	0,1	0,2	-
Nigérien	0,6	0,6	1,0	-
Nigérian	0,4	0,3	-	-
Sénégalais	0,2	0,2	-	-
Béninois	0,7	0,7	0,9	1,6
Ghanéen	1,0	1,3	0,7	-
Libérien	0,8	0,0	-	-
Togolais	0,3	0,3	0,1	-
Autres nationalités	0,2	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

ANNEXE 7

RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS (MODÈLE DE COX)

Les principes de construction des modèles sont présentés au chapitre 9 (tableau 20).

Tableau A-48. Résultats du modèle 1a (émigration urbaine)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
Période						
Avant 1962	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1962	1,28	1,02	1,53	3,58	2,78	4,61
1963	0,22	-0,15	0,59	1,25	0,86	1,80
1964	0,19	-0,16	0,55	1,21	0,85	1,73
1965	-0,02	-0,39	0,36	0,98	0,68	1,43
1966	0,22	-0,11	0,55	1,25	0,90	1,74
1967	0,83	0,57	1,09	2,29	1,76	2,98
1968	0,07	-0,26	0,40	1,08	0,77	1,50
1969	0,35	0,05	0,64	1,42	1,05	1,90
1970	0,25	-0,05	0,55	1,29	0,95	1,74
1971	0,65	0,39	0,91	1,91	1,47	2,47
1972	1,03	0,80	1,26	2,81	2,23	3,53
1973	0,61	0,35	0,86	1,84	1,42	2,37
1974	0,44	0,17	0,70	1,55	1,19	2,02
1975	0,50	0,24	0,76	1,65	1,27	2,15
1976	0,56	0,30	0,82	1,75	1,35	2,26
1977	1,08	0,85	1,31	2,95	2,34	3,71
1978	0,84	0,60	1,08	2,32	1,82	2,95
1979	1,11	0,88	1,34	3,04	2,40	3,84
1980	1,20	0,96	1,43	3,31	2,62	4,18
1981	1,38	1,15	1,61	3,97	3,15	5,01
1982	1,46	1,23	1,69	4,30	3,41	5,43
1983	1,46	1,22	1,69	4,29	3,39	5,43
1984	1,42	1,18	1,66	4,14	3,26	5,27
1985	1,70	1,47	1,94	5,50	4,33	6,98
1986	1,82	1,58	2,06	6,15	4,84	7,82
1987	1,52	1,27	1,77	4,58	3,58	5,87
1988	1,59	1,33	1,84	4,88	3,79	6,28
1989	1,95	1,70	2,20	7,02	5,46	9,03
1990	1,94	1,68	2,20	6,95	5,38	8,98
1991	2,30	2,05	2,56	10,02	7,74	12,97
1992	1,43	1,15	1,71	4,18	3,16	5,52
1993	0,93	-0,15	2,01	2,54	0,86	7,47

Tableau A-48. (suite)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
Sexe						
Homme	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Femme	-0,03	-0,08	0,01	0,97	0,92	1,01
Génération : né entre...						
1979 et 1987	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1974 et 1978	-0,09	-0,18	0,01	0,92	0,83	1,01
1969 et 1973	0,08	-0,03	0,18	1,08	0,97	1,20
1964 et 1968	0,17	0,04	0,30	1,18	1,04	1,34
1959 et 1963	0,06	-0,09	0,22	1,06	0,91	1,24
1954 et 1958	0,15	-0,03	0,34	1,17	0,97	1,40
1949 et 1953	0,07	-0,15	0,28	1,07	0,86	1,32
1944 et 1948	0,19	-0,06	0,43	1,20	0,95	1,53
Avant 1944	0,16	-0,13	0,44	1,17	0,88	1,56
Groupe ethnique						
Baoulé	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Autre Akan	-0,17	-0,24	-0,10	0,85	0,79	0,91
Krou	0,20	0,13	0,26	1,22	1,13	1,30
Mandé	-0,39	-0,45	-0,32	0,68	0,64	0,73
Voltaïque	-0,34	-0,43	-0,25	0,71	0,65	0,78
Autre ethnie	-0,60	-1,05	-0,16	0,55	0,35	0,85
Non-Ivoirien	-0,96	-1,08	-0,83	0,38	0,34	0,43
Âge d'arrivée en milieu urbain						
Avant 1 an	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1 à 6 ans	0,84	0,75	0,93	2,31	2,11	2,53
7 à 14 ans	1,02	0,93	1,11	2,78	2,54	3,04
15 à 19 ans	1,10	0,98	1,22	3,00	2,66	3,38
20 à 24 ans	1,08	0,93	1,23	2,94	2,53	3,42
25 à 29 ans	1,09	0,90	1,28	2,98	2,47	3,59
30 à 34 ans	1,23	1,00	1,45	3,42	2,73	4,28
35 à 39 ans	1,51	1,24	1,79	4,54	3,44	5,98
40 à 44 ans	1,49	1,17	1,81	4,46	3,24	6,14
45 à 49 ans	1,25	0,79	1,72	3,51	2,21	5,56
Après 50 ans	1,55	1,17	1,94	4,73	3,22	6,95

Tableau A-49. Résultats du modèle 1b (migrations inter-urbaines)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
Période						
Avant 1962	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1962	1,23	1,00	1,45	3,40	2,71	4,27
1963	0,47	0,17	0,76	1,59	1,19	2,14
1964	0,84	0,59	1,09	2,32	1,81	2,96
1965	0,96	0,73	1,19	2,61	2,07	3,28
1966	1,14	0,92	1,35	3,12	2,52	3,88
1967	1,31	1,10	1,51	3,70	3,02	4,54
1968	1,22	1,02	1,43	3,40	2,76	4,17
1969	1,38	1,18	1,58	3,98	3,26	4,86
1970	1,47	1,28	1,67	4,35	3,58	5,29
1971	1,62	1,43	1,81	5,06	4,19	6,12
1972	1,72	1,53	1,91	5,58	4,63	6,73
1973	1,35	1,15	1,55	3,86	3,15	4,72
1974	1,50	1,30	1,70	4,47	3,67	5,45
1975	1,50	1,30	1,70	4,49	3,68	5,49
1976	1,72	1,52	1,91	5,56	4,58	6,76
1977	1,77	1,58	1,97	5,89	4,84	7,16
1978	1,64	1,44	1,84	5,15	4,21	6,31
1979	1,94	1,74	2,14	6,98	5,72	8,51
1980	1,77	1,57	1,98	5,89	4,79	7,23
1981	1,68	1,47	1,89	5,38	4,36	6,65
1982	2,14	1,93	2,34	8,47	6,90	10,41
1983	1,87	1,65	2,08	6,47	5,22	8,03
1984	1,98	1,77	2,20	7,26	5,85	9,01
1985	1,90	1,68	2,12	6,67	5,35	8,31
1986	2,18	1,96	2,40	8,82	7,08	10,99
1987	1,98	1,76	2,21	7,26	5,79	9,09
1988	2,04	1,80	2,27	7,65	6,08	9,64
1989	2,09	1,86	2,33	8,11	6,41	10,25
1990	2,25	2,02	2,49	9,53	7,52	12,08
1991	2,23	1,99	2,48	9,31	7,29	11,88
1992	1,45	1,18	1,72	4,26	3,26	5,57
1993	1,13	0,01	2,26	3,10	1,01	9,56
Sexe						
Homme	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Femme	-0,12	-0,16	-0,09	0,88	0,85	0,92
Génération : né entre...						
1979 et 1987	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1974 et 1978	0,12	0,04	0,20	1,13	1,04	1,22
1969 et 1973	0,25	0,16	0,35	1,29	1,18	1,42
1964 et 1968	0,37	0,26	0,49	1,45	1,29	1,63
1959 et 1963	0,46	0,32	0,60	1,59	1,38	1,82
1954 et 1958	0,56	0,40	0,73	1,76	1,49	2,07
1949 et 1953	0,54	0,34	0,73	1,71	1,41	2,08
1944 et 1948	0,53	0,31	0,76	1,70	1,36	2,13
Avant 1944	0,52	0,26	0,78	1,68	1,30	2,18

Tableau A-49. (suite)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalle de confiance (95 %)	
Groupe ethnique						
Baoulé	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Autre Akan	0,16	0,10	0,22	1,17	1,11	1,25
Krou	0,33	0,27	0,40	1,40	1,31	1,49
Mandé	-0,20	-0,26	-0,14	0,82	0,77	0,87
Voltaïque	-0,42	-0,49	-0,34	0,66	0,61	0,71
Autre ethnie	-0,08	-0,35	0,19	0,92	0,70	1,21
Non-Ivoirien	-0,61	-0,69	-0,52	0,55	0,50	0,60
Âge d'arrivée en milieu urbain						
Avant 1 an	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1 à 6 ans	0,27	0,18	0,36	1,31	1,20	1,43
7 à 14 ans	0,53	0,44	0,61	1,69	1,56	1,83
15 à 19 ans	0,22	0,11	0,33	1,25	1,11	1,39
20 à 24 ans	-0,07	-0,21	0,08	0,94	0,81	1,08
25 à 29 ans	-0,38	-0,57	-0,18	0,69	0,57	0,83
30 à 34 ans	-0,35	-0,60	-0,10	0,70	0,55	0,90
35 à 39 ans	-0,43	-0,77	-0,09	0,65	0,47	0,92
40 à 44 ans	-0,87	-1,35	-0,38	0,42	0,26	0,69
45 à 49 ans	-0,83	-1,51	-0,14	0,44	0,22	0,87
Après 50 ans	-0,52	-1,10	0,05	0,59	0,33	1,05

Tableau A-50. Résultats du modèle 1c (émigration rurale)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
Période						
Avant 1962	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1962	0,73	0,51	0,94	2,07	1,67	2,56
1963	0,62	0,40	0,84	1,86	1,49	2,32
1964	0,38	0,14	0,62	1,47	1,15	1,87
1965	0,16	-0,10	0,42	1,18	0,91	1,52
1966	0,32	0,08	0,56	1,38	1,09	1,76
1967	0,62	0,41	0,84	1,87	1,51	2,31
1968	0,61	0,39	0,83	1,84	1,48	2,29
1969	0,52	0,30	0,74	1,68	1,35	2,10
1970	0,53	0,31	0,75	1,70	1,36	2,13
1971	0,75	0,54	0,96	2,12	1,72	2,62
1972	0,73	0,51	0,94	2,07	1,67	2,56
1973	0,48	0,25	0,71	1,62	1,29	2,04
1974	0,48	0,25	0,71	1,61	1,28	2,03
1975	0,44	0,20	0,67	1,55	1,22	1,96
1976	0,49	0,26	0,73	1,64	1,29	2,07
1977	0,53	0,30	0,77	1,70	1,34	2,15
1978	0,45	0,20	0,69	1,57	1,23	2,00
1979	0,39	0,14	0,64	1,48	1,15	1,90
1980	0,43	0,18	0,68	1,54	1,20	1,98
1981	0,57	0,33	0,82	1,78	1,38	2,28
1982	0,55	0,30	0,81	1,74	1,35	2,24
1983	0,34	0,08	0,61	1,41	1,08	1,84
1984	0,40	0,14	0,67	1,50	1,14	1,95
1985	0,24	-0,04	0,51	1,27	0,96	1,67
1986	0,43	0,16	0,71	1,54	1,17	2,03
1987	-0,01	-0,30	0,28	0,99	0,74	1,32
1988	0,31	0,02	0,59	1,36	1,02	1,81
1989	-0,22	-0,53	0,09	0,80	0,59	1,10
1990	-0,30	-0,61	0,02	0,74	0,54	1,02
1991	-0,03	-0,34	0,28	0,97	0,71	1,33
1992	-1,17	-1,54	-0,80	0,31	0,22	0,45
1993	0,28	-1,65	2,21	1,32	0,19	9,12
Sexe						
Homme	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Femme	-0,23	-0,28	-0,18	0,79	0,75	0,84
Génération : né entre...						
1979 et 1987	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1974 et 1978	0,09	-0,04	0,21	1,09	0,96	1,24
1969 et 1973	-0,02	-0,16	0,12	0,98	0,85	1,13
1964 et 1968	-0,13	-0,30	0,03	0,88	0,74	1,03
1959 et 1963	-0,29	-0,49	-0,10	0,75	0,61	0,91
1954 et 1958	-0,41	-0,64	-0,19	0,66	0,53	0,83
1949 et 1953	-0,47	-0,73	-0,21	0,63	0,48	0,81
1944 et 1948	-0,73	-1,02	-0,43	0,48	0,36	0,65
Avant 1944	-1,21	-1,55	-0,86	0,30	0,21	0,42

Tableau A-50. (suite)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalle de confiance (95 %)	
Groupe ethnique						
Baoulé	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Autre Akan	0,00	-0,08	0,08	1,00	0,93	1,09
Krou	0,22	0,14	0,30	1,24	1,15	1,35
Mandé	-0,05	-0,12	0,03	0,96	0,89	1,03
Voltaïque	-0,90	-1,00	-0,80	0,41	0,37	0,45
Autre ethnie	-0,26	-0,85	0,33	0,77	0,43	1,39
Non-Ivoirien	-1,17	-1,37	-0,97	0,31	0,25	0,38
Âge d'arrivée en milieu urbain						
Avant 1 an	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1 à 6 ans	1,01	0,85	1,17	2,75	2,35	3,23
7 à 14 ans	1,30	1,13	1,47	3,69	3,11	4,37
15 à 19 ans	1,38	1,13	1,63	3,98	3,11	5,09
20 à 24 ans	0,74	0,40	1,09	2,10	1,49	2,96
25 à 29 ans	0,61	0,14	1,08	1,84	1,15	2,94
30 à 34 ans	-0,27	-1,00	0,45	0,76	0,37	1,57
35 à 39 ans	-0,37	-1,24	0,51	0,69	0,29	1,66
40 à 44 ans	-1,82	-5,59	1,95	0,16	0,00	7,05
45 à 49 ans	-0,63	-2,48	1,21	0,53	0,08	3,36
Après 50 ans	1,04	-0,35	2,43	2,83	0,70	11,41

Tableau A-51. Résultats du modèle 1d (migrations inter-rurales)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
Période						
Avant 1962	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1962	0,97	0,72	1,23	2,65	2,05	3,41
1963	0,00	-0,39	0,38	1,00	0,68	1,46
1964	0,43	0,12	0,74	1,54	1,12	2,10
1965	0,01	-0,36	0,38	1,01	0,70	1,46
1966	0,19	-0,15	0,54	1,21	0,86	1,71
1967	0,75	0,48	1,02	2,11	1,61	2,77
1968	-0,01	-0,37	0,36	0,99	0,69	1,43
1969	0,25	-0,08	0,57	1,28	0,92	1,77
1970	0,44	0,14	0,74	1,55	1,15	2,09
1971	0,29	-0,03	0,61	1,34	0,97	1,85
1972	1,09	0,84	1,34	2,98	2,33	3,82
1973	0,13	-0,21	0,46	1,13	0,81	1,59
1974	0,49	0,20	0,79	1,64	1,22	2,21
1975	0,34	0,03	0,65	1,41	1,03	1,92
1976	0,38	0,07	0,69	1,47	1,08	2,00
1977	0,70	0,42	0,98	2,01	1,51	2,66
1978	0,59	0,30	0,89	1,81	1,35	2,43
1979	0,43	0,12	0,73	1,53	1,13	2,08
1980	0,49	0,19	0,79	1,63	1,21	2,20
1981	0,61	0,32	0,90	1,84	1,37	2,47
1982	0,93	0,65	1,21	2,54	1,93	3,35
1983	0,35	0,04	0,66	1,42	1,04	1,94
1984	0,71	0,42	1,00	2,04	1,52	2,73
1985	0,55	0,25	0,85	1,73	1,28	2,34
1986	0,97	0,68	1,25	2,63	1,98	3,50
1987	0,44	0,13	0,75	1,55	1,14	2,11
1988	0,39	0,07	0,70	1,47	1,07	2,02
1989	0,41	0,09	0,73	1,50	1,09	2,07
1990	0,30	-0,03	0,62	1,35	0,97	1,87
1991	0,65	0,34	0,97	1,92	1,40	2,63
1992	-0,48	-0,87	-0,09	0,62	0,42	0,91
1993	-5,50	-89,60	78,60	0,00	0,00	+ ∞
Sexe						
Homme	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Femme	-0,16	-0,23	-0,09	0,85	0,79	0,91
Génération : né entre…						
1979 et 1987	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1974 et 1978	-0,06	-0,22	0,11	0,94	0,80	1,11
1969 et 1973	-0,19	-0,36	-0,01	0,83	0,70	0,99
1964 et 1968	-0,27	-0,47	-0,08	0,76	0,63	0,92
1959 et 1963	-0,46	-0,68	-0,24	0,63	0,51	0,79
1954 et 1958	-0,37	-0,62	-0,13	0,69	0,54	0,88
1949 et 1953	-0,59	-0,87	-0,31	0,56	0,42	0,74
1944 et 1948	-0,49	-0,80	-0,18	0,61	0,45	0,83
Avant 1944	-0,59	-0,93	-0,24	0,56	0,39	0,79

Tableau A-51. (suite)

	Coefficients additifs			Coefficients multiplicatifs		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalle de confiance (95 %)	
Groupe ethnique						
Baoulé	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Autre Akan	-1,00	-1,12	-0,89	0,37	0,33	0,41
Krou	-0,84	-0,95	-0,72	0,43	0,39	0,49
Mandé	-0,80	-0,89	-0,70	0,45	0,41	0,50
Voltaïque	-1,04	-1,14	-0,93	0,35	0,32	0,40
Autre ethnie	-1,52	-2,70	-0,34	0,22	0,07	0,71
Non-Ivoirien	-1,34	-1,56	-1,11	0,26	0,21	0,33
Âge d'arrivée en milieu urbain						
Avant 1 an	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1 à 6 ans	-0,16	-0,48	0,16	0,85	0,62	1,18
7 à 14 ans	0,75	0,49	1,01	2,11	1,63	2,73
15 à 19 ans	1,22	0,90	1,54	3,38	2,45	4,65
20 à 24 ans	0,80	0,38	1,23	2,23	1,46	3,41
25 à 29 ans	0,40	-0,26	1,05	1,49	0,77	2,86
30 à 34 ans	-0,79	-1,87	0,29	0,45	0,15	1,34
35 à 39 ans	0,01	-0,82	0,84	1,01	0,44	2,33
40 à 44 ans	-0,06	-1,49	1,37	0,94	0,23	3,92
45 à 49 ans	-5,09	-19,17	9,00	0,01	0,00	$+\infty$
Après 50 ans	-0,21	-2,06	1,64	0,81	0,13	5,14

Tableau A-52. Résultats des modèles 2a et 2b (coefficients multiplicatifs)

	Émigration urbaine			Émigration rurale		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
Milieu de naissance						
Rural	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Urbain	0,23	0,22	0,25	1,94	1,72	2,18
Sexe						
Homme	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Femme	0,78	0,73	0,83	0,91	0,83	0,99
Groupe ethnique						
Baoulé	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Autre Akan	1,16	1,06	1,28	0,67	0,59	0,76
Krou	1,43	1,30	1,58	0,94	0,82	1,08
Mandé	0,84	0,77	0,92	1,02	0,90	1,15
Voltaïque	0,77	0,68	0,86	0,44	0,38	0,52
Autre ethnie	0,50	0,23	1,06	1,16	0,43	3,11
Non-Ivoirien	0,82	0,67	0,99	0,48	0,35	0,66
Niveau d'instruction à 15 ans						
Analphabète	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
École primaire	0,85	0,78	0,92	2,54	2,26	2,85
Enseignement secondaire	0,59	0,54	0,64	5,70	5,02	6,48
Autre	0,48	0,37	0,60	2,55	1,95	3,33
Période par âge						
1962-1966						
15-19 ans	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
20-24 ans	3,10	1,93	4,99	1,11	0,78	1,57
25-29 ans	2,74	1,60	4,71	0,57	0,36	0,89
30-34 ans	2,61	1,55	4,38	0,32	0,19	0,55
35-39 ans	2,98	1,73	5,14	0,24	0,13	0,46
40-44 ans	0,76	0,22	2,58	0,14	0,06	0,36
45-49 ans	1,47	0,51	4,26	0,04	0,00	0,43
50 ans et plus	4,30	1,74	10,64	0,10	0,02	0,55
1967-1971						
15-19 ans	4,27	2,85	6,41	2,71	2,11	3,48
20-24 ans	8,52	5,48	13,26	4,53	3,06	6,72
25-29 ans	6,49	3,86	10,90	3,13	1,82	5,39
30-34 ans	9,04	5,25	15,55	2,72	1,29	5,73
35-39 ans	8,05	4,36	14,83	1,57	0,70	3,52
40-44 ans	8,14	4,01	16,49	0,49	0,14	1,73
45-49 ans	9,79	4,33	22,14	1,79	0,26	12,16
50 ans et plus	0,02	0,00	$+\infty$	0,38	0,05	3,16
1972-1976						
15-19 ans	3,47	2,34	5,15	2,56	2,00	3,28
20-24 ans	12,35	8,33	18,31	4,64	3,14	6,85
25-29 ans	13,67	9,06	20,63	3,58	2,15	5,95
30-34 ans	12,03	7,62	18,99	2,44	1,14	5,20
35-39 ans	11,45	6,94	18,88	1,11	0,47	2,60

Tableau A-52. (suite)

	Émigration urbaine			Émigration rurale		
	Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)		Coefficient	Intervalles de confiance (95 %)	
1972-1976 (suite)						
40-44 ans	14,16	8,41	23,83	0,50	0,15	1,74
45-49 ans	14,34	7,91	26,00	0,87	0,12	6,18
50 ans et plus	19,53	10,51	36,27	0,19	0,02	1,57
1977-1981						
15-19 ans	4,83	3,35	6,98	2,60	2,05	3,30
20-24 ans	16,67	11,51	24,14	3,98	2,71	5,86
25-29 ans	15,87	10,80	23,30	4,31	2,66	6,98
30-34 ans	17,51	11,66	26,31	2,31	1,10	4,84
35-39 ans	15,89	10,27	24,59	1,61	0,73	3,54
40-44 ans	13,16	8,03	21,58	0,28	0,07	1,08
45-49 ans	13,39	7,71	23,26	1,10	0,18	6,58
50 ans et plus	20,45	12,35	33,87	0,21	0,04	1,27
1982-1986						
15-19 ans	8,97	6,30	12,76	2,77	2,20	3,48
20-24 ans	28,83	20,24	41,06	3,93	2,71	5,70
25-29 ans	27,26	18,93	39,26	2,98	1,84	4,81
30-34 ans	20,94	14,32	30,62	4,03	2,09	7,79
35-39 ans	13,97	9,07	21,52	1,12	0,50	2,53
40-44 ans	17,23	10,86	27,32	0,51	0,16	1,68
45-49 ans	30,09	19,07	47,46	0,83	0,13	5,33
50 ans et plus	20,34	12,86	32,17	0,92	0,21	4,12
1987-1991						
15-19 ans	11,17	7,88	15,84	2,06	1,62	2,62
20-24 ans	40,78	28,73	57,89	3,07	2,13	4,43
25-29 ans	29,58	20,65	42,37	3,27	2,09	5,11
30-34 ans	23,57	16,18	34,33	1,95	1,00	3,79
35-39 ans	23,46	15,92	34,56	1,00	0,46	2,19
40-44 ans	25,10	16,64	37,86	0,36	0,11	1,21
45-49 ans	14,43	8,61	24,18	0,66	0,11	4,18
50 ans et plus	19,04	12,31	29,44	0,78	0,18	3,49
1992-1993						
15-19 ans	11,37	7,69	16,81	0,68	0,40	1,16
20-24 ans	21,41	13,49	33,99	1,40	0,71	2,78
25-29 ans	12,52	7,17	21,87	0,89	0,33	2,35
30-34 ans	15,86	9,18	27,41	0,68	0,15	3,11
35-39 ans	4,88	1,79	13,32	0,33	0,06	1,75
40-44 ans	15,11	7,20	31,71	0,00	0,00	$+\infty$
45-49 ans	29,40	14,39	60,07	0,19	0,00	15,45
50 ans et plus	12,83	6,20	26,58	0,03	0,00	4,30

ANNEXE 8

QUESTIONNAIRE "MÉNAGE"
ET
QUESTIONNAIRE "BIOGRAPHIE MIGRATOIRE"

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RESEAU D'ENQUETES MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST (REMUAO)

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

INSTITUT DE GEOGRAPHIE TROPICAL

CENTRE IVOIRIEN DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES

INSTITUT D'ETHNO SOCILOGIE

ENQUETE IVOIRIENNE SUR LES MIGRATIONS ET L'URBANISATION 1993

QUESTIONNAIRE - MENAGE

1 STRATE.....└┴┘
2 SOUS STRATE.....└┴┘
3 DEPARTEMENT.....└┴┘
4 SOUS-PREFECTURE.....└┴┘
5 COMMUNE.....└┴┘
6 VILLAGE.....└┴┴┘
7 N° DR.....└┴┴┘
8 N° ILOT/CAMPT.....└┴┴┴┘
9 N° MENAGE.....└┴┴┘

10 NOMBRE DE QUESTIONNAIRES

- Ménage.....└┘
- Biographie migratoire....└┘
- Migrant.....└┘
- Migrant de retour.....└┘
- Non migrant.....└┘
- QN1.....└┘
- QN2.....└┘
- QN3.....└┘
- Nombre total de personnes recensées dans le ménage..... └┴┘

11 ADRESSE DU MENAGE.....

TABLEAU RECAPITULATIF	SEXE	R E S I D E N T S			VISITEURS	MIGRANTS
		PRESENTS	ABSENTS	TOTAL		
	MASCULIN					
	FEMININ					
	TOTAL					

Nom de l'enquêteur..... Date et signature.....	Nom du chef d'équipe..... Date et signature.....
Nom du codificateur..... Date et signature.....	Observations.....
Nom de l'agent de saisie..... Date et signature.....	

VOLET 1 : CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES

TOUTES PERSONNES			
Q 01	Q 02	Q 03	Q 04
NUMERO D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	NUMERO DE NOYAU	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE NOYAU
:_:_:		:_:_:	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp
:_:_:		:_:_:	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp
:_:_:		:_:_:	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp
:_:_:		:_:_:	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp
:_:_:		:_:_:	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp
:_:_:		:_:_:	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp

T O U T E S P E R S O N N E S						
Q 01	Q 05	Q 06	Q 07	Q 08	Q 09	Q 10
NUMERO ORDRE	LIEN DE PARENTE DU CHEF DE NOYAU AVEC LE CHEF DE MENAGE	SEXE	SITUAT. DE RESI.	DEST / RA PROV / VIS	DATE DE NAIS.	AGE
|_|_|	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp	1 sm 2 sf	1 rp 2 ra 3 vi	|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_| M A	|_|_|
|_|_|	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp	1 sm 2 sf	1 rp 2 ra 3 vi	|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_| M A	|_|_|
|_|_|	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp	1 sm 2 sf	1 rp 2 ra 3 vi	|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_| M A	|_|_|
|_|_|	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp	1 sm 2 sf	1 rp 2 ra 3 vi	|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_| M A	|_|_|
|_|_|	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp	1 sm 2 sf	1 rp 2 ra 3 vi	|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_| M A	|_|_|
|_|_|	1 cm 6 fr/s 2 ep 7 nv 3 fl 8 ptfi 4 p/m 9 ap 5 gp 0 slp	1 sm 2 sf	1 rp 2 ra 3 vi	|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_| M A	|_|_|

T O U T E S P E R S O N N E S						
Q 01	Q 11	Q 12	Q 13	Q 14	Q 15	Q 16
NUMERO ORDRE	LIEU DE NAISSANCE	SITUAT. MATRI-MONIALE	NATIONALITE	ETHNIE	RELI GION	SAIT ET ECRIRE
|_|_|	|_|_|_|_|_|_| ----------	1 c 2 ml 3 m2 4 m3 5 m4+ 6 ul 7 sd 8 v	|__|__| ----------	|__|__|__|	1 mu 2 ch 3 an 4 au	1 oui 2 non
|_|_|	|_|_|_|_|_|_| ----------	1 c 2 ml 3 m2 4 m3 5 m4+ 6 ul 7 sd 8 v	|__|__| ----------	|__|__|__|	1 mu 2 ch 3 an 4 au	1 oui 2 non
|_|_|	|_|_|_|_|_|_| ----------	1 c 2 ml 3 m2 4 m3 5 m4+ 6 ul 7 sd 8 v	|__|__| ----------	|__|__|__|	1 mu 2 ch 3 an 4 au	1 oui 2 non
|_|_|	|_|_|_|_|_|_| ----------	1 c 2 ml 3 m2 4 m3 5 m4+ 6 ul 7 sd 8 v	|__|__| ----------	|__|__|__|	1 mu 2 ch 3 an 4 au	1 oui 2 non

P E R S O N N E S DE 6 ANS E T P L U S								PERSONNES 12 ANS & +	
Q 01	Q 17	Q 18	Q 19	Q 20	Q 21	Q 22	Q 23	Q 24	Q 25
NUMERO ORDRE	NIVEAU INSTRUCTION	TYPE D'ACTIVITE	OCCUPATION ACTUELLE	SITUA. DANS OCCUP.	LIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE	DUREE RESID ACTU.	STATUT MIGRATOIRE	NAISS VIVAN 12DERMOIS	Type mariage
|_|_|	0 an 1 ec 2 ln 3 ar 4 f/a 5 pri 6 sgl 7 sg2 8 stp 9 sup	1 occ 2 cho 3 que 4 ffo 5 étu 6 ret 7 han	|_|_||_| ---------	1 em 2 sa 3 ins 4 ina 5 af 6 ap	|_|_|_|_|_| ---------	|_|_| A |_|_| M	0 ne 0 mne 1 me 2 mre 3 nme	M |_| F |_|	1 cout 2 lèg.
|_|_|	0 an 1 ec 2 ln 3 ar 4 f/a 5 pri 6 sgl 7 sg2 8 stp 9 sup	1 occ 2 cho 3 que 4 ffo 5 étu 6 ret 7 han	|_|_||_| ---------	1 em 2 sa 3 ins 4 ina 5 af 6 ap	|_|_|_|_|_| ---------	|_|_| A |_|_| M	0 ne 0 mne 1 me 2 mre 3 nme	M |_| F |_|	1 cout 2 lèg.
|_|_|	0 an 1 ec 2 ln 3 ar 4 f/a 5 pri 6 sgl 7 sg2 8 stp 9 sup	1 occ 2 cho 3 que 4 ffo 5 étu 6 ret 7 han	|_|_||_| ---------	1 em 2 sa 3 ins 4 ina 5 af 6 ap	|_|_|_|_|_| ---------	|_|_| A |_|_| M	0 ne 0 mne 1 me 2 mre 3 nme	M |_| F |_|	1 cout 2 lèg.
|_|_|	0 an 1 ec 2 ln 3 ar 4 f/a 5 pri 6 sgl 7 sg2 8 stp 9 sup	1 occ 2 cho 3 que 4 ffo 5 étu 6 ret 7 han	|_|_||_| ---------	1 em 2 sa 3 ins 4 ina 5 af 6 ap	|_|_|_|_|_| ---------	|_|_| A |_|_| M	0 ne 0 mne 1 me 2 mre 3 nme	M |_| F |_|	1 cout 2 lèg.

Volet 2 : CARACTERISTIQUES DU MENAGE

A - H A B I T A T E T E Q U I P E M E N T

T Y P E D'HABITAT	NATURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION			STATUT DE L'OCCUPAT.	NOMBRE DE PIEC. OCC
Q 101	Q 102 - 104			Q 105	Q 106
TYPE D'HABITAT	NATURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION			STATUT DE L'OCCUPATION	NBRE DE PIÈCES OCCUPEES
	Q102 MUR	Q 103 TOITURE	Q 104 SOL		
1 concession 2 immeuble 3 log.en band 4 tente 5 maison isol 9 autre (à 9 préciser)	1mur en dur 2banco+cime 3banco 4 bois 5 toile 6mat.véget. 9 autre (à préciser)	1 béton 2tôle,tuil fibrocimen 3 banco 4 chaume végétale 9 autre (à préciser	1 carreau 2 ciment 3 ter bat 9 autre(à préciser)	1proriétaire 2 locataire 3 loc/vente 4 hébergé 9 autre (à préciser) 9 au	_|_|

E Q U I P E M E N T				
Q 107	Q 108	Q 109	Q 110	Q 11 à Q 113
MODE D'ECLAIRAGE	MODE D'ALIMENTATION EN EAU	TYPE D'AISANCE	PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISSON	EQUIPEMENT
1 Electrici 2 lampe à pétrôle 3 Bougie 4 Lampe à huile 9 autre (à préciser)	1 Eau courant 2 Bonne fontaine-pompe 3 Puits 4 Cours/plan d'eau 5 Achat (revendeur) 9 autre (à préciser)	1 WC avec chasse-d'eau 2 Latrine 9 autre (à préciser)	1 Electricté 2 Gaz 3 Pétrôle 4 Charbon 5 Bois avec foyer amélioré 6 Bois sans foyer amélioré 9 autre (à préciser)	111 Radio cassette 1 Oui 2 Non 112 Téléviseur 1 Oui 2 Non 113 Réfrigérateur 1 Oui 2 Non

3 - **MOYENS DE TRANSPORT**

	M O Y E N S D E T R A N S P O R T S
Q 114 à Q 118	Q 117 Q 118 Q 119 Q 120
MOYEN DE LOCOMOTION	ANIMAL / CHAR-RETTE / TOTAL / MOINS 1 AN
114 Vélo 1 Oui 2 Non 115 Mobylette moto 1 Oui 2 Non 116 Automobile 1 Oui 2 Non 117 Animal de trait 1 Oui 2 Non 118 Charette 1 Oui 2 Non	119 Nombre total de décès dans le ménage au cours des 12 derniers mois..... └──┘ 120 Parmi ces décès ceux des enfants de moins d'un an..... └──┘ 121 Si locataire loyer mensuel... └┴┴┴┴┴┘

Volet 3 : EMIGRES

Q 150: Au cours des cinq dernières années y a-t-il eu des membres de votre ménage qui soient partis de votre localité depuis 6 mois ou plus ? 1 OUI 0 NON

Q 151: Si Oui, Quelles sont leurs caractéristiques ?

Nombre total d'émigrés ⌊_⌋⌊_⌋

Q 152	Q 153	Q 154	Q 155	Q 156	Q 157	Q 158
NUMERO D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	SEXE	AGE AU DEPART	RESIDENCE ACTUELLE	DUREE D'ABSENCE
		1 cm 5 cp 2 ep 6 fs 3 fl 7 nv 4 pm	1 sm 2 sf			
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋
⌊_⌋⌊_⌋		⌊_____⌋	⌊____⌋	⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	⌊_⌋⌊_⌋

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

RESEAU D'ENQUETES MIGRATIONS ET URBANISTION
EN AFRIQUE DE L'OUEST

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

INSTITUT DE GEOGRAPHIE TROPICALE

CENTRE IVOIRIEN DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES

INSTITUT D'ETHNO-SOCIOLOGIE

ENQUETE IVOIRIENNE DE MIGRATIONS ET URBANISATION

QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIE MIGRATOIRE

Questions à poser aux personnes de 6 ans et plus qui ont effectué au moins une migration depuis leur naissance.

1 STRATE.....	⌊_⌋⌊_⌋	7 N° D.R.....	⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋
2 SOUS-STRATE.....	⌊_⌋⌊_⌋	8 N° ILOT/CAMPT.	⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋
3 DEPARTEMENT.....	⌊_⌋⌊_⌋	9 N° MENAGE.....	⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋
4 SOUS-PREFECTURE.....	⌊_⌋⌊_⌋	10 N° D'ORDRE DE	
5 COMMUNE.....	⌊_⌋⌊_⌋	L'ENQUETE DANS	
6 VILLAGE.....	⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋	LE MENAGE ...	⌊_⌋⌊_⌋

11 TYPE D'ENREGISTREMENT.....
12 NOM ET PRENOMS DE L'ENQUETE.....
13 AGE.....14 SEXE..... ⌊_⌋⌊_⌋
15 ETHNIE ET NATIONALITE.....
16 STATUT MIGRATOIRE
   1 Migrant de retour
   2 Immigrant interne
   3 Immigrant externe

Nom de l'agent enquêteur .....
Date et signature .....

Nom du Chef d'équipe .....
Date et signature .....

Numréro du questionnaire |___|

201	202	203	204	205
Numéro d'étape	Lieu de résidence à l'étape	Age en fin d'étape	Durée de résidence à l'étape	Situation matrimoniale en fin d'étape
				1 Célibataire 2 Marié 1 3 Marié 2 4 Marié 3 5 Marié 4 + 6 Union libre 7 Séparé/divorcé 8 Veuf (veuve)
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|
|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__| A	|__|__| A |__|__| M	|__|

Nombre d'étapes |___|___| **Nombre de questionnaires** |___|

206	207	208	209	210
Niveau d'instruction en fin d'étape	Type d'activité dominante	Statut dans l'activité dominante	Branche de l'activité dominante	Motif de départ de cette étape
0 Analphabète 1 Ecole coranique 2 Langue nationale 3 Langue arabe 4 Langue française 5 Primaire 6 Secondaire 1 7 Secondaire 2 8 Tech/professionn 9 Supérieur	1 Occupé 2 Chômeur 3 Quête empl. 4 Fem foyer 5 Etudiant 6 Retaité 7 Handicapé 9 Autre	1 Employeur 2 Salarié 3 Indép.S. 4 Indép.A. 5 Aide familial 6 Apprenti 9 Autre		0 Sans réponse 1 Aventure 2 Marié/divorcé/ve 3 Aut.raison famil 4 Santé 5 Etudes/apprenti 6 Retaité 7 Travail 8 Retour définitif 9 Autre
|__| |__| |__| |__| |__|
|__| |__| |__| |__| |__|
|__| |__| |__| |__| |__|
|__| |__| |__| |__| |__|
|__| |__| |__| |__| |__|

ANNEXE 9

RAPPORT DE MISSION

Analyse des données de l'Enquête migration-urbanisation en Côte d'Ivoire
Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO-CERPOD)

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Abidjan 2-7 MAI 1995

Philippe ANTOINE
Directeur de Recherche à l'ORSTOM
CEPED

Cette mission auprès de l'Institut national de la statistique (INS) de Côte d'Ivoire avait pour objectif d'identifier et si possible résoudre les différents problèmes mis en évidence dans l'enquête migration et urbanisation en Côte d'Ivoire. J'ai effectué cette mission à la demande de la coordination du REMUAO (CERPOD) et de l'INS. Cette mission a été financée par le CEPED. Au cours de cette mission j'ai particulièrement travaillé avec Benjamin ZANOU, responsable de l'enquête, et Lazare SIKA, ingénieur des travaux statistiques, qui effectue l'exploitation de l'enquête.

UNE CORRECTION INDISPENSABLE : REMPLACER LES BIOGRAPHIES MANQUANTES

Au cours du séminaire de Sélingué organisé par le CERPOD en mars 1995, j'ai été chargé par la coordination du Réseau Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) de suivre les travaux de l'équipe ivoirienne.

En ce qui concerne les données de Côte d'Ivoire, nous avons été confrontés à une difficulté importante. En effet, il était convenu au sein du réseau que pour chaque migrant de plus de 15 ans (repéré dans le questionnaire ménage), on devait remplir un questionnaire biographique. Confronté à de fortes migrations scolaires, les responsables ivoiriens de l'enquête ont décidé d'enquêter l'ensemble des personnes de plus de 6 ans. Mais devant le nombre élevé de biographies que cela impliquait, ils ont décidé d'enquêter au maximum deux personnes (migrantes) par ménage. Ce mode de tirage apparaît n'avoir pas été aléatoire puisqu'en particulier les chefs de ménage ont été sur-enquêtés.

Un redressement s'impose. En effet si l'on avait par exemple enquêté un migrant sur 2, pour extrapoler les résultats il aurait fallu multiplier chaque biographie par deux. Ici le problème est plus complexe, il faut déterminer pour chaque individu ayant eu une biographie, *un facteur correctif* qui lui est propre. Nous parlerons de pondération des biographies. L'enquête ménage concerne 55 659 individus résidents à l'enquête âgés de 6 ans et plus. Parmi eux, 20 819 n'ont connu aucune migration, 15 995 ont migré mais n'ont pas de questionnaire biographique et enfin 18 845 migrants ont une biographie. Dans l'analyse des biographies on ne retiendra que les migrants pour lesquels une biographie a été remplie, et qui sont donc pondérés par ce facteur correctif propre à chacun d'entre eux. Les migrants sans biographie ne seront pas pris en compte dans l'analyse des biographies. Nous avons établi lors du séminaire de Sélingué un premier facteur correctif.

LES DIFFÉRENTS PROBLÈMES RENCONTRÉS

Les premiers résultats obtenus à l'issue du séminaire de Sélingué étaient particulièrement surprenants. En effet pour les individus âgés de plus de 15 ans au moment de l'enquête, on relevait pour la période 1988-92 les soldes migratoires annuels[1] suivants :

Abidjan	+1,54 %
Villes de l'intérieur	-1,92 %
Rural	+1,22 %
International	+0,93 %

[1] Il s'agit du solde migratoire de la population de plus de 15 ans, ce pourcentage ne tient pas compte du mouvement naturel.

Ces résultats surprenants (une croissance soutenue d'Abidjan, un déclin des villes de l'intérieur, un accroissement du milieu rural, une immigration internationale soutenue) appellent plusieurs hypothèses.

- Premier cas, ils correspondent à la réalité et dans ce cas il faut procéder tout de même à plusieurs analyses afin de les confirmer par des données internes ou externes à l'enquête.

- Second cas, les redressements apportés par le facteur correctif à l'enquête biographique influent fortement les résultats (voir le point suivant concernant le redressement des biographies).

- Troisième cas, des erreurs de déclaration affectent les résidences successives ce qui modifie les matrices migratoires ; des contrôles de cohérence des itinéraires doivent donc être opérés.

- Quatrième cas, l'exécution du plan de sondage a rencontré des problèmes, et les effectifs extrapolés de certaines sous-strates de l'enquête sont soit sous-estimés, soit surestimés. Nous aborderons cet aspect au point concernant l'extrapolation des DR (district de recensement, ayant servi au tirage de l'échantillon).

Ces différentes sources de distorsion ne sont pas exclusives les unes des autres. Nous travaillons sur un échantillon d'environ 20 000 personnes pour les biographies sensées représenter la répartition géographique de plus de 12 500 000 personnes résidant en Côte d'Ivoire ; la sensibilité de l'échantillon aux extrapolations ou aux petites erreurs de saisie est très grande.

La pondération des biographies

Avant de présenter le calcul de la pondération des biographies, il faut mettre en évidence les biais rencontrés lors de la sélection des individus soumis à l'enquête biographique. Nous avons donc décidé d'analyser ces biais à l'aide d'une régression logistique.

Nous avons retenu dans l'enquête ménage l'ensemble des migrants de plus de 6 ans résidant dans le ménage (résident présent ou résident absent), c'est-à-dire les personnes qui ont au moins changé une fois de résidence. Le changement de résidence est défini comme le changement de sous-préfecture[2]. Nous avons défini le "risque" comme étant le fait d'avoir une biographie : les individus migrant ayant une biographie sont codifiés 1 et les migrants n'ayant pas eu de biographie sont codifiés 0. Lors de ce premier calcul, 34 968 personnes sont soumises au risque, 18 875 ont eu une biographie et 16 093 (soit 46 %) n'ont pas eu de biographies.

La régression permet de faire une analyse tenant compte de différents facteurs pouvant influer sur le risque d'être enquêté. La situation de résidence, le sexe, le lien de parenté, le groupe d'âges, la strate d'enquête, la situation professionnelle, et le nombre de personnes

---

2 Cette définition restrictive par rapport à la notion de changement de localité, a pour inconvénient majeur de ne pas prendre en compte les migrations entre les villages et le chef lieu de la sous-préfecture, c'est-à-dire de ne pas prendre en considération les flux urbain-rural et rural-urbain à l'intérieur d'une même sous-préfecture.

devant en principe faire l'objet d'une biographie sont autant de caractéristiques influant sur le risque d'être ou non enquêté à l'enquête biographique. La plupart des modalités retenues sont significatives. Des biais importants sont apparus en fonction de l'âge, du lien de parenté, de la strate d'enquête, du statut matrimonial, et du nombre de personnes devant avoir un questionnaire biographique (voir les résultats de la régression au tableau 1). Les résidents absents (retenus d'ailleurs à tort comme pouvant être soumis à l'enquête biographique) ont un risque bien plus faible d'être enquêté que les résidents présents. Par contre les chefs de ménage ont été sur-représentés puisqu'ils sont enquêtés 3 fois plus souvent que les enfants des chefs de ménage ; de même pour les épouses ou les chefs de noyau. La distribution est très régulière selon l'âge. Si l'on prend le groupe d'âges 20-24 ans comme référence, on note peu de différence avec les groupes voisins 15-19 et 25-29 ans, par contre plus la personne est âgée plus le risque relatif d'être enquêté diminue (toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en tenant compte de l'effet des autres modalités).

Apparemment les ressortissants de la strate Abidjan ont été sous-enquêtés par rapport aux ressortissants de l'intérieur du pays. La situation professionnelle semble avoir moins d'influence à l'exception des retraités et des agriculteurs. Les monogames sont plus enquêtés que les autres catégories. Mais la variable qui semble la plus importante, c'est le nombre de personnes soumises au risque de biographies. Conformément aux modalités de l'enquête pratiquée en Côte d'Ivoire, les personnes appartenant à un ménage où 1 ou 2 personnes seulement devaient être soumises à l'enquête ont été presque toutes enquêtées (ce n'est pas toujours le cas, en particulier pour les résidents absents). Par contre plus le nombre de personnes devant être enquêtées augmente plus le risque diminue.

À l'issue de cette régression, l'idée était d'utiliser les résultats de cette analyse pour obtenir des probabilités prédites d'être ou non enquêté[3]. Ce qui permet à la suite d'établir un coefficient d'extrapolation propre à chaque individu. Les individus ayant une biographie se substituent à ceux n'ayant pas de biographies et qui sont donc éliminés de l'analyse. Par contre la valeur 1 est attribuée aux individus non-migrants qui ne sont pas concernés par ce facteur correctif. On a noté également des biographies concernant des individus non-migrants car toujours restés à l'intérieur de la même sous-préfecture, et non avons considéré ces individus comme non-migrants.

[3] Voir logistic regression et lpredict. Manuel Stata 4, Volume 2, pp. 506-514

Tableau 1 : Analyse des biais à l'aide de la régression logistique

Logit Estimates — Number of obs = 34968
chi2(51) = 16775.84
Prob > chi2 = 0.0000
Log Likelihood = -15739.265 — Pseudo R2 = 0.3477

Référence	Modalités	Risque relatif	P>|z|	Significativité
Situation de Résidence				
Résident Présent	Résident Absent	0.0477154	0.000	***
Sexe				
Masculin	Féminin	0.9490436	0.180	
Lien de parenté				
Enfant du chef de ménage	Chef de ménage	3.359463	0.000	***
	épouse du chef de ménage	2.109567	0.000	***
	ascendant	0.971581	0.864	
	frère neveu	1.217190	0.000	***
	autre parent	1.152491	0.062	*
	sans lien parenté	1.061959	0.445	
	chef de noyau	1.352188	0.000	***
	parent autre noyau	0.890528	0.178	
Groupe d'âges				
20-24 ans	06-09 ans	0.1876258	0.000	***
	10-14 ans	0.4085542	0.000	***
	15-19 ans	0.9007911	0.054	*
	25-29 ans	0.9574107	0.434	
	30-34 ans	0.8526168	0.009	***
	35-39 ans	0.8052067	0.001	***
	40-44 ans	0.6059706	0.000	***
	45-49 ans	0.6353703	0.000	***
	50-54 ans	0.5968545	0.000	***
	55-59 ans	0.5991068	0.000	***
	60-64 ans	0.5661296	0.000	***
	65-69 ans	0.5769349	0.000	***
	70-74 ans	0.4794643	0.000	***
	75-79 ans	0.4281657	0.000	***
	80-99 ans	0.144827	0.000	***
Strate enquête				
Abidjan	Est	1.289952	0.000	***
	Sud	1.196204	0.001	***
	Ouest	1.151960	0.000	***
	Nord	1.218079	0.000	***
Situation professionnelle				
Indépendant	chômeur	0.949250	0.479	
	ménagère	0.915907	0.087	*
	etudiant	1.036413	0.573	
	retraité	0.8533234	0.043	**
	employeur	0.8876181	0.397	
	salarié	0.9332472	0.204	
	aide familial	0.9183470	0.422	
	apprenti	0.9509554	0.600	
	agriculteur indépendant	1.331948	0.000	***
	agriculteur aide-familial	0.8564505	0.017	**
Situation matrimoniale				
Célibataire	monogame	1.252306	0.000	***
	polygame	0.9883013	0.874	
	divorcé ou veuf	1.236731	0.004	*
Nombre de biographies attendues				
1 biographie	2 biographies	0.9982404	0.985	
	3 biographies	0.1827331	0.000	***
	4 biographies	0.1065225	0.000	***
	5 biographies	0.0760777	0.000	***
	6 biographies	0.0620401	0.000	***
	7 biographies	.0530660	0.000	***
	8 biographies	.0429759	0.000	***
	9 biographies	.0370159	0.000	***
	10 biographies	.0283676	0.000	***

La probabilité prédite prend une valeur comprise entre 0,0015 et 0,982 ; la valeur moyenne est de 0,539. Pour les individus réellement enquêtés au nombre de 18 875 la moyenne est de 0,728 et les valeurs extrêmes sont de 0,0048 et 0,982. En prenant l'inverse de p on obtient un coefficient de pondération qui a une valeur moyenne de 1,913 pour les migrants ayant connu une biographie, mais la dispersion des valeurs prises est particulièrement grande variant de 1,02 à 209,5, ce qui conduit à fortement pondérer des individus marginaux (6 % de l'échantillon des biographies étant extrapolé par un coefficient individuel supérieur à 4).

Sur les fichiers corrigés, nous avons donc décidé de retenir un nombre plus restreint de modalités, afin d'obtenir un coefficient variant moins. En particulier en ne distinguant pas les résidents absents des résidents présents, nous évitons d'extrapoler les RA par un trop grand nombre en ne privilégiant pas cette caractéristique.

Nous avons retenu comme variable la relation de parenté, l'âge à l'enquête, le statut d'activité et professionnel, la situation matrimoniale ; et nous avons décidé de faire trois modèles : un pour Abidjan, un pour le reste du milieu urbain et un pour le milieu rural (voir respectivement les tableaux 2, 3, 4). Ceci car nous avons noté que pour plusieurs ménages d'Abidjan en particulier aucune biographie n'avait été collectée alors qu'au moins une personne avait connu une migration (5,7 % des ménages contre 1,8 % des ménages à l'intérieur du pays). Sur l'ensemble de l'enquête ménage, après les premières corrections d'itinéraire, sur 13 222 ménages seulement 1 664 n'ont aucun migrant. Pour 399 ménages ayant au moins un migrant, il n'y a aucune biographie, alors que 176 ménages comprennent un migrant, 97 ont 2 migrants, 47 comptent 3 migrants et le reste 4 migrants et plus. On trouve également 386 ménages ayant 2 migrants, mais un seul questionnaire biographique. La régression logistique permet de redresser en partie ces omissions (voir annexe 1).

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, la pondération s'imposait pour redresser le tirage de l'échantillon. Notons que pour les autres pays cette méthode présenterait l'avantage de "corriger" la collecte et de prendre en considération l'ensemble des individus non enquêtés quel que soit la cause (non-sélection, mais aussi absence au moment de l'enquête, refus de répondre, omission). Ce type de contrôle des biais à l'enquête biographique pourrait être appliqué aux autres enquêtes du réseau pour analyser les éventuels biais, et procéder à un redressement en cas de besoin.

Tableau 2. Calcul de la pondération pour Abidjan

Logit Estimates — Number of obs = 13325
chi2(33) =3058.66
Log Likelihood = -7700.8207 — Pseudo R2 = 0.1657

qbm	Odds Ratio	Std. Err.	z	P>|z|	[95 % Conf.	Interval]
chefmen	13.11613	1.262719	26.735	0.000	10.86072	15.83991
épouse	6.090319	.6459387	17.035	0.000	4.947226	7.497534
ascendt	1.904804	.5364991	2.288	0.022	1.096742	3.308233
frernev	1.689366	.1182244	7.493	0.000	1.47284	1.937725
autpart	1.267662	.1344665	2.236	0.025	1.029704	1.560609
sanslien	1.618456	.1634338	4.768	0.000	1.327839	1.972679
chefnoy	1.627189	.2071437	3.824	0.000	1.267882	2.088321
paraunoy	.9314076	.1428926	-0.463	0.643	.6895283	1.258136
a6_09	.2505787	.0308969	-11.224	0.000	.1967837	.3190796
a10_14	.4118275	.0371674	-9.830	0.000	.34506	.4915143
a15_19	.9012493	.0649641	-1.442	0.149	.7825073	1.03801
a25_29	.9613396	.0711571	-0.533	0.594	.8315188	1.111429
a30_34	.6867816	.0572937	-4.504	0.000	.5831879	.808777
a35_39	.5034795	.0461736	-7.482	0.000	.4206481	.6026215
a40_44	.3304516	.0332166	-11.016	0.000	.2713602	.4024107
a45_49	.2795643	.0322503	-11.048	0.000	.2229912	.3504901
a50_54	.3000381	.0381847	-9.459	0.000	.2338014	.3850398
a55_59	.2558815	.0406005	-8.590	0.000	.1874906	.3492193
a60_64	.2300296	.046528	-7.265	0.000	.1547431	.3419447
a65_99	.2155529	.0399706	-8.275	0.000	.1498694	.3100236
chômeur	.8655213	.0741969	-1.685	0.092	.7316585	1.023875
ménagère	.9042345	.0619286	-1.470	0.142	.7906505	1.034136
etudiant	.8026623	.0658246	-2.680	0.007	.6834829	.9426231
retraite	.9416614	.1636272	-0.346	0.729	.6698633	1.323742
hact	.7833308	.1037083	-1.844	0.065	.6042982	1.015405
employ	.4371471	.0860592	-4.203	0.000	.2972045	.6429836
salari	.6959611	.0435191	-5.797	0.000	.615685	.7867041
aidefam	.8385705	.1225077	-1.205	0.228	.6297767	1.116587
apprenti	.8141748	.1025955	-1.631	0.103	.6359989	1.042267
agricind	1.774606	.7029417	1.448	0.148	.8164529	3.857203
agricaf	3.878841	3.223487	1.631	0.103	.76088	19.77369
marie	.9113529	.0706618	-1.197	0.231	.7828682	1.060925
autmat	1.329523	.1777492	2.130	0.033	1.023047	1.727812

D'où une pondération pour les individus ayant eu un questionnaire biographique à Abidjan de :

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
ponda	6462	2.075305	1.354481	1.034875	10.10491

Tableau 3. Calcul de la pondération pour le milieu urbain autre qu'Abidjan

Logit Estimates — Number of obs = 11611
chi2(33) =3605.17
Log Likelihood = -6188.0035 — Pseudo R2 = 0.2256

qbm	Odds Ratio	Std. Err.	z	P>|z|	[95 % Conf.	Interval]
chefmen	14.01856	1.517284	24.395	0.000	11.33899	17.33134
épouse	4.350815	.4994803	12.808	0.000	3.474172	5.448662
ascendt	1.780709	.4656474	2.207	0.027	1.066615	2.972887
frernev	1.364299	.108566	3.904	0.000	1.167277	1.594575
autpart	1.019973	.1272346	0.159	0.874	.7987431	1.302477
sanslien	1.259923	.1572449	1.851	0.064	.9865288	1.609083
chefnoy	1.279259	.1577764	1.997	0.046	1.004561	1.629074
paraunoy	.7580443	.0979971	-2.143	0.032	.5883753	.9766405
a6_09	.2844525	.0369812	-9.670	0.000	.2204685	.367006
a10_14	.4808534	.048758	-7.221	0.000	.3941865	.5865751
a15_19	.8370831	.0707719	-2.103	0.035	.709256	.987948
a25_29	.9419803	.0837331	-0.672	0.501	.7913674	1.121258
a30_34	.7605207	.0728065	-2.860	0.004	.6304105	.9174844
a35_39	.6923867	.0732099	-3.477	0.000	.5627901	.8518262
a40_44	.4314041	.0486213	-7.459	0.000	.3458994	.5380452
a45_49	.4448204	.0565492	-6.372	0.000	.3467153	.570685
a50_54	.3365427	.0475989	-7.700	0.000	.2550649	.4440479
a55_59	.4133843	.0687527	-5.311	0.000	.2983905	.5726943
a60_64	.2603162	.0469965	-7.455	0.000	.1827379	.3708291
a65_99	.3437215	.0592949	-6.191	0.000	.2451135	.4819991
chômeur	.6522641	.0761379	-3.661	0.000	.5188764	.8199418
ménagère	.9411988	.0685824	-0.832	0.406	.8159374	1.08569
etudiant	.4990364	.047814	-7.255	0.000	.413596	.6021269
retraite	.9624087	.2328889	-0.158	0.874	.598937	1.546457
hact	.6040471	.0772822	-3.940	0.000	.4700754	.7762008
employ	.7914067	.2096069	-0.883	0.377	.4709295	1.329975
salari	.7294521	.0612814	-3.755	0.000	.61871	.8600158
aidefam	.9386093	.1340689	-0.444	0.657	.7094162	1.241849
apprenti	.7015434	.0880546	-2.824	0.005	.548549	.897209
agricind	1.180424	.150851	1.298	0.194	.9188815	1.516409
agricaf	1.199574	.2069386	1.055	0.292	.8554339	1.682163
marie	.8443578	.0761392	-1.876	0.061	.7075713	1.007588
autmat	1.049723	.1469933	0.347	0.729	.7977756	1.38124

D'où une pondération pour les individus ayant eu un questionnaire biographique en milieu urbain (hors Abidjan) de :

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pondu	6383	1.824409	1.248723	1.065059	11.8703

Tableau 4. Calcul de la pondération pour le milieu rural

Logit Estimates — Number of obs = 9904
chi2(33) = 2817.00
Log Likelihood = -5232.9558 — Pseudo R2 = 0.2121

qbm	Odds Ratio	Std. Err.	z	P>|z|	[95 % Conf.	Interval]
chefmen	11.69831	1.475107	19.505	0.000	9.136715	14.97807
épouse	3.161429	.3734897	9.743	0.000	2.507974	3.985144
ascendt	1.575233	.4128702	1.734	0.083	.9424189	2.632968
frernev	1.030028	.1059238	0.288	0.774	.8420059	1.260036
autpart	1.644999	.2257688	3.627	0.000	1.257019	2.152728
sanslien	1.123033	.1869098	0.697	0.486	.8104471	1.556183
chefnoy	1.42897	.174092	2.930	0.003	1.125436	1.814368
paraunoy	.6930795	.0901261	-2.819	0.005	.5371496	.8942746
a6_09	.246342	.0372444	-9.267	0.000	.1831662	.3313076
a10_14	.4490589	.0556798	-6.457	0.000	.3521769	.5725925
a15_19	.7185627	.0707611	-3.356	0.000	.5924365	.8715404
a25_29	.9659116	.091522	-0.366	0.714	.8022032	1.163029
a30_34	.7994048	.0811758	-2.205	0.027	.6551356	.975444
a35_39	.6843387	.0747177	-3.474	0.000	.5525034	.8476319
a40_44	.4320054	.0505184	-7.177	0.000	.3435186	.5432855
a45_49	.539284	.0704527	-4.727	0.000	.4174606	.6966579
a50_54	.4616266	.0648724	-5.501	0.000	.3504867	.6080093
a55_59	.3666031	.0563093	-6.533	0.000	.2713025	.4953801
a60_64	.4345401	.0729841	-4.962	0.000	.3126544	.603942
a65_99	.323925	.0499133	-7.316	0.000	.2394879	.4381324
chômeur	.5162972	.1095895	-3.114	0.002	.3405833	.7826655
ménagère	.5222481	.0750394	-4.521	0.000	.3940685	.6921211
etudiant	.3227293	.0560172	-6.516	0.000	.2296638	.4535072
retraite	.3393309	.1689753	-2.170	0.030	.1278656	.900519
hact	.3761645	.0704589	-5.220	0.000	.2605796	.5430193
employ	.4890062	.1238554	-2.824	0.005	.2976611	.8033532
salari	.5688963	.0959217	-3.345	0.000	.408801	.7916885
aidefam	.4232835	.119969	-3.033	0.002	.2428733	.7377053
apprenti	.6626097	.2911848	-0.937	0.349	.2800245	1.567904
agricind	.73155	.1069818	-2.138	0.033	.5492428	.9743695
agricaf	.5833987	.0831094	-3.783	0.000	.4412713	.7713034
marie	.8592383	.0845134	-1.542	0.123	.708583	1.041925
autmat	1.358267	.1985613	2.095	0.036	1.019883	1.808923

D'où une pondération pour les individus ayant eu un questionnaire biographique en milieu rural de :

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pondr	6000	1.652627	1.021167	1.036239	11.09388

Et pour l'ensemble de l'échantillon de biographies on obtient les valeurs suivantes :

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pondgen	18845	1.855749	1.232518	1.034875	11.8703

Enfin pour l'ensemble des migrants, la valeur moyenne de la pondération est proche de 1 (1,0037)

pondgen	34840	1.003777	1.294943	0	11.8703

Pour tester la fiabilité de cette pondération individuelle, on peut comparer dans l'enquête ménage les effectifs réels et les effectifs extrapolés de migrants (ceux n'ayant pas de biographies comptant pour 0). Nous avons donc distingué trois cas : les effectifs extrapolés en ne tenant pas compte de la pondération des biographies (modèle de référence), une extrapolation à partir des biographies, mais calculée à l'aide d'une régression unique

(modèle 1), enfin une extrapolation utilisant la pondération calculée à partir des 3 régressions présentées ci-dessus (modèle 2). Ces deux derniers modèles sont donc comparés aux valeurs de référence (tableau 4). C'est le dernier type de calcul (modèle 2) que nous avons retenu, car il donne des résultats plus proches des données brutes (modèle 1). La variable de pondération "individuelle" retenue s'appelle *pondgen*.

Tableau 5. Comparaison des extrapolations du questionnaire ménage obtenues à partir de la régression logistique

	REFERENCE			MODÈLE 1			MODÈLE 2		
strate de l'enquête	Ensemble de la population résidente de plus de 6 ans			Extrapolation biographiq. (une seule régression)			Extrapolation biographique (à partir de 3 régressions)		
	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total
centre	253818	418172	671990	280477	421829	702306	274572	411398	685970
centre-n	357774	413444	771218	390478	454336	844814	384095	440189	824284
nord-est	43457	261603	305060	45651	270554	316205	45112	266687	311799
centre-es	59817	180520	240337	63129	182624	245753	61670	177258	238928
sud	470415	1280173	1750588	495185	1325334	1820519	484117	1269853	1753970
sud-ouest	95920	504952	600872	90987	555423	646410	88768	541981	630749
centre-ou	389042	990956	1379998	367111	1039775	1406886	362550	1013618	1376168
ouest	163736	700552	864288	169238	678759	847997	165675	664965	830640
nord-oues	78471	346902	425373	77191	338280	415471	75979	331011	406990
nord	155714	403401	559115	159277	411436	570713	156788	405705	562493
Abidjan	1893922	0	1893922	1787551	0	1787551	1885370	0	1885370
Total	3962086	5500675	9462761	3926275	5678350	9604625	3984696	5522665	9507361

Nous avons comparé dans l'annexe 2, les effectifs extrapolés pour certaines modalités. La première colonne comporte les effectifs extrapolés de l'ensemble de la population enquêtée, la seconde colonne donne les effectifs extrapolés à partir de la régression logistique. Même pour des modalités non prises en compte dans le modèle, la pondération retenue ne provoque pas de grandes distorsions, et cela prouve son efficacité.

Les erreurs de lieux dans l'itinéraire biographique

Quelques contrôles simples peuvent être effectués : par exemple la dernière étape du questionnaire biographique doit correspondre au lieu d'enquête. La Côte d'Ivoire après le séminaire de Sélingué a procédé à un certain nombre de corrections (environ 400), mais quelques erreurs subsistent (le plus souvent des erreurs de codification).

Tableau 6. Erreur de déclaration ou de codification ou de saisie de la dernière étape

Milieu de résidence actuel	Milieu d'habitat à la dernière étape			
	Abidjan	Urbain	Rural	Total
Urbain	6 461	6 318	77	12 856
Rural	0	83	5 937	6 020
Total	6 461	6 401	6 014	18 876

Ainsi 160 erreurs concernant le milieu de résidence à la dernière étape subsistent. Ces erreurs doivent être corrigées. La répartition par région est celle présentée au tableau 7. D'autres erreurs peuvent être repérées en comparant le lieu de résidence antérieure à l'enquête ménage, et l'avant-dernière étape dans le questionnaire biographique ; ces lieux sont en principe identiques. Certaines erreurs sont des erreurs de déclaration d'un

questionnaire à l'autre, mais d'autres erreurs sont des erreurs de codification ou de saisie. Ainsi sur 18 843 avant-dernières étapes, on relève 613 erreurs à l'intérieur de la même sous-préfecture (erreur en principe à ne pas prendre en considération, car concerne un déplacement à l'intérieur d'une même sous-préfecture) ; 1 063 erreurs concernent une différence de sous-préfecture ou de département ; 218 erreurs se rapportent à une différence de milieu urbain-rural ; et 280 erreurs concernent une différence de pays. Là aussi, on peut corriger les erreurs de codification, car ces erreurs ont un impact sur les flux migratoires.

Tableau 7. Erreur concernant la dernière étape par région

milieu résidence	milieu de résidence actuelle urbain	rural	Total
BkeVille	764	0	764
C-nd-urb	303	**4**	307
C-nd-rur	**22**	528	550
Cent-urb	692	**5**	697
Cent-rur	**13**	509	522
Nd-e-urb	480	**7**	487
Nd-e-rur	**2**	306	308
C-e-urb	592	**8**	600
C-e-rur	**3**	562	565
Sud-urb	845	**14**	859
Sud-rur	**3**	978	981
S-o-urb	680	**5**	685
S-o-rur	0	948	948
C-o-urb	596	**3**	599
C-o-rur	**23**	886	909
Ouest-ur	480	**16**	496
Ouest-ru	**7**	603	610
N-o-urb	447	**9**	456
N-o-rur	**3**	405	408
Nord-urb	439	**12**	451
Nord-rur	**1**	212	213
Abj-vill	6461	0	6461
Total	12856	6020	18876

L'extrapolation par DR

La base de sondage retenue est celle du recensement de 1988. Au moment du recensement le pays a été divisé en 10 336 districts de recensement (DR), chacun de 1 000 personnes environ. Le plan de sondage de l'enquête Côte d'Ivoire a été présenté dans un document de 27 pages (novembre 1994). En tout, 300 DR ont été tirés, mais seulement 297 enquêtés. Malgré l'application des modes de calcul préconisés par le plan de sondage, on note un décalage entre les effectifs extrapolés et les effectifs attendus pour certaines régions. Un problème flagrant concerne la région Nord-Est, puis les régions Nord, Nord-Ouest et Sud. D'autres régions semblent également sous-évaluées (voir tableau 7).

L'équipe ivoirienne a examiné la situation DR par DR et va procéder à des corrections de l'extrapolation de certains DR. Une première correction a été effectuée et de nouveaux coefficients d'extrapolation calculés par DR. Selon ces nouveaux coefficients, la répartition

de la population est la suivante : Abidjan, 2 372 662 ; milieu urbain, 2 884 474 ; milieu rural 7 787 805 ; soit un total de 13 044 941 habitants (tableau 7, dernière colonne). Les résultats détaillés par strate et milieu des deux séries sont présentés en annexe 3. Ce travail de vérification des extrapolations par DR doit être repris systématiquement. Jusqu'à présent, on retient l'hypothèse que le tirage de l'échantillon est correct à Abidjan (environ un tiers de l'effectif enquêté), et que les corrections affectent l'intérieur du pays (en particulier le Nord). Pour l'instant nous retenons donc de préférence ce coefficient qui s'appelle dans les fichiers *pond_nou.*

Ce travail de correction est particulièrement délicat car les résultats définitifs dépendront énormément des coefficients d'extrapolation par DR retenus. Nous retenons l'extrapolation par DR corrigée, car manifestement les premiers coefficients retenus entraîne une sous-estimation systématique de certaines régions. Maintenant une attention particulière devra être apportée à la répartition de la population entre milieu urbain et milieu rural. Nous y reviendrons lors de l'analyse des matrices migratoires.

Tableau 8. Comparaison entre la population au recensement de 1988, celle à l'enquête, et celle attendue à l'issue des projections

Strate	Population au recensement de 1988	Population extrapolée à l'enquête (1993)	Population projection 1993	Population extrapolée à l'enquête (1993)
		Premier coefficient		Second coefficient
Centre	815 664	871 890	982 598	1 028 324
Bouaké-ville	329 850	371 878	472 290	1 060 083
Centre-Nord	585 419	606 238	673 014	
Nord-Est	514 134	414 660	583 949	595 308
Centre-Est	300 407	312 390	358 047	337 784
Sud (ss Abidjan)	1 914 170	2 245 974	2 773 762	2 397 307
Sud-Ouest	647 696	789 173	752 346	821 728
Centre-Ouest	1 542 945	1 783 900	1 817 819	1 822 878
Ouest	968 267	1 100 604	1 131 514	1 121 759
Nord-Ouest	522 247	552 195	600 774	639 199
Nord	745 816	724 029	882 903	847 909
Abidjan	1 929 079	2 301 186	2 257 135	2 372 662
Total	10 815 694	12 074 117	13 286 151	13 044 941

Quelques scénarii mettant en évidence l'impact de l'extrapolation par DR sur l'ampleur des flux

Un moyen de se rendre compte de l'impact de l'extrapolation des DR est de comparer à l'intérieur de l'enquête ménage, le lieu de résidence antérieure et le lieu de résidence actuelle. Nous avons retenu plusieurs scénarii, qui sont simplement des hypothèses de répartition de la population par région et par milieu.

Un premier scénario retient les coefficients d'extrapolation tels que calculés initialement. On trouve alors les soldes suivants :

De l'urbain au rural (même sous préfecture)	-111 000 personnes
De l'urbain au rural	-594 000 personnes
Villes de l'intérieur - Abidjan	+174 000 personnes
Abidjan - milieu rural	-252 000 personnes

Dans le scénario 2 : on cale l'extrapolation de certaines régions (celles où le sous-échantillonage est manifeste) par rapport aux effectifs prévus en 1993 : ainsi les extrapolations du Nord-Est sont multipliées par 1,408, le Nord multiplié par 1,219, le Centre par 1,127 et le Sud par 1,235. Les effectifs sont de 2 301 000 pour Abidjan, 2 806 000 pour le milieu urbain et 7 924 000 pour le milieu rural (60 % de la population) soit un effectif total de 13 031 000. Les soldes enregistés sont alors les suivants :

De l'urbain au rural (même sous préfecture)	-124 000 personnes
De l'urbain au rural	-625 000 personnes
Villes de l'intérieur - Abidjan	+154 000 personnes
Abidjan - milieu rural	-286 000 personnes

Scénario 3 : le milieu rural est surestimé et on se cale sur le rapport urbain-rural de 1988. Les effectifs sont alors les suivants : Abidjan, 2 301 000 ; autre urbain 2 558 000 et milieu rural 7 162 000 (55 % de la population), soit un total de 13 021 000, et les principaux flux sont :

De l'urbain au rural (même sous préfecture)	-96 000 personnes
De l'urbain au rural	-474 000 personnes
Villes de l'intérieur - Abidjan	+81 000 personnes
Abidjan - milieu rural	-241 000 personnes

Scénario 4 : on applique les nouveaux coefficients d'extrapolation.
Les effectifs sont alors les suivants : Abidjan 2 373 000 ; Autre urbain 2 884 000 et milieu rural 7 789 000 (60 %), soit un total de 13 021 000.

De l'urbain au rural (même sous préfecture)	-106 000 personnes
De l'urbain au rural	-600 000 personnes
Villes de l'intérieur - Abidjan	+164 000 personnes
Abidjan - milieu rural	-258 000 personnes

Quel que soit le scénario les mêmes tendances sont observées, conformes à celles indiquées au début du rapport : des flux importants des villes de l'intérieur vers le milieu rural, un solde négatif d'Abidjan vers le milieu rural et un solde positif des villes de l'intérieur vers Abidjan. Suivant les coefficients d'extrapolation par DR, on note une grande variation des flux. Ainsi les flux de l'urbain vers le rural varient de 474 000 à 625 000 personnes, de même des villes de l'intérieur vers Abidjan les soldes varient du simple au double de 81 000 à 174 000. Si l'intensité des flux mesurés varie, les tendances mises en évidence semblent bien inscrites dans la réalité ivoirienne des dernières années. Comme on le verra par la suite, il y a donc une certaine cohérence entre les flux mis en évidence en croisant la résidence actuelle et la résidence antérieure dans le questionnaire ménage, et les flux issus de l'analyse des matrices migratoires des cinq dernières années.

La comparaison de la situation au moment du recensement de 1988

On le sait, les enquêtes rétrospectives sont tributaires des déclarations et de la mémoire des enquêtés. Si l'ensemble des déclarations est correct, on doit retrouver à travers les déclarations les états antérieurs de la population. Ainsi dans le cas de la Côte d'Ivoire, on peut à l'aide du questionnaire biographique reconstituer la situation de résidence des individus en 1988. En effet le dernier fichier constitué "Menbio88", donne l'itinéraire résidentiel des individus sur la période 1988-1992, la situation de résidence à la première étape doit correspondre à la situation de résidence au recensement de 1988. Un point demeure préoccupant lorsque l'on compare la situation de résidence dans les résultats du recensement et dans l'enquête : la proportion de résidents dans l'urbain dans la plupart des départements est supérieure à celle constatée au moment du recensement de 1988. D'autre part nous avons calculé pour Abidjan son poids relatif par rapport à l'ensemble de la population du pays : son poids relatif est relativement proche de celui du recensement (respectivement 18,4 et 17,8 %). Cette comparaison comporte des limites, elle est établie à partir d'une population survivante, c'est-à-dire les individus présents en 1993 (au moment de l'enquête sur le territoire ivoirien), on ne tient pas compte des décès sur la période 1988-1993, ni des émigrations en dehors du pays (bien qu'il soit possible d'apporter des corrections à partir du fichier "émigré"). Malgré ces réserves, on constate une part trop importante de la population déclarant résider en milieu urbain au moment du recensement. À titre d'illustration dans le tableau 9, nous comparons la répartition urbain-rural au recensement, et celle pour la même période calculée à partir de l'enquête biographique. Le coefficient d'extrapolation retenu est celui qui tient compte de *pondgen* et *pond_nou.* Le milieu urbain est sur-représenté, les résultats pouvant être affectés en particulier par la structure par âge et la mortalité des adultes. Pour mieux détailler ce point, il faudrait affiner l'analyse en tenant compte des différences de structure par âge en milieu urbain et en milieu rural, ainsi que de la mortalité par âge. Un autre facteur peut intervenir, celui des migrations internationales. En effet le fichier "émigré", comprend surtout les émigrés individuels mais si un ménage entier est parti, il échappe à l'enquête.

Tableau 9. Comparaison de la répartition urbain-rural au moment du recensement et par reconstitution dans le questionnaire biographique

Région	Recensement		Enquête biographique	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Centre	32,2	67,8	42,25	57,75
Centre-nord	44,9	55,1	53,11	46,89
Nord-Est	11,3	88,7	16,62	83,38
Centre-est	27,9	72,1	36,59	63,41
Sud	25,8	74,2	35,29	64,71
Sud-ouest	19,5	80,5	24,78	75,22
Centre-ouest	24,7	75,3	33,34	66,66
Ouest	20,7	79,3	26,28	73,72
Nord-ouest	16,1	83,9	18,22	81,78
Nord	25,3	74,7	31,60	68,40
Abidjan ville	*(17,8)*		*(18,4)*	
Total	**39,02**	**60,98**	**45,84**	**54,16**

LES MATRICES MIGRATOIRES

Le questionnaire biographique a pour objectif premier l'établissement de matrices migratoires. Le détail des calculs est exposé dans la note technique n° 12 préparée par la coordination du REMUAO. Le principe retenu est de compter l'ensemble des migrations sur la période 1988-1992, et de rapporter ces migrations aux années vécues par les individus. On obtient ainsi des taux annuels d'émigration et d'immigration. On travaille sur des données extrapolées, qui tiennent compte à la fois de la pondération individuelle et de l'extrapolation par DR. Nous avons comparé les résultats obtenus suivants les coefficients utilisés.

Tableau 10. Soldes migratoires selon différentes hypothèses

Hypothèses	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Milieu rural	Migration internationale
Hypothèse 1	+ 1,63	- 1,78	- 1,80	+ 2,24	+ 1,06
Hypothèse 2	+ 1,87	- 1,70	- 1,77	+ 2,11	+ 1,05
Hypothèse 3	+ 1,73	- 1,21	- 1,63	+ 1,99	+ 1,02
Hypothèse 4	+ 1,73	- 1,23	- 1,61	+ 2,00	+ 1,02

L'hypothèse 1 reprend la première extrapolation par DR, et la pondération de la biographie individuelle calculée sur une seule régression logistique. L'hypothèse 2 combine la première extrapolation par DR, et la pondération par individu calculée à partir de 3 régressions logistiques (*pondgen*). L'hypothèse 3 prend en compte la nouvelle extrapolation par DR (*pond_nou*) et *pondgen,* la variable d'extrapolation arrondie s'appelle *pondg_na.* Enfin l'hypothèse 4 reprend les mêmes coefficients d'extrapolation que dans l'hypothèse 3, mais on exclut les déplacements urbain-rural à l'intérieur d'une même sous-préfecture, afin de garder une cohérence avec le critère de sélection des individus soumis au questionnaire biographique. Nous pensons que l'hypothèse 4 est la plus proche de la réalité. Le tableau 10 récapitule les soldes migratoires pour chacune des hypothèses retenues. Ces matrices sont calculées pour la population âgée de 15 ans et plus (et non pour l'ensemble de la population).

Dans la série de tableaux qui suit, nous présentons les matrices de façon plus détaillée pour les hypothèses 1 à 4. Pour chaque hypothèse nous présentons par milieu (Abidjan, villes principales, villes secondaires, rural, et étranger) la matrice migratoire, les soldes migratoires en effectifs, le taux annuel d'émigration en %, le taux annuel d'immigration en %, le solde migratoire. Ces matrices tiennent compte pour les migrations internationales des émigrés (fichier "émigré", où quelques petites erreurs subsistent dans les dates de départ). Par ailleurs on donne à titre indicatif l'évolution de l'effectif de la population par milieu (voir le détail des effectifs en annexe 4), et le taux de croissance qui en découle entre mars 1988 et juillet-aout 1993. Il serait souhaitable de comparer les taux de croissance de la population de 15 ans et plus entre le recensement et l'enquête, car l'effet d'âge peut-être important, surtout s'il y a accentuation entre 1988 et 1993 des retours en milieu rural d'adultes ayant perdu leur travail ou de retraités. Nous avons estimé ces effectifs dans les hypothèses 3 et 4, mais il convient de vérifier les chiffres du recensement. Les taux de croissance doivent être compatibles avec les flux.

HYPOTHÈSE 1

MATRICE DES MIGRATIONS

Origine	Destination							
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autre pays	Total migrations	Somme années vécues
Abidjan	0	56 229	97 703	178 565	20 150	11 149	363 796	6 229 029
Villes principales	102 020	0	82 065	119 149	10 008	4 305	317 547	3 786 800
Villes secondaires	139 182	85 978	0	169 976	11 454	3 529	410 119	4 394 510
Rural	111 843	56 219	83 326	0	22 951	6 521	280 860	17 860 972
Pays réseau	74 111	41 925	52 996	158 857	0	0	327 889	1 049 266
Autres pays	38 310	9 967	15 086	54 994	0	0	118 357	348 314
Total	465 466	250 318	331 176	681 541	64 563	25 504	1 818 568	33 668 891

SOLDES MIGRATOIRES

Origine	Destination					
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays
Abidjan	0	-45 791	-41 479	66 722	-53 961	-27 161
Villes principales	45 791	0	-3 913	62 930	-31 917	-5 662
Villes secondaires	41 479	3 913	0	86 650	-41 542	-11 557
Rural	-66 722	-62 930	-86 650	0	-135 906	-48 473
Pays réseau	53 961	31 917	41 542	135 906	0	0
Autres pays	27 161	5 662	11 557	48 473	0	0
Total	101 670	-67 229	-78 943	400 681	-263 326	-92 853

TAUX D'ÉMIGRATION EN %

Origine	Destination						
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays	Total
Abidjan	0,00	0,90	1,57	2,87	0,32	0,18	5,84
Villes principales	2,69	0,00	2,17	3,15	0,26	0,11	8,39
Villes secondaires	3,17	1,96	0,00	3,87	0,26	0,08	9,33
Rural	0,63	0,31	0,47	0,00	0,13	0,04	1,57
International					0,19	0,08	0,27

TAUX D'IMMIGRATION EN %

Origine	Destination				
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Immigration internationale
Abidjan	0	1,48	2,22	1,00	
Villes principales	1,64	0	1,87	0,67	
Villes secondaires	2,23	2,27	0,00	0,95	
Rural	1,80	1,48	1,90	0,00	
Pays réseau	1,19	1,11	1,21	0,89	0,97
Autres pays	0,62	0,26	0,34	0,31	0,35
Total	7,47	6,61	7,54	3,82	1,33
Solde migratoire	1,63	-1,78	-1,80	2,24	1,06
P_0 en 1988	1 929 079	2 291 456		6 595 159	
P_t en 1993	2 301 186	2 568 935		7 223 279	
Taux croissance R88-EN93	3,34	2,15		1,71	

HYPOTHÈSE 2

MATRICE DES MIGRATIONS

Origine	Destination							
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autre pays	Total migrations	Somme années vécues
Abidjan	0	54 889	94 057	163 521	20 659	11 101	344 227	6 485 709
Villes principales	102 919	0	79 789	110 875	9 882	4 271	307 736	3 680 934
Villes secondaires	137 621	84 766	0	160 285	11 482	3 438	397 592	4 294 840
Rural	108 071	55 120	82 465	0	22 623	6 407	274 686	17 471 146
Pays réseau	77 459	40 982	50 849	155 549	0	0	324 839	1 037 693
Autres pays	39 732	9 300	14 257	52 571	0	0	115 860	341 725
Total	465 802	245 057	321 417	642 801	64 646	25 217	1 764 940	33 312 047

SOLDES MIGRATOIRES

Origine	Destination					
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays
Abidjan	0	-48 030	-43 564	55 450	-56 800	-28 631
Villes principales	48 030	0	-4 977	55 755	-31 100	-5 029
Villes secondaires	43 564	4 977	0	77 820	-39 367	-10 819
Rural	-55 450	-55 755	-77 820	0	-132 926	-46 164
Pays réseau	56 800	31 100	39 367	132 926	0	0
Autres pays	28 631	5 029	10 819	46 164	0	0
Total	121 575	-62 679	-76 175	368 115	-260 193	-90 643

TAUX D'ÉMIGRATION EN %

Origine	Destination						
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays	Total
Abidjan	0,00	0,85	1,45	2,52	0,32	0,17	5,31
Villes principales	2,80	0,00	2,17	3,01	0,27	0,12	8,36
Villes secondaires	3,20	1,97	0,00	3,73	0,27	0,08	9,26
Rural	0,62	0,32	0,47	0,00	0,13	0,04	1,57
International					0,19	0,08	0,27

TAUX D'IMMIGRATION EN %

Origine	Destination				
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Immigration internationale
Abidjan	0,00	1,49	2,19	0,94	
Villes principales	1,59	0,00	1,86	0,63	
Villes secondaires	2,12	2,30	0,00	0,92	
Rural	1,67	1,50	1,92	0,00	
Pays réseau	1,19	1,11	1,18	0,89	0,98
Autres pays	0,61	0,25	0,33	0,30	0,35
Total	7,18	6,66	7,48	3,68	1,32
Solde migratoire	1,87	-1,70	-1,77	2,11	1,05
P_o en 1988	1 929 079	2 291 456		6 595 159	
P_t en 1993	2 301 186	2 568 935		7 223 279	
Taux croissance R88-EN93	3,34	2,15		1,71	

HYPOTHÈSE 3

MATRICE DES MIGRATIONS

Origine	Destination							
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autre pays	Total migrations	Somme années vécues
Abidjan	0	63 531	99 409	170 718	21 824	11 543	367 025	6 778 825
Villes principales	108 149	0	85 544	115 989	11 174	4 655	325 511	4 124 494
Villes secondaires	141 835	95 360	0	165 438	12 834	4 044	419 511	4 711 475
Rural	111 625	60 901	87 581	0	24 285	6 988	291 380	18 920 859
Pays réseau	82 557	45 694	54 685	162 189	0	0	345 125	1 103 885
Autres pays	40 192	10 224	15 677	54 339	0	0	120 432	354 683
Total	484 358	275 710	342 896	668 673	70 117	27 230	1 868 984	35 994 221

SOLDES MIGRATOIRES

Origine	Destination					
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays
Abidjan	0	-44 618	-42 426	59 093	-60 733	-28 649
Villes principales	44 618	0	-9 816	55 088	-34 520	-5 569
Villes secondaires	42 426	9 816	0	77 857	-41 851	-11 633
Rural	-59 093	-55 088	-77 857	0	-137 904	-47 351
Pays réseau	60 733	34 520	41 851	137 904	0	0
Autres pays	28 649	5 569	11 633	47 351	0	0
Total	117 333	-49 801	-76 615	377 293	-275 008	-93 202

TAUX D'ÉMIGRATION EN %

Origine	Destination						
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays	Total
Abidjan	0,00	0,94	1,47	2,52	0,32	0,17	5,41
Villes principales	2,62	0,00	2,07	2,81	0,27	0,11	7,89
Villes secondaires	3,01	2,02	0,00	3,51	0,27	0,09	8,90
Rural	0,59	0,32	0,46	0,00	0,13	0,04	1,54
International					0,19	0,08	0,27

TAUX D'IMMIGRATION EN %

Origine	Destination				
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Immigration internationale
Abidjan	0	1,54	2,11	0,90	
Villes principales	1,60	0	1,82	0,61	
Villes secondaires	2,09	2,31	0,00	0,87	
Rural	1,65	1,48	1,86	0	
Pays réseau	1,22	1,11	1,16	0,86	0,96
Autres pays	0,59	0,25	0,33	0,29	0,33
Total	7,15	6,68	7,28	3,53	1,29
Solde migratoire	1,73	-1,21	-1,63	1,99	1,02
P_o en 1988	1 929 079	2 291 456		6 595 159	
P_t en 1993	2 372 662	2 884 474		7 787 805	
Taux croissance R88-EN93	3,93	4,37		3,14	

POPULATION DE PLUS 15 ANS

P_o en 1988	1 138 157	1 351 959	3 297 580
P_t en 1993	1 417 799	1 589 431	4 123 525
Taux croissance R88-EN93	4,17	3,06	4,25

HYPOTHÈSE 4 en éliminant les migrations à l'intérieur de la même sous-préfecture

MATRICE DES MIGRATIONS

Origine	Destination							
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autre pays	Total migrations	Somme années vécues
Abidjan	0	63 531	99 409	170 718	21 824	11 543	367 025	6 778 825
Villes principales	108 149	0	85 544	115 622	11 174	4 655	325 144	4 124 494
Villes secondaires	141 835	95 360	0	164 285	12 834	4 044	418 358	4 711 475
Rural	111 625	59 398	87 148	0	24 285	6 988	289 444	18 920 859
Pays réseau	82 557	45 694	54 685	162 189	0	0	345 125	1 103 885
Autres pays	40 192	10 224	15 677	54 339	0	0	120 432	354 683
Total	484 358	274 207	342 463	667 153	70 117	27 230	1 865 528	35 994 221

SOLDES MIGRATOIRES

Origine	Destination					
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays
Abidjan	0	-44 618	-42 426	59 093	-60 733	-28 649
Villes principales	44 618	0	-9 816	56 224	-34 520	-5 569
Villes secondaires	42 426	9 816	0	77 137	-41 851	-11 633
Rural	-59 093	-56 224	-77 137	0	-137 904	-47 351
Pays réseau	60 733	34 520	41 851	137 904	0	0
Autres pays	28 649	5 569	11 633	47 351	0	0
Total	117 333	-50 937	-75 895	377 709	-275 008	-93 202

TAUX D'ÉMIGRATION EN %

Origine	Destination						
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Pays réseau	Autres pays	Total
Abidjan	0	0,94	1,47	2,52	0,32	0,17	5,41
Villes principales	2,62	0	2,07	2,80	0,27	0,11	7,88
Villes secondaires	3,01	2,02	0,00	3,49	0,27	0,09	8,88
Rural	0,59	0,31	0,46	0	0,13	0,04	1,53
International					0,19	0,08	0,27

TAUX D'IMMIGRATION EN %

Origine	Destination				
	Abidjan	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Immigration internationale
Abidjan	0,00	1,54	2,11	0,90	
Villes principales	1,60	0,00	1,82	0,61	
Villes secondaires	2,09	2,31	0,00	0,87	
Rural	1,65	1,44	1,85	0,00	
Pays réseau	1,22	1,11	1,16	0,86	0,96
Autres pays	0,59	0,25	0,33	0,29	0,33
Total	7,15	6,65	7,27	3,53	1,29

Solde migratoire	1,73	-1,23	-1,61	2,00	1,02
P_o en 1988	1 929 079	2 291 456		6 595 159	
P_t en 1993	2 372 662	2 884 474		7 787 805	
Taux croissance R88-EN93	3,93	4,37		3,14	

POPULATION DE PLUS 15 ANS

P_o en 1988	1 138 157	1 351 959		3 297 580	
P_t en 1993	1 417 799	1 589 431		4 123 525	
Taux croissance R88-EN93	4,17	3,06		4,25	

Un premier constat s'impose, environ 25 % des individus ont changé au moins une fois de sous-préfecture dans la période 1988-1992. L'ampleur des flux varie d'une hypothèse à l'autre, mais certaines tendances se maintiennent :

- un solde positif du milieu rural d'environ 2 %, le milieu rural attirant des urbains venant d'Abidjan ou des villes de l'intérieur ;
- l'attraction persistante de la capitale : suivant les hypothèses retenues le solde migratoire d'Abidjan varie entre 1,87 % et 1,63 % ;
- des taux d'émigration (autour de 8 %) (très élevés pour les villes de l'intérieur contre 5,4 % pour la capitale), et des taux d'immigration (autour de 7 %) très élevés pour les villes de l'intérieur marquent leur rôle dans la redistribution de la population ; ce rôle de relais se fait cependant à leur détriment puisque leur solde migratoire est négatif ;
- la contribution de la migration internationale est supérieure à 1 %, mais il faut manier ce résultat avec prudence car le fichier "émigré.do" ne prend pas en considération les émigrations internationales de ménages, et donc le solde migratoire est surestimé.

Nous retenons pour l'instant l'hypothèse 4, mais les corrections de codification qu'il reste à apporter aux fichiers, et le recalcul des coefficients d'extrapolation par DR devraient encore sensiblement modifier les résultats. Les courants migratoires (des individus âgés de 15 ans et plus) vers la capitale résultent pour moitié des autres villes, pour un quart du milieu rural et pour un autre quart de l'étranger, tandis que les courants hors de la capitale se partagent entre le milieu rural et les villes de l'intérieur, l'émigration internationale étant marginale. Le milieu rural connaît un croît migratoire positif ; l'immigration vers le milieu rural provient pour deux tiers du milieu urbain et pour un tiers de l'étranger, tandis que l'émigration hors du milieu rural est dirigée pour près des neuf dixièmes vers le milieu urbain de l'intérieur. Les villes de l'intérieur connaissent une intense mobilité, mais dans l'ensemble leur croissance migratoire est négative.

CONCLUSION

La conclusion peut s'articuler autour de deux types de recommandations, les unes destinées à l'équipe ivoirienne, les autres destinées à l'ensemble du réseau.

Les phases de travail pour la Côte d'Ivoire sont les suivantes :

a) Alors que le travail réalisé en Côte d'Ivoire est sérieux, il subsiste des erreurs dans la codification des itinéraires. Des contrôles de cohérence concernant les itinéraires

doivent donc être effectués, car un seul individu est multiplié par 322 en moyenne (mais certains individus par 7 000). Chaque correction des biographies a son importance. Il faut veiller à garder lors de l'analyse les mêmes critères pour la sélection des migrants à l'enquête (changer de sous-préfecture) et pour la sélection des migrations dans l'analyse des biographies (ne pas prendre en considération les déplacements à l'intérieur de la même sous-préfecture).

b) Une fois les fichiers ménages et biographiques épurés, il faut lancer les trois régressions logistiques, et calculer les nouvelles valeurs de *pondgen*. Cette pondération est indispensable pour l'analyse des biographies. Son effet est positif car il permet de prendre en considération l'ensemble des migrants (y compris les omis).

c) Ce sont surtout les extrapolations par DR qui conditionnent l'ensemble des résultats. L'équipe ivoirienne doit corriger ces coefficients pour se caler avec la répartition géographique de la population en 1993. Une attention particulière doit être apportée à ces corrections DR par DR. À l'issue du choix des coefficients d'extrapolation par DR, il faudra une dernière fois évaluer la qualité des extrapolations avant de lancer la tabulation complète. On peut penser que si les tendances dégagées se confirment, la part du milieu rural devrait être supérieure à celle qu'elle était en 1988. Il faudra veiller à la cohérence entre les soldes dégagés et la croissance annuelle de la population de plus de 15 ans entre le recensement et l'enquête. Cela implique de refaire les quelques analyses présentées plus haut. La fiabilité des résultats de Côte d'Ivoire dépend essentiellement de cette extrapolation par DR.

Pour l'ensemble du réseau, les recommandations sont les suivantes :

- Il faut veiller, dans les autres pays, à la bonne représentativité de l'échantillon, et à la cohérence des résultats par rapport aux informations concernant la répartition spatiale de la population.
- La régression logistique concernant le tirage des individus soumis à l'enquête biographique ne peut qu'améliorer les résultats. Une analyse des biais pourrait être appliqué de la même manière aux autres pays, car il est fort possible que plusieurs biographies aient été omises, entraînant une sous-estimation des flux migratoires.
- Il faut également procéder au maximum de contrôle concernant les itinéraires, et la cohérence des informations entre elles dans le questionnaire ménage et le questionnaire biographique. Par exemple, la dernière étape du questionnaire biographique est-elle bien le lieu de résidence au moment de l'enquête ? Chaque correction influe sur les résultats d'ensemble.
- Le questionnaire émigré sous-estime certainement les émigrations internationales car il ne permet pas de prendre en considération les migrations de ménages entiers. Dans l'analyse régionale des matrices, il faudra peut-être corriger les émigrations du pays A vers un pays B, par les effectifs d'immigrés en B provenant de A. Il faudra veiller à la cohérence des données entre pays.

Bamako, le 12 mai 1995

ANNEXE 10

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON SELON LES STRATES, LES CLASSES DE LOCALITÉ, LE SEXE ET L'ÂGE (INDIVIDUS DE 6 ANS ET PLUS) (EXTRAPOLATIONS, PONDÉRATIONS ET REDRESSEMENTS)

Les effectifs sont présentés sous quatre formes pour les questionnaires biographiques :

1. les effectifs enquêtés,
2. les effectifs extrapolés selon des coefficients probabilistes établis immédiatement après l'enquête,
3. les effectifs extrapolés et pondérés selon les individus, conformément à la méthode de Philippe Antoine,
4. les effectifs extrapolés, pondérés selon les individus et redressés selon les classes de localité selon la méthode établie au chapitre 3, 3e partie.

Tableau A-53. Questionnaires biographiques : répartition des effectifs selon les strates régionales

Régions	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et pondérés par individu		Effectifs extrapolés pondérés par individu et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre	1 217	6,5	266 323	7,8	455 719	7,5	434 611	7,1
Centre-Nord	1 617	8,6	260 685	7,6	485 848	8,0	484 379	8,0
Nord-Est	794	4,2	81 216	2,4	133 699	2,2	156 129	2,6
Centre-Est	1 156	6,1	104 260	3,0	163 582	2,7	182 259	3,0
Sud (hors Abidjan)	1 833	9,7	643 999	18,8	1 104 898	18,2	1 042 669	17,2
Sud-Ouest	1 633	8,7	306 713	9,0	483 434	8,0	520 007	8,6
Centre-Ouest	1 508	8,0	484 085	14,2	821 244	13,5	799 941	13,2
Ouest	1 106	5,9	249 421	7,3	431 436	7,1	437 501	7,2
Nord-Ouest	862	4,6	136 498	4,0	217 772	3,6	254 826	4,2
Nord	662	3,5	96 145	2,8	171 121	2,8	162 685	2,7
Abidjan	6 464	34,3	790 702	23,1	1 600 808	26,4	1 603 616	26,4
Total	18 852	100,0	3 420 047	100,0	6 069 561	100,0	6 078 623	100,0

Tableau A-54. Questionnaires biographiques : répartition des effectifs selon les classes de localité

Régions	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et pondérés par individu		Effectifs extrapolés pondéré par individu et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 5 000 habitants	5 101	27,1	1 538 604	45,0	2 552 958	42,1	2 532 006	41,7
5 à 10 000 habitants	1 030	5,5	269 383	7,9	427 006	7,0	496 281	8,2
10 à 20 000 habitants	643	3,4	39 676	1,2	72 329	1,2	227 520	3,7
20 à 40 000 habitants	2 218	11,8	271 353	7,9	486 785	8,0	452 247	7,4
40 à 80 000 habitants	1 371	7,3	170 815	5,0	320 109	5,3	243 045	4,0
Plus de 80 000 habitants	2 015	10,7	335 929	9,8	600 486	9,9	523 326	8,6
Abidjan	6 460	34,3	790 377	23,1	1 600 511	26,4	1 603 900	26,4
Indéterminé	14	0,1	3 910	0,1	9 377	0,2	298	0,0
Total	18 852	100,0	3 420 047	100,0	6 069 561	100,0	6 078 623	100,0

Tableau A-55. Questionnaires biographiques/hommes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête

Âge	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et pondérés par individu		Effectifs extrapolés pondérés par individu et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
6-9 ans	153	1,5	29 327	1,6	222 478	7,2	216 938	7,1
10-14 ans	333	3,3	56 021	3,0	264 606	8,6	263 064	8,6
15-19 ans	645	6,4	106 315	5,7	256 107	8,3	259 827	8,5
20-24 ans	1 143	11,4	218 940	11,8	371 392	12,1	367 804	12,0
25-29 ans	1 494	14,9	267 142	14,4	378 318	12,3	378 243	12,3
30-34 ans	1 526	15,2	282 742	15,2	380 831	12,4	377 803	12,3
35-39 ans	1 295	12,9	230 966	12,4	297 830	9,7	300 203	9,8
40-44 ans	1 002	10,0	183 045	9,9	251 929	8,2	250 824	8,2
45-49 ans	746	7,4	148 339	8,0	194 380	6,3	195 084	6,4
50-54 ans	544	5,4	104 293	5,6	139 090	4,5	140 140	4,6
55-59 ans	397	4,0	74 057	4,0	97 173	3,2	98 020	3,2
60-64 ans	330	3,3	67 286	3,6	91 957	3,0	91 675	3,0
65-69 ans	225	2,2	44 563	2,4	61 992	2,0	62 962	2,1
70-74 ans	115	1,1	22 317	1,2	30 986	1,0	30 803	1,0
75 ans et plus	95	0,9	22 430	1,2	29 689	1,0	29 477	1,0
Indéterminé	2	0,0	430	0,0	607	0,0	235	0,0
Total	10 045	100,0	1 858 213	100,0	3 069 365	100,0	3 063 102	100,0

Tableau A-56. Questionnaires biographiques/femmes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête

Âge	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et pondérés par individu		Effectifs extrapolés pondérés par individu et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
6-9 ans	172	2,0	30 585	2,0	227 745	7,6	234 803	7,8
10-14 ans	459	5,2	77 404	5,0	342 307	11,4	341 176	11,3
15-19 ans	1 111	12,6	189 865	12,2	400 943	13,4	403 702	13,4
20-24 ans	1 490	16,9	268 828	17,2	430 494	14,3	430 445	14,3
25-29 ans	1 604	18,2	278 411	17,8	413 186	13,8	414 964	13,8
30-34 ans	1 278	14,5	226 829	14,5	346 890	11,6	346 455	11,5
35-39 ans	976	11,1	177 946	11,4	279 450	9,3	280 787	9,3
40-44 ans	576	6,5	100 019	6,4	181 716	6,1	184 311	6,1
45-49 ans	395	4,5	68 354	4,4	115 392	3,8	116 275	3,9
50-54 ans	287	3,3	52 592	3,4	92 990	3,1	94 093	3,1
55-59 ans	200	2,3	39 094	2,5	70 012	2,3	69 671	2,3
60-64 ans	129	1,5	26 684	1,7	45 409	1,5	45 770	1,5
65-69 ans	55	0,6	11 492	0,7	23 650	0,8	23 324	0,8
70-74 ans	41	0,5	6 732	0,4	16 226	0,5	16 399	0,5
75 ans et plus	32	0,4	6 608	0,4	13 266	0,4	13 010	0,4
Indéterminé	2	0,0	391	0,0	520	0,0	336	0,0
Total	8 807	100,0	1 561 834	100,0	3 000 196	100,0	3 015 521	100,0

Tableau A-57. Questionnaires biographiques/ensemble : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête

Âge	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et pondérés par individu		Effectifs extrapolés pondérés par individu et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
6-9 ans	325	1,7	59 912	1,8	450 223	7,4	451 741	7,4
10-14 ans	792	4,2	133 425	3,9	606 913	10,0	604 240	9,9
15-19 ans	1 756	9,3	296 180	8,7	657 050	10,8	663 529	10,9
20-24 ans	2 633	14,0	487 768	14,3	801 886	13,2	798 249	13,1
25-29 ans	3 098	16,4	545 553	16,0	791 504	13,0	793 207	13,0
30-34 ans	2 804	14,9	509 571	14,9	727 721	12,0	724 258	11,9
35-39 ans	2 271	12,0	408 912	12,0	577 280	9,5	580 990	9,6
40-44 ans	1 578	8,4	283 064	8,3	433 645	7,1	435 135	7,2
45-49 ans	1 141	6,1	216 693	6,3	309 772	5,1	311 359	5,1
50-54 ans	831	4,4	156 885	4,6	232 080	3,8	234 233	3,9
55-59 ans	597	3,2	113 151	3,3	167 185	2,8	167 691	2,8
60-64 ans	459	2,4	93 970	2,7	137 366	2,3	137 445	2,3
65-69 ans	280	1,5	56 055	1,6	85 642	1,4	86 286	1,4
70-74 ans	156	0,8	29 049	0,8	47 212	0,8	47 202	0,8
75 ans et plus	127	0,7	29 038	0,8	42 955	0,7	42 487	0,7
Indéterminé	4	0,0	821	0,0	1 127	0,0	571	0,0
Total	18 852	100,0	3 420 047	100,0	6 069 561	100,0	6 078 623	100,0

Pour l'enquête auprès des ménages, les effectifs sont présentés sous trois formes seulement : ils ne sont jamais pondérés selon les individus puisque l'enquête est exhaustive.

Tableau A-58. Enquête ménage : répartition des effectifs selon les strates régionales

Régions	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre	3 981	6,8	851 482	7,9	823 381	7,6
Centre-Nord	5 649	9,7	881 806	8,2	873 052	8,1
Nord-Est	3 507	6,0	450 668	4,2	492 586	4,6
Centre-Est	3 085	5,3	267 663	2,5	300 674	2,8
Sud (hors Abidjan)	5 572	9,5	2 030 557	18,9	1 936 203	17,9
Sud-Ouest	3 690	6,3	642 783	6,0	693 770	6,4
Centre-Ouest	4 864	8,3	1 488 776	13,8	1 456 630	13,5
Ouest	4 161	7,1	914 791	8,5	939 851	8,7
Nord-Ouest	3 168	5,4	510 440	4,7	569 288	5,3
Nord	3 538	6,1	669 374	6,2	652 523	6,0
Abidjan	17 163	29,4	2 047 132	19,0	2 049 610	19,0
Total	58 378	100,0	10 755 472	100,0	10 787 568	100,0

Tableau A-59. Enquête ménage : répartition des effectifs selon les classes de localité

	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 5 000 habitants	18 808	32,2	5 554 787	51,6	5 510 023	51,1
5 à 10 000 habitants	3 004	5,1	686 180	6,4	796 869	7,4
10 à 20 000 habitants	2 080	3,6	127 789	1,2	401 309	3,7
20 à 40 000 habitants	7 588	13,0	927 617	8,6	861 855	8,0
40 à 80 000 habitants	3 765	6,4	475 291	4,4	360 438	3,3
Plus de 80 000 habitants	5 960	10,2	933 091	8,7	807 264	7,5
Abidjan	17 159	29,4	2 046 807	19,0	2 049 587	19,0
Indéterminé	14	0,0	3 910	0,0	223	0,0
Total	58 378	100,0	10 755 472	100,0	10 787 568	100,0

Tableau A-60. Enquête ménage/hommes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête

Âge	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
6-9 ans	4 249	14,8	826 662	15,5	835 565	15,6
10-14 ans	4 429	15,4	825 304	15,4	827 633	15,4
15-19 ans	3 577	12,4	625 521	11,7	625 706	11,7
20-24 ans	3 222	11,2	596 720	11,2	594 109	11,1
25-29 ans	2 844	9,9	507 373	9,5	506 402	9,5
30-34 ans	2 452	8,5	442 487	8,3	439 559	8,2
35-39 ans	1 944	6,8	343 564	6,4	344 367	6,4
40-44 ans	1 626	5,7	288 589	5,4	288 293	5,4
45-49 ans	1 192	4,1	225 195	4,2	227 102	4,2
50-54 ans	920	3,2	176 483	3,3	177 069	3,3
55-59 ans	715	2,5	139 716	2,6	141 149	2,6
60-64 ans	625	2,2	134 539	2,5	134 474	2,5
65-69 ans	445	1,5	99 498	1,9	100 687	1,9
70-74 ans	262	0,9	53 909	1,0	54 022	1,0
75 ans et plus	235	0,8	62 517	1,2	62 087	1,2
Indéterminé	2	0,0	430	0,0	200	0,0
Total	28 739	100,0	5 348 507	100,0	5 358 424	100,0

Tableau A-61. Enquête ménage/femmes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête

Âge	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
6-9 ans	4 141	14,0	770 144	14,2	774 881	14,3
10-14 ans	4 658	15,7	826 092	15,3	827 966	15,3
15-19 ans	4 128	13,9	712 275	13,2	715 292	13,2
20-24 ans	3 667	12,4	646 927	12,0	645 757	11,9
25-29 ans	3 282	11,1	582 497	10,8	584 664	10,8
30-34 ans	2 643	8,9	477 079	8,8	478 557	8,8
35-39 ans	2 045	6,9	380 904	7,0	384 197	7,1
40-44 ans	1 431	4,8	269 659	5,0	273 003	5,0
45-49 ans	1 041	3,5	202 376	3,7	204 236	3,8
50-54 ans	839	2,8	174 999	3,2	176 848	3,3
55-59 ans	614	2,1	125 806	2,3	124 730	2,3
60-64 ans	493	1,7	103 906	1,9	104 585	1,9
65-69 ans	285	1,0	59 339	1,1	59 786	1,1
70-74 ans	204	0,7	40 396	0,7	40 456	0,7
75 ans et plus	166	0,6	34 175	0,6	33 871	0,6
Indéterminé	2	0,0	391	0,0	315	0,0
Total	29 639	100,0	5 406 965	100,0	5 429 144	100,0

Tableau A-62. Enquête ménage/ensemble : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête

Âge	Effectifs enquêtés		Effectifs extrapolés		Effectifs extrapolés et redressés selon les classes de localité	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
6-9 ans	8 390	14,4	1 596 806	14,8	1 610 446	14,9
10-14 ans	9 087	15,6	1 651 396	15,4	1 655 599	15,3
15-19 ans	7 705	13,2	1 337 796	12,4	1 340 998	12,4
20-24 ans	6 889	11,8	1 243 647	11,6	1 239 866	11,5
25-29 ans	6 126	10,5	1 089 870	10,1	1 091 066	10,1
30-34 ans	5 095	8,7	919 566	8,5	918 116	8,5
35-39 ans	3 989	6,8	724 468	6,7	728 564	6,8
40-44 ans	3 057	5,2	558 248	5,2	561 296	5,2
45-49 ans	2 233	3,8	427 571	4,0	431 338	4,0
50-54 ans	1 759	3,0	351 482	3,3	353 917	3,3
55-59 ans	1 329	2,3	265 522	2,5	265 879	2,5
60-64 ans	1 118	1,9	238 445	2,2	239 059	2,2
65-69 ans	730	1,3	158 837	1,5	160 473	1,5
70-74 ans	466	0,8	94 305	0,9	94 478	0,9
75 ans et plus	401	0,7	96 692	0,9	95 958	0,9
Indéterminé	4	0,0	821	0,0	515	0,0
Total	58 378	100,0	10 755 472	100,0	10 787 568	100,0

ANNEXE 11

RÉPARTITION ANNUELLE DES MIGRATIONS INTERNES ENTRE MILIEUX URBAIN ET RURAL DE 1963 À 1992

Les colonnes des tableaux A-63 à A-68 sont numérotées de 1 à 4. Ces codes ont la signification suivante :
(1) Migrations inter-urbaines
(2) Émigration urbaine
(3) Émigration rurale
(4) Migrations inter-rurales

Tableau A-63. Ensemble des individus de 6-50 ans : répartition annuelle des migrations internes

Date de départ à l'étape	Effectifs simples					Effectifs pondérés par individus				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	Total
1963	109	45	136	105	395	76,6	63,1	113,2	117,4	370,3
%	*27,6*	*11,4*	*34,4*	*26,6*	*100,0*	*20,7*	*17,0*	*30,6*	*31,7*	*100,0*
1964	71	28	103	39	241	50,2	24,2	105,1	36,7	216,2
%	*29,5*	*11,6*	*42,7*	*16,2*	*100,0*	*23,2*	*11,2*	*48,6*	*17,0*	*100,0*
1965	97	33	107	50	287	74,0	25,2	89,4	58,5	247,0
%	*33,8*	*11,5*	*37,3*	*17,4*	*100,0*	*30,0*	*10,2*	*36,2*	*23,7*	*100,0*
1966	109	26	90	47	272	86,4	21,5	80,4	53,5	241,9
%	*40,1*	*9,6*	*33,1*	*17,3*	*100,0*	*35,7*	*8,9*	*33,2*	*22,1*	*100,0*
1967	134	35	120	55	344	118,8	37,4	100,3	56,7	313,2
%	*38,9*	*10,2*	*34,9*	*16,0*	*100,0*	*37,9*	*11,9*	*32,0*	*18,1*	*100,0*
1968	179	55	147	86	467	140,3	56,3	131,3	92,2	420,1
%	*38,3*	*11,8*	*31,5*	*18,4*	*100,0*	*33,4*	*13,4*	*31,3*	*21,9*	*100,0*
1969	173	33	157	46	409	140,1	29,3	138,9	42,4	350,8
%	*42,3*	*8,1*	*38,4*	*11,2*	*100,0*	*39,9*	*8,4*	*39,6*	*12,1*	*100,0*
1970	238	42	160	66	506	180,1	44,8	142,0	67,2	434,1
%	*47,0*	*8,3*	*31,6*	*13,0*	*100,0*	*41,5*	*10,3*	*32,7*	*15,5*	*100,0*
1971	266	52	173	72	563	183,5	50,8	152,7	71,1	458,1
%	*47,2*	*9,2*	*30,7*	*12,8*	*100,0*	*40,1*	*11,1*	*33,3*	*15,5*	*100,0*
1972	307	59	188	59	613	238,3	67,5	190,7	73,6	570,2
%	*50,1*	*9,6*	*30,7*	*9,6*	*100,0*	*41,8*	*11,8*	*33,4*	*12,9*	*100,0*

1973	393	106	226	143	868	314,7	120,8	207,1	180,4	823,1
%	*45,3*	*12,2*	*26,0*	*16,5*	*100,0*	*38,2*	*14,7*	*25,2*	*21,9*	*100,0*
1974	296	83	185	74	638	245,6	79,0	166,3	74,2	565,0
%	*46,4*	*13,0*	*29,0*	*11,6*	*100,0*	*43,5*	*14,0*	*29,4*	*13,1*	*100,0*
1975	391	65	186	80	722	292,1	63,4	177,1	91,6	624,3
%	*54,2*	*9,0*	*25,8*	*11,1*	*100,0*	*46,8*	*10,2*	*28,4*	*14,7*	*100,0*
1976	414	68	205	68	755	307,4	92,0	177,2	76,4	653,0
%	*54,8*	*9,0*	*27,1*	*9,0*	*100,0*	*47,1*	*14,1*	*27,1*	*11,7*	*100,0*
1977	464	76	206	70	816	367,7	81,1	205,0	84,5	738,3
%	*56,9*	*9,3*	*25,2*	*8,6*	*100,0*	*49,8*	*11,0*	*27,8*	*11,4*	*100,0*
1978	555	113	222	121	1 011	442,3	150,1	207,0	135,5	934,9
%	*54,9*	*11,2*	*22,0*	*12,0*	*100,0*	*47,3*	*16,0*	*22,1*	*14,5*	*100,0*
1979	518	109	207	90	924	402,3	128,5	200,4	111,5	842,7
%	*56,1*	*11,8*	*22,4*	*9,7*	*100,0*	*47,7*	*15,2*	*23,8*	*13,2*	*100,0*
1980	668	118	213	93	1 092	521,6	143,5	203,2	104,3	972,6
%	*61,2*	*10,8*	*19,5*	*8,5*	*100,0*	*53,6*	*14,8*	*20,9*	*10,7*	*100,0*
1981	605	159	227	104	1 095	516,3	182,3	222,5	122,7	1 043,9
%	*55,2*	*14,5*	*20,7*	*9,5*	*100,0*	*49,5*	*17,5*	*21,3*	*11,8*	*100,0*
1982	643	161	237	109	1 150	540,7	226,6	262,7	140,3	1 170,4
%	*55,9*	*14,0*	*20,6*	*9,5*	*100,0*	*46,2*	*19,4*	*22,4*	*12,0*	*100,0*
1983	821	175	283	124	1 403	635,9	231,3	270,3	175,4	1 312,9
%	*58,5*	*12,5*	*20,2*	*8,8*	*100,0*	*48,4*	*17,6*	*20,6*	*13,4*	*100,0*
1984	727	160	206	94	1 187	572,5	247,0	228,0	110,6	1 158,2
%	*61,2*	*13,5*	*17,3*	*7,9*	*100,0*	*49,4*	*21,3*	*19,7*	*9,5*	*100,0*
1985	811	188	204	105	1 308	674,1	267,3	216,6	151,4	1 309,4
%	*62,0*	*14,4*	*15,6*	*8,0*	*100,0*	*51,5*	*20,4*	*16,5*	*11,6*	*100,0*
1986	849	198	205	118	1 370	670,6	312,8	232,8	146,5	1 362,7
%	*62,0*	*14,4*	*15,0*	*8,6*	*100,0*	*49,2*	*22,9*	*17,1*	*10,7*	*100,0*
1987	938	252	225	150	1 565	798,8	371,7	256,9	234,8	1 662,1
%	*59,9*	*16,1*	*14,4*	*9,6*	*100,0*	*48,1*	*22,4*	*15,4*	*14,1*	*100,0*
1988	781	188	178	101	1 248	715,8	302,8	205,1	146,1	1 369,9
%	*62,6*	*15,1*	*14,3*	*8,1*	*100,0*	*52,2*	*22,1*	*15,0*	*10,7*	*100,0*
1989	814	180	193	112	1 299	754,1	291,4	278,1	178,5	1 502,1
%	*62,7*	*13,9*	*14,9*	*8,6*	*100,0*	*50,2*	*19,4*	*18,5*	*11,9*	*100,0*
1990	809	255	171	121	1 356	785,5	441,1	192,5	180,4	1 599,6
%	*59,7*	*18,8*	*12,6*	*8,9*	*100,0*	*49,1*	*27,6*	*12,0*	*11,3*	*100,0*
1991	833	210	202	96	1 341	816,4	399,2	229,9	152,4	1 598,0
%	*62,1*	*15,7*	*15,1*	*7,2*	*100,0*	*51,1*	*25,0*	*14,4*	*9,5*	*100,0*
1992	1 027	283	203	127	1 640	916,3	597,4	260,8	245,3	2 019,8
%	*62,6*	*17,3*	*12,4*	*7,7*	*100,0*	*45,4*	*29,6*	*12,9*	*12,1*	*100,0*
Total	15 040	3 555	5 565	2 725	26 885	12 579,2	5 149,7	5 643,6	3 512,5	26 885,0
%	*55,9*	*13,2*	*20,7*	*10,1*	*100,0*	*46,8*	*19,1*	*20,9*	*13,1*	*100,0*

Tableau A-64. Hommes de 6-50 ans : répartition annuelle des migrations internes

Date de départ à l'étape	Effectifs simples					Effectifs pondérés par individus				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	Total
1963	66	28	90	60	244	50,3	36,8	74,6	58,4	220,1
%	*27,0*	*11,5*	*36,9*	*24,6*	*100,0*	*22,9*	*16,7*	*33,9*	*26,5*	*100,0*
1964	47	19	65	24	155	34,8	15,6	65,8	22,6	138,8
%	*30,3*	*12,3*	*41,9*	*15,5*	*100,0*	*25,0*	*11,2*	*47,4*	*16,3*	*100,0*
1965	69	24	71	33	197	58,0	16,5	61,6	33,7	169,8
%	*35,0*	*12,2*	*36,0*	*16,7*	*100,0*	*34,1*	*9,7*	*36,3*	*19,9*	*100,0*
1966	74	13	60	28	175	61,6	12,5	57,3	31,6	163,0
%	*42,3*	*7,4*	*34,3*	*16,0*	*100,0*	*37,8*	*7,7*	*35,1*	*19,4*	*100,0*
1967	84	25	90	33	232	65,5	27,6	75,9	29,8	198,7
%	*36,2*	*10,8*	*38,8*	*14,2*	*100,0*	*32,9*	*13,9*	*38,2*	*15,0*	*100,0*
1968	133	37	92	49	311	102,1	36,2	81,4	49,8	269,5
%	*42,8*	*11,9*	*29,6*	*15,8*	*100,0*	*37,9*	*13,4*	*30,2*	*18,5*	*100,0*
1969	125	23	89	27	264	104,6	15,9	79,8	22,2	222,5
%	*47,3*	*8,7*	*33,7*	*10,2*	*100,0*	*47,0*	*7,1*	*35,9*	*10,0*	*100,0*
1970	144	22	105	50	321	115,7	25,9	98,0	49,4	289,0
%	*44,9*	*6,8*	*32,7*	*15,6*	*100,0*	*40,0*	*8,9*	*33,9*	*17,1*	*100,0*
1971	173	37	115	48	373	113,9	36,6	97,7	46,3	294,4
%	*46,4*	*9,9*	*30,8*	*12,9*	*100,0*	*38,7*	*12,4*	*33,2*	*15,7*	*100,0*
1972	201	36	112	38	387	153,0	29,4	115,9	47,5	345,9
%	*51,9*	*9,3*	*28,9*	*9,8*	*100,0*	*44,2*	*8,5*	*33,5*	*13,7*	*100,0*
1973	223	65	128	81	497	171,8	64,4	112,9	83,3	432,3
%	*44,9*	*13,1*	*25,7*	*16,3*	*100,0*	*39,7*	*14,9*	*26,1*	*19,3*	*100,0*
1974	188	58	112	46	404	163,0	56,2	91,8	43,0	354,0
%	*46,5*	*14,4*	*27,7*	*11,4*	*100,0*	*46,0*	*15,9*	*25,9*	*12,1*	*100,0*
1975	243	40	106	43	432	188,2	38,0	92,1	43,0	361,3
%	*56,2*	*9,3*	*24,5*	*9,9*	*100,0*	*52,1*	*10,5*	*25,5*	*11,9*	*100,0*
1976	261	35	124	41	461	192,2	45,1	110,2	41,6	389,1
%	*56,6*	*7,6*	*27,0*	*9,0*	*100,0*	*49,4*	*11,6*	*28,3*	*10,7*	*100,0*
1977	293	46	117	45	501	236,0	46,4	113,2	57,7	453,2
%	*58,5*	*9,2*	*23,3*	*9,0*	*100,0*	*52,1*	*10,2*	*25,0*	*12,7*	*100,0*
1978	348	73	120	64	605	291,2	105,7	119,8	59,2	575,9
%	*57,5*	*12,1*	*19,8*	*10,6*	*100,0*	*50,6*	*18,3*	*20,8*	*10,3*	*100,0*
1979	297	71	111	55	534	227,0	81,0	92,4	65,8	466,2
%	*55,6*	*13,3*	*20,8*	*10,3*	*100,0*	*48,7*	*17,4*	*19,8*	*14,1*	*100,0*
1980	386	71	119	50	626	305,2	89,4	115,7	58,9	569,3
%	*61,7*	*11,3*	*19,0*	*8,0*	*100,0*	*53,6*	*15,7*	*20,3*	*10,3*	*100,0*
1981	346	89	126	51	612	311,5	99,7	119,8	62,6	593,5
%	*56,5*	*14,5*	*20,6*	*8,3*	*100,0*	*52,5*	*16,8*	*20,2*	*10,5*	*100,0*
1982	372	81	124	64	641	327,8	107,4	146,0	78,4	659,5
%	*58,0*	*12,6*	*19,3*	*10,0*	*100,0*	*49,7*	*16,3*	*22,1*	*11,9*	*100,0*
1983	460	88	147	70	765	359,3	113,0	140,5	109,3	722,1
%	*60,1*	*11,5*	*19,2*	*9,1*	*100,0*	*49,8*	*15,6*	*19,5*	*15,1*	*100,0*
1984	415	95	102	51	663	344,8	132,3	127,9	58,8	663,8
%	*62,6*	*14,3*	*15,4*	*7,7*	*100,0*	*51,9*	*19,9*	*19,3*	*8,8*	*100,0*
1985	439	112	102	49	702	374,6	163,5	118,1	71,9	728,0
%	*62,5*	*15,9*	*14,5*	*7,0*	*100,0*	*51,4*	*22,5*	*16,2*	*9,9*	*100,0*

1986	469	115	95	57	736	380,9	191,7	126,5	68,8	768,0
%	*63,7*	*15,6*	*12,9*	*7,7*	*100,0*	*49,6*	*25,0*	*16,5*	*9,0*	*100,0*
1987	509	130	117	74	830	459,0	176,7	154,7	112,8	903,3
%	*61,3*	*15,7*	*14,1*	*8,9*	*100,0*	*50,8*	*19,6*	*17,1*	*12,5*	*100,0*
1988	416	106	85	55	662	393,3	190,4	111,2	77,7	772,6
%	*62,8*	*16,0*	*12,8*	*8,3*	*100,0*	*50,9*	*24,6*	*14,4*	*10,0*	*100,0*
1989	432	90	102	61	685	410,6	143,9	141,5	93,6	789,5
%	*63,1*	*13,1*	*14,9*	*8,9*	*100,0*	*52,0*	*18,2*	*17,9*	*11,8*	*100,0*
1990	413	130	73	61	677	419,4	214,9	80,2	95,6	810,2
%	*61,0*	*19,2*	*10,8*	*9,0*	*100,0*	*51,8*	*26,5*	*9,9*	*11,8*	*100,0*
1991	441	113	95	54	703	432,7	214,1	130,9	88,2	865,9
%	*62,7*	*16,1*	*13,5*	*7,7*	*100,0*	*50,0*	*24,7*	*15,1*	*10,2*	*100,0*
1992	498	138	71	61	768	458,1	299,3	95,6	120,5	973,5
%	*64,8*	*18,0*	*9,2*	*7,9*	*100,0*	*47,1*	*30,7*	*9,8*	*12,4*	*100,0*
Total	8 565	2 010	3 065	1 523	1 5163	7 306,1	2 826,1	3 148,9	1 881,8	15 163,0
%	*56,5*	*13,3*	*20,2*	*10,0*	*100,0*	*48,2*	*18,6*	*20,8*	*12,4*	*100,0*

Tableau A-65. Femmes de 6-50 ans : répartition annuelle des migrations internes

Date de départ à l'étape	Effectifs simples					Effectifs pondérés par individus				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	Total
1963	43	17	46	45	151	26,8	26,4	39,5	58,4	151,1
%	*28,5*	*11,3*	*30,5*	*29,8*	*100,0*	*17,7*	*17,5*	*26,1*	*38,6*	*100,0*
1964	24	9	38	15	86	15,9	8,8	39,7	14,2	78,7
%	*27,9*	*10,5*	*44,2*	*17,4*	*100,0*	*20,2*	*11,2*	*50,5*	*18,1*	*100,0*
1965	28	9	36	17	90	17,3	8,9	28,7	24,8	79,7
%	*31,1*	*10,0*	*40,0*	*18,9*	*100,0*	*21,8*	*11,1*	*36,0*	*31,1*	*100,0*
1966	35	13	30	19	97	25,8	9,1	24,1	22,1	81,0
%	*36,1*	*13,4*	*30,9*	*19,6*	*100,0*	*31,8*	*11,2*	*29,7*	*27,2*	*100,0*
1967	50	10	30	22	112	53,2	10,4	26,0	26,7	116,2
%	*44,6*	*8,9*	*26,8*	*19,6*	*100,0*	*45,8*	*8,9*	*22,4*	*22,9*	*100,0*
1968	46	18	55	37	156	40,0	20,5	50,5	42,2	153,2
%	*29,5*	*11,5*	*35,3*	*23,7*	*100,0*	*26,1*	*13,4*	*32,9*	*27,6*	*100,0*
1969	48	10	68	19	145	37,6	13,4	59,2	20,1	130,3
%	*33,1*	*6,9*	*46,9*	*13,1*	*100,0*	*28,8*	*10,3*	*45,5*	*15,4*	*100,0*
1970	94	20	55	16	185	65,5	19,0	45,4	18,7	148,6
%	*50,8*	*10,8*	*29,7*	*8,6*	*100,0*	*44,1*	*12,8*	*30,5*	*12,6*	*100,0*
1971	93	15	58	24	190	70,4	14,8	55,9	25,4	166,6
%	*48,9*	*7,9*	*30,5*	*12,6*	*100,0*	*42,3*	*8,9*	*33,6*	*15,2*	*100,0*
1972	106	23	76	21	226	86,8	37,4	75,5	26,7	226,3
%	*46,9*	*10,2*	*33,6*	*9,3*	*100,0*	*38,4*	*16,5*	*33,3*	*11,8*	*100,0*
1973	170	41	98	62	371	142,5	56,1	93,9	95,7	388,2
%	*45,8*	*11,0*	*26,4*	*16,7*	*100,0*	*36,7*	*14,5*	*24,2*	*24,6*	*100,0*
1974	108	25	73	28	234	84,5	23,7	74,3	31,3	213,8
%	*46,1*	*10,7*	*31,2*	*12,0*	*100,0*	*39,5*	*11,1*	*34,7*	*14,6*	*100,0*
1975	148	25	80	37	290	105,8	25,6	84,3	47,9	263,7
%	*51,0*	*8,6*	*27,6*	*12,8*	*100,0*	*40,1*	*9,7*	*32,0*	*18,2*	*100,0*

1976	153	33	81	27	294	116,7	46,3	67,8	34,7	265,6
%	*52,0*	*11,2*	*27,5*	*9,2*	*100,0*	*43,9*	*17,4*	*25,5*	*13,1*	*100,0*
1977	171	30	89	25	315	134,0	34,7	91,6	27,7	288,0
%	*54,3*	*9,5*	*28,2*	*7,9*	*100,0*	*46,5*	*12,1*	*31,8*	*9,6*	*100,0*
1978	207	40	102	57	406	154,4	46,0	87,4	74,9	362,8
%	*51,0*	*9,8*	*25,1*	*14,0*	*100,0*	*42,6*	*12,7*	*24,1*	*20,6*	*100,0*
1979	221	38	96	35	390	175,3	48,2	106,4	45,9	375,8
%	*56,7*	*9,7*	*24,6*	*9,0*	*100,0*	*46,6*	*12,8*	*28,3*	*12,2*	*100,0*
1980	282	47	94	43	466	217,2	54,8	87,6	45,4	405,0
%	*60,5*	*10,1*	*20,2*	*9,2*	*100,0*	*53,6*	*13,5*	*21,6*	*11,2*	*100,0*
1981	259	70	101	53	483	206,5	82,4	102,3	59,6	450,8
%	*53,6*	*14,5*	*20,9*	*11,0*	*100,0*	*45,8*	*18,3*	*22,7*	*13,2*	*100,0*
1982	271	80	113	45	509	214,8	117,6	116,6	61,9	510,9
%	*53,2*	*15,7*	*22,2*	*8,8*	*100,0*	*42,0*	*23,0*	*22,8*	*12,1*	*100,0*
1983	361	87	136	54	638	276,6	117,0	128,9	66,9	589,4
%	*56,6*	*13,6*	*21,3*	*8,5*	*100,0*	*46,9*	*19,8*	*21,9*	*11,3*	*100,0*
1984	312	65	104	43	524	229,4	114,1	100,1	51,6	495,3
%	*59,5*	*12,4*	*19,8*	*8,2*	*100,0*	*46,3*	*23,0*	*20,2*	*10,4*	*100,0*
1985	372	76	102	56	606	299,1	104,8	98,2	78,4	580,5
%	*61,4*	*12,5*	*16,8*	*9,2*	*100,0*	*51,5*	*18,0*	*16,9*	*13,5*	*100,0*
1986	380	83	110	61	634	289,9	122,3	105,9	76,6	594,7
%	*59,9*	*13,1*	*17,3*	*9,6*	*100,0*	*48,7*	*20,6*	*17,8*	*12,9*	*100,0*
1987	429	122	108	76	735	340,4	192,3	102,9	120,4	756,1
%	*58,4*	*16,6*	*14,7*	*10,3*	*100,0*	*45,0*	*25,4*	*13,6*	*15,9*	*100,0*
1988	365	82	93	46	586	321,7	114,0	93,6	68,0	597,3
%	*62,3*	*14,0*	*15,9*	*7,8*	*100,0*	*53,9*	*19,1*	*15,7*	*11,4*	*100,0*
1989	382	90	91	51	614	342,4	145,8	135,4	84,4	708,0
%	*62,2*	*14,7*	*14,8*	*8,3*	*100,0*	*48,4*	*20,6*	*19,1*	*11,9*	*100,0*
1990	396	125	98	60	679	364,1	223,5	110,1	84,3	782,1
%	*58,3*	*18,4*	*14,4*	*8,8*	*100,0*	*46,6*	*28,6*	*14,1*	*10,8*	*100,0*
1991	392	97	107	42	638	381,5	184,2	99,1	64,4	729,3
%	*61,4*	*15,2*	*16,8*	*6,6*	*100,0*	*52,3*	*25,3*	*13,6*	*8,8*	*100,0*
1992	529	145	132	66	872	453,4	295,1	161,1	123,4	1 033,1
%	*60,7*	*16,6*	*15,1*	*7,6*	*100,0*	*43,9*	*28,6*	*15,6*	*11,9*	*100,0*
Total	6 475	1 545	2 500	1 202	11 722	5 289,9	2 317,4	2 492,0	1 622,7	11 722,0
%	*55,2*	*13,2*	*21,3*	*10,2*	*100,0*	*45,1*	*19,8*	*21,3*	*13,8*	*100,0*

Tableau A-66. Ensemble des individus de 6-15 ans : répartition annuelle des migrations internes

Date de départ à l'étape	Effectifs simples					Effectifs pondérés par individus				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	Total
1963	27	10	56	28	121	15,5	8,8	41,4	27,9	93,5
%	*22,3*	*8,3*	*46,3*	*23,1*	*100,0*	*16,5*	*9,4*	*44,2*	*29,8*	*100,0*
1964	26	9	47	16	98	12,5	8,0	41,5	13,0	75,0
%	*26,5*	*9,2*	*48,0*	*16,3*	*100,0*	*16,7*	*10,7*	*55,3*	*17,3*	*100,0*
1965	33	16	53	11	113	22,2	9,3	35,3	8,9	75,7
%	*29,2*	*14,2*	*46,9*	*9,7*	*100,0*	*29,3*	*12,3*	*46,6*	*11,8*	*100,0*
1966	38	9	46	18	111	19,8	5,4	26,7	13,3	65,2
%	*34,2*	*8,1*	*41,4*	*16,2*	*100,0*	*30,4*	*8,3*	*40,9*	*20,4*	*100,0*
1967	42	11	59	19	131	37,3	9,0	37,2	14,0	97,5
%	*32,1*	*8,4*	*45,0*	*14,5*	*100,0*	*38,2*	*9,2*	*38,2*	*14,4*	*100,0*
1968	54	16	65	29	164	30,0	14,2	42,3	19,9	106,3
%	*32,9*	*9,8*	*39,6*	*17,7*	*100,0*	*28,2*	*13,3*	*39,8*	*18,7*	*100,0*
1969	59	11	88	24	182	38,6	9,1	66,4	18,8	132,9
%	*32,4*	*6,0*	*48,3*	*13,2*	*100,0*	*29,0*	*6,8*	*50,0*	*14,2*	*100,0*
1970	67	15	81	23	186	43,5	14,2	55,0	17,2	130,0
%	*36,0*	*8,1*	*43,5*	*12,4*	*100,0*	*33,5*	*10,9*	*42,3*	*13,2*	*100,0*
1971	86	17	73	28	204	50,5	15,0	54,0	24,2	143,8
%	*42,2*	*8,3*	*35,8*	*13,7*	*100,0*	*35,2*	*10,4*	*37,6*	*16,9*	*100,0*
1972	101	18	82	14	215	71,8	15,7	84,4	13,5	185,5
%	*47,0*	*8,4*	*38,1*	*6,5*	*100,0*	*38,7*	*8,5*	*45,5*	*7,3*	*100,0*
1973	120	18	118	39	295	90,9	14,8	88,8	34,3	228,9
%	*40,7*	*6,1*	*40,0*	*13,2*	*100,0*	*39,7*	*6,5*	*38,8*	*15,0*	*100,0*
1974	99	26	93	23	241	69,7	16,1	68,9	16,7	171,3
%	*41,1*	*10,8*	*38,6*	*9,5*	*100,0*	*40,7*	*9,4*	*40,2*	*9,7*	*100,0*
1975	131	19	101	31	282	91,5	16,4	79,8	24,5	212,3
%	*46,4*	*6,7*	*35,8*	*11,0*	*100,0*	*43,1*	*7,7*	*37,6*	*11,5*	*100,0*
1976	120	23	103	22	268	83,6	18,6	71,9	22,6	196,8
%	*44,8*	*8,6*	*38,4*	*8,2*	*100,0*	*42,5*	*9,5*	*36,5*	*11,5*	*100,0*
1977	133	20	97	29	279	110,4	18,3	82,6	28,0	239,2
%	*47,7*	*7,2*	*34,8*	*10,4*	*100,0*	*46,1*	*7,6*	*34,5*	*11,7*	*100,0*
1978	167	29	96	32	324	119,6	31,1	76,8	28,3	255,8
%	*51,5*	*8,9*	*29,6*	*9,9*	*100,0*	*46,8*	*12,1*	*30,0*	*11,1*	*100,0*
1979	146	35	91	32	304	108,2	35,0	74,5	34,9	252,6
%	*48,0*	*11,5*	*29,9*	*10,5*	*100,0*	*42,8*	*13,9*	*29,5*	*13,8*	*100,0*
1980	183	31	99	31	344	137,5	32,4	88,3	28,1	286,3
%	*53,2*	*9,0*	*28,8*	*9,0*	*100,0*	*48,0*	*11,3*	*30,8*	*9,8*	*100,0*
1981	163	45	100	31	339	131,1	40,1	93,1	30,1	294,4
%	*48,1*	*13,3*	*29,5*	*9,1*	*100,0*	*44,5*	*13,6*	*31,6*	*10,2*	*100,0*
1982	153	46	113	27	339	130,4	59,8	118,1	28,4	336,8
%	*45,1*	*13,6*	*33,3*	*8,0*	*100,0*	*38,7*	*17,8*	*35,1*	*8,4*	*100,0*
1983	204	41	112	36	393	167,4	53,5	107,1	50,4	378,5
%	*51,9*	*10,4*	*28,5*	*9,2*	*100,0*	*44,2*	*14,1*	*28,3*	*13,3*	*100,0*
1984	198	35	84	20	337	163,3	50,7	80,2	23,8	318,0
%	*58,7*	*10,4*	*24,9*	*5,9*	*100,0*	*51,3*	*15,9*	*25,2*	*7,5*	*100,0*
1985	214	38	81	27	360	204,1	61,2	85,4	32,2	383,0
%	*59,4*	*10,6*	*22,5*	*7,5*	*100,0*	*53,3*	*16,0*	*22,3*	*8,4*	*100,0*

1986	196	46	78	33	353	189,1	80,9	87,1	43,2	400,3
%	*55,5*	*13,0*	*22,1*	*9,3*	*100,0*	*47,2*	*20,2*	*21,7*	*10,8*	*100,0*
1987	208	51	73	39	371	198,4	94,8	86,4	64,1	443,8
%	*56,1*	*13,7*	*19,7*	*10,5*	*100,0*	*44,7*	*21,4*	*19,5*	*14,4*	*100,0*
1988	149	30	57	25	261	182,6	60,3	68,1	40,6	351,5
%	*57,1*	*11,5*	*21,8*	*9,6*	*100,0*	*51,9*	*17,1*	*19,4*	*11,5*	*100,0*
1989	166	36	57	29	288	187,6	81,2	96,7	52,6	418,2
%	*57,6*	*12,5*	*19,8*	*10,1*	*100,0*	*44,9*	*19,4*	*23,1*	*12,6*	*100,0*
1990	145	48	54	19	266	201,3	105,8	79,3	34,7	421,1
%	*54,5*	*18,0*	*20,3*	*7,1*	*100,0*	*47,8*	*25,1*	*18,8*	*8,2*	*100,0*
1991	130	29	38	22	219	222,6	83,0	53,0	53,5	412,0
%	*59,4*	*13,2*	*17,3*	*10,0*	*100,0*	*54,0*	*20,1*	*12,9*	*13,0*	*100,0*
1992	134	45	56	28	263	202,7	170,2	102,0	69,8	544,7
%	*50,9*	*17,1*	*21,3*	*10,6*	*100,0*	*37,2*	*31,2*	*18,7*	*12,8*	*100,0*
Total	3 692	823	2 351	785	7 651	3 333,7	1 233,1	2 172,3	911,8	7 651,0
%	*48,3*	*10,8*	*30,7*	*10,3*	*100,0*	*43,6*	*16,1*	*28,4*	*11,9*	*100,0*

Tableau A-67. Ensemble des individus de 16-25 ans : répartition annuelle des migrations internes

Date de départ à l'étape	Effectifs simples					Effectifs pondérés par individus				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	Total
1963	39	11	50	40	140	34,0	19,8	47,3	46,4	147,5
%	*27,9*	*7,9*	*35,7*	*28,6*	*100,0*	*23,0*	*13,4*	*32,1*	*31,4*	*100,0*
1964	29	8	37	16	90	25,9	5,7	39,2	16,3	87,2
%	*32,2*	*8,9*	*41,1*	*17,8*	*100,0*	*29,8*	*6,6*	*44,9*	*18,7*	*100,0*
1965	36	7	37	22	102	28,2	6,9	35,3	29,6	100,1
%	*35,3*	*6,9*	*36,3*	*21,6*	*100,0*	*28,2*	*6,9*	*35,3*	*29,6*	*100,0*
1966	47	15	29	12	103	48,9	15,1	37,7	13,3	115,0
%	*45,6*	*14,6*	*28,2*	*11,6*	*100,0*	*42,5*	*13,2*	*32,8*	*11,6*	*100,0*
1967	55	10	48	18	131	51,4	7,2	46,3	20,7	125,5
%	*42,0*	*7,6*	*36,6*	*13,7*	*100,0*	*41,0*	*5,7*	*36,8*	*16,5*	*100,0*
1968	84	15	58	32	189	82,5	13,2	67,9	35,4	199,0
%	*44,4*	*7,9*	*30,7*	*16,9*	*100,0*	*41,5*	*6,6*	*34,1*	*17,8*	*100,0*
1969	75	12	49	10	146	68,7	12,1	45,9	8,4	135,1
%	*51,4*	*8,2*	*33,6*	*6,8*	*100,0*	*50,8*	*8,9*	*34,0*	*6,2*	*100,0*
1970	114	20	60	20	214	91,1	20,7	64,2	22,1	198,2
%	*53,3*	*9,3*	*28,0*	*9,3*	*100,0*	*46,0*	*10,5*	*32,4*	*11,2*	*100,0*
1971	120	16	68	29	233	86,1	16,3	61,2	30,0	193,5
%	*51,5*	*6,9*	*29,2*	*12,4*	*100,0*	*44,5*	*8,4*	*31,6*	*15,5*	*100,0*
1972	144	29	74	22	269	111,2	41,6	66,1	30,1	249,0
%	*53,5*	*10,8*	*27,5*	*8,2*	*100,0*	*44,7*	*16,7*	*26,5*	*12,1*	*100,0*
1973	177	49	76	37	339	141,7	56,0	74,8	66,7	339,2
%	*52,2*	*14,4*	*22,4*	*10,9*	*100,0*	*41,8*	*16,5*	*22,0*	*19,7*	*100,0*
1974	142	31	69	31	273	134,7	31,1	67,5	35,6	268,9
%	*52,0*	*11,4*	*25,3*	*11,4*	*100,0*	*50,1*	*11,6*	*25,1*	*13,2*	*100,0*
1975	186	29	63	26	304	133,3	27,0	73,0	34,2	267,6
%	*61,2*	*9,5*	*20,7*	*8,5*	*100,0*	*49,8*	*10,1*	*27,3*	*12,8*	*100,0*
1976	217	20	73	22	332	160,3	37,3	65,4	26,8	289,8
%	*65,4*	*6,0*	*22,0*	*6,6*	*100,0*	*55,3*	*12,9*	*22,5*	*9,2*	*100,0*

1977	229	31	74	22	356	176,5	37,9	74,9	27,4	316,7
%	*64,3*	*8,7*	*20,8*	*6,2*	*100,0*	*55,7*	*12,0*	*23,6*	*8,6*	*100,0*
1978	278	41	93	46	458	228,9	60,5	87,9	56,4	433,7
%	*60,7*	*8,9*	*20,3*	*10,0*	*100,0*	*52,8*	*14,0*	*20,3*	*13,0*	*100,0*
1979	267	40	76	33	416	206,8	46,7	90,1	43,3	386,8
%	*64,2*	*9,6*	*18,3*	*7,9*	*100,0*	*53,4*	*12,1*	*23,3*	*11,2*	*100,0*
1980	329	50	82	44	505	253,8	59,7	72,5	52,4	438,4
%	*65,1*	*9,9*	*16,2*	*8,7*	*100,0*	*57,9*	*13,6*	*16,5*	*11,9*	*100,0*
1981	311	63	91	48	513	280,0	79,7	91,9	65,3	516,9
%	*60,6*	*12,3*	*17,7*	*9,4*	*100,0*	*54,2*	*15,4*	*17,8*	*12,6*	*100,0*
1982	340	64	94	38	536	298,0	87,5	87,2	52,6	525,3
%	*63,4*	*11,9*	*17,5*	*7,1*	*100,0*	*56,7*	*16,6*	*16,6*	*10,0*	*100,0*
1983	401	74	124	41	640	316,5	100,5	114,5	66,5	597,9
%	*62,7*	*11,6*	*19,4*	*6,4*	*100,0*	*52,9*	*16,8*	*19,1*	*11,1*	*100,0*
1984	346	64	80	43	533	260,6	88,9	93,5	51,6	494,7
%	*64,9*	*12,0*	*15,0*	*8,1*	*100,0*	*52,7*	*18,0*	*18,9*	*10,4*	*100,0*
1985	394	92	83	55	624	300,9	123,3	88,4	95,7	608,3
%	*63,1*	*14,7*	*13,3*	*8,8*	*100,0*	*49,5*	*20,3*	*14,5*	*15,7*	*100,0*
1986	415	92	91	46	644	316,2	147,0	111,6	59,8	634,7
%	*64,4*	*14,3*	*14,1*	*7,1*	*100,0*	*49,8*	*23,2*	*17,6*	*9,4*	*100,0*
1987	476	111	105	66	758	416,0	148,4	123,0	107,0	794,5
%	*62,8*	*14,6*	*13,8*	*8,7*	*100,0*	*52,4*	*18,7*	*15,5*	*13,5*	*100,0*
1988	395	98	81	43	617	349,1	159,7	90,8	59,2	658,8
%	*64,0*	*15,9*	*13,1*	*7,0*	*100,0*	*53,0*	*24,2*	*13,8*	*9,0*	*100,0*
1989	383	81	99	53	616	367,3	127,8	102,1	75,4	672,6
%	*62,2*	*13,1*	*16,1*	*8,6*	*100,0*	*54,6*	*19,0*	*15,2*	*11,2*	*100,0*
1990	401	100	73	55	629	372,7	158,6	76,5	76,6	684,5
%	*63,7*	*15,9*	*11,6*	*8,7*	*100,0*	*54,4*	*23,2*	*11,2*	*11,2*	*100,0*
1991	378	105	111	49	643	334,7	192,0	131,0	67,0	724,7
%	*58,8*	*16,3*	*17,3*	*7,6*	*100,0*	*46,2*	*26,5*	*18,1*	*9,2*	*100,0*
1992	476	143	88	53	760	441,1	256,4	100,3	110,7	908,5
%	*62,6*	*18,8*	*11,6*	*7,0*	*100,0*	*48,5*	*28,2*	*11,0*	*12,2*	*100,0*
Total	7 284	1 521	2 236	1 072	12 113	6 117,3	2 184,8	2 328,0	1 482,8	12 113,0
%	*60,1*	*12,6*	*18,5*	*8,8*	*100,0*	*50,5*	*18,0*	*19,2*	*12,2*	*100,0*

Tableau A-68. Ensemble des individus de 26-50 ans : répartition annuelle des migrations internes

Date de départ à l'étape	Effectifs simples					Effectifs pondérés par individus				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total	(1)	(2)	(3)	(4)	Total
1963	43	24	30	37	134	28,8	37,1	22,1	44,7	132,7
%	*32,1*	*17,9*	*22,4*	*27,6*	*100,0*	*21,7*	*27,9*	*16,6*	*33,7*	*100,0*
1964	16	11	19	7	53	12,2	10,3	21,3	6,6	50,4
%	*30,2*	*20,7*	*35,8*	*13,2*	*100,0*	*24,1*	*20,4*	*42,3*	*13,2*	*100,0*
1965	28	10	17	17	72	23,4	8,4	16,2	21,9	69,9
%	*38,9*	*13,9*	*23,6*	*23,6*	*100,0*	*33,5*	*12,0*	*23,2*	*31,4*	*100,0*
1966	24	2	15	17	58	18,8	1,1	15,0	27,6	62,6
%	*41,4*	*3,4*	*25,9*	*29,3*	*100,0*	*30,1*	*1,8*	*24,0*	*44,1*	*100,0*
1967	37	14	13	18	82	29,1	21,8	14,5	22,6	88,1
%	*45,1*	*17,1*	*15,8*	*21,9*	*100,0*	*33,1*	*24,8*	*16,5*	*25,7*	*100,0*

1968	41	24	24	25	114	30,3	29,6	19,8	38,7	118,3
%	*36,0*	*21,0*	*21,0*	*21,9*	*100,0*	*25,6*	*25,0*	*16,7*	*32,7*	*100,0*
1969	39	10	20	12	81	33,1	7,9	19,6	13,5	74,1
%	*48,1*	*12,3*	*24,7*	*14,8*	*100,0*	*44,7*	*10,7*	*26,4*	*18,2*	*100,0*
1970	57	7	19	23	106	47,5	9,4	18,7	28,4	104,0
%	*53,8*	*6,6*	*17,9*	*21,7*	*100,0*	*45,6*	*9,0*	*18,0*	*27,3*	*100,0*
1971	60	19	32	15	126	47,3	19,5	34,7	15,8	117,3
%	*47,6*	*15,1*	*25,4*	*11,9*	*100,0*	*40,3*	*16,6*	*29,6*	*13,5*	*100,0*
1972	62	12	32	23	129	54,2	11,0	32,3	32,1	129,5
%	*48,1*	*9,3*	*24,8*	*17,8*	*100,0*	*41,8*	*8,5*	*24,9*	*24,8*	*100,0*
1973	96	39	32	67	234	81,7	55,3	35,6	84,1	256,7
%	*41,0*	*16,7*	*13,7*	*28,6*	*100,0*	*31,8*	*21,5*	*13,9*	*32,8*	*100,0*
1974	55	26	23	20	124	41,1	33,5	24,1	23,1	121,8
%	*44,3*	*21,0*	*18,5*	*16,1*	*100,0*	*33,7*	*27,5*	*19,8*	*19,0*	*100,0*
1975	74	17	22	23	136	65,0	20,4	16,4	33,3	135,1
%	*54,4*	*12,5*	*16,2*	*16,9*	*100,0*	*48,1*	*15,1*	*12,1*	*24,7*	*100,0*
1976	77	25	29	24	155	64,3	38,1	34,3	26,8	163,5
%	*49,7*	*16,1*	*18,7*	*15,5*	*100,0*	*39,3*	*23,3*	*20,9*	*16,4*	*100,0*
1977	102	25	35	19	181	79,2	26,2	41,2	28,2	174,7
%	*56,3*	*13,8*	*19,3*	*10,5*	*100,0*	*45,3*	*15,0*	*23,6*	*16,1*	*100,0*
1978	110	43	33	43	229	95,1	61,7	37,5	53,6	248,0
%	*48,0*	*18,8*	*14,4*	*18,8*	*100,0*	*38,4*	*24,9*	*15,1*	*21,6*	*100,0*
1979	105	34	40	25	204	88,8	47,4	31,2	32,5	199,8
%	*51,5*	*16,7*	*19,6*	*12,2*	*100,0*	*44,4*	*23,7*	*15,6*	*16,3*	*100,0*
1980	156	37	32	18	243	133,1	53,7	34,3	24,1	245,3
%	*64,2*	*15,2*	*13,2*	*7,4*	*100,0*	*54,3*	*21,9*	*14,0*	*9,8*	*100,0*
1981	131	51	36	25	243	109,1	65,7	29,6	28,5	232,8
%	*53,9*	*21,0*	*14,8*	*10,3*	*100,0*	*46,8*	*28,2*	*12,7*	*12,2*	*100,0*
1982	150	51	30	44	275	118,1	80,7	46,1	62,4	307,4
%	*54,5*	*18,5*	*10,9*	*16,0*	*100,0*	*38,4*	*26,2*	*15,0*	*20,3*	*100,0*
1983	216	60	47	47	370	155,3	80,6	40,7	58,5	335,1
%	*58,4*	*16,2*	*12,7*	*12,7*	*100,0*	*46,3*	*24,1*	*12,1*	*17,5*	*100,0*
1984	183	61	42	31	317	148,5	113,0	50,2	37,3	348,9
%	*57,7*	*19,2*	*13,2*	*9,8*	*100,0*	*42,5*	*32,4*	*14,4*	*10,7*	*100,0*
1985	203	58	40	23	324	165,8	86,7	36,5	26,1	315,1
%	*62,6*	*17,9*	*12,3*	*7,1*	*100,0*	*52,6*	*27,5*	*11,6*	*8,3*	*100,0*
1986	238	60	36	39	373	165,7	87,0	28,3	43,2	324,2
%	*63,8*	*16,1*	*9,6*	*10,5*	*100,0*	*51,1*	*26,8*	*8,7*	*13,3*	*100,0*
1987	254	90	47	45	436	191,6	131,5	43,8	64,3	431,2
%	*58,3*	*20,6*	*10,8*	*10,3*	*100,0*	*44,4*	*30,5*	*10,2*	*14,9*	*100,0*
1988	237	60	40	33	370	189,6	89,6	43,7	46,6	369,5
%	*64,0*	*16,2*	*10,8*	*8,9*	*100,0*	*51,3*	*24,3*	*11,8*	*12,6*	*100,0*
1989	265	63	37	30	395	206,2	82,9	74,7	50,0	413,9
%	*67,1*	*15,9*	*9,4*	*7,6*	*100,0*	*49,8*	*20,0*	*18,1*	*12,1*	*100,0*
1990	263	107	44	47	461	217,2	182,5	30,1	73,7	503,6
%	*57,0*	*23,2*	*9,5*	*10,2*	*100,0*	*43,1*	*36,2*	*6,0*	*14,6*	*100,0*
1991	325	76	53	25	479	262,1	132,4	48,9	29,2	472,7
%	*67,8*	*15,9*	*11,1*	*5,2*	*100,0*	*55,5*	*28,0*	*10,3*	*6,2*	*100,0*
1992	417	95	59	46	617	287,9	170,8	51,2	64,8	574,7
%	*67,6*	*15,4*	*9,6*	*7,5*	*100,0*	*50,1*	*29,7*	*8,9*	*11,3*	*100,0*
Total	4 064	1 211	978	868	7 121	3 190,0	1 795,8	992,7	1 142,5	7 121,0
%	*57,1*	*17,0*	*13,7*	*12,2*	*100,0*	*44,8*	*25,2*	*13,9*	*16,0*	*100,0*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Matrice des migrations internes selon les milieux (1987-1988) 19

Tableau 2. Répartition des flux de migrations internes : résultats comparés de l'EIMU et du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 20

Tableau 3. Taux de croissance (1992) et volumes migratoires selon les milieux et les modes de calcul (migrations internationales comprises) 28

Tableau 4. Définitions du milieu urbain employées dans les principales sources de données démographiques en Côte d'Ivoire 33

Tableau 5. Localités enquêtées et localités recensées selon les classes de taille 37

Tableau 6. Répartition de la population selon les classes de localités et selon les modes de calcul (1993) 41

Tableau 7. Répartition (%) selon le sexe et l'âge des néo-ruraux (1988-1993) 82

Tableau 8. Poids relatif (%) des migrations de retour et des migrations primaires dans les échanges entre milieux urbain et rural (1988-1993) 86

Tableau 9. Part des migrations ville-campagne de proximité dans la croissance annuelle migratoire totale des milieux urbain et rural (1988-1993) 90

Tableau 10. La transition de la mobilité selon Wilbur Zelinsky (1971) 109

Tableau 11. Position dans le ménage des individus enquêtés selon le statut migratoire (1993) 128

Tableau 12. Types d'activités comparés des émigrants urbains et des non-migrants 130

Tableau 13. Niveaux d'instruction comparés des émigrants urbains et des non-migrants 131

Tableau 14. Branches d'activités comparées des émigrants urbains et de l'ensemble des migrants 133

Tableau 15. Statuts d'activité comparés des émigrants urbains et des non-migrants 134

Tableau 16. Statuts matrimoniaux comparés des non-migrants et des émigrants urbains avant et après migration 140

Tableau 17. Répartition (en %) des émigrants urbains déclarant effectuer un retour définitif selon l'âge (1988-1993) 143

Tableau 18. Évolution des motifs de départ (en %) évoqués par les émigrants urbains (1968-1993) 146

Tableau 19. Évolution de la répartition, par classe de taille, des localités ivoiriennes de plus de 5 000 habitants (1955-1988) 151

Tableau 20. Synthèse des paramètres de régression des modèles 1 et 2 156
Tableau 21. Effet des caractéristiques individuelles sur le risque de migrer 171
Tableau 22. Répartition (%) de la population de Côte d'Ivoire selon la nationalité et le statut migratoire (1993) 176

* *
*

Tableau A-1. Matrice des migrations selon les classes de localités 198
Tableau A-2. Soldes migratoires selon les classes de localités 198
Tableau A-3. Taux d'émigration selon les classes de localités 199
Tableau A-4. Taux d'immigration selon les classes de localités 199
Tableau A-5. Taux de migration nette selon les classes de localités 200
Tableau A-6. Indice d'intensité migratoire relative selon les classes de localités 200
Tableau A-7. Matrice des migrations selon les classes de localités 201
Tableau A-8. Soldes migratoires selon les classes de localités 201
Tableau A-9. Taux d'émigration selon les classes de localités 202
Tableau A-10. Taux d'immigration selon les classes de localités 202
Tableau A-11. Taux de migration nette selon les classes de localités 203
Tableau A-12. Indice d'intensité migratoire relative selon les classes de localités 203
Tableau A-13. Taux régionaux d'immigration selon les milieux et les types de flux pour l'ensemble de la population (6 ans et plus) en % 205
Tableau A-14. Taux régionaux d'émigration selon les milieux et les types de flux pour l'ensemble de la population (6 ans et plus) en % 206
Tableau A-15. Taux régionaux de migration nette selon les milieux et les types de flux pour l'ensemble de la population (6 ans et plus) en % 206
Tableau A-16. Volumes régionaux des entrées en milieu urbain selon le milieu d'origine 207
Tableau A-17. Volumes régionaux des entrées en milieu rural selon le milieu d'origine 207
Tableau A-18. Volumes régionaux des sorties du milieu urbain selon le milieu de destination 208
Tableau A-19. Volumes régionaux des sorties du milieu rural selon le milieu de destination 208
Tableau A-20. Volumes régionaux des entrées en milieu rural en provenance du milieu urbain et selon les types de migration (retour ou proximité) 209
Tableau A-21. Volumes régionaux des sorties du milieu rural à destination du milieu urbain et selon les types de migration (retour ou proximité) 209

Tableau A-22. Volumes régionaux des entrées en milieu urbain en provenance du milieu rural et selon les types de migration (retour ou proximité)..... 210

Tableau A-23. Volumes régionaux des sorties du milieu urbain à destination du milieu rural et selon les types de migration (retour ou proximité)..... 210

Tableau A-24. Taux d'immigration du milieu urbain pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %..... 211

Tableau A-25. Taux d'émigration du milieu urbain pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %..... 211

Tableau A-26. Taux de migration nette du milieu urbain pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %.... 212

Tableau A-27. Taux d'immigration du milieu rural pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %..... 212

Tableau A-28. Taux d'émigration du milieu rural pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %..... 213

Tableau A-29. Taux de migration nette du milieu rural pour les échanges entre milieux urbain et rural et selon le type de migration (retour ou proximité) en %.... 213

Tableau A-30. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon le type de migration. Ensemble de la population 215

Tableau A-31. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon le type de migration. Population masculine 216

Tableau A-32. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon le type de migration. Population féminine 216

Tableau A-33. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon l'âge. Ensemble de la population..... 217

Tableau A-34. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon l'âge. Population masculine 217

Tableau A-35. Motifs évoqués par les émigrants urbains selon l'âge. Population féminine 218

Tableau A-36. Motifs évoqués par l'ensemble des migrants selon l'âge 218

Tableau A-37. Répartition des dernières migrations quinquennales selon les années (1988-1993)..... 219

Tableau A-38. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) de l'ensemble des migrants (ayant migré depuis moins de 5 ans)..... 220

Tableau A-39. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) des migrants internes (ayant migré depuis moins de 5 ans)..... 220

Tableau A-40. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) des émigrants urbains (dernière migration quinquennale)..... 221

Tableau A-41. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) des migrants de retour (dernière migration quinquennale)..... 221

Tableau A-42. Répartition selon l'âge et le sexe (1993) de la population rurale..... 222

Tableau A-43. Position dans le ménage des individus enquêtés selon le statut migratoire (1993) 223

Tableau A-44. Niveaux d'instruction comparés des émigrants urbains et des non-migrants 224

Tableau A-45. Statuts matrimoniaux comparés des non-migrants et des émigrants urbains avant et après migration 224

Tableau A-46. Branches d'activités comparées des émigrants urbains et de l'ensemble des migrants 225

Tableau A-47. Répartition (%) de la population de Côte d'Ivoire selon la nationalité et le statut migratoire (1993) 225

Tableau A-48. Résultats du modèle 1a (émigration urbaine) 227

Tableau A-49. Résultats du modèle 1b (migrations inter-urbaines) 229

Tableau A-50. Résultats du modèle 1c (émigration rurale) 231

Tableau A-51. Résultats du modèle 1d (migrations inter-rurales) 233

Tableau A-52. Résultats des modèles 2a et 2b (coefficients multiplicatifs) 235

Tableau A-53. Questionnaires biographiques : répartition des effectifs selon les strates régionales 273

Tableau A-54. Questionnaires biographiques : répartition des effectifs selon les classes de localité 274

Tableau A-55. Questionnaires biographiques/hommes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête 274

Tableau A-56. Questionnaires biographiques/femmes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête 275

Tableau A-57. Questionnaires biographiques/ensemble : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête 275

Tableau A-58. Enquête ménage : répartition des effectifs selon les strates régionales 276

Tableau A-59. Enquête ménage : répartition des effectifs selon les classes de localité ... 276

Tableau A-60. Enquête ménage/hommes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête 277

Tableau A-61. Enquête ménage/femmes : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête 277

Tableau A-62. Enquête ménage/ensemble : répartition des effectifs selon l'âge à l'enquête 278

Tableau A-63. Ensemble des individus de 6-50 ans : répartition annuelle des migrations internes 279

Tableau A-64. Hommes de 6-50 ans : répartition annuelle des migrations internes 281

Tableau A-65. Femmes de 6-50 ans : répartition annuelle des migrations internes 282

Tableau A-66. Ensemble des individus de 6-15 ans : répartition annuelle des migrations internes 284

Tableau A-67. Ensemble des individus de 16-25 ans : répartition annuelle des migrations internes 285

Tableau A-68. Ensemble des individus de 26-50 ans : répartition annuelle des migrations internes 286

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation des villes enquêtées (EIMU, 1993) 13

Figure 2. La mesure des migrations selon l'EIMU 24

Figure 3. Croissance démographique annuelle comparée (1975-1988) des villes de l'échantillon (EIMU) et de l'ensemble des villes de Côte d'Ivoire 39

Figure 4. Taux annuels de croissance migratoire (1988-1993) selon les classes de localités et les modes de calcul (migrations internationales incluses) 42

Figure 5. Les migrations dans l'espace ivoirien 55

Figure 6. Carte de situation : régions administratives et principales villes (plus de 20 000 habitants en 1988) 57

Figure 7. Taux de croissance migratoire du milieu rural des régions ivoiriennes (1988-1993) 64

Figure 8. Distribution régionale du volume des migrations rurales (1988-1993) 64

Figure 9. Distribution des entrées en milieu rural selon le milieu d'origine (1988-1993) 66

Figure 10. Typologie régionale de l'immigration rurale 66

Figure 11. Taux de migration nette du milieu rural selon les régions et les types de flux (1988-1993) 68

Figure 12. Taux de migration nette du milieu rural pour les échanges ville-campagne (1988-1993) 68

Figure 13. Taux de croissance migratoire du milieu urbain des régions ivoiriennes (1988-1993) 74

Figure 14. Distribution régionale du volume des migrations urbaines (1988-1993) 74

Figure 15. Taux de migration nette du milieu urbain selon les régions et les types de flux (1988-1993) 76

Figure 16. Taux de migration nette du milieu urbain pour les échanges ville-campagne (1988-1993) 76

Figure 17. Répartition des flux d'émigration urbaine selon les types de migration (1988-1993) 83

Figure 18. Migrations de retour et migrations primaires dans les entrées en milieu rural en provenance du milieu urbain (1988-1993) 87

Figure 19. Migrations de retour et migrations primaires dans les sorties du milieu urbain à destination du milieu rural (1988-1993) 87

Figure 20. Part des migrations intra-régionales dans les entrées en milieu rural, en provenance du milieu urbain (1988-1993) 91

Figure 21. Part des migrations intra-régionales dans les sorties du milieu urbain, à destination du milieu rural (1988-1993) 91

Figure 22. Pyramide des âges des émigrants urbains (1993) 123

Figure 23. Pyramide des âges des migrants de retour (1993) 123

Figure 24. Pyramide des âges des migrants internes (1993) 123

Figure 25. Pyramide des âges de la population rurale (1993) 123

Figure 26. Répartition des motifs de départ évoqués par les émigrants urbains, les migrants de retour et l'ensemble des migrants (1988-1993) 136

Figure 27. Motifs de migration évoqués par l'ensemble des émigrants urbains selon l'âge (1988-1993) 138

Figure 28. Motifs de migration évoqués par les hommes effectuant une émigration urbaine selon l'âge (1988-1993) 138

Figure 29. Motifs de migration évoqués par les femmes effectuant une émigration urbaine selon l'âge (1988-1993) 138

Figure 30. Répartition des émigrants urbains selon leur âge en 1993 et selon les motifs de départ en migration (1988-1993) 145

Figure 31. Répartition des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 6 et 50 ans 158

Figure 32. Évolution du risque relatif pour un citadin d'effectuer une émigration urbaine 161

Figure 33. Évolution du risque relatif pour un "rural" d'effectuer une émigration rurale 161

Figure 34. Évolution du risque relatif pour un citadin d'effectuer une migration inter-urbaine 161

Figure 35. Évolution du risque relatif pour un "rural" d'effectuer une migration inter-rurale 161

Figure 36. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 6 et 15 ans 165

Figure 37. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 16 et 25 ans 165

Figure 38. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Individus migrant entre 26 et 50 ans 165

Figure 39. Diagramme de Lexis représentant l'effet combiné de l'âge et de la période sur la probabilité d'effectuer une émigration urbaine 168

Figure 40. Diagramme de Lexis représentant l'effet combiné de l'âge et de la période sur la probabilité d'effectuer une émigration rurale 168

Figure 41. Évolution du risque relatif d'effectuer une émigration urbaine selon la génération (modèle 1a) 169

Figure 42. Évolution du risque relatif d'effectuer une émigration rurale selon la génération (modèle 1c) 169

Figure 43. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Femmes migrant entre 6 et 50 ans 172

Figure 44. Répartition annuelle des types de migrations internes (1963-1993). Hommes migrant entre 6 et 50 ans 172

Figure 45. Risque relatif d'effectuer une émigration urbaine selon l'âge d'arrivée en ville (modèle 1a) 173

Figure 46. Risque relatif d'effectuer une émigration rurale selon l'âge d'arrivée à la campagne (modèle 1c) 173

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cette bibliographie comprend les références citées dans l'étude ou qui ont directement contribué à sa réalisation par leur apport contextuel, méthodologique ou comparatif. Elle présente d'abord les sources démographiques, puis se divise en deux thèmes : les migrations d'une part, l'urbanisation et les relations ville-campagne d'autre part. À l'intérieur de ces thèmes, les références sur la Côte d'Ivoire sont isolées.

Les sources démographiques

Documents techniques de l'EIMU

1. CERPOD/CILSS/INSAH, 1994. – *Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest : documents techniques.* – Bamako, n.p.
2. CERPOD/CILSS/INSAH, 1995. – *Note technique n°12 : calcul des taux et des indices pour les matrices migratoires.* – Bamako, CERPOD/Bureau de la coordination du REMUAO, 12 p.
3. CERPOD/CILSS/INSAH, 1998. – *Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest : synthèse de la collecte des données, rapport de recherche.* – Bamako, 244 p.
4. INS/CIRES/IGT/IES, 1994. – *Enquête ivoirienne migrations et urbanisation : plan de sondage.* – Abidjan, 27 p.
5. INS/CIRES/IGT/IES, 1994. – *Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation : rapport méthodologique.* – Abidjan, 76 p.
6. INS/CIRES/IGT/IES, 1994. – *Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation : rapport de collecte.* – Abidjan, 231 p.

Rapports d'évaluation de l'EIMU

7. ANTOINE Philippe, 1995. – *Rapport de mission : analyse des données de l'enquête migrations et urbanisation en Côte d'Ivoire (REMUAO – CERPOD).* – Abidjan, INS, 37 p.
8. ANTOINE Philippe, 1999. – *Rapport de mission : Abidjan 18-25 avril 1999, Institut national de la statistique.* – Abidjan, INS, 13 p.

9. DUREAU Françoise, 1996. – *Rapport de mission, Abidjan (Côte d'Ivoire), 8-15 octobre 1996.* – Paris, ORSTOM, 12 p.

Résultats officiels du REMUAO et de l'EIMU

10. BOCQUIER Philippe et TRAORÉ Sékou, 1998. – *Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest : synthèse régionale.* – Bamako, INSAH/CERPOD/CILSS, 149 p. (Études et travaux du CERPOD, n°15).

11. CERPOD, 1995. – *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest : résultats préliminaires.* – Bamako, 30 p.

12. INS/CIRES/IGT/IES, 1995. – *Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation : rapport national descriptif.* – Bamako, CERPOD, CILSS, INSAH, 202 p.

13. INS/CIRES/IGT/IES, 1996. – *Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation : séminaire de dissémination des résultats.* – Abidjan, 78 p.

Autres sources démographiques sur la Côte d'Ivoire

14. DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1976. – *Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population en 1975.* – Abidjan, Ministère de l'Économie et des finances.

15. DIRECTION DE LA STATISTIQUE/CIRES/FNUAP, 1982. – *Bilan démographique de la Côte d'Ivoire préparé pour le séminaire "Population et développement".* – Abidjan, Ministère du Plan, 232 p.

16. DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1984. – *Population de la Côte d'Ivoire. Analyse des données démographiques disponibles.* – Abidjan, Ministère de l'économie et des finances, 323 p.

17. DIRECTION DE LA STATISTIQUE, DIRECTION CENTRALE DES GRANDS TRAVAUX, 1992. – *Recensement général de la population et de l'habitat. Année 1988. Résultats provisoires par localité. Ensemble Côte d'Ivoire.* – Abidjan, Ministère du Plan, 187 p.

18. INSTITUT D'HYGIÈNE, DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1965. – *Répertoire des localités de Côte d'Ivoire.* – Abidjan, Ministère des Affaires publiques, des affaires économiques et du plan, 105 p.

19. ROUSSEL Louis, 1967. – *Côte d'Ivoire 1965. Population. Synthèse des études régionales 1962-1965.* – Paris, SEDES, 192 p.

20. SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE ET DE LA MÉCANOGRAPHIE, 1955. – *Répertoire des villages de la Côte d'Ivoire.* – Abidjan, Territoire de la Côte d'Ivoire, 2 tomes

21. ZANOU Benjamin, 1989 – *Quelques aspects de la migration en Côte d'Ivoire. Synthèse des données disponibles.* – Abidjan, Direction de la Statistique.

22. ZANOU Benjamin, 1992. – *Répartition spatiale de la population et migrations (Recensement général de la population : analyse des résultats définitifs).* – Abidjan, Institut national de la statistique, 201 p.

Les migrations en Côte d'Ivoire et au-delà

Les migrations en Côte d'Ivoire

23. ACHIO Arthur, 1970. – *Une analyse de mobilité : l'exode rural des jeunes.* – Abidjan, Ministère du Plan, Direction des Études et du développement, 66 p. + annexes.
24. AKA Doré, LASSINA Touré, ZANOU Benjamin, 1995. – *Dynamique de peuplement des zones libérées de l'onchocercose en Côte d'Ivoire.* – Abidjan, ENSEA/CICRED, 54 p.
25. ARNAUD Jean-Claude, 1987. – *Le pays malinké de Côte d'Ivoire (aire ethnique et expansion migratoire).* – Université de Rouen-Haute-Normandie, Institut de géographie, 3 vol., 940 p. + cartes hors-texte. (Thèse pour le doctorat d'État).
26. BALAC Ronan, 1998. – *Gens de terres, gens de réseaux : mécanismes de production et lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire.* – Institut d'études politiques de Paris, 276 p. (Thèse de doctorat en démographie économique).
27. BEAUCHEMIN Cris, 1999. – "Émigration urbaine, crise économique et mutations des campagnes en Côte d'Ivoire", *Revue Espace, Populations, Sociétés*, n° 3, p. 399-409.
28. BEAUCHEMIN Cris, 2000. – Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique. – Paris, Institut français d'urbanisme/Université Paris 8, 406 p. (Thèse de doctorat de 3e cycle).
29. BLION Reynald, 1995. – Les Burkinabè de Côte d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire, *Mondes en développement*, tome 23, n° 91, p. 81-93.
30. BLION Reynald et BREDELOUP Sylvie, 1997. – "La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais", *in :* MEMEL-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 707-738. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.
31. BROU Kouadio et CHARBIT Yves, 1994. – "La politique migratoire de la Côte d'Ivoire", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3, p. 33-58.
32. CHRISTOPHER Garland, 1978. – "Revenus, éducation et exode rural vers les petits centres urbains en Côte d'Ivoire", *Cahiers du CIRES*, n° 18, p. 5-36.
33. CHRISTOPHER Garland, 1976. – "Les causes de la migration de la campagne à la ville : le cas de la Côte d'Ivoire", *Cahiers du CIRES*, n° 10, p. 43-71.
34. CHRISTOPHER Garland, 1979. – "Urbanisation, exode rural vers les centres urbains et politique de développement en Côte d'Ivoire", *Cahiers du CIRES*, n° 22, p. 105-128.
35. DENIEL Raymond, 1967. – *De la savane à la ville : essai sur la migration des mossi vers Abidjan et sa région.* – Aix en Provence, Centre africain des sciences humaines appliquées, 185 p.
36. DUBRESSON Alain, 1995. – "Travail, migrations, insertion : vers une nouvelle donne spatiale en Côte d'Ivoire ?", *in :* ANTOINE Philippe et DIOP Abdoulaye-Bara (éds), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, p. 217-238. – Dakar, IFAN/ORSTOM, 360 p.

37. DUCHEMIN Philippe, PESCAY Michel, RICHARD J. et YUNG Jean-Michel, 1979. – *Études régionalisées des migrations rurales en Côte d'Ivoire.* – Abidjan, RCI, Ministère de l'Économie, des finances et du plan / Paris, SEDES, 3 vol.

38. DUREAU Françoise, 1982. – *Analyse quantitative des migrations en Côte d'Ivoire.* – Université de Paris I, Institut de démographie de Paris, 225 p. (Mémoire de DEA).

39. DUREAU Françoise, 1987. – *Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire.* – Paris, ORSTOM, 654 p.

40. DUREAU Françoise, 1989. – "Migration et dynamisation des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire : des entrepreneurs face à la crise économiques", *in :* ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki P. (éds), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, p. 119-134. – Paris, ORSTOM.

41. ÉTIENNE Pierre et Mona, 1968. – "L'émigration baoulé actuelle", *Les cahiers d'Outre-mer*, vol. XXI, p. 155-195.

42. FARGUES Philippe, 1982. – "Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975", *Cahiers ivoiriens de recherche économique et sociale,* n° 31-32. – Abidjan, Université d'Abidjan, 205 p.

43. FAUSSEY-DOMALAIN Catherine et VIMARD Patrice, 1991. – "Agriculture de rente et démographie dans le sud-est ivoirien : une économie villageoise assistée en milieu forestier et péri-urbain", *Tiers-Monde*, tome 32, n° 125, p. 93-114.

44. FIÉLOUX Michèle, 1980. – *Les sentiers de la nuit : les migrations rurales lobi de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire.* – Paris, ORSTOM, 199 p. (Travaux et documents n°110).

45. GUILLAUME Agnès et VIMARD Patrice, 1991. – "Mobilités familiales et spatiales des enfants de Côte d'Ivoire", *in : Migration, changements sociaux et développement,* p. 243-260. – Paris, ORSTOM. (Colloques et séminaires).

46. GUILLAUME Agnès et VIMARD Patrice, 1997. – "La circulation et l'activité des enfants à Sassandra", *in : Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra.* – Paris, ORSTOM/ENSEA/GIDIS-CI, 388 p.

47. HAUHOUOT Asseypo, ASSA Koby et ATTA Koffi, 1984. – *De la savane à la forêt : étude des migrations des populations du Centre-Bandama.* – Abidjan, IGT/IRDC, 222 p.

48. LABAZÉE Pascal, 1995. – "Mobilité spatiale, ethnies, statuts : parcours et construction identitaire des agents de deux filières marchandes dans une ville secondaire du nord ivoirien (Korhogo)", *in :* ANTOINE Philippe et DIOP Abdoulaye-Bara (éds), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, p. 239-255. – Dakar, IFAN/ORSTOM, 360 p.

49. LABAZÉE Pascal, 1997. – "Le développement de la pluri-activité dans le nord-ivoirien : l'ajustement des activités familiales et ses limites en temps de crise : les cas des ménages de Korhogo", *in :* MEME-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 591-610. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

50. LE PAPE Marc, 1993. – "L'attraction urbaine : 65 ans d'observation sur Abidjan", *Cahiers des sciences humaines*, vol. 29, n° 2-3, p. 333-348.

51. LÉONARD Éric, 1997. – "Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole : ajustements et recompositions sociales sur les anciens fronts pionniers ivoiriens", *in :* MEMEL-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 393-416. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

52. LESOURD Michel, 1982. – *L'émigration baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.* – Université de Rouen, 2 tomes, 526 p. + annexes et bibliographie. (Thèse de 3e cycle).

53. MARGUERAT Yves, 1979. – *Des ethnies et des villes : analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire.* – Abidjan, ORSTOM, 70 p. (multigr.)

54. OSWALD Marc, 1997. – *Insertion des jeunes dans le système de production du Centre-Ouest ivoirien : exemples tirés de communautés bété et baoulé.* – Abidjan, ORSTOM/GIDIS-CI, p. 335-341. (Communication, non publiée, présentée au colloque "Le modèle ivoirien en questions", Abidjan, novembre-décembre 1994).

55. OUATTARA Oumar M., 1999. – *L'inversion des flux migratoires entre le rural et l'urbain en Côte d'Ivoire : aspects démographiques et socio-économiques.* – Louvain-la-Neuve, 27 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", Louvain-la-Neuve, 27-29 octobre 1999).

56. SAINT-VIL Jean, 1980. – *Migrations scolaires et urbanisation en Côte d'Ivoire.* – Abidjan, IGT, 36 p.

57. ZACHARIAH K.C., 1978. – *La migration en Côte d'Ivoire.* – Washington, Banque mondiale, 276 p.

Les migrations : ouvrages et articles présentant un intérêt comparatif ou méthodologique

58. AMIN Samir, 1974. – *Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest.* – Londres, Oxford University Press, International African Institut, 426 p.

59. AMSELLE Jean-Loup, 1976. – *Les migrations africaines.* – Paris, Maspéro, 126 p. (Dossiers africains).

60. ANTOINE Philippe, 1991. – "Projets de développement, politiques migratoires et migrations", *in :* QUESNEL André et VIMARD Patrice, *Migrations, changements sociaux et développement,* p. 299-305. – Paris, ORSTOM. (Colloques et séminaires).

61. ANTOINE Philippe et BOCQUIER Philippe, 1997. – *L'apport des enquêtes biographiques pour l'analyse des évolutions socio-économiques.* – Montréal, 12 p. (Communication présentée à l'*International Conference on Socio-Economics*).

62. ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki P., 1989. – "L'insertion urbaine des migrants en Afrique", *in :* ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki P., *L'insertion urbaine des migrants en Afrique,* p. 7-20. – Paris, ORSTOM. (Colloques et séminaires).

63. ATTAHI Koffi et DUPONT Véronique, 1989. – "Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville : rapport de synthèse", *in :* ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki P., *L'insertion urbaine des migrants en Afrique,* p. 223-240. – Paris, ORSTOM. (Colloques et séminaires).

64. AYDALOT Philippe, 1985. – "Les migrations", *in : Économie régionale et urbaine,* p. 191-211. – Paris, Économica, 487 p.

65. BEN YOUSSEF Tarek, 1999. – *Évolution de la migration interne en Tunisie : l'exode rural a-t-il vraiment cédé le pas à l'exode urbain ? Essai de compréhension du phénomène.* – Louvain-la-Neuve, 15 p. + annexes. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

66. BOCQUIER Philippe, 1996. – *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata.* – Paris, CEPED, 208 p.

67. BOCQUIER Philippe et LEGRAND Thomas, 1998. – "L'accès à l'emploi dans le secteur moderne", *in :* ANTOINE Philippe, OUÉDRAOGO Dieudonné et PICHÉ Victor, *Trois générations de citadins au Sahel : 30 ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako,* p. 77-114. – Paris, L'Harmattan, 276 p. (Collection Villes et entreprises).

68. BOCQUIER Philippe et TRAORÉ Sadio, 1996. – "Migrations en Afrique de l'Ouest : de nouvelles tendances", *La Chronique du CEPED,* n° 20, p. 1-3.

69. CALDWELL John C., 1969. – *African urban-rural migration : the movement to the Ghana's towns.* – Canberra, Australian national University Press, 258 p.

70. CHAMPAUD Jacques, 1983. – *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest.* – Paris, ORSTOM, 508 p.

71. CHAPMAN Murray et PROTHERO R. Mansell, 1985. – *Circulation in Third World countries.* – Londres, Routledge & Kegan Paul.

72. CHARMES Jacques, 1976. – "Analyse critique d'un document : 'l'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi et les revenus' de M. Todaro", *Statéco,* n° 10, p. 109-124.

73. CHEVALLIER Maurice, 1975. – "Méthodes de recherche des causes des migrations : approches par le comportement des migrants", *in : Migrations intérieures : méthodes d'observation et d'analyse,* p. 321-358. – Paris, CNRS, 564 p. + atlas.

74. CISSÉ Niapegue Pierre, 1998. – *Migrations et organisation sociale : une étude de cas à Sikasso et à Mopti (Mali).* – Université du Mali, 239 p. (Thèse de doctorat option population-environnement).

75. CONINCK Frédéric (DE) et GODARD Francis, 1990. – "L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation des formes temporelles de la causalité", *Revue française de sociologie,* vol. XXXI, n° 1, p. 23-54.

76. COURGEAU Daniel et LELIÈVRE Éva, 1989. – *Analyse démographique des biographies.* – Paris, INED, 270 p.

77. COURGEAU Daniel et LELIÈVRE Éva, 1997. – "Les motivations des comportements migratoires", *in :* CAZELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume, *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques (numéro spécial),* p. 143-163. – Paris/Sienne, CEPED/Dipartimento di Scienze Demografiche (Università degli Studi di Roma "La Sapienza"), Facoltà di Giurisprudenza (Università degli Studi di Sienna).

78. DOMENACH Hervé et PICOUET Michel R., 1988. – "Le caractère de réversibilité dans les migrations contemporaines", *in : Les migrations internationales : problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques,* p. 249-252. – Paris, AIDELF. (Séminaire de Calabre, 8-10 septembre 1986).

79. DUPONT Véronique, 1986. – *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest : le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou.* – Paris, ORSTOM, 437 p.

80. DUPONT Véronique et DUREAU Françoise, 1988. – "Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expériences en Afrique de l'Ouest", *Pratiques urbaines,* n° 4, 135 p.

81. DUPONT Véronique et GUILMOTO Christophe, 1993. – "Mobilités spatiales et urbanisation : théories, pratiques et représentations", *Cahiers des sciences humaines,* vol. 29, n° 2-3, p. 279-296.

82. FAURÉ Alain, 1992. – "Migrations intérieures et villes dans la France du XIXe siècle", *Historiens et géographes,* n° 338, p. 151-160.

83. FRANQUEVILLE André, 1987. – *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun.* – Paris, ORSTOM, 646 p.

84. GENDREAU Francis, 1993. – *La population de l'Afrique : manuel de démographie.* – Paris, Karthala/CEPED, 463 p.

85. GOLAZ Valérie, 1997. – *Les migrations internes au Kenya.* – Paris, CEPED, 126 p. (Les Documents et Manuels du CEPED, n° 6).

86. GREGORY Joël et PICHÉ Victor, 1983. – *African return migration : past, present and future* n° 166, p. 169-183. – Université de Montréal. (Collection de tirés à part).

87. GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE, 1999. – *Biographies d'enquêtes : bilan de 14 collectes biographiques.* – Paris, INED/IRD/Réseau socio-économie de l'habitat (PUF diffusion), 340 p.

88. GUBRY Patrick, 1996. – "Le retour au village est-il une solution à la crise ? Le cas du Cameroun", *in :* COUSSY Jean et VALLIN Jacques, *Crise et populations en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques,* p. 423-441. – Paris, CEPED, 580 p.

89. GUBRY Patrick *et al.*, 1996. – *Le retour au village : une solution à la crise économique au Cameroun ?.* – Paris, CEPED/IFORD/MINREST/L'Harmattan, 206 p.

90. GUILMOTO Christophe, 1997. – *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants.* – Paris, CEPED, 42 p.

91. GUIMAPI Chantal, 1999. – *Les migrants de retour dans les villages du Cameroun de l'Ouest.* – Louvain-la-Neuve, 24 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

92. HENRY Louis, 1984. – *Démographie : analyse et modèles.* – Paris, INED, 340 p.

93. KESSLER Denis et MASSON André, 1985. – "Petit guide pour décomposer l'évolution d'un phénomène en termes d'effet d'âge, de cohorte et de moment", *in :* KESSLER Denis et MASSON André, *Cycle de vie et générations,* p. 285-321. – Paris, Economica.

94. KOUAMÉ Aka, 1990. – "Contribution à la démographie historique ouest-africaine : une étude des migrations burkinabè vers le Ghana et la Côte d'Ivoire pendant la période coloniale", *African Population Studies*, n° 4, p. 75-100.

95. LE BRIS Émile, PONTIÉ Guy et QUESNEL André, 1986. – *Migrations togolaises : bilan et perspectives.* – Lomé, Université du Bénin, Unité de recherche démographique, 385 p.

96. LEE E., 1966. – "A theory of migration", *Demography*, vol. 3, n° 1.

97. LEGRAND Thomas et BOCQUIER Philippe, 1985. – "L'accès à l'emploi dans le secteur moderne", *in :* ANTOINE Philippe, OUEDRAOGO Dieudonné et PICHÉ Victor, *Trois générations de citadins au Sahel : 30 ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako,* p. 77-114. – Paris, L'Harmattan, 276 p.

98. LUTUTALA Mumpasi, 1995. – "Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs", *in :* PICHÉ Victor, *La sociologie des populations*, p. 391-416. – Montréal, Presses de l'Université de Montréal/AUPELF-UREF.

99. LUTUTALA Mumpasi, 1999. – *Migrations et évolution du réseau urbain en Afrique : de la théorie aux faits.* – Louvain-la-Neuve, 16 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

100. MASSEY Douglas S., 1990. – "Social structure, household strategies and the cumulative causation of migration", *Population Index*, vol. 56, n° 1, p. 3-36.

101. NOIN Daniel et THUMERELLE Pierre-Jean, 1995. – *L'étude géographique des populations.* – Paris, Masson, 126 p.

102. OLAYEMI O.A., 1979. – "Movements of population from urban to rural areas of Yoruba towns (Nigeria)", *Genève-Afrique,* vol. 17, n° 2, p. 66-82.

103. PICHÉ Victor, 1990. – "Potentialités et originalité d'une enquête rétrospective pour l'étude de la migration : l'exemple des migrations féminines dans l'enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta, 1974-1975", *in : Conference on the role of migration in African development: issues and policies for the 90's*, p. 283-313. – Nairobi, UEPA.

104. SKELDON R., 1990. – *Population mobility in developing countries: a reinterpretation.* – Londres/New York, Belhaven Press.

105. TERMOTE Marc, 1999. – *Le rôle des migrations dans l'évolution du réseau urbain : théories et réalités, tendances passées et futures.* – Louvain-la-Neuve, 19 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

106. THUMERELLE Pierre-Jean, 1986. – *Peuples en mouvement : la mobilité spatiale des populations.* – Paris, SEDES/CDU, 323 p.

107. TODARO Michael P., 1971. – "L'exode rural en Afrique noire et ses rapports avec l'emploi et les revenus", *Revue internationale du travail,* vol. CIV, n° 5, p. 423-451.

108. VANDERMEERSCH Céline, 1999. – *Évolutions dans les motifs du placement des enfants de 8-14 ans au Sénégal.* – Louvain-la-Neuve, 22 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

109. ZACHARIAH K.C., CLAIRIN Rémy et CONDÉ Julien, 1978. – *Les aspects démographiques de la migration en Afrique de l'Ouest.* – Washington, Banque mondiale, 276 p.

110. ZACHARIAH K.C., CLAIRIN Rémy et CONDÉ Julien, 1978. – *Aperçu sur les migrations en Afrique de l'Ouest : synthèse des travaux de recherche menés conjointement par la Banque mondiale et le Centre de développement de l'OCDE.* – Paris, OCDE, 87 p.

111. ZELINSKY Wilbur, 1971. – "The hypothesis of the mobility transition", *Geographical Review*, vol. 61, p. 219-249.

112. ZELINSKY Wilbur, 1979. – "The demographic transition : changing patterns of migration", *in : La science de la population au service de l'homme*, p. 165-189. – Liège, Ordina.

Processus d'urbanisation et relations villes-campagnes

Références sur la Côte d'Ivoire

113. AFFOU-YAPI Simplice, 1985. – *La relève paysanne.* – Paris, Karthala, 231 p.

114. AFFOU-YAPI Simplice, 1987. – *Les planteurs absentéistes de Côte d'Ivoire.* – Paris, ORSTOM, 95 p.

115. BÉNIÉ Marcel Kouadio, 1991. – "Restructuration et évolution de l'emploi dans le secteur public et para-public en Côte d'Ivoire", *Tiers-Monde,* vol. XXXII, n° 126, p. 451-465.

116. CHALÉARD Jean-Louis, 1996. – *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire.* – Paris, Karthala, 661 p.

117. CHALÉARD Jean-Louis, 1997. – "Un village entre ville et campagne : Adomonkro (département d'Agboville)", *in* : GASTELLU Jean-Marc (éd.), *La ruralité dans les pays du sud,* p. 201-223. – Paris, ORSTOM.

118. CHALÉARD Jean-Louis, DEMBÉLÉ Ousmane et DUBRESSON Alain, 1990. – *Villes, villages et recensement de Côte d'Ivoire : "qui est fou ?" - Note préliminaire sur les résultats provisoires du RGPH 1988.* – Abidjan, IGT/ORSTOM, 17 p.

119. CHALÉARD Jean-Louis et DUBRESSON Alain, 1989. – "Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire", *in* : *Tropiques, lieux et liens : florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter,* p. 277-290. – Paris, ORSTOM, 620 p. (Didactiques).

120. CHALÉARD Jean-Louis, PÉLISSIER Paul et FECKOUA Laurent, 1990. – "Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte d'Ivoire septentrionale", *Les Cahiers d'Outre-mer*, vol. XLIII, n° 169, p. 5-24.

121. CHAUVEAU Jean-Pierre, 1997. – "Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource : une étude de cas dans le Centre-Ouest ivoirien", *in :* MEME-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, p. 325-360. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

122. DEMBÉLÉ Ousmane, 1997. – "Le modèle d'urbanisme ivoirien face à la crise économique : observations à propos de l'habitat métropolitain", *in :* MEME-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 484-513. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

123. DITTGEN Alfred, LABASTE P. et SESS J.M., 1978. – "Évolution de la population rurale en Côte d'Ivoire entre 1965 et 1975", *Cahiers du CIRES*, n° 17, p. 55-84.

124. DUBRESSON Alain, 1989. – *Villes et industries en Côte d'Ivoire : pour une géographie de l'accumulation urbaine.* – Paris, Karthala, 845 p.

125. DUBRESSON Alain et JAGLIN Sylvy, 1993. – *Gérer la ville du Prince : le difficile exercice communal à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).* – Paris, CEGAN/IFU, 64 p. (Rapport de mission).

126. DUCHEMIN Jean-Paul et TROUCHAUD Jean-Paul, 1969. – "Données démographiques sur la croissance des villes de Côte d'Ivoire", *Cahiers des sciences humaines*, vol. VI, n° 1, p. 71-82.

127. DURUFLÉ Gilles, 1988. – *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar).* – Paris, Karthala, 205 p. (Les Afriques).

128. GIBBAL Jean-Marie, 1973. – "Le retour au village des nouveaux citadins", *Cahiers d'études africaines,* n° 51, p. 549-574.

129. GIBBAL Jean-Marie, 1974. – *Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan.* – Paris, Maspéro, 398 p.

130. GROOTAERT Christiaan, 1996. – *Réformes économiques et analyse de la pauvreté. L'expérience de la Côte d'Ivoire.* – Paris, L'Harmattan, 240 p.

131. KADET G. Bertin, 1999. – "Urbanisation et pauvreté : aspects de la condition citadine dans la région des montagnes en Côte d'Ivoire", *Les Cahiers d'Outre-mer,* n° 206, p. 197-218.

132. KIPRÉ Pierre, 1976. – "La crise économique dans les centres urbains en Côte d'Ivoire. 1930-1935", *Cahiers d'études africaines,* n° 61-62, p. 119-146.

133. KOUASSI Konan, 1992. – "Installation des jeunes agriculteurs modernes de Côte d'Ivoire : problèmes de motivation", *Cahiers du CIRES,* n° 1, p. 7-20.

134. LABAZÉE Pascal, 1997. – "Le développement de la pluri-activité dans le Nord-Ivoirien : l'ajustement des activités familiales et ses limites en temps de crise : le cas des ménages de Korhogo", *in :* MEME-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 591-609. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

135. LE PAPE Marc, 1986. – "Les statuts d'une génération : les déscolarisés d'Abidjan entre 1976 et 1986", *Politique africaine*, n° 24, p. 104-112.

136. LE PAPE Marc et VIDAL Claudine, 1986. – *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985).* – Abidjan, ORSTOM Petit-Bassam/CNRS LA94, 101 p. (multigr.)

137. MONNIER Yves, 1969. – "Il était une fois à Ayérémou... un village du sud-baoulé", *Annales de l'Université d'Abidjan*, série G, I, 136 p.

138. N'GUESSAN ZOUKOU Laurent, 1990. – Régions et régionalisation en Côte d'Ivoire. – Paris, L'Harmattan, 179 p.

139. PROTEAU Laurence, 1997. – "Dévoilement de l'illusion d'une promotion sociale pour tous par l'école : un moment critique", *in :* MEME-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 636-653. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

140. SCHNEIDER Hartmut et TINH Nghia Nguyen, 1991 – "L'emploi en période d'ajustement : le cas du secteur moderne en Côte d'Ivoire", *Tiers-Monde*, vol. XXXII, n° 126, p. 343-359.

141. SOUMAHORO Christelle, 1996. – *Formes et rythmes d'expansion de l'habitat locatif populaire à Abidjan (1920-1992).* – Université Pierre Mendès-France, Institut d'urbanisme, Grenoble. (Thèse nouveau régime).

142. STARY Bruno, 1994. – *Une petite ville ivoirienne dans sa spécificité géographique : Niablé, étude d'un espace frontalier.* – Abidjan, ORSTOM/GIDIS-CI, 41 p. (Notes et travaux, n° 4).

143. TOURÉ A., 1982. – "Paysans et fonctionnaires devant la culture et l'État", *in :* FAURÉ Yves A. et MÉDARD Jean-François, *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire,* p. 231-253. – Paris, Karthala, 270 p.

144. VIDAL Claudine, 1991. – "L'amour du village (Côte d'Ivoire)", *in :* VIDAL Claudine, *Sociologie des passions,* p. 85-130. – Paris, Karthala, 180 p.

145. VIDAL Claudine, 1997. – "Du rêve au réalisme : des citadins sans illusions (1960-1994)", *in :* MEME-FOTÉ Harris et CONTAMIN Bernard (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions,* p. 707-738. – Paris, ORSTOM/Karthala, 802 p.

146. VIMARD Patrice, 1997. – "Modernisation et crise de la famille", *Autrepart,* n° 2, p. 143-159.

147. YAPI-DIAHOU Alphonse, 1994. – *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan.* – Université de Paris 8, 718 p. + annexes (Thèse d'État).

148. ZANGA Gaston, 1981. – *Front pionnier sénoufo en pays malinké.* – Université nationale de Côte d'Ivoire, Département de géographie, 89 p. (Mémoire de maîtrise).

Références présentant un intérêt comparatif ou méthodologique

149. ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe et FALL Abdou-Salam, 1995. – *Les familles dakaroises face à la crise.* – Paris/Dakar, ORSTOM/IFAN/CEPED, 209 p.

150. BACH Daniel C., EGG Johnny et PHILIPPE J., 1988. – *Nigeria, un pouvoir en puissance.* – Paris, Karthala, 290 p.

151. BOCQUIER Philippe, 1999. – *L'urbanisation a-t-elle atteint son niveau de saturation en Afrique de l'Ouest ?.* – Louvain-la-Neuve, 12 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

152. BOUTHIER Mireille, 1996. – "Inter-relations villes-campagnes dans l'ouest du Burkina-Faso", *in :* COQUERY-VIDROVITCH Catherine, D'ALMEIDA-TOPOR Hélène et SÉNÉCHAL Jacques (éds.), *Interdépendances villes-campagnes en Afrique : mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances,* p. 37-68. – Paris, L'Harmattan, 293 p.

153. BRICAS Nicolas, 1996. – "L'effet de la crise sur l'alimentation des populations en Afrique", *in :* COUSSY Jean et VALLIN Jacques, *Crise et populations en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques,* p. 183-207. – Paris, CEPED, 580 p.

154. BRUNET-JAILLY Joseph, 1996. – "La santé dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest après 15 ans d'ajustement", *in :* COUSSY Jean et VALLIN Jacques, *Crise et populations en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques,* p. 233-271. – Paris, CEPED, 580 p.

155. DUBRESSON Alain, 1999. – *L'Afrique subsaharienne face au défi urbain.* – Louvain-la-Neuve, 25 p. (Communication présentée au colloque de la Chaire Quêtelet "Populations et défis urbains", 27-29 octobre 1999).

156. ÉLOUNDOU-ÉNYÉGUÉ Parfait Martial, 1994. – "La recomposition des solidarités ville-campagne avec la crise : rétrécissement du cercle et réciprocité", *in :* COURADE Georges (éd.), *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement,* p. 221-235. – Paris, Karthala.

157. GADO Boureima et GUITART Françoise, 1996. – "L'influence de Niamey sur les marchés de Baleyera et Kolo (Niger)", *in :* COQUERY-VIDROVITCH Catherine, D'ALMEIDA-TOPOR Hélène et SÉNÉCHAL Jacques (éds.), *Interdépendances villes-campagnes en Afrique : mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances,* p. 177-191. – Paris, L'Harmattan, 293 p.

158. GIRAUT Frédéric, 1994. – *La petite ville, un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'Ouest : étude sur le semis et comparaison du système spatial et social de sept localités : Badou et Anié (Togo), Jasikan et Kadjebi (Ghana), Torodi, Tamaské et Keïta (Niger).* – Paris I, 442 p. (Thèse de troisième cycle).

159. GIRAUT Frédéric et MORICONI-ÉBRARD François, 1991. – "La densification du semis des petites villes en Afrique de l'Ouest", *Mappemonde*, n° 4, p. 12-16.

160. GUILLAUMONT Patrick et LEFORT Catherine, 1990. – "Facteurs structurels et facteurs politiques de l'urbanisation : hypothèses pour les années 1980", *in : Croissance démographique et urbanisation : politiques de peuplement et aménagement du territoire,* p. 275-281. – Paris, AIDELF, 437 p.

161. GUNILLA Andrae, 1992. – "Urban workers as farmers : agro-links of nigerian textile workers in the crisis of the 1980's", *in :* BAKER Johnatan and PEDERSEN Paul Ove (éds.), *The rural-urban interface in Africa: expansion and adapation,* p. 200-220. – Uppsala, Nordiska Afrikainsinstitutet, 320 p.

162. HARDOY JORGE E. and SATTERTHWAITE David, 1986. – *Small and intermediate urban centres: their role in national and regional development in the Third World.* – London, Hodder & Stoughton, 421 p.

163. JAMAL Vali et WEEKS John, 1988 – "Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en Afrique au sud du Sahara", *Revue internationale du travail*, vol. 127, n° 3, p. 305-329.

164. KALASA Benoît Mukanda-Bantu, 1996. – "Crise et perspective d'urbanisation dans les pays du Sahel", *in :* COUSSY Jean et VALLIN Jacques, *Crise et populations en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques,* p. 407-421. – Paris, CEPED, 580 p.

165. MARGUERAT Yves, 1978. – "Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique noire", *Cahiers des sciences humaines*, vol. XV, n° 2, p. 173-185.

166. MORICONI-ÉBRARD François, 1994. – *Géopolis : pour comparer les villes du monde.* – Paris, *Anthropos*, 296 p.

167. MORICONI-ÉBRARD François, 1993. – *L'urbanisation du monde depuis 1950.* – Paris, *Anthropos*, 372 p.

168. PEIL Margaret, 1995. – "The small town as retirement centre", *in :* BAKER Jonathan and AINA Tade Akin, *The migration experience,* p. 149-166. – Uppsala, Nordiska Afrikainsinstitutet, 353 p.

169. PILON Marc et VIGNIKIN Kokou, 1996. – "Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales", *in :* COUSSY Jean et VALLIN Jacques, *Crise et populations en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques,* p. 472-493. – Paris, CEPED, 580 p.

170. SÉNÉCHAL Jacques, 1996. – "Quelques aspects de la problématique actuelle des relations ville-campagne en Afrique Noire", *in :* COQUERY-VIDROVITCH Catherine, D'ALMEIDA-TOPOR Hélène et SÉNÉCHAL Jacques (éds.), *Interdépendances villes-campagnes en Afrique : mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances,* p. 17-27. – Paris, L'Harmattan, 293 p.

171. TAKOUO Dieudonné, 1996. – *Pauvreté et changements démographiques à Yemessoa (Cameroun),* 23 p. (Communication présentée aux journées scientifiques du réseau démographique UREF "Crises, pauvreté et changement démographique dans les pays du Sud", UERD, Ouagadougou, 13-15 novembre 1996).

172. VENNETIER Pierre, 1991. – *Les villes d'Afrique tropicale.* – Paris, Masson, 244 p.

173. VERNIÈRE Marc, 1973. – "Campagne, ville, bidonville, banlieue : migrations intra-urbaines vers Dagoudane-Pikine, ville nouvelle de Dakar (Sénégal)", *Cahiers des sciences humaines*, vol. X, n° 2-3, p. 217-243.

LES PUBLICATIONS DU CEPED

Collection *Les Études du CEPED*

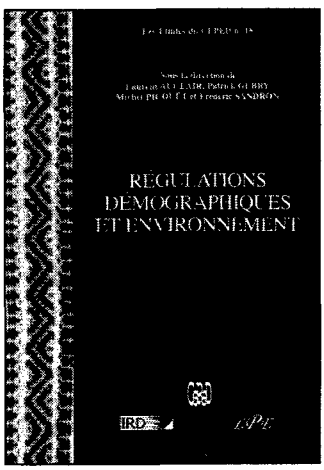

- n° 19 : *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire*, par Cris BEAUCHEMIN (2001), 310 p.
  France : 154 F ou 23,50 € ; étranger : 162 F ou 24,70 €.

- n° 18 : *Régulations démographiques et environnement*, sous la direction de Laurent AUCLAIR, Patrick GUBRY, Michel PICOUËT et Frédéric SANDRON (2001), 289 p.
  France : 121 F ou 18,45 € ; étranger : 128 F ou 19,55 €.

- n° 17 : *Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge préscolaire. Étude réalisée à Niakhar (Sénégal) 1983-1986*, par Michel GARENNE, Bernard MAIRE, Olivier FONTAINE, Khady DIENG et André BRIEND (2000), 201 p.
  France : 104 F ou 15,90 € ; étranger : 108 F ou 16,50 €.

- n° 16 : *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, par Marie-Paule THIRIAT (1998), 295 p.
  France : 121 F ou 18,45 € ; étranger : 129 F ou 19,70 €.

- n° 15 : *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Marc PILON, Thérèse LOCOH, Émilien VIGNIKIN et Patrice VIMARD (éds.) (1997), 424 p.
  France : 190 F ou 29,00 € ; étranger : 201 F ou 30,65 €.

- n° 14 : *Permanences et changements de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, par Véronique HERTRICH (1996), 570 p.
  France : 221 F ou 33,70 € ; étranger : 237 F ou 36,15 €.

- n° 13 : *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, par Jean COUSSY et Jacques VALLIN (dir.) (1996), 580 p.
  France : 221 F ou 33,70 € ; étranger : 238 F ou 36,30 €.

- n° 12 : *Sauver les enfants : le rôle des vaccinations*, par Annabel DESGRÉES DU LOÛ (1996), avec la collaboration du Muséum national d'histoire naturelle, 261 p.
  France : 119 F ou 18,15 € ; étranger : 125 F ou 19,10 €.

- n° 11 : *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*, par Lhaocine AOURAGH (1996), 337 p.
  France : 124 F ou 18,95 € ; étranger : 134 F ou 20,45 €.

- n° 10 : *Les conséquences démographiques du sida en Abidjan : 1986-1992,* par Michel GARENNE, Maria MADISON, Daniel TARANTOLA, Benjamin ZANOU, Joseph AKA et Raymond DOGORÉ (1995), 198 p.
France : 114 F ou 17,40 € ; étranger : 118 F ou 18,00 €.

- n° 9 : *La maternité chez les Bijago de Guinée Bissau,* par Alexandra DE SOUSA et Dominique WALTISPERGER (collab.) (1995), 114 p.
France : 108 F ou 16,50 € ; étranger : 108 F ou 16,50 €.

- n° 8 : *La crise de l'asile politique en France*, par Luc LEGOUX (1995), 344 p. (épuisé).

- n° 7 : *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, par Valérie DELAUNAY (1994), 326 p.
France : 113 F ou 17,25 € ; étranger : 122 F ou 18,60 €.

- n° 6 : *La traite des esclaves au Gabon du XVIIe au XIXe siècle, essai de quantification pour le XVIIIe siècle*, par Nathalie PICARD-TORTORICI et Michel FRANÇOIS (1993), 156 p. (épuisé).

- n° 5 : *Croissance urbaine, migrations et population au Bénin*, par Julien GUINGNIDO GAYE (1992), 114 p. (épuisé).

- n° 4 : *Un siècle de démographie tamoule*, par Christophe GUILMOTO (1992), 175 p.
France : 133 F ou 20,30 € ; étranger : 134 F ou 20,45 €.

- n° 3 : *Mobilité spatiale et mobilité professionnelle dans la région nord-andine de l'Équateur*, par Jean PAPAIL (1991), 87 p.
France : 86 F ou 13,15 € ; étranger : 86 F ou 13,15 €.

- n° 2 : *Mortal, logiciel d'analyse de la mortalité*, par Jean-Michel COSTES et Dominique WALTISPERGER (1988), 99 p. + disquette (épuisé).

- n° 1 : *De l'homme au chiffre, réflexions sur l'observation démographique en Afrique*, édité par Louis LOHLÉ-TART et Rémy CLAIRIN (1988), 329 p.
France : 174 F ou 26,55 € ; étranger : 180 F ou 27,45 €.

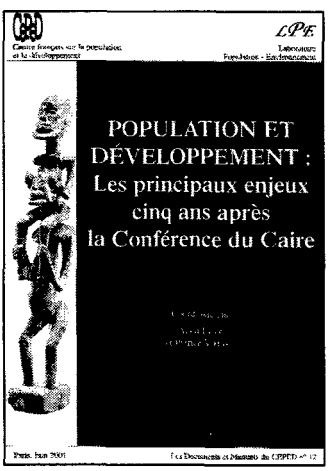

Collection *Documents et Manuels du CEPED*

- n° 12 : *Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la conférence du Caire*, coordonné par Alain LERY et Patrice VIMARD (2001), 220 p.
France : 116 F ou 17,70 € ; étranger : 120 F ou 18,30 €.

- n° 11 : *Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98*, sous la direction de Philippe ANTOINE, Philippe BOCQUIER, Nicolas RAZAFINDRATSIMA et François ROUBAUD (2000), 141 p.
France : 110 F ou 16,80 € ; étranger : 111 F ou 16,95 €.

- n° 10 : *État civil et recensements en Afrique francophone*, par Louis LOHLÉ-TART et Michel FRANÇOIS (1999), 564 p.
France : 220 F ou 33,55 € ; étranger : 236 F ou 36,00 €.

- n° 9 : *Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation*, édité par le 7e Réseau thématique de recherche de l'UEPA (1999), 112 p. + disquette.
  France : 88 F ou 13,45 € ; étranger : 89 F ou 13,60 €.

- n° 8 : *La société algérienne entre population et développement*, édité par Christophe LEFRANC (1998), 95 p.
  France : 77 F ou 11,75 € ; étranger : 78 F ou 11,90 €.

- n° 7 : *La mortalité à Antananarivo de 1984 à 1995*, par Dominique WALTISPERGER, Pierre CANTRELLE et Osée RALIJAONA (1998), 117 p.
  France : 78 F ou 11,90 € ; étranger : 79 F ou 12,05 €.

- n° 6 : *Les migrations internes au Kenya 1979-1989*, par Valérie GOLAZ (1997), 126 p.
  France : 109 F ou 16,65 € ; étranger : 109 F ou 16,65 €.

- n° 5 : *Genre et développement : des pistes à suivre*, édité par Thérèse LOCOH, Annie LABOURIE-RACAPÉ et Christine TICHIT (1996), 154 p.
  France : 111 F ou 16,95 € ; étranger : 113 F ou 17,25 €.

- n° 4 : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA*, par Philippe BOCQUIER (1996), 208 p. + disquette.
  France : 135 F ou 20,60 € ; étranger : 138 F ou 21,05 €.

- n° 3 : *Manuel de sondages. Applications aux pays en développement*, par Rémy CLAIRIN et Philippe BRION (1997), 108 p. (2e édition).
  France : 88 F ou 13,45 € ; étranger : 88 F ou 13,45 €.

- n° 2 : *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, édité par Jacques VALLIN (1995), 244 p. (épuisé).

- n° 1 : *La démographie de 30 États d'Afrique et de l'Océan Indien*, CEPED (1994), 352 p. (épuisé).

COÉDITIONS

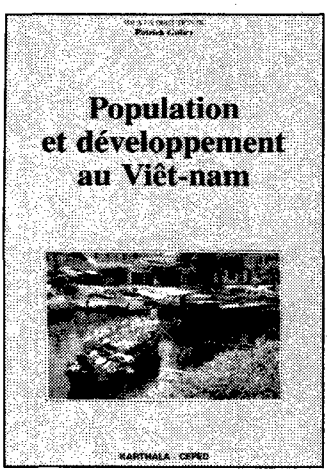

- *Population et développement au Viêt-nam*, sous la direction de Patrick GUBRY (2000), Karthala/ CEPED, 613 p.
  France : 264 F ou 40,25 € ; étranger : 280 F ou 42,70 €.

- *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, CEPED/DSD/FACOLTÀ DI GIURISPRUDENZA, 276 p. (Actes du colloque de Sienne, 22-24 avril 1996, vol. 3).
  France : 180 F ou 27,45 € ; étranger : 184 F ou 28,10 €.

- *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, CEPED/DSD, 408 p. (Actes du colloque de Sienne, 22-24 avril 1996, vol. 2) (épuisé).

- *Populations et environnement dans les pays du Sud*, sous la direction de Francis GENDREAU, Patrick GUBRY et Jacques VÉRON (1996), Karthala/CEPED, 308 p.
  France : 182 F ou 27,75 € ; étranger : 187 F ou 28,55 €.

- *Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun ?*, par Patrick GUBRY *et al.* (1996), CEPED/IFORD/MINREST/L'Harmattan, 206 p.
France : 135 F ou 20,60 € ; étranger : 138 F ou 21,05 €.

- *Les familles dakaroises face à la crise*, par Philippe ANTOINE *et al.* (1995), IFAN/ORSTOM/CEPED, 209 p.
France : 96 F ou 14,65 € ; étranger : 101 F ou 15,40 €.

- *Populations africaines et sida*, sous la direction de Jacques VALLIN (1994), CEPED/La Découverte, 218 p.
France : 165 F ou 25,20 € ; étranger : 166 F ou 25,35 €.

- *La population de l'Afrique. Manuel de démographie*, par Francis GENDREAU (1993), CEPED/Karthala, 463 p.
France : 213 F ou 32,50 € ; étranger : 224 F ou 34,15 €.

- *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, édité par Jean-Claude CHASTELAND, Jacques VÉRON et Magali BARBIERI (1993), 314 p. (INED/CEPED/PUF).
France : 202 F ou 30,80 € ; étranger : 207 F ou 31,60 €.

- *Les spectres de Malthus, déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*, édité par Francis GENDREAU, Claude MEILLASSOUX, Bernard SCHLEMMER et Martin VERLET (1991), CEPED/EDI/ORSTOM, 444 p. (épuisé).

Collection *Les Dossiers du CEPED*

37 F ou 5,65 € par numéro pour un envoi en France ; 39 F ou 5,95 € par numéro pour un envoi à l'étranger.

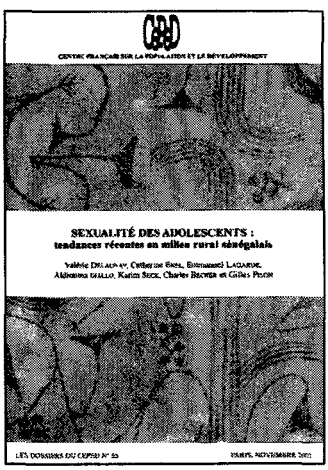

Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

- n° 65 : *Sexualité des adolescents : tendances récentes en milieu rural sénégalais*, par Valérie DELAUNAY, Catherine ENEL, Emmanuel LAGARDE, Aldiouma DIALLO, Karim SECK, Charles BECKER et Gilles PISON (2001), 34 p.

- n° 64 : *Crise, réformes des politiques économiques et emploi à Yaoundé*, par Aka KOUAMÉ, Ngoy KISHIMBA, Mathias KUÉPIÉ, Donatien TAMEKO (2001), 35 p.

- n° 63 : *Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum*, par Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS (2001), 60 p.

- n° 62 : *Vieillissement de la population et régimes de pension : l'Amérique latine dans une perspective internationale*, par Jorge BRAVO (2001), 49 p.

- n° 61 : *La politique de planification familiale en Tunisie (1964-2000)*, par Bénédicte GASTINEAU et Frédéric SANDRON (2000), 45 p.

- n° 60 : *La planification familiale en Chine*, par Isabelle ATTANÉ (2000), 56 p.

- n° 59 : *Villes en guerre en Somalie : Mogadiscio et Hargeisa*, par Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS (2000), 65 p.

- n° 58 : *La scolarisation en Angola. Résultats de l'enquête MICS-1996*, par Ndola PRATA (2000), 47 p.

- n° 57 : *Kigali après la guerre : la question foncière et l'accès au logement*, par Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS (2000), 41 p.

- n° 56 : *Genre, éducation et accès au premier emploi : cas de la ville d'Abidjan*, par Aka KOUAMÉ et Abdoulaye GUEYE (2000), 53 p.

- n° 55 : *Famille et procréation au Sud-Est Togo : de nouvelles stratégies. Une analyse textuelle des entretiens de groupe*, par Kodjovi KOUWONOU (1999), 50 p.

- n° 54 : *Causes de décès dans une zone rurale d'Afrique du Sud comparées à deux autres situations (Sénégal et France)*, par Michel GARENNE, Stephen TOLLMAN, Kathleen KAHN et John GEAR (1999), 28 p.

- n° 53 : *La promotion de la planification familiale au Cameroun : analyse de contenu des messages et impact d'une campagne de communication audiovisuelle*, par Gisèle LANGUÉ-MENYE (1999), 48 p.

- n° 52 : *Modernité et comportements démographiques en Guinée*, par Lamine KEITA (1999), 46 p.

- n° 51 : *Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux. Le dilemme féminin à Sassandra (Côte d'Ivoire)*, par Agnès ADJAMAGBO (1999), 35 p.

- n° 50 : *Le besoin de planification familiale au Viêt-Nam*, par VU Hoang Ngân (1998), 36 p.

- n° 49 : *La baisse de la fécondité en Tunisie*, par Frédéric SANDRON (1998), 56 p.

- n° 48 : *Instruction des parents et survie de l'enfant au Burkina Faso : cas de Bobo Dioulasso*, par Banza BAYA (1998), 27 p.

- n° 47 : *État matrimonial et valeur des enfants au Cameroun*, par Anne-Emmanuèle CALVÈS et Dominique MEEKERS (1997), 35 p. (traduction du *CEPED Series* n° 3).

- n° 46 : *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*, par Christophe Z. GUILMOTO (1997), 42 p.

- n° 45 : *L'émergence des migrations spontanées au Viêt-Nam. Le cas de Vung Tau et de Dong Nai*, par Mau Diep DOAN, Patrick GUBRY, Jerrold W. HUGUET et Khac Tham TRINH (1996), 48 p.

- n° 44 : *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne*, par Thérèse LOCOH et Yara MAKDESSI (1996), 47 p.

- n° 43 : *Essai d'utilisation des statistiques d'état civil et sanitaires dans l'analyse de la mortalité à Yaoundé*, par Samuel KÉLODJOUÉ (1996), 43 p.

- n° 42 : *La polyandrie chez les Bashilele du Kasaï occidental (Zaïre) : fonctionnement et rôles*, par Séraphin NGONDO A PITSHANDENGE (1996), 20 p.

- n° 41 : *La régulation des naissances se généralise*, par Henri LERIDON et Laurent TOULEMON (1996), 19 p.

- n° 40 : *Ho Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi*, par Truong SI ANH, Patrick GUBRY, Vu Ti HONG et Jerrold W. HUGUET (1996), 52 p.

- n° 39 : *La population de Cuba : principales caractéristiques et tendances démographiques*, par Sonia I. CATASUS CERVERA (1996), 35 p.

- n° 38 : *Effets de la guerre civile au Centre-Mozambique et évaluation d'une intervention de la Croix rouge*, par Michel GARENNE, Rudi CONINX et Chantal DUPUY (1996), 25 p.

- n° 37 : *Ressources économiques et comportements démographiques des ménages agricoles : le cas des Éwé du Sud-Togo*, par Kokou VIGNIKIN (1996), 35 p.

- n° 36 : *Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire*, par Aka KOUAMÉ et Mburano RWENGE (1996), 31 p.

- n° 35 : *Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières*, par Géraldine VIVIER (1996), 38 p.

- n° 34 : *La transition démographique. Trente ans de bouleversements (1965-1995)*, par Jean-Claude CHESNAIS (1994), 25 p. (2e tirage).

- n° 33 : *Pluralisme thérapeutique et stratégies de santé chez les Évhé du sud-est Togo*, par Nadia LOVELL (1995), 20 p.

- n° 32 : *Peut-on échapper à la polygamie à Dakar ?*, par Philippe ANTOINE et Jeanne NANITELAMIO (1995), 31 p. (2e tirage).

- n° 31 : *Familles africaines, population et qualité de la vie*, par Thérèse LOCOH (1995), 48 p. (3e tirage).

- n° 30 : *La mortalité dans le monde : tendances et perspectives*, par France MESLÉ et Jacques VALLIN (1995), 25 p. (3e tirage).

- n° 29 : *Planification sanitaire et ajustement structurel au Cameroun*, par Antoine KAMDOUM (1994), 40 p. (épuisé).

- n° 28 : *Migration et sida en Afrique de l'Ouest, un état des connaissances*, par Richard LALOU et Victor PICHÉ (1994), 52 p. (3e tirage).

- n° 27 : *Éducation de la mère et soins aux enfants à Ouagadougou*, par Christine OUEDRAOGO (1994), 37 p.

- n° 26 : *Réflexions sur l'avenir de la population mondiale*, par Jacques VALLIN (1994), 24 p. (4e tirage).

- n° 25 : *Facteurs de fécondité en milieu rural forestier ivoirien*, par KOFFI N'GUESSAN (1993), 40 p.

- n° 24 : *Les disparités régionales de la mortalité au Bénin*, par Martin LAOUROU (1993), 36 p.

- n° 23 : *Contribution à l'étude de l'évolution de la population de l'Afrique occidentale française 1904-1960*, par Raymond R. GERVAIS (1993), 50 p.

- n° 22 : *Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ?*, par Parfait Martial ÉLOUNDOU-ÉNYÉGUÉ (1992), 40 p. (épuisé).

- n° 21 : *La mortalité des enfants à Luanda*, par Maria Julia VAZ-GRAVE (1992), 39 p. (épuisé).

- n° 20 : *Mortalité maternelle : deux études communautaires en Guinée*, par Pierre CANTRELLE, Patrick THONNEAU et Boubacar TOURE (1992), 43 p.

- n° 19 : *Vingt ans de planification familiale en Afrique sub-saharienne*, par Thérèse LOCOH (1992), 27 p. (épuisé).

- n° 18 : *Les déterminants de la mortalité des enfants dans le tiers-monde*, par Magali BARBIERI (1991), 33 p. (épuisé).

- n° 17 : *La fécondité en Mauritanie*, par KEUMAYE IGNEGONGBA (1991), 39 p. (épuisé).

- n° 16 : *Dix problèmes de population en perspective - Hommage à Jean Bourgeois-Pichat et à Alfred Sauvy*, par Léon TABAH (1991), 31 p. (épuisé).

- n° 15 : *La mesure de l'infécondité et de la sous-fécondité*, par EVINA AKAM (1990), 39 p. (épuisé).

- n° 14 : *Statut de la femme, structure familiale, fécondité : transitions dans le golfe du Bénin*, par Laurent Mensan ASSOGBA (1988), 28 p. (épuisé).

- n° 13 : *Estimer la mortalité maternelle à l'aide de la méthode des sœurs*, par Véronique FILIPPI et Wendy GRAHAM (1990), 29 p. (épuisé).

- n° 12 : *La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville*, par Philippe ANTOINE et Jeanne NANITELAMIO (1990), 27 p. (épuisé).

- n° 11 : *Deux études sur l'emploi dans le monde arabe*, par Jacques CHARMES (1990), 37 p. (épuisé).

- n° 10 : *Facteurs culturels et sociaux de la santé en Afrique de l'Ouest*, par Pierre CANTRELLE et Thérèse LOCOH (1990), 36 p. (épuisé).

- n° 9 : *Éléments du débat population-développement*, par Jacques VÉRON (1989), 48 p. (2e tirage). (épuisé).

- n° 8 : *Transformations agraires et mobilités de la main d'œuvre dans la région nord andine de l'Équateur*, par LE CHAU et Jean PAPAIL (1989), 18 p.

- n° 7 : *Prospective des déséquilibres mondiaux – Démographie et santé*, par Pierre CANTRELLE et Francis GENDREAU (1989), 33 p. (épuisé).

- n° 6 : *Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo*, par Thérèse LOCOH (1989), 20 p. (épuisé).

- n° 5 : *Rétention de la population et développement en milieu rural : à l'écoute des paysans Mafa des Monts Mandara (Cameroun)*, par Patrick GUBRY (1988), 24 p. (épuisé).

- n° 4 : *État et besoins de la recherche démographique dans la perspective des recommandations de la conférence de Mexico et de ses réunions préparatoires*, par Jean-Claude CHASTELAND (1988), 23 p. (épuisé).

- n° 3 : *La fécondité en Afrique noire : un progrès rapide des connaissances mais un avenir encore difficile à discerner*, par Thérèse LOCOH (1988), 26 p. (épuisé).

- n° 2 : *Politiques africaines en matière de fécondité : de nouvelles tendances*, par Patrick GUBRY et Mpembele SALA-DIAKANDA (1988), 50 p. (épuisé).

- n° 1 : *La connaissance des effectifs de population en Afrique : bilan et évaluation - Hommage à Rémy Clairin*, par Rémy CLAIRIN et Francis GENDREAU (1988), 35 p. (épuisé).

Collection *Los Documentos del CEPED*

44 F ou 6,75 € par numéro pour un envoi en France ; 46 F ou 7,05 € par numéro pour un envoi à l'étranger.
Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

- n° 1 : *La mortalidad en el mundo : tendencias y perspectivas*, para France MESLÉ y Jacques VALLIN, 24 p. (Traducido del francès para Maria Celina AÑAÑOS).

Collection *The CEPED Series*

44 F ou 6,75 € par numéro pour un envoi en France ; 46 F ou 7,05 € par numéro pour un envoi à l'étranger.
Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

- n° 3 : *The advantages of having many children for women in formal and informal unions in Cameroon*, by Anne-Emmanuèle CALVÈS and Dominique MEEKERS, 38 p.
- n° 2 : *Population policies and fertility decline in Sub-saharan Africa*, by Thérèse LOCOH and Yara MAKDESSI, 43 p. (Translated from French by Fallon M. MOURSUND).
- n° 1 : *Mortality in the world : trends and prospects*, by France MESLÉ et Jacques VALLIN, 24 p. (Translated from French by Isabelle WALLERSTEIN).

La Chronique du CEPED, bulletin trimestriel de liaison du CEPED (42 numéros parus).

Pour les pays du Nord : 10 F ou 1,50 € par numéro ; abonnement annuel : 30 F ou 4,60 €.
Gratuit dans les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

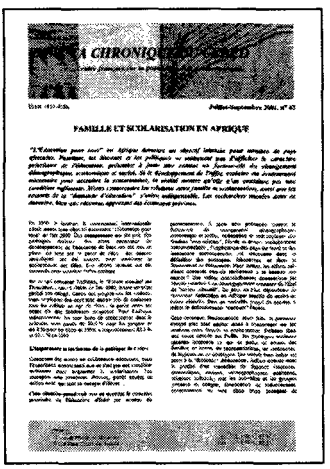

n° 42

Famille et scolarisation en Afrique

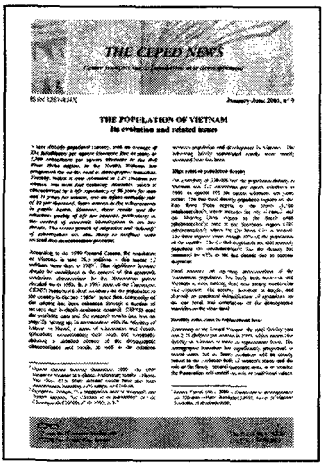

n° 9

The population of Vietnam: Its evolution and related issues/ The population of Cambodia: Recovery from devastation

The CEPED News, English version of the *Chronique du CEPED.*
15 F ou 2,30 € per issue or subscription 25 F ou 3,80 € per year (2 issues per year).

Collection *Données de base sur la population*

10 F ou 1,50 € par numéro pour les pays du Nord.
Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

31 brochures réalisées.

Restent disponibles :

Burkina Faso,	Guinée-Bissau,	Seychelles,
Burundi,	Mozambique,	Togo,
Cap Vert,	Niger,	Zaïre (actuelle République démocratique du Congo),
Côte d'Ivoire,	Nigeria,	Viêt-nam.
Guinée,	Sao Tome e Principe,	

* *

*

Si vous souhaitez commander l'un de ces titres, adressez votre courrier à :

CEPED-Service de diffusion
15, rue de l'École de Médecine
75270 Paris cedex 06 – France

Les commandes par correspondance sont à régler par chèque bancaire ou postal payable en France et libellé en francs français ou en euros à l'ordre du régisseur du CEPED ; ou par virement en francs français ou en euros à la Recette générale des Finances de Paris, compte n° 30081 75000 00003005 771 95 (TVA IRD n° FR 75 18000 6025).

Les prix indiqués ici comprennent les frais d'emballage et d'expédition.

Le barème de tarification est différent selon le lieu de destination. Avant d'envoyer votre commande, vérifiez que vous avez indiqué le prix correspondant au lieu de destination souhaité.

Les tarifs pour l'étranger tiennent compte du prix hors taxe et de frais d'expédition plus élevés.

Reproduit en France par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire - LA RICHE - B.P. 5927 - 37059 TOURS Cedex 1
Tél. 02 47 38 16 04

Dépôt légal 4e trimestre 2001

Cris BEAUCHEMIN est agrégé de géographie et docteur en aménagement et urbanisme. Il a enseigné à l'Institut français d'urbanisme (Université Paris VIII) et à l'Institut de Géographie (Université Paris IV-Sorbonne). Il enseigne actuellement à l'Université d'Artois. Cet ouvrage présente une partie de ces travaux de recherche doctorale. Sa thèse, soutenue à l'Université Paris VIII, s'intitule « Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique ». Elle a reçu le prix Arconati-Visconti de la Chancellerie des Universités de Paris.

Alors que des discours catastrophistes continuent à répandre l'idée que les pays africains, et parmi eux la Côte d'Ivoire, subissent un mouvement « d'exode rural » qui alimenterait une croissance urbaine « explosive », les résultats de l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (1993) montrent, au contraire, que les flux d'émigration urbaine (des villes vers les campagnes) dominent désormais en Côte d'Ivoire.

Ce résultat est si surprenant qu'il incite d'abord à la prudence. Cette étude est donc largement consacrée à une analyse critique de l'enquête démographique qui a révélé l'inversion des flux ville-campagne. On y mène une « enquête sur l'enquête » pour savoir comment les résultats ont été produits et quelle est leur valeur. C'est cet examen minutieux, cette « radioscopie » de l'enquête, qui permet d'établir qu'il y a bien eu entre 1988 et 1993 une inversion des flux migratoires en Côte d'Ivoire.

Au-delà de la période 1988-1993, grâce aux données migratoires biographiques, cette étude montre que l'émergence de l'émigration urbaine n'est pas un fait démographique soudain : l'émigration urbaine est un mouvement ancien qui a lentement progressé depuis le début des années 1960 et qui n'a pas été perçu plus précocement faute de mesure adéquate. Cette émergence lente et régulière de l'émigration urbaine dans l'ensemble des flux indique qu'il ne s'agit pas simplement d'un fait conjoncturel. Pour autant il semble que la « crise » ait favorisé le départ des jeunes vers les campagnes. La question de leur insertion en milieu rural doit maintenant être posée.

Prix : 130 FF TTC
ou 19,80 € TTC